

**L'analyse textuelle des idées,
du discours et des pratiques politiques**

MÉTHODES DE RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES

Collection dirigée par Louis M. Imbeau

Au cœur des sciences humaines, la question de la méthode alimente les débats, non seulement entre les « écoles » (modernisme/postmodernisme, qualitatifisme/quantitatifisme, monisme/pluralisme, individualisme/holisme, etc.), mais aussi entre les chercheurs à l'intérieur de chaque école.

La méthode est aussi au cœur de la formation des chercheurs. En plus de la maîtrise de plusieurs méthodes de recherche, devenir chercheur implique l'habileté à jeter un regard critique sur son propre travail et sur celui des autres.

Cette collection veut contribuer aux débats sur la méthode et à la formation méthodologique des chercheurs des sciences humaines. Dans cet esprit, on y accueillera aussi bien des essais critiques s'adressant aux spécialistes que des manuels à l'intention des chercheurs, qu'ils soient expérimentés ou en formation.

DANS LA MÊME COLLECTION

William Fox, *Statistiques sociales*. Traduction et adaptation de Louis M. Imbeau (avec la collaboration d'Augustin Simard et de Thierry Rodon), PUL et De Boeck, 1999 (14^e tirage, 2012).

Gordon Mace et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 2^e édition, PUL et De Boeck, 2000.

François Dépelteau, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, 2^e édition, PUL et De Boeck, 2000 (7^e tirage, 2011).

Vincent Lemieux et Mathieu Ouimet, *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, PUL et De Boeck, 2004.

André Sanfaçon, *La dissertation historique. Guide d'élaboration et de rédaction*, 2^e édition, PUL, 2005.

Patrick Gonzalez et Jean Crête, *Jeux de société. Une initiation à la théorie des jeux en sciences sociales*, PUL, 2006.

François Pétry et François Gélinau, *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales*, 2^e édition, PUL, 2009.

Louis M. Imbeau, *Statistiques sociales avec IBM SPSS^{md}. Cahier d'exercices de la 19^e version*, 2^e tirage, 2012.

Christian Papinot, *La relation d'enquête comme relation sociale. Épistémologie de la démarche de recherche ethnographique*, 2014.

Jean-Herman Guay, *Statistiques en sciences humaines avec R*, 2^e édition, 2014.

Jimmy Bourque et Salah-Eddine El Adlouni, *Manuel d'introduction à la statistique appliquée en sciences sociales*, 2016.

Gordon Mace et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3^e édition revue et augmentée, 2017.

L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques

SOUS LA DIRECTION DE
PIERRE-MARC DAIGNEAULT ET FRANÇOIS PÉTRY



Presses de
l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Mise en pages: Diane Trottier
Maquette de couverture: Laurie Patry

Image de couverture: L'image intégrée au design de la couverture a été réalisée par Dominic Duval à l'aide du logiciel R et d'une version complète et quasi finale du manuscrit de cet ouvrage. Le nuage de mots-clés présente les mots non triviaux les plus courants de cet ouvrage et les représente en une police plus ou moins grande en fonction de leur importance.

ISBN 978-2-7637-3198-8
PDF 9782763731995

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.
Dépôt légal 3^e trimestre 2017

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

Dans la même collection	II
Remerciements	XV
PRÉFACE	
Les boîtes à outils de l'analyse de données textuelles (ADT): des chantiers aussi prometteurs que périlleux	XVII
<i>Benoît Rihoux</i>	
Un regard amicalement critique sur l'ADT	XVII
Un domaine fragmenté	XVIII
De la science des mots vers la science des chiffres	XIX
De multiples promesses	XX
De sérieux périls	XXII
Conseils d'un voisin critique et amical	XXIII
INTRODUCTION	
Quelques repères pour appréhender l'analyse des données textuelles dans toute sa diversité	1
<i>Pierre-Marc Daigneault et François Pétry</i>	
La raison d'être de l'ouvrage	2
Appréhender un objet disparate et fragmenté	3
Les contributions	6
PREMIÈRE PARTIE	
MÉTHODES D'ANALYSE DE DISCOURS	
CHAPITRE 1	
La parole politique comme performance multimodale et interactionnelle. Une proposition d'analyse	19
<i>Olivier Turbide</i>	
1.1 La parole politique en action comme performance	20
1.1.1 Les scènes de la performance	21
1.1.2 L'incarnation d'un personnage	22
1.2 Présentation de l'extrait tiré d'une interview de <i>talk-show</i>	24

1.3 Deux principes méthodologiques de l'approche interactionnelle et multimodale	26
1.3.1 Co(n)texte et interprétation	26
1.3.2 Complexité de la parole et atomisation des actions	33
Conclusion	34

ANNEXE 1 : CONVENTION DE TRANSCRIPTION	36
----------------------------------------------	----

CHAPITRE 2

Théoriser à partir de données qualitatives secondaires : comparaison de deux méthodes d'analyse des données textuelles

41

Isabelle F.-Dufour et Marie-Claude Richard

2.1 La théorisation ancrée	43
2.2 La méthode générale inductive	44
2.3 Méthodologie	46
2.3.1 Les chercheuses	46
2.3.2 Le corpus	46
2.3.3 Le dispositif expérimental	47
2.4 Analyses selon la théorisation ancrée (TA)	47
2.4.1 Phase 1 : codage ouvert	47
2.4.2 Phase 2 : codage axial	50
2.4.3 Phase 3 : codage sélectif	51
2.4.4 Théorisation selon la TA	52
2.5 Analyses selon la méthode générale inductive (MGI)	54
2.5.1 Phase 1 : analyse selon la codification/catégorisation ouverte	54
2.5.2 Phase 2 : codification/catégorisation selon les concepts sensibilisateurs	55
2.5.3 Théorisation selon la MGI	56
2.6 Comparaison des résultats obtenus avec les deux méthodes	59
2.6.1 Avantages et inconvénients de chacune des méthodes	59
2.6.2 Enjeux liés à l'analyse de données qualitatives secondaires	61
2.6.3 Limites de l'étude et pistes pour les recherches ultérieures	62
Conclusion	63

CHAPITRE 3

La domination d'une idéologie. Histoire des usages politiques du concept de talent (1945-2015)

67

Adrien Thibault

3.1 Une présence diffuse	70
3.1.1 Un vocable journalistique usuel	70
3.1.2 Un vocable de plus en plus courant	73
3.1.3 Un vocable de la grandeur	75

3.2	Une présence générale.....	77
3.2.1	Des champs entiers et multiples.....	77
3.2.2	Du champ artistique au champ économique.....	79
3.2.3	Variations mélodiques sur un même champ.....	84
3.3	Un concept politique.....	85
3.3.1	Un concept qui sert à qualifier la politique.....	86
3.3.2	Un concept qui sert aux politiciens.....	87
3.3.3	Un concept qui sert des politiques.....	90
	Conclusion.....	92

DEUXIÈME PARTIE MÉTHODES DE CLASSIFICATION MANUELLES ET AUTOMATISÉES AVEC CATÉGORIES INCONNUES

CHAPITRE 4

	Les mots de la campagne : la fouille de textes appliquée à l'étude de la communication électorale.....	97
	<i>Dominic Forest, Frédérick Bastien, Ariane Legault-Venne, Olivier Lacombe, Hélène Brousseau</i>	
4.1	Le discours politique à l'ère numérique.....	99
4.2	La fouille de textes : principes et méthode.....	100
4.2.1	La constitution du corpus.....	103
4.2.2	Le filtrage.....	103
4.2.3	La transformation vectorielle.....	104
4.2.4	Application des algorithmes de fouille.....	105
4.2.5	Évaluation, interprétation et intégration.....	107
4.3	Une application de la fouille de textes : les mots de la campagne.....	108
4.3.1	Constitution du corpus.....	110
4.3.2	Résultats.....	111
	4.3.2.1 Le cadrage de la crise des réfugiés syriens à travers les mots des partis.....	111
	4.3.2.2 Le contrôle de l'ordre du jour à travers la cohésion dans le discours des partis.....	114
	Conclusion.....	119

CHAPITRE 5

	Les rapports de l'OCDE consacrés à la santé et leur réception médiatique en France. Objectiver « l'influence » médiatique par l'analyse textuelle informatisée.....	123
	<i>Constantin Brissaud</i>	
5.1	Analyser l'influence de l'OCDE à l'aide d'une méthode lexicométrique.....	125
5.2	Objectifs.....	127

5.3	Présentation du logiciel Iramuteq et de la méthode utilisée	128
5.4	Mode de constitution des corpus de textes	130
5.4.1	Le corpus « Rapports »	130
5.4.2	Constitution du corpus « Presse »	131
5.5	Résultats et discussion	132
5.5.1	Thèmes contenus dans les corpus	132
5.5.2	Segments de textes caractéristiques	135
	Conclusion	137

CHAPITRE 6

Représenter la corruption : définition d'un problème public à travers la production médiatique française 145

Sofia Wickberg

6.1	Cadre théorique	147
6.1.1	Discours médiatique et cadrage	147
6.1.2	Définition du problème par le cadrage médiatique	148
6.2	Données et méthodes	150
6.2.1	Collecte des données	150
6.2.2	Présentation des cadres d'interprétation	152
6.3	Résultats	154
6.3.1	Attribution de responsabilité et risque de dépolitisation	154
6.3.2	Rhétorique du drame, du scandale et de la morale	156
	Conclusion	159

TROISIÈME PARTIE

MÉTHODES DE CLASSIFICATION MANUELLES ET AUTOMATISÉES AVEC CATÉGORIES CONNUES

CHAPITRE 7

L'analyse textuelle automatisée et l'analyse des sentiments pour comprendre les cadrages médiatiques sur l'euthanasie : potentiel et défis. 167

Lisa Birch et Sandra P. Escalera

7.1	Considérations théoriques	169
7.2	Méthode	171
7.2.1	Étape 1 : constitution d'un corpus de textes	172
7.2.2	Étape 2 : création de dictionnaires généraux	174
7.2.3	Étape 3 : identification des cadres concurrentiels et codage automatisé	176
7.2.4	Étape 4 : estimation du ton	177
7.2.5	Étape 5 : production de graphiques	178

7.3	Résultats.....	178
7.3.1	Les cadres de l'enjeu des politiques de fin de vie	178
7.3.2	L'évolution de la couverture médiatique des cadres concurrentiels par cas	179
	Conclusion	185

CHAPITRE 8

Les dieux, les monarques et la constitution : une analyse de contenu 191*Jean Crête*

8.1	De la présence des dieux dans les constitutions	192
8.1.1	Coopération	196
8.1.2	Soumission	197
8.1.3	Incertitude	199
8.2	Méthode.....	200
8.2.1	Variable Sécularité-Transcendance	200
8.2.2	Variable régime politique.....	203
8.2.3	Variables coopération, soumission et incertitude	203
8.3	Résultats et discussion	204
8.3.1	Référentiel et régime politique	205
	Conclusion	212

CHAPITRE 9

L'optimisme des unités d'évaluation de technologies et modes d'intervention en santé : analyses statistiques fondées sur l'analyse du contenu de leurs rapports..... 217*Mathieu Ouimet, Pascal Lalancette, Alexandre Racine*

9.1	Mise en contexte.....	218
9.2	Ancrage théorique et hypothèses.....	220
9.3	Méthodologie	223
9.4	Résultats.....	228
	Conclusions et discussion	234

QUATRIÈME PARTIE

MÉTHODES DE POSITIONNEMENT MANUELLES ET AUTOMATISÉES

CHAPITRE 10

Les partis promettent-ils des politiques qui correspondent à leur idéologie ? 241*François Pétry, Dominic Duval, Lisa Birch, Jean Crête*

10.1	Approches empiriques pour mesurer la fiabilité des partis	242
10.2	Méthode	244
10.3	Résultats.....	248
	Conclusion	259

CHAPITRE 11

L'analyse de contenu automatisée et les entretiens font-ils bon ménage ?**Caractériser l'idéologie d'une réforme de politique sociale à l'aide de****Wordscores** **267***Pierre-Marc Daigneault, Dominic Duval, Louis M. Imbeau*

11.1 La méthode Wordscores	269
11.1.1 Principes généraux	269
11.1.2 Procédures de calcul des scores	270
11.1.3 Bilan de la méthode	272
11.2 Les données d'entretiens et Wordscores.....	273
11.3 Objectifs, devis de recherche et cadre conceptuel.....	276
11.3.1 Objectifs	276
11.3.2 Devis de recherche.....	276
11.3.3 Cadre conceptuel.....	278
11.4 Méthodes.....	279
11.4.1 Corpus	279
11.4.2 Procédures	280
11.5 Résultats.....	281
Discussion et conclusion.....	286

CHAPITRE 12

Idéologie partisane et déficit budgétaire: le conservatisme budgétaire**des premiers ministres provinciaux au Canada, 1971-2015** **293***Louis M. Imbeau et Mickael Temporão*

12.1 D'une dichotomie gauche – droite à une dichotomie vision totale – vision partielle du budget	296
12.2 La mesure du conservatisme budgétaire.....	299
12.3 Résultats.....	301
Conclusion	305

CHAPITRE 13

Mesurer les préférences budgétaires des maires et mairesses**québécois à l'aide de Wordfish** **309***Jérôme Couture*

13.1 Wordfish	311
13.2 Méthodologie	315
13.3 Hypothèses de recherche	318
13.4 Résultats.....	321
Conclusion	322

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES	327
-----------------------------------------	-----

Liste des figures

Figure 1.1	Extrait de l'interview P. Lagacé (IR) – G. Barrette (IÉ), <i>Deux hommes en or</i> , Télé-Québec, 7 mars 2014 (manifestations verbales seulement)	25
Figure 1.2	Extrait de l'interview P. Lagacé (IR) – G. Barrette (IÉ), <i>Deux hommes en or</i> , Télé-Québec, 7 mars 2014 (mouvements gestuels A-B-C)	29
Figure 1.3	Extrait de l'interview P. Lagacé (IR) – G. Barrette (IÉ), <i>Deux hommes en or</i> , Télé-Québec, 7 mars 2014 (mouvement gestuel D)	33
Figure 2.1	La recomposition familiale réussie selon la MGI	56
Figure 3.1	Croissance du vocable en valeur relative	74
Figure 3.2	Croissance du vocable en valeur comparée	75
Figure 3.3	Analyse factorielle des correspondances – <i>Le Monde</i> , 1945-2015	80
Figure 3.4	Dendrogramme de la CHD à 6 classes – <i>Le Monde</i> (1944-1964)	82
Figure 3.5	Dendrogramme de la CHD à 6 classes – <i>Le Monde</i> (2005-2015)	83
Figure 3.6	Fréquence du lemme <i>talent</i> dans les discours des présidents français, par mandat.	88
Figure 3.7	Mots associés à <i>talent</i> dans les discours de Georges Pompidou (1969-1974)	89
Figure 3.8	Mots associés à <i>talent</i> dans les discours de François Hollande (2012-2015)	89
Figure 4.1	La démarche générique de fouille de textes	103
Figure 4.2	Exemple de matrice <i>documents x mots</i> dans laquelle chaque document (colonne) est traduit numériquement par la fréquence d'un ensemble de mots (ligne)	105
Figure 4.3	Présence du thème des réfugiés dans les documents des cinq principaux partis, pondérée par 10 000 mots	112
Figure 4.4	Portrait des mots utilisés par les partis en lien avec la thématique des réfugiés syriens	113
Figure 5.1	Dendrogramme des thèmes du corpus « Rappports »	133
Figure 5.2	Dendrogramme des thèmes du corpus « Presse »	133
Figure 6.1	Fréquence des cadres d'action	154
Figure 7.1	Couverture des cadres (% dans le total des articles 1995-2015)	180
Figure 7.2	Couverture des cadres, 1995 à 2015 (% du total des cadres couverts par les journaux)	182
Figure 7.3	Ton moyen des segments codés	184

Figure 8.1	Les catégories du référentiel	203
Figure 8.2	Coopération selon le référentiel	206
Figure 8.3	Soumission selon le référentiel	207
Figure 8.4	Incertitude selon le référentiel	208
Figure 8.5	Coopération selon le référentiel et le régime	209
Figure 8.6	Soumission selon le référentiel et le régime	210
Figure 8.7	Incertitude selon le référentiel et le régime	211
Figure 9.1	Probabilité prédite (en points de %) que l'usage d'une TMIS soit recommandé favorablement en fonction de son statut d'utilisation au moment de l'évaluation	231
Figure 9.2	Probabilité prédite (en points de %) que l'usage d'une TMIS soit recommandé favorablement en fonction de différents scénarios . . .	232
Figure 10.1	Positionnement idéologique de tous les partis et pour tous les types d'énoncés	249
Figure 10.2	Positionnement de l'idéologie et des engagements spécifiques du Parti progressiste-conservateur et du Parti conservateur	255
Figure 10.3	Positionnement de l'idéologie et des engagements spécifiques du Parti libéral	255
Figure 10.4	Positionnement de l'idéologie et des engagements spécifiques du Nouveau Parti démocratique	255
Figure 10.5	Positionnement de l'idéologie et des engagements spécifiques du Bloc québécois	256
Figure 10.6	Positionnement de l'idéologie et des engagements spécifiques réalisés par le PLC et le PCC au gouvernement	259
Figure 11.1	Stratégie de validation convergente	277
Figure 11.2	Positionnement de la réforme et de l'activation (scores transformés)	282
Figure 11.3	Positionnement des répondants (scores transformés).	284
Figure 11.4	Positionnement des répondants classés selon leur idéologie (scores transformés).	285
Figure 12.1	Zones idéologiques relatives aux dépenses et aux recettes.	297
Figure 12.2	Zones idéologiques relatives aux dépenses, aux recettes et au solde	298
Figure 12.3	Indice de conservatisme budgétaire (ICB) par province, 1971-2015 .	302
Figure 12.4	Conservatisme budgétaire des premiers ministres de sept provinces canadiennes, 1971-2015 (courbes de tendance « Lowess »).	304
Figure 13.1	Dimension de l'analyse Wordfish	317
Figure 13.2	Distribution des scores Wordfish.	317

Liste des tableaux et encadrés

Tableau 2.1	Exemples de codes et de catégories : codage ouvert	49
Tableau 2.2	Catégories et sous-catégories définitives au terme du codage ouvert.	50
Tableau 2.3	Composantes de la catégorie centrale d'analyse	52
Tableau 2.4	Exemples de codes, rubriques et catégories : codification ouverte des données	55
Tableau 2.5	Comparaison des deux méthodes d'analyse	61
Tableau 3.1	Prégnance du vocable en valeur absolue	70
Tableau 3.2	Prégnance du vocable en valeur relative	73
Tableau 3.3	Champs lexicaux et champs sociaux.	77
Tableau 3.4	Caractérisation des classes issues de la CHD selon la variable <i>date</i>	81
Tableau 4.1	Statistiques du corpus	111
Tableau 4.2	Résultats obtenus sur le corpus d'apprentissage	116
Tableau 4.3	Résultats obtenus sur le corpus de test	117
Tableau 6.1	Mots-clés utilisés pour la recherche	151
Tableau 6.2	Distribution des articles de l'échantillon par journal et par année	152
Tableau 6.3	Cadres d'action	153
Tableau 6.4	Cadres rhétoriques	153
Tableau 6.5	Fréquence des cadres d'action par aire géographique	155
Tableau 6.6	Fréquence des cadres rhétoriques	156
Tableau 7.1	Corpus d'articles de 1995-2015	173
Tableau 7.2	Exemples des mots-clés et unités de sens de chaque cadre (thème)	177
Tableau 7.3	Cadres spécifiques à l'euthanasie et aux politiques de fin de vie	179
Tableau 8.1	Régime politique et référentiel.	205
Tableau 9.1	Définition opérationnelle de la variable dépendante	226
Tableau 9.2	Description des variables et statistiques descriptives	229
Tableau 10.1	Fréquence de mentions des catégories de l'échelle gauche-droite dans les énoncés idéologiques (ID) et d'engagements (EN) de chaque parti 1997-2011	252
Tableau 11.1	Positionnement de la réforme et de l'activation, scores originaux et transformés (MV)	281

Tableau 11.2	Positionnement des répondants, scores originaux et transformés (MV)	283
Tableau 12.1	Indice de conservatisme budgétaire (ICB) : statistiques descriptives	303
Tableau 13.1	Exemple fictif d'une matrice de mots analysée par Wordfish	312
Tableau 13.2	Résumé des composantes de l'analyse Wordfish	318
Tableau 13.3	Analyse descriptive des variables	321
Tableau 13.4	Analyse de régression (moindres carrés ordinaires)	322
Encadré 8.1	Exemples d'énoncés dans la catégorie séculier déclaré	201
Encadré 8.2	Exemples d'énoncés dans la catégorie transcendant	202
Encadré 8.3	Exemples d'énoncés dans la catégorie séculier-transcendant	202

Remerciements

Un livre de cette ampleur est nécessairement le fruit de l'appui et du travail – souvent plus ou moins visible – d'une myriade de personnes et d'organisations. Nous tenons d'abord à remercier Steve Jacob, directeur du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP), et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), sans qui, faute de fonds, cet ouvrage n'aurait jamais vu le jour sous cette forme. Plus généralement, nous tenons à remercier les membres de l'équipe de recherche «Évaluer la performance publique et la mesurer par l'analyse textuelle», financée par le programme de Soutien aux équipes de recherche du FRQSC, pour leur intérêt et leur enthousiasme pour ce projet. Nous sommes également reconnaissants à la Société québécoise de science politique (SQSP) de nous avoir offert la possibilité de tenir l'atelier «Les idées, le discours et les pratiques politiques au prisme de l'analyse des données textuelles» à l'occasion de son Congrès annuel 2016, qui s'est tenu du 19 au 21 mai, à l'Université Laval. Cet ouvrage est en effet tributaire de la diversité et de la qualité des communications qui y ont été présentées, ainsi que des échanges stimulants qui se sont tenus tout au long de l'atelier. Nous sommes reconnaissants aux participants de l'atelier qui ont accepté de commenter les présentations, en particulier Daniel Béland, ainsi que Benoît Rihoux, qui a bien voulu écrire la préface de l'ouvrage. Nous désirons enfin exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à concrétiser ce projet: André Baril (travail d'édition), Marie-Hélène L'Heureux (travail d'édition, de mise en forme et de révision linguistique lors de la présoumission), Laurie Patry (graphisme) et Dominic Duval (création du nuage de mots clés utilisé en couverture de l'ouvrage). Nous demeurons bien entendu les seuls responsables des erreurs et des lacunes qui pourraient subsister dans cet ouvrage.

Pierre-Marc Daigneault et François Pétry

PRÉFACE

Les boîtes à outils de l'analyse de données textuelles (ADT) : des chantiers aussi prometteurs que périlleux

Benoît Rihoux

UN REGARD AMICALEMENT CRITIQUE SUR L'ADT

Contrairement à la plupart des contributeurs et contributrices au présent ouvrage, je ne suis ni un spécialiste ni un usager régulier de l'ADT. Je me considère surtout comme un « voisin critique et amical » de celle-ci. Mon regard est aussi celui du gestionnaire de programmes de formation pour doctorants en science politique et disciplines connexes, en particulier en tant que responsable académique de l'école de méthodes du Consortium européen de recherche politique (ECPR). C'est dans ce cadre précisément que j'ai été amené à découvrir la richesse dans ce domaine, ce qui m'a amené, avec mes collègues de l'ECPR, à faire le choix délibéré d'offrir une diversité de formations en la matière : analyse de discours, analyse de contenu, analyse de données qualitatives et analyse textuelle quantitative.

Lorsque j'examine une « boîte à outils » méthodologique, quelle qu'elle soit, j'adopte toujours une double perspective : ouverte et critique à la fois. D'abord ouverte, car toute méthode présente des forces spécifiques. Plus précisément : toute méthode, potentiellement, peut être précieuse pour *certaines* types de données et pour *certaines* types de questions de recherche. L'erreur – ou l'illusion – la plus fréquente en matière de méthodes, me semble-t-il, est d'adopter la croyance selon laquelle une méthode

donnée constitue la méthode miracle pour répondre de manière décisive à toute question de recherche. C'est à mon sens une tendance qu'on observe aujourd'hui, dans certains pans de la science politique, avec les méthodes expérimentales (Rihoux, 2013).

Il est vrai que le domaine de l'ADT est en croissance rapide, à la fois dans ses versants qualitatif et quantitatif (*cf. infra*). Elle est en réalité plus universellement présente qu'on puisse le suspecter, bien au-delà de la boîte à outils des chercheurs et chercheuses en sciences sociales, car tous les moteurs de recherche Web (et le super moteur de recherche qu'est Google) sont, eux aussi, construits autour d'algorithmes d'ADT.

UN DOMAINE FRAGMENTÉ

En première approximation, l'ADT se définit surtout par son objet, c'est-à-dire les « données textuelles » – l'étiquette ADT couvrirait donc, simplement, toutes les méthodes qui envisagent les textes comme des données d'analyse. Toutefois, au-delà de cette définition un peu tautologique, il faut bien convenir que le champ de l'ADT est pluriel. Il est d'ailleurs tellement pluriel et fragmenté qu'il est difficile d'en définir les contours précis, et il y a fort à parier que l'exercice même de la définition des contours ne recueillerait pas un plein consensus parmi les auteurs des chapitres du présent ouvrage (voir à sujet l'introduction de Daigneault et Pétry, dans cet ouvrage). Il est d'ailleurs symptomatique de relever que les différents manuels en la matière ne s'accordent pas sur une définition commune. La raison en est que l'ADT est certes un champ très dynamique, mais aussi un champ très divisé, ou plus précisément segmenté.

Pour simplifier, il semble que ce vaste domaine comporte deux grands segments, assez largement distincts, et qui coïncident assez bien (hélas, pourrait-on ajouter) avec le grand clivage entre approches « qualitative » et « quantitative » en sciences sociales.

D'une part, au sein des approches qualitatives, on retrouve principalement la grande variété – l'éparpillement pourrait-on presque dire – des écoles de l'analyse de discours. On peut définir cette dernière, de manière très large, comme une approche socio-sémantique qui s'intéresse au moins autant au contexte de relation de pouvoir dans lequel un texte est produit et à l'effet de ce texte

sur le récepteur et sur le corps social qu'au texte lui-même dans ses caractéristiques sémantiques et dans son contenu intrinsèque. Dans ce vaste champ assez divisé, on retrouve entre autres l'analyse structurale, l'analyse sémiologique, l'analyse sémiotique, ou encore l'analyse critique de discours, elle-même issue de la théorie critique de l'École de Francfort. Cette dernière se caractérise par un rejet plus ou moins marqué d'approches plus quantitatives.

D'autre part, on trouve le vaste domaine de ce que certains appellent l'analyse de contenu ou l'analyse lexicométrique ou textométrique, et que d'autres nomment l'analyse textuelle quantitative. Ce domaine partage une préoccupation commune (qui constitue aussi un postulat commun) selon laquelle les données textuelles constituent des données organisées, donc susceptibles d'analyses par traitements informatiques plus ou moins automatisés. Une évolution marquante dans ce segment de l'ADT est le passage du codage manuel au codage assisté par ordinateur (à l'aide de lexiques et dictionnaires générés par ordinateur) et, plus récemment, à des modes d'extraction plus puissants et automatisés, à l'instar des procédures du type Wordscores ou Wordfish permettant d'extraire automatiquement les positions de contenu politique ou autre dans un texte donné ou dans un corpus de textes. Une procédure voisine qui a connu un essor récent est l'analyse des sentiments (*sentiment analysis* aussi appelée *opinion mining*) qui permet de faire ressortir automatiquement dans un texte donné ou dans un corpus de textes, les principales émotions et attitudes structurantes. D'une certaine manière, en termes d'objectif final, ces deux dernières techniques viennent concurrencer des approches plus qualitatives et manuelles telles des analyses sémantiques ou sémiotiques.

DE LA SCIENCE DES MOTS VERS LA SCIENCE DES CHIFFRES

Bien sûr, comme discuté plus haut, l'analyse des données textuelles ne se résume pas aux approches quantitatives. Cependant, si l'on prend le recul de la longue durée, on peut considérer que l'ADT, au moins dans sa large composante plus quantitative et informatisée, correspond à un profond et remarquable changement de paradigme. Historiquement, depuis l'antiquité et au fur et à mesure du développement des sciences humaines et sociales, l'approche la plus fréquente des textes était une approche spéculative, basée avant tout sur le raisonnement,

la démonstration, l'exégèse. C'est encore cette approche qui nourrit aujourd'hui des disciplines comme la philosophie et la philologie.

Le point fondamental est que ce que nous appelons aujourd'hui l'approche « empirique » (par opposition à l'approche « normative » ou « spéculative »), que l'on peut faire remonter à Aristote, et plus près de nous à Mill et à Durkheim, s'est développée pendant très longtemps en-dehors de l'analyse textuelle: le matériau de la recherche n'était pas le texte ou le discours, mais les *phénomènes* sociopolitiques, à l'instar des sciences « exactes » qui analysent, mesurent et manipulent des phénomènes physiques, mécaniques, chimiques ou biologiques (De Meur et Rihoux, 2002, p. 19-20). La science politique empirique, en particulier la science politique quantitative, qui s'est développée depuis les années 1950 avec le tournant comportementaliste (*behavioral turn*) et qui est aujourd'hui devenue dominante s'est, pour l'essentiel, détournée des textes et a porté son attention vers l'observation des comportements politiques individuels, collectifs et institutionnels.

Or, avec le développement de l'ADT, en particulier dans son versant quantitatif, la science formalisée – la « science des chiffres » – a opéré un tournant et a rejoint la « science des mots », en s'intéressant enfin à un corpus – les discours sociopolitiques sous leurs multiples formes – qui a toujours existé, mais qui était resté largement marginal lorsqu'il s'agissait d'analyser plutôt les faits sociopolitiques observables. Certes, l'analyse d'éléments textuels n'était pas entièrement absente même dans les années 1950 à 1980. Par exemple, dans les grandes enquêtes électorales avec des échantillons de grande taille, des questions ouvertes étaient parfois insérées. Néanmoins, le traitement de ces bribes de données textuelles restait fort limité: soit une simple interprétation (assez libre et donc peu rigoureuse), soit un codage manuel en catégories permettant des traitements statistiques simples (par exemple, une classification de ce qui motive les électeurs à voter pour tel ou tel parti).

DE MULTIPLES PROMESSES

La grande richesse – au moins potentielle – de l'ADT réside d'abord dans la richesse des données pour lesquelles elle est conçue. Mais que constituent en réalité les « données textuelles » ?

Il est utile de considérer les données textuelles comme des données sociales faisant l'objet d'une communication sous forme de mots et de phrases d'un producteur vers un récepteur. Mais les données textuelles constituent un type particulier de « données communicationnelles » : outre le texte, il y a aussi l'image (par exemple, les affiches électorales, la gestuelle d'un candidat politique) et le son (par exemple, un discours ou un entretien enregistré, l'intonation lors de ce discours ou entretien) (Bauer, Gaskell et Allum, 2000, p. 5-6). Et, plus important : ce qui distingue le texte de l'image et du son, c'est le type de moyen de communication utilisé, c'est-à-dire le fait que le discours soit reproduit sur un document imprimé, manuscrit ou, de plus en plus fréquemment, électronique et donc dématérialisé.

Une caractéristique centrale de ce type de données textuelles est leur diversité et leur richesse en matière de supports et de forme. Souvent, on se retrouve face à des « données désordonnées » (*messy data*), dont la plupart n'ont pas été générées par le chercheur lui-même, et qui requièrent donc toute une série d'opérations de compilation, de sélection, de préparation, de formatage, de nettoyage, etc. avant de procéder à l'analyse proprement dite. Parmi ces données si diverses, on peut en distinguer deux grandes catégories : les données textuelles « informelles » ou « formelles » (Bauer, Gaskell et Allum, 2000, p. 5-6). Les premières sont produites plus « à chaud » par le locuteur, par exemple dans une expression spontanée ou dans la réponse à une question ouverte dans un questionnaire d'enquête ou pendant un entretien.

Toujours dans le domaine des données informelles, on pourrait ajouter une très grande diversité de données dites « organiques », c'est-à-dire riches, mais générées sous une forme qui n'est pas très structurée, ou de structure variable (Groves, 2011), par exemple l'énorme masse de données textuelles dématérialisées produites par les divers réseaux sociaux de type Facebook ou Twitter, données qui sont en effet d'une très grande richesse et qui constituent aussi une partie de ce que certains nomment les données massives (*big data*). Ces données, ainsi que la masse de données très diverses, y compris textuelles, archivées sur le Web, peuvent à présent être extraites de plus en plus aisément via des outils spécifiques d'extraction de données Web (*web scraping*) et de fouille de texte (*text mining*) (Munzert et coll., 2014).

À l'opposé, les données « formelles » sont produites par des agents qui disposent d'un certain savoir spécialisé – par exemple : un article de la presse quotidienne, une retranscription d'une émission radiophonique, un discours prononcé (et préparé) par un homme politique, une retranscription d'un débat parlementaire, un texte de manifeste électoral, un accord gouvernemental, un texte de loi, etc. Nombre de ces données sont de plus en plus accessibles par voie électronique, et il devient également possible d'accéder à beaucoup d'entre elles via des outils d'extraction de données Web et de fouille de texte.

Bien évidemment, l'ADT est également très prometteuse en raison de la diversité et la puissance croissante des logiciels de traitement de données conçus à cette fin. En la matière, on trouve bien sûr la grande diversité de logiciels d'analyse de données qualitatives assistée par ordinateur (*CAQDAS*) avec près d'une trentaine d'options disponibles à présent, parmi lesquelles on peut mentionner NVivo, MAXQDA, QDA Miner, Atlas.ti et Alceste. Tous ces logiciels permettent une grande diversité de traitements quantitatifs, et également des formes de visualisation riches et originales, comme plusieurs chapitres du présent ouvrage peuvent témoigner. Une richesse complémentaire est qu'il est possible, avec ces logiciels spécifiques, de gérer, de relier et d'analyser différents types de données « qualitatives », parmi lesquelles les données textuelles, mais aussi d'autres données sonores, visuelles, voire multimédias. Il faut aussi mentionner des solutions plus classiques comme l'exportation de fichiers déjà codés vers des logiciels statistiques (SPSS, Stata et bien sûr R) et des solutions de plus en plus souples et puissantes via l'environnement de programmation R (en particulier via RQDA). Mentionnons enfin les nouveaux types de traitement de données textuelles, comme la « *quantitative narrative analysis* » (Franzosi, 2010) basée sur des modèles relationnels et en réseaux, et dépassant donc des approches statistiques basées sur des postulats de linéarité et d'additivité.

DE SÉRIEUX PÉRILS

La richesse et la diversité des données qui se prêtent à l'ADT recèlent aussi bien des périls. Il semble que le recours à l'ADT présente au moins trois difficultés fondamentales, trois écueils auxquels tout chercheur fait potentiellement face.

Le premier écueil est le contexte de la production des « données ». Il nous a toujours semblé que l'usage du terme « données » (au sens de « *data* » en anglais) était malheureux en sciences sociales – car, en effet, les « données » ne sont pas données ; elles sont toujours *produites*, avec tous les biais, filtres et manipulations possibles en amont du traitement d'ADT proprement dit. C'est précisément ici que réside un des intérêts des approches ADT du type « analyse de discours » (*cf. supra*), qui par définition accordent une grande importance aux conditions de production du discours qui va générer les « données textuelles ».

Le deuxième écueil est que tout recours à l'ADT, en particulier dans ses approches plus quantitatives, requiert l'une ou l'autre forme de catégorisation, tout particulièrement l'élaboration de lexiques. Or le recours à des catégorisations automatisées (*cf. supra*) peut très vite générer des résultats qui font sens statistiquement, mais qui font nettement moins sens substantivement. Une bonne pratique pour éviter cet écueil est que le chercheur détermine lui-même certains paramètres de la catégorisation, c'est-à-dire qu'il borne en quelque sorte les opérations automatisées générées par le logiciel d'ADT.

Le troisième écueil, qui n'est pas spécifique à l'ADT, mais qui est un risque couru par toute analyse quantitative sur des données en grand nombre est celui de se lancer dans des opérations de « *data crunching* » très puissantes sur le plan statistique ou en termes d'analyse formalisée, et brassant des corpus de très grande taille, mais en perdant au passage le contact précieux avec la théorie. Ce risque devient de plus en plus fréquent à mesure que les logiciels disponibles gagnent en puissance. Dès lors, la question se pose de savoir quels résultats empiriques ont vraiment un sens théoriquement, et quels autres résultats ne constituent que des artefacts de l'analyse statistique.

CONSEILS D'UN VOISIN CRITIQUE ET AMICAL

Au final, l'ADT apparaît dans l'ensemble séduisante, comme le démontre assez brillamment Roberto Franzosi dans son ouvrage *From Words to Numbers* (2004). Elle est séduisante non seulement par la richesse de ses données et de ses outils (informatisés, en particulier), mais aussi parce qu'elle s'est jusqu'à présent développée dans un espace interdisciplinaire fertile et dépassant

les sciences sociales au sens strict du terme : ce champ d'innovation couvre aussi des domaines aussi divers que les statistiques fondamentales, la linguistique, l'informatique, la philosophie ou encore la théorie des réseaux. Voilà pourquoi l'ADT recèle encore certainement un énorme potentiel, entre autres dans les différentes sciences sociales et sciences humaines, dont la science politique.

Néanmoins, il est très facile de mal exploiter le potentiel de l'ADT. Voilà pourquoi, en considérant bien les potentiels et écueils de l'ADT, et en considérant également les « bonnes pratiques » méthodologiques en sciences sociales, je formulerais trois principaux conseils (version positive) ou trois principales mises en garde (version négative) aux chercheurs et chercheuses s'engageant dans l'exploitation de l'ADT, en particulier ceux et celles s'orientant vers les outils plus quantitatifs.

Mon premier conseil est de ne pas escompter que l'ADT apporte les réponses à l'ensemble des questions posées par une recherche donnée ; ceci est très peu probable ; la situation la plus fréquente est que l'ADT permettra de répondre à un type bien précis de question de recherche, et il faudra donc sans doute recourir à d'autres méthodes pour d'autres volets de la recherche. Ensuite, mon second conseil est de ne pas utiliser les logiciels d'ADT de manière rapide ou en suivant une logique de « pousse-boutons » ; ceci génèrera certes des résultats, mais ils seront nettement moins fertiles et pertinents que si l'usage du logiciel est précédé de moult précautions. Enfin, mon troisième conseil est de ne pas privilégier systématiquement les procédures automatisées, en particulier dans la construction des lexiques ; très souvent, une procédure au moins semi-manuelle permettra de nourrir les analyses de connaissances contextuelles que seul le chercheur peut posséder.

Somme toute, ces mises en garde sont très semblables à celles que je formulerais envers ceux et celles qui souhaitent exploiter les méthodes quantitatives, mais elles sont plus vigoureuses encore dans le domaine de l'ADT, au vu de la puissance des logiciels et de la nature particulièrement riche des données. Ceci ne doit cependant décourager personne d'utiliser ces outils extrêmement fertiles de l'ADT ; j'en appelle plutôt à un usage de ces méthodes qui soit à la fois bien raisonné et vigilant – comme cela devrait être le cas pour toute méthode empirique.

RÉFÉRENCES

- Bauer, Martin W., George Gaskell et Nicholas C. Allum (2000), « Quality, Quantity and Knowledge Interests: Avoiding Confusions », dans Martin W. Bauer et George Gaskell (dir.), *Qualitative Researching with Text, Image and Sound. A Practical Handbook for Social Research*, London, Thousand Oaks et New Delhi, Sage.
- De Meur, Gisèle et Benoît Rihoux (2002), *L'analyse quali-quantitative comparée (AQQC-QCA): approche, techniques et applications en sciences humaines*, trad. Sakura Yamasaki, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Franzosi, Roberto (2004), *From Words to Numbers. Narrative, Data and Social Science*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Franzosi, Roberto (2010), *Quantitative Narrative Analysis, Quantitative Applications in the Social Sciences*, Thousand Oaks, Sage 175.
- Groves, Robert M. (2011), « Three Eras of Survey Research », *Public Opinion Quarterly*, vol. 75, n° 5, p. 861-871.
- Munzert, Simon, Christian Rubba, Peter Meißner et Dominic Nyhuis (2014), *Automated Data Collection with R: A Practical Guide to Web Scraping and Text Mining*, New-York, Wiley.
- Rihoux, Benoît (2013), « Recension de: Druckman, James N., Donald P. Green, James H. Kuklinski et Arthur Lupia (dir.) (2011), *Cambridge Handbook of Experimental Political Science*, Cambridge, Cambridge University Press », *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 5, p. 948-949.

INTRODUCTION

Quelques repères pour appréhender l'analyse des données textuelles dans toute sa diversité

Pierre-Marc Daigneault et François Pétry

Le langage, qu'il soit sous forme écrite ou orale, est le principal médium de la politique (Grimmer et Stewart, 2013 ; Trimble et Treiberg, 2015 ; Coman et coll., 2016). Les décideurs politiques, les gestionnaires publics, les acteurs de la société civile et les citoyens ont en effet recours au langage pour faire entendre leur voix, c'est-à-dire pour se positionner face à leurs adversaires, pour défendre leurs intérêts et pour tenter d'influencer les orientations de l'État. Le langage est en outre essentiel aux journalistes et aux universitaires pour rendre compte de la politique. Celui-ci n'est toutefois jamais neutre : il véhicule de l'information, certes, mais aussi certaines valeurs et une manière d'interpréter notre monde. Par de savants effets de cadrage, les experts en marketing politique ne manquent d'ailleurs pas d'exploiter la charge normative et affective rattachée au langage pour tenter de convaincre les publics visés.

L'importance fondamentale du langage dans la vie politique signifie que les chercheurs ont accès à des données textuelles – écrites ou parlées – abondantes, riches et variées. Ainsi, les politologues mobilisent dans leurs travaux plusieurs sources de données textuelles : plateformes électorales, débats parlementaires, documents législatifs, énoncés de politique, rapports de recherche, communiqués de presse, articles de presse, entretiens et micro-messages (« gazouillis » ou *tweets*). En facilitant la numérisation, le

partage, le traitement et l'analyse des textes, la révolution numérique a par ailleurs contribué, dans des proportions jusqu'ici inégalées, à accroître la disponibilité des données textuelles (Small et coll., 2014). L'abondance de ce type de données peut toutefois représenter un problème, en ce sens qu'il y a tout simplement trop de textes à analyser étant donné les ressources limitées dont disposent les chercheurs (Grimmer et Stewart, 2013). Si les méthodes automatisées peuvent être utiles dans ce contexte, encore faut-il connaître leur existence, être en mesure d'en évaluer les forces et faiblesses et savoir les utiliser de manière appropriée, ce qui n'est pas toujours le cas.

LA RAISON D'ÊTRE DE L'OUVRAGE

Face à notre constat de méconnaissance des principales méthodes de l'analyse textuelle en sciences sociales en général et en science politique en particulier, nous avons organisé l'atelier « Les idées, le discours et les pratiques politiques au prisme de l'analyse des données textuelles » à l'occasion du Congrès annuel de la Société québécoise de science politique (SQSP) qui s'est tenu du 19 au 21 mai 2016 à l'Université Laval à Québec. Le nombre et surtout la qualité des présentations de l'atelier ont renforcé notre volonté de nous lancer dans la réalisation de cet ouvrage collectif.

La visée de cet ouvrage est d'abord et avant tout pédagogique. Plus précisément, nous tentons d'atteindre trois objectifs: 1) présenter les principes d'un échantillon choisi d'approches, de méthodes et d'outils d'analyse de données textuelles et ce, tant du côté qualitatif que quantitatif; 2) illustrer concrètement le fonctionnement de ces méthodes en les appliquant à des objets d'étude de la science politique et d'autres disciplines en sciences sociales; 3) apprécier le potentiel et les limites de ces méthodes et, de manière générale, explorer les nouvelles avenues offertes par l'analyse textuelle.

Cet ouvrage a une fonction pédagogique, certes, mais il diffère du manuel à deux égards. D'une part, l'ouvrage n'aborde pas toutes les méthodes d'analyse de contenu disponibles à l'heure actuelle comme le ferait un manuel. D'autre part, il s'agit d'un ouvrage collectif dont les chapitres présentent des études complètes et originales qui vont bien au-delà des simples

illustrations méthodologiques qui caractérisent un manuel. Cet ouvrage s'adresse d'abord aux étudiants gradués et aux chercheurs en science politique et en sciences sociales intéressés par les méthodes d'analyse des données textuelles. Il s'adresse également aux chercheurs qui s'intéressent aux sujets et cas traités dans les différentes contributions (le cadrage des politiques de fin de vie, la corruption, l'assistance sociale, etc.).

APPRÉHENDER UN OBJET DISPARATE ET FRAGMENTÉ

Les méthodes d'analyse de données textuelles constituent un objet d'étude très fragmenté pour lequel un effort de cartographie s'impose. Nous mobilisons quatre dimensions pour appréhender cet objet.

1) *Analyse de contenu ou de discours*. La première dimension concerne la mise en opposition de deux grandes approches d'analyse textuelle, soit l'analyse de contenu et l'analyse de discours (p. ex., Tonkiss, 2004; Trimble et Treiberg, 2015; Coman et coll., 2016; Mace et Pétry, 2017; voir aussi la préface de Rihoux, dans cet ouvrage). L'analyse de contenu recoupe les méthodes qui visent à analyser de manière « scientifique » (systématique, rigoureuse et objective) un corpus donné (Franzosi, 2004). L'accent y est généralement mis sur le contenu manifeste d'un corpus, soit les messages dominants, explicites et directement accessibles aux chercheurs qui y sont véhiculés sous forme de mots, thèmes et arguments. Cette approche est fondée sur le postulat selon lequel « le discours reflète de manière plus ou moins neutre une réalité qui existe en soi, hors du langage » (Mace et Pétry, 2017, p. 84). Alors que, dans les années 1940 et 1950, les pionniers de cette approche (Abraham Kaplan et Bernard Berelson) insistaient sur le traitement quantitatif des données textuelles, la quantification n'est généralement plus considérée comme un attribut essentiel de l'analyse de contenu (Franzosi, 2004; voir aussi Leray et Bourgeois, 2016). De son côté, l'analyse de discours désigne beaucoup plus qu'une simple méthode d'analyse des données pouvant être utilisée dans tous les contextes. L'analyse de discours est en effet une approche fondée sur des postulats épistémologiques et théoriques constructivistes selon lesquels le contenu d'un texte n'est jamais neutre ni « donné » au chercheur (Fairclough, 2004; Mace et Pétry, 2017, p. 84). Par conséquent, l'analyse de discours, qui a des ambitions plus larges

que la simple analyse de contenu, est centrée sur l'interprétation du sens du contenu sous-jacent et implicite d'un texte :

Dans une perspective compréhensive ou critique [...], elle s'attache à mettre en lumière la *dimension latente* du discours, c'est-à-dire les messages et valeurs implicitement véhiculés par un discours à travers son agencement (syntaxe), ses composantes linguistiques, métaphores, pronoms, figures de style comme la métonymie, l'hyperbole, les connotations, etc.), l'inscription dans son contexte sociohistorique, ainsi que les références à d'autres discours (intertextualité). (Coman et coll., 2016, p. 135-136)

Généralement de nature qualitative, l'analyse de discours donne parfois lieu à des applications quantitatives (Coman et coll., 2016). Dans sa variante critique, l'analyse de discours vise à mettre au jour les rapports de pouvoir politique ou de domination sociale qui sont véhiculés et reproduits par le langage (Fairclough, 2004).

2) *Analyse manuelle ou automatisée.* La seconde dimension de notre grille concerne la distinction entre les méthodes manuelles et automatisées d'analyse textuelle. Comme leur nom l'indique, les méthodes manuelles sont caractérisées par le fait que ce sont les chercheurs qui codent et analysent « à la main » les données textuelles. Quant aux méthodes automatisées, elles désignent les méthodes où les chercheurs confient une grande partie du travail d'analyse à un logiciel ou à un algorithme informatique. L'automatisation n'élimine toutefois pas totalement le rôle du chercheur. Par ailleurs, l'utilisation de l'analyse automatisée comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Un avantage réside dans l'économie en temps et en argent rattachée à son utilisation. Il devient ainsi possible d'analyser à coût raisonnable des objets qui nécessitent l'analyse de très grands corpus de données textuelles. Un deuxième avantage est que cette démarche donne une lecture parfaitement fidèle : les résultats de plusieurs codages indépendants, effectués avec la même méthode, sur le même corpus par des opérateurs différents, concordent parfaitement. Autrement dit, il y a parfaite « reproductibilité » des résultats pour chacun des textes, peu importe qui, quand, où, et pourquoi les analyses sont effectuées. Un troisième avantage de l'analyse automatisée est l'absence de biais caractéristiques du codage manuel.

Le principal inconvénient de l'analyse automatisée est qu'elle repose sur une conception erronée du langage (Grimmer et Stewart, 2013, p. 2) qui ne prend pas ou très rarement en compte le contexte, l'expérience personnelle de la source, les figures de style, l'utilisation des symboles, etc. Il s'agit d'une analyse sommaire moins apte à capter la complexité que ne le serait l'analyse manuelle par des analystes formés à cet effet. Néanmoins, l'utilisation de l'une ou l'autre peut dépendre de la question de recherche. Les deux méthodes ciblent, d'une certaine façon, différents niveaux d'analyse. Pour nous en convaincre, Hart (2001) compare par analogie l'analyse par codage manuel à la perspective d'un policier travaillant dans les rues d'un quartier et l'analyse automatisée à un pilote d'hélicoptère survolant toute la ville. Les deux ont leur utilité particulière et amènent une perspective que l'autre n'a pas. Ainsi, pour paraphraser Grimmer et Stewart (2013, p. 2), les méthodes automatisées sont pertinentes dans la mesure où «elles augmentent et amplifient une lecture attentive et réfléchie des textes».

3) *Classification ou positionnement.* La troisième dimension de notre grille porte sur les deux principales fonctions des méthodes d'analyse de contenu, soit la classification et le positionnement (Grimmer et Stewart, 2013; Mace et Pétry, 2017). Les méthodes automatisées de classification organisent les textes sur la base de catégories connues (logique déductive) ou inconnues (logique inductive). Les méthodes automatisées de classification avec des catégories connues nécessitent la création d'un dictionnaire d'analyse ou encore l'utilisation d'une méthode d'apprentissage automatique supervisé (*supervised machine learning: SVM*), ce qui implique au départ le codage manuel d'un corpus d'apprentissage. Par la suite, les analyses de réplique peuvent se faire de manière automatisée. L'approche par dictionnaire représente d'ailleurs l'approche la plus courante de classification pour des catégories définies pouvant être appliquée sans codage manuel. Celle-ci nécessite cependant la création du dit dictionnaire, ce qui peut s'avérer une tâche difficile (voir Grimmer et Stewart, 2013 pour une discussion *in extenso* des différentes formes d'analyse automatisée de contenu). Les méthodes automatisées de classification avec catégories inconnues consistent essentiellement à effectuer des regroupements (*clustering*) à l'aide d'algorithmes supervisés ou non, qui modélisent statistiquement et identifient

les catégories présentes dans les textes (p. ex., modèle thématique ou *topic modeling*; *Latent Dirichlet Allocation*; Blei et coll., 2003). Quant aux méthodes de positionnement, elles situent les textes, et par extension les acteurs politiques qui en sont à l'origine, à l'intérieur d'un espace de politique (*policy space*) ou une dimension d'intérêt pour le chercheur. Les méthodes automatisées de positionnement peuvent être supervisées (logique déductive), c'est-à-dire calibrées à l'aide de points de référence (p. ex., la méthode Wordscores de Laver, Benoit et Garry, 2003), ou non supervisées (logique inductive), c'est-à-dire qu'elles dépendent de la distribution statistique de l'utilisation des mots (p. ex., la méthode Wordfish de Slapin et Proksch, 2008).

4) *Logique déductive ou inductive.* La quatrième et dernière dimension de notre grille concerne le type de raisonnement, déductif ou inductif, qui sous-tend l'analyse textuelle (Crête et Imbeau, 1994, p. 34-36). Un raisonnement inductif commence par l'observation sur le terrain, vierge de tout *a priori* théorique, et tente de déceler des régularités dans ce qui est observé. Ces régularités seront ensuite confrontées aux travaux de recherche existants, afin de voir si les observations confirment ou remettent en cause les résultats des recherches précédentes. À l'inverse, le raisonnement déductif part d'une théorie à partir de laquelle on formule des attentes ou hypothèses. L'observation sur le terrain intervient après que les hypothèses aient été formulées afin de vérifier si ces hypothèses et la théorie dont elles sont issues sont conformes à la réalité des faits.

LES CONTRIBUTIONS

La présentation des contributions à cet ouvrage est structurée à partir des dimensions précédentes. L'ouvrage compte treize chapitres regroupés en quatre parties. La première partie de l'ouvrage est consacrée aux méthodes d'analyse de discours. Les trois chapitres qui la constituent s'inscrivent explicitement dans la mouvance de l'analyse de discours ou, à tout le moins, font preuve d'une ambition interprétative plus affirmée que les contributions des trois parties suivantes qui relèvent plutôt de l'analyse de contenu. Chacun de ces chapitres aborde l'analyse textuelle sous un angle discursif original et pertinent au vu de notre objectif de permettre aux chercheurs en sciences sociales de se familiariser avec une diversité de méthodes d'analyse textuelle. Il est intéressant

de noter qu'alors que les deux premières contributions reposent sur une méthode manuelle (qualitative), la troisième mobilise une approche automatisée (quantitative).

Olivier Turbide (chapitre 1) mobilise explicitement l'analyse de discours pour analyser le contenu latent de la communication politique. Il soutient qu'on assiste à une transformation des pratiques politiques médiatiques, soit le passage d'une parole politique monologale, impersonnelle et statique où le politicien constitue uniquement le support corporel au texte à livrer, à une parole coconstruite, mettant au jour des dynamiques d'adaptation et d'ajustement des comportements discursifs, vocaux et mimogestuels des politiciens en situation. Il vise à montrer que ces changements rendent nécessaire le recours à une approche qui tient compte du caractère coconstruit, interactionnel et multimodal du discours. Cette proposition méthodologique est illustrée à l'aide de la transcription détaillée du flux verbal et coverbal d'interactions médiatiques d'un extrait tiré d'une interview politique de *talk-show* diffusée à l'émission *Deux hommes en or*.

La contribution d'Isabelle F.-Dufour et de Marie-Claude Richard (chapitre 2) n'aborde pas un objet politique, mais elle est néanmoins du plus grand intérêt pour les chercheurs qualitatifs de toutes disciplines. Les auteures cherchent à évaluer dans quelle mesure deux méthodes « théorisantes » – la théorisation ancrée (TA) et la méthode générale inductive (MGI) – produisent des résultats équivalents. Elles évaluent en outre les limites et avantages respectifs de ces méthodes et dégagent les enjeux théoriques, éthiques et épistémologiques associés à l'analyse de données secondaires dans cette étude. Leur corpus est constitué de transcriptions d'entretiens semi-dirigés provenant d'une étude réalisée par d'autres chercheurs sur les facteurs facilitant ou nuisant à la stabilité des unions recomposées. Si les deux méthodes conduisent à des conclusions similaires concernant l'importance des rôles dans la recombinaison familiale, la TA semble légèrement avantageuse par rapport à la MGI, car elle permet de distinguer des différences subtiles dans les propos des répondantes à partir desquelles une classification est développée. Cette différence ne peut toutefois être attribuée uniquement à la méthode employée : les résultats ne permettent donc pas de répondre de manière définitive à la question de la comparabilité des méthodes d'analyse. Les auteures suggèrent donc de sélectionner l'une ou l'autre de

ces méthodes sur la base de leurs avantages et inconvénients relatifs.

Adrien Thibault (chapitre 3) s'intéresse au concept de talent et défend la thèse selon laquelle ce concept est aujourd'hui l'un des schèmes de « l'idéologie dominante » visant à légitimer les élites françaises (Bourdieu et Boltanski, 1976). Dans une perspective historique, il procède à l'analyse lexicométrique du discours journalistique (articles de presse de trois quotidiens français) et politique (discours des présidents français). Il conclut à une augmentation dans l'utilisation du concept de talent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et à une évolution sémantique du concept¹. Alors que le talent était à l'origine associé à la politique comme pratique collective, il est désormais associé à des personnalités politiques et à une conception de la politique comme pratique individuelle. À l'aide de l'analyse factorielle des correspondances, Adrien Thibault démontre par ailleurs la diffusion du concept de talent dans différents champs sociaux (artistique, sportif, économique, etc.).

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur les méthodes de classification manuelle ou automatisée des contenus à partir de catégories inconnues (logique inductive). Par contraste avec les trois chapitres précédents qui sont plutôt consacrés à l'analyse de discours, les trois chapitres de cette deuxième partie (tout comme ceux de la troisième et de la quatrième partie) s'inscrivent dans une perspective d'analyse de contenu. Les chapitres de la deuxième partie de l'ouvrage ont en commun d'analyser le contenu textuel par classification sur la base de catégories inconnues, en effectuant des regroupements permettant d'identifier des catégories dérivées des textes de manière inductive.

Dominic Forest, Frédéric Bastien, Ariane Legault-Venne, Olivier Lacombe et Hélène Brousseau (chapitre 4) expliquent la méthode de fouille de textes, de la constitution d'un corpus à l'interprétation des résultats, et mobilisent cette méthode pour analyser la communication des partis politiques (communiqués,

1. Bien que ce chapitre eût été à sa place en deuxième partie en raison de sa méthode automatisée de classification avec catégories inconnues, nous avons surtout retenu l'utilisation que fait l'auteur de cette méthode pour mettre au jour les structures de domination sous-jacentes à l'usage du concept de « talent » par les élites françaises.

billets de blogues et plateformes officielles) lors de l'élection fédérale canadienne de 2015. Dans un premier temps, ils utilisent un algorithme non supervisé afin d'explicitier le cadrage privilégié par chaque parti politique relativement à la thématique des réfugiés syriens qui était au centre de l'actualité à l'automne 2015. À l'aide d'une analyse factorielle des correspondances, ils démontrent que le Parti conservateur, au pouvoir au moment de lancer les élections, et les partis d'opposition ont interprété cet enjeu dans une perspective sécuritaire et humanitaire, respectivement. Dans un second temps, ils appliquent un algorithme supervisé à leur corpus afin d'évaluer dans quelle mesure les partis ont réussi à contrôler leur ordre du jour et à demeurer « *on message* » durant la campagne. Ils concluent que le Parti conservateur et le Parti libéral, le gagnant des élections de 2015, ont eu davantage de succès que les autres partis pour livrer un message cohérent aux électeurs.

Constantin Brissaud (chapitre 5) compare deux corpus, soit les rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de politiques de santé publiés entre 1992 et 2015 et des articles de presse des trois principaux quotidiens français. Grâce à une analyse lexicométrique, il vise à rendre compte du traitement médiatique des rapports de l'OCDE. Il s'agit en fait de la première étape d'une étude beaucoup plus ambitieuse visant à déterminer si et dans quelle mesure l'OCDE exerce une influence sur la réforme des systèmes de santé en France. La classification hiérarchique descendante et l'analyse par segments de textes caractéristiques révèlent que l'influence de l'OCDE sur le débat médiatique semble extrêmement limitée. En effet, la presse traite peu des propositions ou des enjeux de réforme de l'OCDE et, lorsqu'elle le fait, c'est uniquement en reproduisant certains indicateurs tels que la part totale du produit intérieur brut (PIB) consacrée aux dépenses de santé.

Sofia Wickberg (chapitre 6) s'intéresse à un sujet qui est hélas hautement d'actualité – la corruption – à partir d'une perspective constructiviste axée sur le discours². Wickberg vise d'une part à

2. Bien que l'auteure se réclame explicitement d'une perspective d'analyse de discours, nous croyons que ce chapitre a davantage sa place ici, en deuxième partie. En effet, nous retenons surtout de ce chapitre la méthode manuelle

déterminer le cadrage de la corruption dans le discours médiatique français et d'autre part à identifier les principaux cadres interprétatifs utilisés par les journalistes couvrant cet enjeu. À partir d'une analyse de 155 articles de la presse française, elle identifie trois cadres d'action et quatre cadres rhétoriques. Ses résultats suggèrent deux conclusions principales. Premièrement, les journalistes ont tendance à représenter la corruption comme un problème d'éthique individuel, exagérant le rôle des acteurs par rapport aux potentielles racines structurelles de la corruption, ce qui contribue à réduire les solutions à une question de répression et de sanction. Deuxièmement, le traitement médiatique de la corruption focalise notre attention sur les conséquences de la corruption et tend à dramatiser la narration des événements pour rendre les récits plus captivants, ce qui présente le risque de susciter plus de cynisme que d'envie d'agir chez les lecteurs.

La troisième partie présente trois chapitres qui mobilisent la classification manuelle ou automatisée des contenus à partir de catégories connues, autrement dit, des catégories fixées à l'avance sur la base de théories générales. Les chapitres de la troisième partie adoptent donc tous un raisonnement déductif visant à tester des hypothèses explicites.

Lisa Birch et Sandra P. Escalera (chapitre 7) ont recours à l'analyse textuelle automatisée pour mieux comprendre le cadrage médiatique sur l'euthanasie et les politiques en fin de vie en Belgique, en France et au Québec. Le concept de cadrage médiatique au centre de ce chapitre est le même que celui qu'on retrouve dans le chapitre précédent par Sofia Wickberg. Toutefois, le raisonnement n'est plus vraiment le même ; d'inductif avec des catégories de classification inconnues au départ chez Wickberg, il devient déductif avec des catégories de classification connues au départ chez Birch et Escalera. L'hypothèse proposée est que les différences dans le cadrage médiatique de l'euthanasie ont contribué à orienter la nature des débats et à influencer certaines décisions législatives. Une autre différence majeure est que Sofia Wickberg procède à une analyse de données manuelles tandis que l'analyse est automatisée chez Lisa Birch et Sandra P. Escalera

d'analyse avec catégories inconnues utilisée par l'auteure pour identifier les cadres rhétoriques relatifs à la corruption.

qui font appel en particulier à la version française (Duval et Pétry, 2016) du *Lexicoder Sentiment Dictionary* de Young et Soroka (2012) pour faire l'analyse automatisée du ton positif ou négatif de la couverture médiatique de l'euthanasie. Il s'agit ainsi de la seule contribution de l'ouvrage qui s'attaque de manière explicite et systématique à la question de l'orientation positive ou négative du contenu à l'aide de l'analyse automatisée (voir cependant le chapitre de Thibault qui conclut, grâce à un examen des cooccurrences, que le concept de talent est utilisé pour glorifier ceux à qui il s'applique).

Jean Crête (chapitre 8) procède à une analyse exploratoire fort originale du contenu des constitutions de 193 États pour établir la relation entre divinité, monarchie et absence de conflit. Il propose plusieurs hypothèses de recherche issues de la théorie associant le concept de divinité à la présence de conflits, en particulier l'hypothèse selon laquelle les textes constitutionnels qui s'en remettent au divin sont moins associés à la notion de coopération que ne le sont les textes constitutionnels séculiers. Pour tester cette hypothèse, le contenu des constitutions est classé selon la fréquence de mention de mots préalablement définis dans des dictionnaires constitués par d'autres chercheurs. Un de ces dictionnaires contient les termes servant à identifier les références au divin, un autre contient les termes liés aux concepts de coopération. L'auteur conclut d'abord que les dieux sont fréquemment présents dans les constitutions – une majorité (62%) d'entre elles présentent des caractéristiques de transcendance – et cette proportion augmente significativement pour les régimes monarchiques. Il arrive par ailleurs à des résultats positifs pour huit de ses neuf hypothèses, dont six passent le test de la signification statistique.

Mathieu Ouimet, Pascal Lalancette et Alexandre Racine (chapitre 9) analysent de manière systématique et rigoureuse le contenu des rapports des unités d'évaluation de technologies et modes d'intervention en santé (UETMIS) au Québec. Ils testent deux hypothèses issues de la théorie de l'agence qui cherchent à expliquer la variation du contenu de ces rapports. Alors que la première avance que la demande d'évaluation sera plus élevée pour les technologies déjà en usage que pour les technologies qui ne sont pas en usage, la seconde énonce que les recommandations seront plus favorables pour les technologies en usage. Les auteurs réalisent une analyse de contenu manuelle de 108 rapports

d'évaluation qui offre un faible soutien à la première hypothèse (demande accrue). Les résultats d'analyse sont en revanche concluants pour la seconde hypothèse (recommandation favorable) qui ne peut être rejetée par les auteurs.

La quatrième partie porte sur les méthodes manuelles et automatisées de positionnement. Trois des quatre chapitres qui la constituent ont la propriété d'être des analyses de contenu déductives tout comme ceux de la troisième partie, sauf qu'ils s'intéressent au positionnement des textes dans un espace de politique prédéfini plutôt qu'à leur classification.

François Pétry, Dominic Duval, Lisa Birch et Jean Crête (chapitre 10) utilisent la méthode du *Comparative Manifesto Project* (Volkens et coll., 2013), une méthode manuelle, afin de positionner le contenu idéologique des programmes électoraux des partis politiques canadiens sur un axe gauche-droite en fonction de catégories préétablies. Ils utilisent ensuite la même méthode pour positionner le contenu gauche-droite des promesses que les partis s'engagent à réaliser s'ils sont élus. La comparaison des deux corpus permet de tester l'hypothèse tirée de la théorie du mandat (Klingemann et coll., 1996) selon laquelle les partis sont fiables, c'est-à-dire qu'il y a cohérence entre leur idéologie, leurs engagements électoraux et leurs réalisations en la matière. Deux résultats clairs émergent de leurs analyses. Premièrement, hormis quelques variations mineures, les partis canadiens sont généralement fiables. Deuxièmement, un biais de mesure clair est identifié dans l'échelle gauche-droite du *Comparative Manifesto Project*, ce qui amène les auteurs à proposer diverses solutions pour le corriger.

Pierre-Marc Daigneault, Dominic Duval et Louis M. Imbeau (chapitre 11) font une analyse automatisée du contenu d'entretiens semi-dirigés afin de caractériser l'idéologie d'une réforme de politique sociale adoptée dans les années 1990 en Saskatchewan. Une étude qualitative antérieure de la même réforme les amène à poser l'hypothèse selon laquelle la réforme est positionnée au centre ou légèrement à droite en termes idéologiques. Cette hypothèse est testée à l'aide de Wordscores (Laver, Benoit et Garry, 2003), une méthode de positionnement fondée sur le recours à des points de référence établis a priori. Les textes de référence utilisés sont des textes universitaires caractéristiques de deux paradigmes opposés d'assistance sociale, soit le droit

social et le *workfare*. Malgré une faible proportion de mots codés, les résultats d'analyse corroborent l'hypothèse des auteurs quant au positionnement de la réforme. Les auteurs concluent par ailleurs que la méthode a une portée d'application plus large que ce qui est affirmé par ceux qui l'ont développée.

Wordscores, à l'instar de plusieurs méthodes automatisées, est fondée sur le postulat selon lequel un texte n'est qu'un « sac de mots » (Grimmer et Stewart, 2013) dont l'ordre n'a aucune importance. Ce postulat est en fondamentale opposition avec l'analyse de discours qui repose plutôt sur le postulat que chaque mot d'un document tire une partie de son sens de sa relation avec les autres mots. La comparaison du chapitre 11 avec le chapitre 2 de F.-Dufour et Richard illustre d'ailleurs bien la différence entre l'analyse de discours inductive et l'analyse de contenu déductive. Ces chapitres utilisent une source de données similaire, soit des données secondaires issues d'entretiens semi-dirigés. Mais le chapitre de F.-Dufour et Richard part de l'observation des cas particuliers et tente de dégager des régularités permettant de formuler des propositions plus générales (raisonnement inductif) tandis que celui de Daigneault, Duval et Imbeau commence par la formulation d'hypothèses générales qui sont ensuite vérifiées en les appliquant à des cas particuliers (raisonnement déductif).

Louis M. Imbeau et Mickael Temporão (chapitre 12) utilisent également la méthode Wordscores, mais ils l'appliquent à un objet différent, soit le niveau de conservatisme budgétaire de différents gouvernements provinciaux au Canada. Prenant acte du fait que l'hypothèse de la présence d'un cycle partisan dans le solde budgétaire a été définitivement falsifiée par l'observation empirique systématique, ils soutiennent que la dette et le déficit publics ne doivent pas être appréhendés à travers la dichotomie gauche-droite (interventionnisme ou laissez-faire), mais plutôt à travers la dichotomie vision totale-partielle du budget (conservatisme ou libéralisme budgétaire). Ils utilisent les discours des ministres des Finances et ceux des ministres de la Santé et de l'Éducation comme textes de référence pour analyser les discours inauguraux des premiers ministres de sept provinces canadiennes (1971-2015). Leurs résultats indiquent que les gouvernements de ces provinces sont caractérisés en moyenne par une idéologie plutôt conservatrice. Ils suggèrent par ailleurs la présence de

cycles, par exemple une certaine convergence vers un discours légèrement plus libéral au début des années 1990.

À l'instar des auteurs du chapitre précédent, Jérôme Couture (chapitre 13) s'intéresse aux préférences budgétaires d'acteurs politiques, mais a recours à une méthode différente : Wordfish (Slapin et Proksch, 2008). Tout comme la méthode Wordscores, la méthode Wordfish traite les mots comme des données quantitatives. Les deux méthodes diffèrent toutefois fondamentalement, car, contrairement à Wordscores qui repose sur une logique déductive, Wordfish repose sur une logique inductive, c'est-à-dire que cette méthode n'impose pas un calibrage particulier à l'aide de points fixés à l'avance. Couture cherche à déterminer si une méthode automatisée et inductive comme Wordfish est pertinente pour mesurer les préférences budgétaires dans les municipalités québécoises de plus de 5 000 habitants. Pour ce faire, il recourt à un corpus de 132 rapports des maires et mairesses sur la situation financière de leur municipalité. Si les scores générés par Wordfish sont valides, l'auteur s'attend à ce que ceux-ci soient corrélés avec des indicateurs relatifs aux finances publiques, aux conditions socioéconomiques et à la privatisation des services publics de ces municipalités. Les résultats d'une analyse de régression montrent que les données empiriques appuient la troisième hypothèse, mais pas les deux premières.

* * *

Ces treize chapitres offrent une diversité d'applications concrètes de l'analyse textuelle. Nous ne pouvons qu'espérer que leur lecture contribuera à rendre ces méthodes plus accessibles aux chercheurs en sciences sociales et, en particulier, aux politologues.

RÉFÉRENCES

- Blei, David M., Andrew Y. Ng et Micheal I. Jordan (2003), «Latent Dirichlet Allocation», *Journal of Machine Learning Research*, vol. 3, p. 993-1022.
- Bourdieu, Pierre et Luc Boltanski (1976), «La production de l'idéologie dominante», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, p. 3-73.

- Coman, Ramona, Amandine Crespy, Frédéric Louault, Jean-Frédéric Morin, Jean-Benoît Pilet et Émilie van Haute (2016), *Méthodes de la science politique: de la question de départ à l'analyse des données*, Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.
- Crête, Jean et Louis M. Imbeau (1994), *Comprendre et communiquer la science*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Duval, Dominic et François Pétry (2016), «L'analyse automatisée du ton médiatique : construction et utilisation de la version française du *Lexicoder Sentiment Dictionary*», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 49, n° 2, p. 197-220.
- Fairclough, Norman (2004), «Critical Discourse Analysis», dans Michael S. Lewis-Beck, Alan Bryman et Tim Futing Liao (dir.), *The Sage Encyclopedia of Social Science Research Methods*, Thousand Oaks, Sage, p. 215-216.
- Franzosi, Roberto (2004), «Content Analysis», dans Michael S. Lewis-Beck, Alan Bryman et Tim Futing Liao (dir.), *The Sage Encyclopedia of Social Science Research Methods*, Thousand Oaks, Sage, p. 187-189.
- Grimmer, Justin et Brandon M. Stewart (2013), «Text as data: The Promise and Pitfalls of Automatic Content Analysis Methods for Political Texts», *Political Analysis*, vol. 21, n° 3, p. 267-297.
- Hart, Rod P. (2001), «Redeveloping Diction: Theoretical Considerations», dans Mark D. West (dir.), *Theory, Method, and Practice in Computer Content Analysis*, Westport, Ablex, p. 43-60.
- Klingemann, Hans-Dieter, Ian Budge et Richard Hofferbert (1994), *Party policies and democracy*, Boulder, Westview Press.
- Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry (2003), «Extracting Policy Positions from Political Texts Using Words as Data», *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 311-331.
- Leray, Christian et Isabelle Bourgeois (2016), «L'analyse de contenu», dans Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 427-453.
- Mace, Gordon et François Pétry (2017), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3^e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Slapin, Jonathan B. et Sven-Oliver Proksch (2008), «A Scaling Model for Estimating Time-Series Party Positions from Texts», *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 3, p. 705-722.
- Small, Tamara A., Harold Jensen, Frédéric Bastien, Thierry Giasson, et Royce Koop (2014), «Online Political Activity in Canada: The Hype and the Facts», *Canadian Parliamentary Review / Revue parlementaire canadienne*, vol. 37, n° 4, p. 9-16.

- Tonkiss, Fran (2004), «Analyzing Text and Speech: Content and Discourse Analysis», dans Clive Seale (dir.), *Researching Society and Culture*, London, Sage, p. 367-382.
- Trimble, Linda et Natasja Treiberg (2015), «Textual Analysis», dans Loleen Berdahl et Keith Archer (dir.), *Explorations: Conducting Empirical Research in Canadian Political Science*, Don Mills, Oxford University Press, p. 227-243.
- Volkens, Andrea, Judith Bara, Ian Budge, Michael McDonald et Hans-Dieter Klingemann (dir.) (2013), *Mapping Policy Preference From Texts III*, Oxford, Oxford University Press.
- Young, Lori et Stuart Soroka (2012), «Affective News: The Automated Coding of Sentiment in Political Texts», *Political Communication*, vol. 29, n° 2, p. 205-231.

PREMIÈRE PARTIE

**MÉTHODES D'ANALYSE
DE DISCOURS**

CHAPITRE 1

La parole politique comme performance multimodale et interactionnelle. Une proposition d'analyse

Olivier Turbide

Ce chapitre a pour objectif de sensibiliser le lecteur à l'analyse des discours politiques pas seulement du point de vue de leur contenu manifeste – vocabulaire, thèmes, propositions – dans une perspective d'analyse de contenu (AC), comme on le fait généralement en sciences sociales (voir les contributions des parties 2, 3 et 4 de cet ouvrage), mais également du point de vue de la communication de ce *contenu* et des relations entre le politicien et ses interlocuteurs, telles que médiatisées par la parole dans une perspective d'analyse de discours (AD). Cet intérêt s'ancre dans une approche de recherche à la fois empirique et inductive qui accorde une primauté aux corpus dans le choix méthodologique d'outils d'analyse et qui amène ainsi à reconnaître la complémentarité de ces deux méthodes, et ce, au-delà de ce qui sépare traditionnellement l'AC et l'AD sur les plans théorique et épistémologique (Hardy et coll., 2004; Vincent, 2005). En regard des modes de livraison des messages politiques où le format interactionnel prend une place de plus en plus importante (débat, interview, conférence de presse, discussion sur les médias sociaux numériques), on peut en effet suggérer que l'AC acquiert une plus grande richesse sur le plan analytique si on prend en compte la façon dont le *contenu* est mis en scène dans une situation, en rapport avec le co(n)texte des énoncés et la dynamique d'échanges sous-jacente. Cet élargissement de ce que nous entendons par «analyse des données textuelles» se comprend à la lumière des

transformations des pratiques politiques médiatiques où l'on serait passé d'une parole politique monologale, impersonnelle et statique où le politicien constitue uniquement le support corporel au texte à livrer à une parole coconstruite, mettant au jour des dynamiques d'adaptation et d'ajustement des comportements discursifs, vocaux et mimogestuels des politiciens en situation (Clayman, 2004; Martel et Turbide, 2006).

Dans ce cadre, l'objectif de cette contribution est de montrer que ces changements dans la médiatisation de la politique, notamment l'inscription de la parole dans des dynamiques d'échanges, rendent nécessaire le recours à une approche qui tient compte de ce caractère interactionnel et multimodal¹ du discours. Dans les prochaines pages et avant d'en arriver à cette proposition méthodologique et à son illustration à partir d'un extrait tiré d'une interview politique de *talk-show* diffusée à l'émission *Deux hommes en or*², nous identifierons les principales caractéristiques de la parole politique actuelle qui rendent pertinente une telle démarche qualitative, interprétative et microanalytique, centrée sur la transcription détaillée du flux verbal et coverbal d'interactions médiatiques.

1.1 LA PAROLE POLITIQUE EN ACTION COMME PERFORMANCE

Malgré les premières impressions que peuvent laisser une allocution de Barack Obama, une interview de Justin Trudeau ou la participation de Nicolas Sarkozy à un débat, il n'y a rien de naturel et de spontané dans ces prises de parole médiatiques (Tolson, 2006). Trouver les bons mots, l'argument qui emporte l'adhésion, le geste qui marque les esprits implique un processus de rodage de la parole et du corps visant l'appropriation par le politicien des comportements les plus adéquats dans une situation donnée et ce, afin de produire une parole s'affichant comme spontanée, authentique, produite sur le moment présent et qui

-
1. «...[A]dopter une approche multimodale du discours revient non seulement à admettre que les processus discursifs reposent sur une pluralité de ressources sémiotiques (la verbalité, la prosodie, la gestualité, les mimiques, les postures, etc.), mais encore à considérer que celles-ci ne font sens que dans des environnements particuliers...» (Filliettaz, 2009, p. 51).
 2. *Deux hommes en or* est un *talk-show* de fin de soirée hebdomadaire diffusé sur les ondes de Télé-Québec qui mêle affaires publiques, actualité culturelle et divertissement.

fera immédiatement sens pour les publics cibles. Comme le rappelle De Chanay (2009), ce travail relève moins de la mémorisation des comportements et des stratégies que de la maîtrise d'un agir efficace, pouvant être immédiatement mobilisé lorsque la situation le commande. Cette conception de la parole politique comme une performance (Tolson, 2006; Giasson, 2006; Martel, 2010; Turbide, 2015) réside d'abord là, dans cet apprentissage de comportements adéquats où, par exemple, l'indignation, la compassion, le repentir, seront moins improvisés suivant l'émotion du moment que produits et reproduits pour satisfaire à des exigences de lisibilité.

1.1.1 Les scènes de la performance

La dimension de « performance » de la parole politique tient également aux contraintes contradictoires imposées par sa médiatisation. Alors que les médias que sont la télévision, la radio et l'internet s'immiscent dans l'intimité des publics et commandent un régime de discours de proximité et de connivence (Horton et Whol, 1986 [1956]), le politicien doit construire un tel rapport alors qu'il s'adresse à des publics (souvent anonymes) qui sont absents (évoluant dans leur propre espace) et silencieux (ne pouvant pas réagir directement à la parole du politicien). Dans ce contexte, le politicien est obligé de faire « comme si », de simuler une interaction de proximité avec des publics imaginés. Thompson (1995) utilise le terme *quasi-interaction* pour représenter ce qui se passe dans de telles situations. Au lieu d'influencer directement et en temps réel les contributions des politiciens performants sur la scène médiatique, les publics agissent comme un « tiers symbolisant » (Quéré, 1982). Ils apparaissent comme une « instance capable de nourrir des attentes relatives au format typique [de l'activité performée] et à son “bon déroulement” » (Relieu et Brock, 1995, p. 101). La coconstruction est envisagée à travers l'image que l'un se fait de l'autre. Ainsi, en fonction de la représentation que le politicien se fait des gens à qui il s'adresse, des réactions qu'il anticipe s'il dit telle chose ou telle autre, des valeurs et des croyances qu'il leur prête, il ajustera ses comportements en conséquence. Dans ce cadre, son rôle est de construire une situation offrant aux téléspectateurs la possibilité d'intervenir virtuellement dans l'échange mis en scène par le média en les interpellant, en les ratifiant, en les impliquant discursivement.

Cette configuration interactionnelle particulière exige également du politicien qu'il prenne en compte à la fois les exigences de la scène immédiate de sa performance – le plateau de télévision – et les scènes distantes où se situe l'essentiel des publics qu'il veut rejoindre (Isotalus, 1998; Burger, 2006). De cette façon, le politicien invité à une interview médiatique de *talk-show* doit répondre aux questions de l'intervieweur et s'adapter aux réactions du public en studio tout en produisant un discours qui s'adresse aux destinataires indirects, mais principaux, que sont les téléspectateurs et, à un troisième niveau, les internautes qui pourront regarder en totalité ou en partie cette interview sur leurs appareils mobiles. Chaque ordre d'interaction ayant leur propre logique et leurs propres contraintes, cela exige du politicien d'avoir une conscience fine du caractère bi-adressée de sa parole, à l'instar de qu'on observe au théâtre (Martel et Turbide, 2006). En ce sens, lors d'une interview, les réponses données visent moins à satisfaire la curiosité de l'intervieweur – qui, souvent, connaît déjà les réponses –, mais à faire impression sur des tiers absents en construisant des images de soi favorables et, si possible, défavorables de ses adversaires qui amèneront le téléspectateur à lui octroyer sa confiance.

1.1.2 L'incarnation d'un personnage

Nous venons d'y faire allusion, performer, c'est se produire devant public, c'est proposer une représentation de soi à l'appréciation d'autrui. Comme l'a bien exprimé Goffman (1973 [1959]), distinguant l'interprète (*performer*) du personnage (*character*), à travers ce travail de représentation, ce n'est pas le politicien, l'acteur en tant qu'être au monde qui est mis en scène, mais le personnage produit « pour » des publics sur lesquels il veut agir. Loin d'être un attribut superficiel et accessoire de la parole politique, ce personnage, que l'on désigne également comme l'*ethos* ou l'image, en tant que capital symbolique, donne la légitimité au politicien de prendre la parole et définit sa capacité d'action (Thompson, 2005). S'actualisant à chaque fois que le politicien est devant public, le personnage est le produit de la totalité de ses performances médiatiques et non seulement du « texte » déclaré et, une fois réalisées, ces performances agissent comme un effet de réputation, influençant l'interprétation des performances futures (Auchlin, 2000).

Parler de la *totalité* de la performance, c'est reconnaître que le sens attribué au personnage est le résultat de la combinaison de tous les modes sémiotiques impliqués dans une prise de parole : des mots prononcés, en passant par le rythme et le ton de la voix jusqu'aux mimiques faciales et aux gestes (Calbris, 2003). Reprenant la distinction de Wittgenstein entre dire et montrer et à la suite de Kerbrat-Orecchioni (2010), il apparaît en simplifiant qu'à travers le mode « verbal » le politicien « dit » qui il est et révèle ses valeurs, ses opinions, ses représentations du monde et, à travers le mode coverbal, il « montre » – moins qu'il dit – quel type de personnage il est (Kerbrat-Orecchioni, 2010). Le ton de la voix et l'attitude corporelle permettent de personnaliser le politicien, le rendant unique et reconnaissable parmi d'autres. On comprendra que cette distinction entre le dire (l'explicite) et le montrer (l'implicite) ne renvoie pas à des catégories de signification exclusives sachant que, comme le rappelle De Chanay (2009), les manifestations posturo-mimo-gestuelles, tout en écrivant leurs propres lignes au sein d'une « partition communicative globale », annoncent, modifient, complètent, nuancent ce que le politicien dit à travers sa parole. Au final, cette interrelation entre les différentes modes sémiotiques rappelle l'exigence pour le politicien de la cohérence – propre à la performance – où l'ensemble des marques verbales et coverbales doivent être coordonnées et coorientées vers la construction d'un même et seul personnage.

Ajoutons à ces précisions conceptuelles que, sur le plan théorique, la parole politique comme performance multimodale et interactionnelle s'ancre dans les travaux fondateurs de Goffman en microsociologie (1991 [1974]), de Garfinkel (1967) et de Sacks, Schegloff et Jefferson (1992 [1967]) en ethnométhodologie et dans les recherches plus récentes sur les interactions médiatiques (*broadcast talk*) (Scannell, 1991; Hutchby, 2006; Tolson, 2006; Ekström et Tolson, 2013). Dans cette approche, la performance est appréhendée comme une interaction socialement organisée. L'expérience partagée qu'ont les individus au sein d'une communauté de ce qu'est une interview, pour prendre cet exemple, définit des attentes sociales qui encadrent et cadrent la façon dont politiciens et journalistes se comporteront en situation (Schütz, 1987), en termes de rôles (intervieweur/interviewé), d'enjeux (informer/divertir, selon le type d'émission), de thèmes (sérieux/ludique; public/privé) et de tonalité (neutralité/complicité/

conflictualité), notamment. Et, à chaque participation à une interview, journalistes et politiciens renégocient ces attentes, les redéfinissent, les modifient plus ou moins légèrement selon ce qui se déroule en situation. Par exemple, le degré acceptable d'agressivité dans une interview n'est pas une donnée fixe à laquelle intervieweur (IR) et interviewé (IÉ) doivent se conformer. Il s'agit d'une norme floue et mouvante redéfinie à chaque interview et qui varie en fonction du format de l'interview (*talk-show*/émission d'affaires publiques), de l'interviewé (personnalité politique/artistique), des publics. Ainsi, l'interaction, en tant que lieu où s'actualisent et se redéfinissent en situation ces cadres sociaux (Filliettaz, 2002), constitue un point d'observation privilégié pour comprendre le fonctionnement des pratiques en mutation de médiatisation de la politique.

1.2 PRÉSENTATION DE L'EXTRAIT TIRÉ D'UNE INTERVIEW DE TALK-SHOW

Issu d'un corpus d'interviews politiques ayant suscité des débats sur les médias socionumériques, l'extrait présenté est tiré d'une interview diffusée le 7 mars 2014 et menée par Patrick Lagacé, journaliste et coanimateur du *talk-show* québécois *Deux hommes en or*, avec le politicien Gaétan Barrette, candidat pour le Parti libéral du Québec à l'élection québécoise de 2014 lors de l'enregistrement³. L'analyse interactionnelle et multimodale réalisée à partir de cet extrait s'inscrit dans une démarche de recherche visant à aborder les enjeux sous-jacents à l'accomplissement de l'impolitesse en situation médiatique : à quel moment dans un *talk-show*, l'agressivité manifestée envers un politicien cesse-t-elle de relever du spectacle attendu pour devenir une violence excessive et condamnable⁴? Sur le plan méthodologique, ce travail participe d'une démarche d'analyse qui vise à comprendre comment les textes notamment politiques s'interprètent pour les publics, et ce, en s'appuyant sur les travaux qui abordent la construction du sens à partir des différentes modalités sémiotiques

3. Cette interview est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=r2trnQPquCg> (consulté le 10 février 2017).

4. Ce travail dont les premiers résultats ont été présentés ailleurs (Turbide et Laforest, 2015) vise plus largement à contribuer à la description du phénomène du *confrontement*, en lien avec les transformations des pratiques de médiatisation de la politique.

(mimogestualité, vocalité, textualité), en lien avec la situation de communication.

Nous proposons ci-dessous (Figure 1.1) une première transcription de l'extrait d'une durée de 2 minutes 29 secondes et qui s'amorce avec les salutations d'usage. Cette transcription vise à restituer uniquement les manifestations verbales de l'échange. Se faisant, les marques d'une parole en train de se faire sont conservées, notamment les hésitations, les pauses, les silences, les interruptions et les chevauchements. Cependant, pour une meilleure lisibilité, l'orthographe standard des mots a été respectée et ce, peu importe la façon dont ceux-ci ont été prononcés (voir la convention de transcription en Annexe 1).

FIGURE 1.1 : EXTRAIT DE L'INTERVIEW P. LAGACÉ (IR) – G. BARRETTE (IÉ), *DEUX HOMMES EN OR*, TÉLÉ-QUÉBEC, 7 MARS 2014 (MANIFESTATIONS VERBALES SEULEMENT)

1	IR	((applaudissements)) Gaétan Barrette, candidat de la CAQ : pardon du Parti libéral [dans La Pinière
2		(((rires du public)))
3	IÉ	C :
4	IR	Bienvenue à Deux hommes en or.
5	IÉ	Ça vous a pris du temps à la pratiquer celle-là.
6	IR	((<i>traclement de gorge</i>)) Euh. Non, mais il faut que vous m'expliquer des affaires ok. Eum en 2012, y'a 18 mois,
7		vous étiez candidat de la CAQ. Et vous chantiez les vertus de la CAQ. Maintenant : vous êtes : candidat du Parti
8		libéral. Est-ce que le cynisme avait vraiment besoin de ça?
9	IÉ	Ah oui. Ok. (2 sec.)(((rires du public))) Je vais vous raconter une petite histoire. Moi dans mon bureau en 2012,
10		j'ai eu la visite de Bernard Drainville, d'Agnès Maltais et le téléphone : Mad : de : Pauline Marois pour me
11		demander de devenir ministre de la santé pour le Parti québécois. Est-ce que vous diriez du Parti québécois
12		qu'ils sont cyniques?
13	IR	Ils vous l'ont offert.
14	IÉ	Oui
15	IR	Est-ce qu'il vous l'offrirait là. Vous eh :
16	IE	Ils me l'ont offert à l'élection. [Est-ce que
17	IR	[Oui. (Mais la : la différence c'est que. Vous, l'homme, en 18 mois, même pas deux
18		ans, deux partis.
19	IE	Et? (7 sec.) Alors moi je n'ai pas de carte de membre de la Coalition depuis 18 mois. J'en avais pas avant : cela
20		étant dit. Alors, je ne vois pas où est le problème. Je vous répète : je vous repose la question. Quand le Parti
21		québécois m'approche pour aller au Parti québécois, est-ce que c'est du cynisme? Ou est-ce qu'en politique il
22		n'est pas normal. Il n'est pas normal, de rechercher les meilleurs candidats possibles pour occuper une
23		position X.
24	IR	On fera une entrevue Parti québécois la prochaine fois. Là c'est l'entrevue Gaétan Barrette
25	IE	[Mais oui, c'est la même chose.
26	IR	[Écoutez, dites-moi. C'est quoi la différence entre les valeurs libérales et caquistes.
27	IE	Non, mais je vous pose la question.
28	IR	Non non, mais :
29	IÉ	Eh, c'est simple
30	IR	[Non non, mais monsieur Barrette, sérieusement. Je vais vous poser les questions puis vous allez y
31		répondre. [C'est ça une entrevue. Ok! fait que la : différence, ((<i>applaud.</i> du public, 4 sec.))
32	IÉ	[ok ((rires))
33	IR	la différence entre, (1 sec.) la différence entre les valeurs libérales et caquistes c'est quoi?
34	IÉ	[...]

1.3 DEUX PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES DE L'APPROCHE INTERACTIONNELLE ET MULTIMODALE

Analyser de telles interactions médiatiques authentiques dont les « textes » se construisent à travers le discours, la voix et le corps des interactants exige de s'interroger sur la façon de traiter/transcrire ces corpus, de comprendre ce qui se passe, de les analyser. Deux questions d'ordre méthodologique seront abordées dans cette perspective. La première question nous amènera à aborder le travail d'interprétation sous-jacent à l'analyse interactionnelle et multimodale, en proposant des ressources pour la description de ce qui se passe dans l'échange. La seconde question concerne la façon de traiter des données audio-vidéo complexes où le sens émerge à la fois de la parole produite, de la relation qui se noue entre les interactants et de l'ensemble des manifestations coverbales qui interviennent dans la compréhension de cette parole. Cette deuxième question nous amènera à aborder plus brièvement le principe d'atomisation des actions développé par Sacks (1992 [1965]).

1.3.1 Co(n)texte et interprétation

Il ne semble pas inutile de rappeler une prémisse centrale de toute analyse de discours : décrire, c'est toujours interpréter. Parce que le sens d'un échange n'est « pas un “donné” préalable à l'interaction » (Laforest, 2011, p. 39), observable directement et de façon transparente à partir du contenu des échanges, mais une construction en situation, le rôle de l'analyste est avant tout de poser des hypothèses interprétatives sur la façon dont, par exemple, dans une interview, le politicien, le journaliste et les publics comprennent et interprètent ce qui se passe. Ces hypothèses ne sont jamais définitives et peuvent varier en fonction des participants (chacun abordant l'échange selon sa propre perspective). En ce sens, elles demeurent toujours d'une certaine façon des approximations (l'analyste n'ayant pas accès aux connaissances préalables des participants qui influencent leur façon de comprendre l'échange). À ce titre, Kerbrat-Orecchioni (2005) présente l'analyste comme un « archi-interprétant », qui, à partir d'une description raisonnée des données empiriques, doit poser un *diagnostic* argumenté sur le déroulement de l'échange (Plantin, 1998).

La pragmatique linguistique et, plus particulièrement, la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969) ont contribué de façon significative à la réflexion sur cette question de l'interprétation en reconnaissant qu'un énoncé ne prend son sens, est signifiant, que lorsqu'il est mis en rapport avec les contextes social et discursif dans lequel il est produit. Par exemple, l'énoncé «Je vais vous poser les questions puis vous allez y répondre» (lignes 30-31 de la figure 1.1) qui fera l'objet d'une analyse détaillée dans les prochaines pages, ne s'interprète qu'en relation avec la situation de communication dans laquelle l'énoncé est produit (interprétation contextuelle) et avec la position de l'énoncé dans l'échange (interprétation cotextuelle).

Contexte

Produit par l'intervieweur à l'adresse du politicien interviewé l'énoncé extrait des lignes 26-27 s'interprète ainsi à partir des attentes socialement définies associées à l'activité de communication performée, ici l'interview de *talk-show*. En dépit du fait que l'expérience des publics de ce type d'interview peut les amener à tolérer un niveau plus élevé de tension interactionnelle que dans des interviews d'affaires publiques, rapprochant l'interview d'une confrontation, il reste que même pour ce format, on peut poser l'hypothèse interprétative que l'organisation de l'échange selon une dynamique questions-réponses reste privilégiée. En ce sens, la non-satisfaction de cette exigence élémentaire de l'interview de la part de G. Barrette (lignes 10, 17, 19, 23) suggère que l'énoncé «Je vais vous poser les questions puis vous allez y répondre» sera interprété moins comme une simple assertion, mais comme un ordre ou un rappel à l'ordre. Les rôles communicationnels d'intervieweur de P. Lagacé et d'interviewé de G. Barrette qui définissent un rapport hiérarchique où le premier pose les questions et le second doit y répondre pointent également vers l'interprétation de l'énoncé comme un ordre.

Cotexte

Le cotexte, c'est-à-dire l'avant et l'amont de l'énoncé, actualise également la signification de l'énoncé. Ici, parce que l'énoncé est encadré, en amont, par une interpellation «monsieur Barrette»,

introduisant une réfutation à travers l'adverbe « sérieusement⁵ » et, en aval, par un rappel de l'activité en cours (« C'est ça une entrevue »), il y a de fortes chances pour que le public ainsi que l'interviewé l'interprètent comme un acte agressif, comme l'indication que le politicien n'a pas répondu aux attentes de l'interview.

Dans la perspective de Brossard et Cosnier (1984), le cotexte ne se limite pas uniquement aux informations verbales, mais englobe l'ensemble des manifestations coverbales (postures, mimiques, gestes, regards, ton, débit) qui interfèrent avec le verbal dans la construction de la signification d'un énoncé :

L'énonciation est liée à l'activité du corps énonçant, et les rapports de l'énoncé avec la situation d'énonciation se font par des marqueurs d'énonciation (énonciatèmes) qui sont en grande partie des signaux gestuels ; quant aux actes de langage, dans la mesure où « dire c'est faire », ils ne peuvent guère être interprétés au cours d'une interaction de face à face, sans faire appel au contexte non verbal (vocal et mimogestuel) qui, dès lors, devient un « cotexte » ; enfin l'interaction conversationnelle suppose, à l'évidence, la mise en jeu constante de subtils mécanismes para et extraverbaux (Brossard et Cosnier, 1984, p. 5).

À ce sujet, un ensemble de marques concourent à l'interprétation d'une tension interactionnelle typique de la réalisation discursive d'un acte agressif. Sur le plan vocal, cela s'exprime par l'accélération du débit, le ton affirmatif et l'accentuation de la fin de « sérieuseMENT » alors que sur le plan mimogestuel, plusieurs mouvements secs et brusques, produits en quelques secondes, conduisent à cette interprétation : mouvements de hochement de la tête vers l'avant (orientée légèrement vers la gauche) synchronisés avec « Non non, mais » (mouvement A), et avec « questions puis vous allez-y répondre » (mouvement C) et mouvement d'ouverture des mains (paumes vers le haut) synchronisé avec « monsieur Barrette ».

5. Ici, l'adverbe « sérieusement » prend le sens de « soyez sérieux », une injonction indiquant que le politicien ne s'est pas comporté de façon sérieuse jusqu'à présent.

FIGURE 1.2 : EXTRAIT DE L'INTERVIEW P. LAGACÉ (IR) – G. BARRETTE (IÉ), *DEUX HOMMES EN OR*, TÉLÉ-QUÉBEC, 7 MARS 2014 (MOUVEMENTS GESTUELS A-B-C)

- 22 IR [Écoutez, dites-moi. C'est quoi la différence entre les valeurs libérales et caquistes.
- 23 IÉ Non, mais je vous pose la question.
- 24 IR Non non, mais :
- 25 IÉ Eh, c'est [simple
- 26 IR [Non non, mais monsieur Barrette, sérieuseMENT. Je vais vous poser les questions puis vous allez y
 A |-----|
 B|-----|
 ((plan de caméra sur G. Barrette, IR))
 C|-----|
- 27 IR répondre. [C'est ça une entrevue. Ok ' fait que la : différence, ((applaud. du public, 4 sec.))
 -----|C
- 28 IÉ [ok ((rires))
- 29 IR la différence entre, (1 sec.) la différence entre les valeurs libérales et caquistes c'est quoi?
- 30 IÉ [...]

A : Bref mouvement de la tête vers le côté gauche et l'avant

Préparation



Tous droits réservés 2014 ©.
 Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

Apogée



Tous droits réservés 2014 ©.
 Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

B : Mouvement d'ouverture des mains (paumes vers le haut)

Préparation



Tous droits réservés 2014 ©.
 Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

Apogée



Tous droits réservés 2014 ©.
 Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

C : Bref mouvement de la tête vers le côté gauche et l'avant

Préparation



Tous droits réservés 2014 ©. Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

Apogée



Tous droits réservés 2014 ©. Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

La transcription⁶ présentée ci-dessus, par la synchronisation de certains gestes et postures avec le flux verbal, permet justement, contrairement à celle de la Figure 1.1, de faire émerger le rôle du corps dans la construction d'un énoncé comme celui analysé. Tout en restant d'une certaine façon incomplète⁷, cette transcription montre l'interdépendance et l'imbrication des modes verbal et coverbal, tout en réunissant les conditions méthodologiques rendant compte du sémantisme des gestes analysés.

-
6. Les conventions notationnelles utilisées dans cette transcription reprennent celles développées par Filliettaz (2009) qui, lui-même, s'inspire des travaux de McNeil (1992) et de Kandon (2004). Dans ce cadre, les gestes et les postures sont représentés, sous la forme de captures d'écran auxquelles s'ajoute une brève description des propriétés physiques de la conduite mimogestuelle. Ces éléments de représentation du geste sont complétés par des indices de la progression temporelle du geste. Suivant la terminologie adoptée par Kendon (2004), nous distinguons trois moments de la « phrase gestuelle » :
1. Sa préparation, moment où le mouvement s'amorce : le début de ce moment est indiqué par une barre verticale (|) alors la progression du mouvement, par des tirets (–) ;
 2. Son apogée, moment où la signification du geste est exprimée : indiqué par un astérisque (*) ou plusieurs, si l'apogée se prolonge dans le temps ;
 3. Sa rétraction, moment où le mouvement se termine (par exemple, lorsque les mains retournent à leur position initiale ou amorcent une autre phrase gestuelle) : indiquée encore une fois par des tirets (–) qui sont suivis par une barre verticale (|) pour marquer la fin du geste.
7. Même à ce niveau de détails, la transcription néglige des éléments importants du dynamisme du geste, notamment la façon dont les mains occupent l'espace, la qualité de l'effort produit par le geste (accélééré/lent), la direction du mouvement, etc. (Odier-Guedj et Tremblay, 2014).

L'interaction comme contexte

Outre le contexte et le cotexte, le cadre interactionnel de l'interview fournit également des ressources pour comprendre la façon dont chacune des interventions est comprise par les interactants. Partant de la proposition générale développée en analyse conversationnelle que les échanges de parole sont socialement organisés de façon séquentielle, les travaux de Schegloff et Sacks (1973) montrent que les tours de parole s'articulent et sont dépendants séquentiellement des tours de parole précédents (principe de pertinence conditionnelle). Pour l'interprétation des énoncés, ce principe signifie qu'à travers leurs réactions aux tours de parole précédents, les interactants explicitent la façon dont ils interprètent ce qui vient de se passer⁸, comme l'explique Hutchby :

En se concentrant sur la façon dont les tours de parole sont réalisés lors de séquences interactionnelles, les analystes de la conversation suggèrent qu'il est possible d'observer et d'analyser la compréhension que les interactants ont des actions de leur interlocuteur et de ce qui se passe dans l'échange dans un contexte donné. Cette analyse est possible parce que chaque fois qu'un interactant prend la parole, il manifeste sa compréhension de ce qui vient d'être dit ou fait dans le tour de parole précédent. (Hutchby, 2006, p. 21 : notre traduction)

Ce principe permet d'affiner encore davantage notre interprétation de l'énoncé étudié. D'une part, il y a les rires de G. Barrette produits en réaction à l'intervention de P. Lagacé. En dépit de la signification conventionnelle associée à cette manifestation vocale, il ne faut pas y voir ici la marque d'une interaction ludique, loin de là. En effet, les travaux de Romaniuk (2009) sur les rires en situation d'interview politique ont justement montré que les rires sont souvent employés par les politiciens pour signifier un embarras, voire comme une tactique pour sauver la face alors qu'ils sont attaqués. À cela, ajoutons que les manifestations

8. Si les interventions réactives sont porteuses d'informations sur le sens attribué aux interventions initiatives, il faut voir qu'il s'agit, en fait, de la compréhension et de l'interprétation que l'interlocuteur prétend avoir des interventions précédentes (Trognon, 1990 ; Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 79). Il n'est pas exclu en effet qu'un interlocuteur puisse être de mauvaise foi ou qu'il ne tienne pas compte d'une intervention précédente.

sonores du public en studio qui marquent son approbation à travers des applaudissements pointent également vers l'hypothèse d'un acte agressif, assimilable au reproche. En effet, une simple indication du comportement à adopter n'aurait pas suscité une telle réaction. Le reproche en tant qu'acte menaçant pour l'image de G. Barrette semble ici répondre aux attentes spectaculaires du public du *talk-show*, élément d'interprétation qui renvoie ici à ce que l'on sait de la situation de communication.

D'autre part, les comportements mimogestuels de P. Lagacé suivant ces applaudissements montrent bien comment celui-ci reconnaît le caractère violent et impoli de l'énoncé produit, surtout dans le contexte d'une interview devant public où les réactions d'approbation de ce dernier amplifient la force du reproche. Ainsi, afin de contrebalancer l'aggravation de l'agression que représentent les applaudissements, P. Lagacé, dès les premières réactions du public, hoche, d'abord, rapidement la tête, lèvres pincées – un geste pouvant être interprété comme une manifestation de désalignement⁹ avec le public qui applaudit –, puis il dresse les mains à la hauteur de ses épaules, paumes orientées vers le public en studio, en signe d'arrêt (voir Figure 1.3). De fait, ce mouvement est suivi d'une diminution rapide de l'intensité des applaudissements.

En outre, en dernière analyse, il est possible d'interpréter cette stratégie de compensation comme une manifestation de la conscience fine de P. Lagacé de la double orientation de la parole médiatique et des limites de l'impolitesse en contexte de *talk-show*. Par son geste des mains à l'endroit du public, P. Lagacé semble ainsi prendre acte, à la fois, de la tolérance relativement faible du public en studio pour ce qui prendrait les allures d'un règlement de comptes et de l'exigence nécessaire – même dans le conflit – de préserver la face de G. Barrette pour que l'échange puisse se poursuivre. Complètement absente de la transcription des manifestations verbales (Figure 1.1), cette stratégie de compensation de l'agressivité n'apparaît qu'avec la prise en compte des manifestations coverbales et témoigne *a fortiori*

9. On note, par ailleurs, que cette réaction de désalignement de P. Lagacé s'inscrit dans une perspective avant tout stratégique. Par ce geste, l'intervieweur peut ainsi se montrer bon joueur, faisant preuve de *fair-play* en limitant des applaudissements qu'il a lui-même générés par son discours et qui lui permet de renforcer son ascendant sur l'interviewé tout en coalisant le public en studio.

de la pertinence d'une telle analyse pour décrire la gestion de la confrontation.

FIGURE 1.3 : EXTRAIT DE L'INTERVIEW P. LAGACÉ (IR) – G. BARRETTE (IÉ), *DEUX HOMMES EN OR*, TÉLÉ-QUÉBEC, 7 MARS 2014 (MOUVEMENT GESTUEL D)*

20 IR On fera une entrevue Parti québécois la prochaine fois. Là c'est l'entrevue Gaétan Barrette
 21 IÉ [Mais oui, c'est la même chose.
 22 IR [Écoutez, dites-moi. C'est quoi la différence entre les valeurs libérales et caquistes.
 23 IÉ Non, mais je vous pose la question.
 24 IR Non non, mais :
 25 IÉ Eh, c'est [simple
 26 IR [Non non, mais monsieur Barrette, sérieuseMENT. Je vais vous poser les questions puis vous allez y
 27 IR répondre. [C'est ça une entrevue. Ok' fait que la : différence,
 IÉ [ok ((rires))
 ((applaud. du public, 4 sec. →
 28
 29 IR la différence entre, (1 sec.) la différence entre les valeurs libérales et caquistes c'est quoi?
 applaud. du public) D|-----|
 30 IÉ [...]

D : Mains droite et gauche levées, paumes vers le public en studio

Apogée



Tous droits réservés 2014 ©. Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

Rétraction



Tous droits réservés 2014 ©. Reproduction avec l'aimable autorisation d'Attraction Images.

* Voir Turbide et Laforest (2015) pour une analyse complète de cet extrait.

1.3.2 Complexité de la parole et atomisation des actions

L'interprétation de l'énoncé « Je vais vous poser les questions puis vous allez y répondre » en fonction du contexte, du cotexte et de la dynamique interactionnelle et multimodale a déjà montré la stratification complexe de la parole. Les différents modes sémiotiques qui concourent à la construction du sens ne constituent pas, comme le rappelle Molino (1989, p. 44) « un système cohérent [...], mais un ensemble hétérogène de données appartenant à

des couches elles aussi diverses». Au sein même du mode verbal, il est possible de distinguer différents types d'informations (voir Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001), constituant autant de strates de sens : information interactionnelle, caractérisant l'organisation des tours de parole et la dynamique des échanges ; information énonciative, caractérisant la façon dont l'acteur se représente et représente les autres dans son discours ; information argumentative, caractérisant l'articulation des propositions et des justifications au sein d'un discours, pour ne nommer que ces trois-là. Face à cette complexité et dans un souci de rentabilité analytique, Sacks (1992 [1965]) propose, en référence au principe d'atomisation des actions, de dégager les strates multiples de sens qui composent les actions des interactants, de les analyser séparément, pour ensuite, les regrouper afin de mieux voir les interrelations entre elles. Sous-jacent à cette proposition, il y a l'idée que l'addition de ces analyses fines et leur mise en relation permet d'obtenir une description plus complète, une compréhension plus globale des dynamiques qui façonnent les échanges entre les acteurs que le ferait une analyse centrée sur un aspect particulier du discours ou une analyse impressionniste de l'ensemble des manifestations d'un discours (Vincent, 2005).

CONCLUSION

Notre contribution visait d'abord et avant tout un objectif méthodologique : montrer que la transformation des pratiques de médiatisation de la politique, notamment le fait d'envisager la parole comme une performance, oblige à revoir certaines démarches et certains outils d'analyse afin d'y intégrer l'étude de l'ensemble des ressources sémiotiques de l'agir. Si la dimension linguistique et interactionnelle des échanges médiatiques fait l'objet d'une attention de la part des chercheurs en analyse conversationnelle depuis la fin des années 1980¹⁰, la dimension coverbale en synchronisation avec la parole reste encore peu étudiée. Longtemps dominée par une conception verbocentriste, l'analyse des discours politiques a eu tendance à se limiter aux

10. Heritage, Clayman et Zimmerman (1988) sont parmi les premiers à proposer une analyse des prises de parole médiatiques sous l'angle de leur l'organisation séquentielle, révélant que, tout comme en conversation, l'alternance des tours de parole structure avec force la construction des messages.

comportements verbaux, réduisant la voix, le regard, les gestes et les mimiques à des indices secondaires et transversaux pour la compréhension qui n'ajouteraient rien à la compréhension générale de l'échange.

Or, dans la lignée des recherches de Calbris (2003) sur l'expression gestuelle de la pensée de politiciens et de travaux récents abordant différentes dimensions de la mimogestualité (Kerbrat-Orecchioni, 2010 ; Ekström, 2012), l'analyse des extraits présentés montre bien que la prise en compte du corps enrichit la description des interactions et permet de mieux comprendre comment se gère en situation le rapport à l'autre. Bien que nous nous soyons attardés dans cette contribution à une séquence de conflit, révélant des éléments de la gestion de l'agressivité et de la tension interactionnelle, ce type d'approche multimodale et interactionnelle semble tout indiqué pour révéler les mécanismes qui sous-tendent la construction de l'image publique (*ethos*) et les effets de charisme, d'authenticité, de sincérité qui peuvent y être associés. Couplée avec des études pertinentes sur la réception des discours, la méthode d'analyse proposée apparaît d'autant plus féconde que la présence des politiciens en chair et os « délivre un apport communicatif propre », comme le rappelle De Chanay (2009), essentiel à l'établissement d'une relation de confiance avec le public.

ANNEXE 1 : CONVENTION DE TRANSCRIPTION

SYMBOLE	INTERPRÉTATION
:	Hésitation ou pause vocalisée
.	Fin de phrase intonative
,	Brève pause
(x sec.)	Indication de la durée d'une pause plus longue
?	Intonation clairement interrogative
!	Intonation clairement exclamative
([xxx])	Commentaire de l'analyste
[...]	Omission de certains passages
IR: [xxx] IÉ: [yyy]	Chevauchements
«xxx»	Discours rapporté

RÉFÉRENCES

- Auchlin, Antoine (2000), «Ethos et expérience du discours: quelques remarques», dans Michel Wauthion et Anne Catherine Simon (dir.), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain, BCILL, p. 75-93.
- Austin, John L. (1962), *How to Do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.
- Brossard, Alain et Jacques Cosnier (dir.) (1984), *La communication non verbale*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- Burger, Marcel (2006), «La construction conjointe des rôles interactionnels dans l'entretien médiatique télévisé de personnalités», dans Marty Laforest et Diane Vincent (dir.), *Les interactions asymétriques*, Québec, Éditions Nota Bene, p. 159-181.
- Calbris, Geneviève (2003), *L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris, CNRS Éditions.
- Clayman, Steven (2004), «Arenas of Interaction in the Mediated Public Sphere», *Poetics*, vol. 32, n° 1, p. 29-49.
- De Chanay, Hugues Constantin (2009), «Corps à corps en 2007: Nicolas Sarkozy face à Ségolène Royal», *Itinéraires, Littérature, textes et cultures*, n° 1, document disponible à l'URL suivante: <http://itineraires.revues.org/341>.
- Ekström, Mats (2012), «Gaze Work in Political Media Interviews», *Discourse & Communication*, vol. 6, n° 3, p. 249-271.
- Ekström, Mats et Andrew Tolson (dir.) (2013), *Media Talk and Political Elections in Europe and America*, Londres, Palgrave Macmillan.

- Filliettaz, Laurent (2002), *La parole en action. Éléments de pragmatique psychosociale*, Québec, Éditions Nota Bene.
- Filliettaz, Laurent (2009), «Les représentations du travail dans des réunions de relève de poste en milieu industriel. Une analyse multimodale», dans Sandra Canelas-Trevisi (dir.), *Langage, objets enseignés et travail enseignant en didactique du français*, Grenoble, Ellug, p. 47-70.
- Garfinkel, Harold (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- Ghiglione, Rodolphe et Alain Trognon (1993), *Où va la pragmatique ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Giasson, Thierry (2006), «La préparation de la représentation visuelle des leaders politiques», *Questions de communication*, n° 9, p. 357-382.
- Goffman, Erving (1973 [1959]), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit.
- Goffman, Erving (1991 [1974]), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hardy, Cynthia, Bill Harley et Nelson Philips (2004), «Discourse Analysis and Content Analysis: Two Solitudes?», *Qualitative Methods*, vol. 2, n° 1, p. 19-22, disponible à l'URL suivante : <https://www.maxwell.syr.edu/uploadedFiles/moynihan/cqrm/Newsletter2.1.pdf>.
- Heritage, John, Steven Clayman et Don H. Zimmerman (1988), «Discourse and Message Analysis: The Micro-Structure of Mass Media Messages», dans Robert P. Hawkins et coll. (dir.), *Advancing Communication Science: Merging Mass and Interpersonal Processes*, Sage Annual Reviews of Communication Research, vol. 16, Londres, Sage, p. 77-109.
- Horton, Donald et R. Richard Wohl (1986 [1956]), «Mass Communication and Para-Social Interaction: Observation on Intimacy at a Distance», dans Robert Cathcart et Gary Gumpert (dir.), *Inter/Media. Interpersonal Communication in a Media World*, New-York, Oxford University Press, p. 185-206.
- Hutchby, Ian (2006), *Media Talk. Conversation Analysis and the Study of Broadcasting*, Maidenhead, Open University Press.
- Isotalus, Pekka (1998), «Television Performance as Interaction», *Nordicom Review*, vol. 19, n° 1, p. 175-183.
- Kendon, Adam (2004), *Gesture: Visible Action as Utterance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2010), «Pour une analyse multimodale des interactions orales», *Cadernos de Letras da UFF*, n° 40, p. 17-45.
- Laforest, Marty (2011), «Les appels à l'aide téléphoniques en situation d'urgence. Une négociation des cadres», *Langues et linguistique*, n° 34, p. 37-48.

- Martel, Guylaine (2010), «La performance communicationnelle en contexte médiatique», *Mots*, n° 92, p. 83-102.
- Martel, Guylaine et Oliver Turbide (2006), «“Interagir” avec le public. Quelques stratégies de communication médiatique», dans Marty Laforest et Diane Vincent (dir.), *Les interactions asymétriques*, Québec, Nota Bene, p. 49-64.
- McNeill, David (1992), *Hand and Mind. What Gestures Reveal about Thought*, Chicago, University of Chicago Press.
- Molino, Jean (1989), «Interpréter», dans Claude Reichler (dir.), *L'interprétation des textes*, Paris, Éditions de Minuit, p. 9-52.
- Odier-Guedj, Delphine et Myriam Tremblay (2014), «L'apport de Rudolf Laban pour l'analyse des interactions en situation de classe avec des personnes ayant des difficultés importantes d'interaction et de communication», *Journées d'études Corps & Méthodologies*, Strasbourg, Société Binet-Simon, 16-17 octobre.
- Plantin, Christian (1998), «Les raisons des émotions», dans Marina Bondi (dir.), *Forms of Argumentative Discourse*, Bologne, CLUEB, p. 3-50.
- Quéré, Louis (1982), *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier-Montaigne.
- Relieu, Marc et Franck Brock (1995), «L'infrastructure conversationnelle de la parole publique», *Politix*, vol. 8, n° 31, p. 77-112.
- Romaniuk, Tanya (2009), «The “Clinton Cackle”: Hillary Rodham Clinton's Laughter in News Interviews», *Crossroads of Language, Interaction, and Culture*, vol. 7, p. 17-49.
- Roulet, Eddy, Laurent Filliettaz et Anne Grobet (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang.
- Sacks, Harvey (1992 [1965]), *Lectures on Conversation*, Oxford, Blackwell.
- Sacks, Harvey, Emanuel Schegloff et Gail Jefferson (1974), «A Simplest Systematics for the Organisation of Turn-Taking for Conversation», *Language*, vol. 50, n° 4, p. 696-735.
- Scannell, Paddy (1991), «Introduction: The Relevance of Talk», dans Paddy Scannell (dir.), *Broadcast Talk*, Londres, Sage, p. 1-13.
- Schegloff, Emanuel et Harvey Sacks (1973), «Opening Up Closings» *Semiotica*, vol. 8, n° 44, p. 289-327.
- Schütz, Alfred (1987), *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens Kincksieck.
- Searle, John R. (1969), *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Thompson, John B. (1995), *The Media and Modernity. A Social Theory of the Media*, Cambridge, Polity Press.
- Thompson, John B. (2005), «The New Visibility». *Theory, Culture & Society*, vol. 22, n° 6, p. 31-51.

- Tolson, Andrew (2006), *Media Talk. Spoken Discourse on TV and Radio*, Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Trognon, Alain (1990), «La fixation de l'interprétation des énoncés dans l'interaction conversationnelle», dans Gérard Vergnaud (dir.), *Les sciences cognitives en débat*, Paris, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), p. 207-218.
- Turbide, Oliver (2015), «La construction d'images publiques dans le discours politique médiatique. Qu'est-ce qu'une performance adéquate?», *Communiquer*, n° 14, p. 5-23.
- Turbide, Olivier et Marty Laforest (2015), «Interview politique et construction interactionnelle de l'impolitesse. L'efficacité de la parole conflictuelle pour un public absent», *Semen*, n° 39, p. 35-54.
- Vincent, Diane (2005), «Analyse conversationnelle, analyse du discours et interprétation des discours sociaux: le cas de la *trash radio*», *Marges linguistiques*, n° 9, p. 165-175.

CHAPITRE 2

Théoriser à partir de données qualitatives secondaires : Comparaison de deux méthodes d'analyse des données textuelles

Isabelle F.-Dufour et Marie-Claude Richard

Conduire des analyses secondaires sur des données quantitatives est fortement encouragé (Bishop, 2007; Corti, 2007; Irwin et Winterton, 2011). À l'inverse, l'analyse secondaire de données qualitatives demeure peu fréquente (Andrews et coll., 2012). Toutefois, l'analyse de données qualitatives secondaires présente de nombreux avantages. Dans un contexte où les chercheurs doivent se conformer à des exigences progressivement plus élevées (publications, enseignement, recherche de financement, etc.), le fait de conduire des analyses sur des données déjà colligées présente des avantages financiers importants (Irwin et Winterton, 2011). Il s'agit habituellement d'une occasion d'écourter le processus de recherche, quoique la collecte de données secondaires suffisamment riches et pertinentes pour conduire une seconde analyse peut aussi s'avérer plus complexe qu'anticipée.

Les principaux avantages de l'analyse de données qualitatives reconnus au sein de la littérature scientifique justifient toutefois qu'on y recoure plus souvent. Elle permet, notamment: d'établir la validité, la crédibilité ou la généralisation d'études antérieures (Corti, 2007; Irwin et Winterton, 2011); d'appuyer une collecte de données primaires (Irwin et Winterton, 2011); d'offrir des informations descriptives très riches sur une autre époque historique ou sur le contexte dans lequel les données primaires sont

colligées (Bishop, 2007; Corti, 2007; Irwin et Winterton, 2011); de conduire de nouvelles analyses avec un cadre théorique émergent ou de nouveaux outils d'analyses (Corti, 2007; Irwin et Winterton, 2011) ou encore de conduire des recherches sur des populations vulnérables ou difficiles à rejoindre sans intrusions supplémentaires (Fielding et Fielding, 2000 cité dans Irwin et Winterton, 2011).

Un inconvénient de l'analyse secondaire de données qualitatives est qu'elle soulève plus d'enjeux éthiques, pratiques et épistémologiques (Corti, 2007; Mason, 2007), mais surtout, qu'elle risque de décontextualiser les données (Andrews et coll., 2012). En fait, les principales difficultés recensées par Corti et Thompson (2004) portent sur les enjeux éthiques et le consentement; l'étendue et la richesse des données primaires; la proximité entre le chercheur et le contexte initial de collecte des données; l'absence d'infrastructures pour le partage de données secondaires; la mauvaise interprétation des données et les menaces à la propriété intellectuelle. En résumé, les objectifs poursuivis par l'analyse secondaire de données qualitatives sont les mêmes que pour les données quantitatives à savoir: la réplication, la comparaison, la vérification ou la validation des résultats antérieurs; le développement de nouveaux outils de collecte ou d'analyse des données et la formation ou l'enseignement de la recherche et les enjeux soulevés sont aussi comparables (Corti, 2007).

Dans le présent chapitre, les données qualitatives secondaires ont été utilisées pour comparer deux méthodes d'analyses qualitatives différentes. L'analyse des données qualitatives est souvent l'étape la plus complexe du processus de recherche, car il n'existe pas une procédure universelle applicable à chaque situation (Turcotte, F.-Dufour et Saint-Jacques, 2009). En fonction des contextes, de l'objet de l'étude ou encore de sa posture épistémologique, le chercheur sélectionne la meilleure méthode pour analyser ses données. Devant le même matériel, des chercheurs différents peuvent ainsi sélectionner une analyse d'orientation postpositiviste (ex. l'analyse par matrice de Miles et Huberman, 2003) ou herméneutique (ex. Dilthey, 1977). C'est d'ailleurs cette vaste diversité des méthodes d'analyses qui concourt, entre autres, à la richesse et la profondeur de la recherche qualitative. Un problème se pose toutefois lorsque le chercheur a à choisir entre

deux méthodes d'analyse que l'on tient pour équivalentes sur le plan de la production des connaissances attendues.

Par exemple, le chercheur qui souhaite théoriser à partir de données qualitatives pourrait choisir entre l'analyse par théorisation ancrée/enracinée ou la méthode générale inductive. La première est reconnue pour sa complexité (Stern, 2010) et, à cet égard, elle rebute certains chercheurs. La seconde se présente comme une démarche plus accessible; Thomas (2003, p. 9) soutient que «le produit final de l'analyse ne sera pas différent de celui qui serait dérivé de la théorisation enracinée». C'est cette affirmation qui a amené les deux coauteurs à conduire la présente étude ayant comme objectifs de: 1) comparer les processus de ces deux types d'analyses qualitatives théorisantes jugées «équivalentes»; 2) d'analyser les limites et avantages de chaque méthode; 3) de dégager les enjeux théoriques, éthiques et épistémologiques associés à l'analyse de données secondaires avec chacune des méthodes d'analyse.

Après une brève présentation des deux méthodes d'analyse, le texte fera état de la méthode utilisée pour en comparer les résultats. On retrouve ensuite, pour chaque méthode, les étapes d'application sur le corpus de données et les conclusions qui s'en dégagent. Les résultats obtenus à l'aide de chacune des méthodes sont alors comparés. En dernière partie, on retrouve l'identification des forces, des limites et des enjeux soulevés. En comparant les avantages et inconvénients propres à chaque méthode d'analyse, cet exercice apporte une contribution méthodologique significative sur l'épineux enjeu de l'analyse des données secondaires en recherche qualitative.

2.1 LA THÉORISATION ANCRÉE

La *grounded theory* poursuit deux visées majeures: 1) construire des théories sociales ancrées dans la réalité à l'aide d'une démarche d'analyse comparative continue impliquant un aller-retour constant entre les données empiriques et la théorie en émergence; et 2) appuyer la crédibilité scientifique de la recherche qualitative en établissant des règles d'analyse rigoureuse des données qualitatives (Glaser et Strauss, 1967). La théorisation ancrée (TA) est une méthode d'analyse qualitative dérivée de la *grounded theory* mais dont la portée est moins ambitieuse (Méliani,

2013). Elle vise à une compréhension nouvelle des phénomènes par une activité de théorisation toujours ancrée dans les données empiriques.

Cette démarche associe deux règles fondamentales et apparemment antagonistes : ne pas imposer de concepts préconçus aux données empiriques et faire preuve de sensibilité théorique dans le processus de théorisation. La notion de sensibilité théorique (Glaser, 1978) a été proposée afin d'éviter un empirisme naïf qui exigerait d'évacuer tout présupposé théorique afin de ne pas contaminer les catégories conceptuelles. Cependant, la position épistémologique selon laquelle le chercheur est en mesure d'appréhender la réalité « telle qu'elle est », c'est-à-dire sans *a priori*, est passablement critiquée. La construction d'une théorie, ancrée ou non, se fonde nécessairement sur les connaissances que possède le chercheur (Kelle, 2005) et le développement des catégories ne saurait être réalisé sans solliciter ces connaissances. Dans cette perspective, le chercheur doit faire preuve de réflexivité en explicitant le filtre avec lequel il perçoit les données recueillies sur le terrain (Méliani, 2013).

Dans son application, l'analyse par TA est présentée comme une démarche itérative, c'est-à-dire qu'elle suppose plusieurs allers-retours entre les données brutes et le codage. Le codage se déroule en trois phases – codage ouvert, axial et sélectif (Strauss et Corbin, 1990) – dans lesquelles on peut distinguer six opérations distinctes (Méliani, 2013). Le codage ouvert constitue un travail de fractionnement des données par l'identification de mots-clés (codification), qui deviendront des codes provisoires puis des catégories formelles (catégorisation). Les données sont ensuite organisées afin de développer les catégories principales dans la phase de codage axial (mise en relation et intégration). Le codage sélectif quant à lui, implique de dégager un modèle explicatif du phénomène étudié à partir des liens tissés entre les catégories et en fonction d'une catégorie centrale d'analyse (modélisation et théorisation).

2.2 LA MÉTHODE GÉNÉRALE INDUCTIVE

Il existe un nombre important d'études qualitatives dans lesquelles la stratégie d'analyse utilisée est vaguement désignée par le terme « analyse inductive ». Dans un effort de synthèse des

connaissances disponibles sur cette stratégie d'analyse, Thomas (2003, 2006) a établi les paramètres de ce qu'il appelle « l'approche générale inductive d'analyse de données qualitatives (MGI) ». Les visées de cette méthode sont de condenser des données brutes, de faire des liens entre les objectifs de la recherche et les catégories issues de l'analyse des données brutes et d'offrir une théorie à partir des nouvelles catégories émergentes (Blais et Martineau, 2006). Cette stratégie se caractérise par le recours à des procédures systématiques d'identification des thèmes qui sont fréquents, récurrents, dominants ou significatifs dans les données. Elle repose sur cinq principes, à savoir : 1) l'analyse des données est guidée à la fois par les objectifs de recherche (logique déductive) et par l'interprétation des données brutes (logique inductive); 2) la principale fonction de l'analyse est le développement de catégories qui permettent de saisir le processus (ou phénomène) à l'étude; 3) les résultats de la recherche sont inévitablement en lien avec les connaissances et expériences du chercheur; 4) deux chercheurs peuvent obtenir des résultats qui ne sont pas parfaitement identiques avec les mêmes données brutes et 5) l'authenticité des résultats doit faire l'objet d'une évaluation systématique de la part du chercheur (Thomas, 2003).

Dans son application, cette méthode va généralement se dérouler en trois phases : codification, hiérarchisation et mise en relation. Ainsi, le chercheur débute par une lecture attentive des données qui va le conduire à coder les thèmes qui sont fréquents, dominants ou signifiants. Règle générale, cette opération se traduit par l'identification de 30 à 40 catégories émergentes. Puis, en partant des questions qui guident la recherche et de la littérature disponible sur le sujet, le chercheur va passer en revue ces catégories afin de les regrouper en 15 à 20 catégories plus larges qui permettent de répondre à ses questions. Finalement, le chercheur va raffiner sa catégorisation jusqu'à ce qu'il puisse mettre en évidence les relations qui existent entre ses catégories ou encore qu'il puisse dégager une séquence temporelle qui les lie les unes aux autres. Habituellement, quand le chercheur arrive à dégager les aspects centraux du processus ou phénomène qu'il étudie, il ne lui reste plus que 8 à 10 catégories qu'il juge les plus importantes. Selon Thomas (2003, p. 9), « le produit final de cette analyse ne sera pas différent de celui qui serait dérivé de la théorisation enracinée », et cela même si cette stratégie d'analyse permet

l'utilisation de catégories qui proviennent de connaissances issues de la littérature scientifique ou du cadre théorique.

2.3 MÉTHODOLOGIE

2.3.1 Les chercheuses

Étant donné que les analyses qualitatives sont inévitablement influencées par les connaissances, les habiletés et les expériences du chercheur (Guba et Lincoln, 1981 ; Patton, 2002), il importe de présenter brièvement le profil des deux chercheuses qui ont réalisé cette expérimentation. D'abord, elles ont complété leurs études doctorales en service social, dans la même université, au même moment. En outre, elles comptent le même nombre d'années d'expérience en plus de partager des champs d'intérêt communs. Dans le cadre d'études antérieures, l'une a utilisé la théorisation ancrée et l'autre la méthode générale inductive, d'où l'idée de la présente étude. Afin de bien apprécier les résultats de chacune des méthodes, il a été convenu que les données à analyser ne devaient pas avoir été colligées par l'une ou l'autre des coauteures.

2.3.2 Le corpus

L'analyse s'appuie plutôt sur un corpus de données secondaires constitué par d'autres chercheuses dans le cadre d'une étude portant sur les facteurs facilitant ou nuisant à la stabilité des unions recomposées (Saint-Jacques et coll., 2011). C'est un thème de recherche éloigné des champs d'intérêt des deux coauteures. Il est donc possible d'affirmer qu'elles ont abordé les données avec une relative ignorance du phénomène de la recomposition familiale. Les questions qui guidaient la recherche initiale étaient les suivantes : 1) quelles sont la nature et l'intensité des difficultés rencontrées par ces familles ; 2) quelles sont les stratégies adoptées pour atténuer ces difficultés ; 3) quels sont les éléments de contextes qui facilitent ou compliquent l'atténuation des difficultés ? L'échantillon de cette étude a été constitué selon la technique du contraste-saturation (Pires, 1997) qui consiste à sélectionner des répondants ayant des caractéristiques sociodémographiques variées de manière à assurer une plus grande validité des résultats ainsi qu'à maximiser les possibilités de

transfert des résultats (Bertaux, 1997). Les données ont été colligées à l'aide d'entrevues semi-dirigées d'une durée moyenne de 95 minutes¹. L'analyse a été conduite sur les données brutes, c'est-à-dire le matériau issu de la retranscription intégrale du contenu enregistré lors des entrevues.

2.3.3 Le dispositif expérimental

Les deux chercheuses ont évité tout contact durant l'analyse des données secondaires, qui s'est déroulée entre les mois de novembre 2013 et mars 2014, afin d'assurer l'étanchéité de leurs analyses respectives. Elles ont eu recours au logiciel *Qualitative Data Analysis Miner* (QDAMiner version 3.0) pour réaliser leurs analyses. Cet outil permet de repérer aisément chacune des étapes empruntées par les chercheuses par le biais du journal de bord (ex. nombres de codes à chacune des étapes; fusion/division de codes; transformation des codes en catégories, etc.). Les analyses présentées ici n'ont pas pour objectif de mettre en évidence les processus de recomposition familiale, mais plutôt d'illustrer comment les deux chercheuses ont codifié et interprété les données qualitatives secondaires selon chaque méthode d'analyse. De plus, les résultats de ces analyses ne sont pas présentés ici, c'est plutôt le processus qui a conduit aux résultats qui est exposé.

2.4 ANALYSES SELON LA THÉORISATION ANCRÉE (TA)

La démarche d'analyse par TA a été réalisée sur un corpus déjà constitué; une situation qui n'est pas idéale, mais qui demeure envisageable (Paillé, 1994, p. 152).

2.4.1 Phase 1 : codage ouvert

La première phase de codage ouvert consiste à résumer les unités de sens à l'aide de mots-clés se rapprochant le plus possible de l'expérience décrite. Le codage ouvert a été opéré sur la transcription des premières entrevues (entrevues n^{os} 104, 105 et 107) et a permis d'identifier 39 mots-clés, notamment « conditions gagnantes » et « attentes ». Par la suite, tous les extraits compris dans chaque mot-clé ont ainsi été repris dans un exercice de *réduction*

1. La transcription intégrale des entrevues représente 215 pages de verbatim.

afin de vérifier s'ils étaient bien apparentés, si le choix du mot-clé pouvait être amélioré et s'il était possible de faire des regroupements. Par exemple, les mots-clés « liens », « noms dans la fratrie » et « nouvel enfant » ont été fusionnés dans un code provisoire nommé « relations dans la fratrie ». Aussi, le mot-clé « conception de la famille recomposée » a été renommé « expérience de la reconstitution » et intégrait les extraits se rapportant aux « exigences » et à la « plus-value » associées à la reconstitution. Pour la plupart, les codes provisoires renvoient alors à une interprétation simple du phénomène étudié, comme « garde des enfants » ou « règles de fonctionnement ». D'autres codes se situent à un niveau plus conceptuel et sont devenus par la suite des catégories provisoires, « valeurs » étant l'un d'eux. La *révision* des catégories provisoires a consisté à faire un examen de l'ensemble des entrevues afin de vérifier la pertinence de la réduction opérée et, le cas échéant, d'identifier de nouvelles catégories (Duchesne et Savoie-Zajc, 2005). À titre d'exemple, le code « expérience de la monoparentalité » a émergé à ce moment de l'analyse. Plusieurs questionnements quant à la possibilité de fusionner des codes, d'en ajouter, ou de les modifier afin de mieux refléter l'idée représentée ont guidé la révision. La relecture des verbatims a permis de classer chaque code dans les catégories provisoires qui sont alors : caractéristiques individuelles, expériences individuelles, facteurs de maintien, obstacles, caractéristiques familiales et valeurs.

L'ensemble des codes et catégories provisoires a ensuite été réétudié, reclassé et renommé, opérant ainsi la *transformation* de ces codes et catégories provisoires en catégories et sous-catégories définitives. Cette étape a consisté à reprendre les extraits sous chaque catégorie, sous-catégorie et code provisoire pour déterminer lesquels semblaient les plus porteurs pour la théorisation. En d'autres mots, l'ensemble des extraits fut d'abord revu afin de vérifier si certains pourraient expliquer le maintien ou non de l'union, puis le classement en catégories et sous-catégories fut ensuite examiné afin de voir s'il était signifiant. Par exemple, les extraits sous les codes « obstacles » et « facteurs de maintien » qui sont le plus près du discours des répondantes ont été conservés, alors que les autres ont été réaménagés en fonction des autres facteurs qui semblaient les plus importants. Le Tableau 2.1 présente quelques codes et catégories dégagés lors des étapes de la première phase de codage.

TABLEAU 2.1 : EXEMPLES DE CODES ET DE CATÉGORIES : CODAGE OUVERT

CODAGE OUVERT	RÉDUCTION		RÉVISION		TRANSFORMATION	
	CATÉGORIES PROVISOIRES	CODES PROVISOIRES	SOUS-CATÉGORIES PROVISOIRES	CATÉGORIES PROVISOIRES	SOUS-CATÉGORIES DÉFINITIVES	CATÉGORIES DÉFINITIVES
Événements/enfance	Événements de vie	Enfance et adolescence	Caractéristiques de la personne	Caractéristiques individuelles	Obstacles liés à soi	Facteurs liés à soi
Événements/adolescence		Passage à la vie adulte	Caractéristiques du conjoint actuel	Expériences individuelles	Facteurs de maintien liés à soi	
Événements/passage à la vie adulte		Relations passées	Événements de vie marquants		Facteurs de maintien liés à son histoire personnelle	
Relations amoureuses et conjugales passées			Période de monoparentalité			

Le Tableau 2.2 présente l'ensemble des catégories et sous-catégories définitives dégagées à l'étape de la transformation, c'est-à-dire au terme de la première phase de codage.

TABLEAU 2.2 : CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES DÉFINITIVES AU TERME DU CODAGE OUVERT

CATÉGORIES FORMELLES	SOUS-CATÉGORIES FORMELLES
Facteurs liés à soi	Obstacles liés à soi Facteurs de maintien liés à soi Facteurs liés à son histoire personnelle
Facteurs liés à la recomposition	Description de la famille recomposée Fonctionnement (coûts, garde des enfants, tâches) Contexte Exigences et plus-value de la recomposition Réactions des enfants à l'égard de l'union Soutien (ou manque de soutien) de l'entourage Perceptions sociales
Facteurs liés aux rôles	Rôles parentaux et beaux-parentaux (succession dans le parcours et au sein de l'union) Complémentarité des rôles Facteurs liés au fait que chacun a sa place
Facteurs liés aux valeurs	Conflits de valeurs Discipline, éducation et famille
Facteurs liés aux relations	Relations parent-enfant Relations de la fratrie Relations conjugales Relations avec les ex-conjoints

2.4.2 Phase 2 : codage axial

Les données sont ensuite organisées afin de développer les catégories principales (Strauss et Corbin, 1990). À cette étape, le contenu des sous-catégories a été revu et celles dont le contenu ne semblait pas porteur éliminées. Probablement en raison de sa formation et de son implication répétée dans des projets animés par ce type de perspective, la chercheuse s'est spontanément inspirée d'un cadre écologique qui l'amenait à dépasser le cadre de la famille et à considérer les influences externes. En organisant les différents facteurs selon une perspective écologique, la notion de valeurs semblait plus signifiante en étant intégrée aux rôles et à la recomposition. Aussi, certaines sous-catégories apparaissaient

plus à un niveau distal, un « facteur de soutien ». Les catégories principales étaient maintenant : les facteurs liés à soi, aux relations, aux rôles, à la recomposition et au soutien. En fonction d'axes empruntés à la perspective écologique, certaines catégories correspondaient à des facteurs « proximaux » (facteurs liés à soi, aux rôles, à la recomposition et aux relations), tandis que d'autres renvoyaient à des facteurs « distaux » (facteurs liés au soutien). En organisant les catégories selon cette perspective, il est apparu clairement que les relations sont au cœur du discours des répondantes : des relations « proximales » impliquant le conjoint, les enfants, les beaux-enfants et la répondante, et des relations « distales » impliquant l'entourage voire la société dans son ensemble. L'analyse s'est ainsi poursuivie autour d'une catégorie centrale d'analyse intitulée « relations ».

2.4.3 Phase 3 : codage sélectif

Le codage sélectif vise à dégager un modèle explicatif du phénomène étudié à partir des liens tissés entre les catégories et en fonction d'une catégorie centrale d'analyse (Strauss et Corbin, 1990). L'organisation des catégories autour d'une catégorie principale a fait ressortir que l'un des enjeux majeurs de la recomposition est relationnel. La deuxième étape du codage sélectif a consisté à examiner la catégorie centrale sous trois aspects : ses propriétés, soit les éléments qui la distinguent comme catégorie principale ; ses dimensions, c'est-à-dire les aspects significatifs de ses propriétés ; et les conditions qui doivent exister afin que la catégorie s'applique. Cette analyse implique un retour dans les extraits classés sous les catégories principales. Ainsi, les catégories « facteurs liés à soi », « facteurs liés aux rôles », « facteurs liés à la recomposition » et « facteurs liés aux relations » ont permis de définir la propriété « proximale » des relations et de documenter une dimension en particulier, soit celle du rôle parental et beau-parental. La catégorie « facteurs liés au soutien » a quant à elle permis d'identifier la propriété « distale » des relations, et de fournir des informations sur la dimension du soutien social et des perceptions sociales à l'égard de la recomposition. Le Tableau 2.3 résume les trois composantes de la catégorie centrale d'analyse retenue, celle des « relations ».

TABLEAU 2.3 : COMPOSANTES DE LA CATÉGORIE CENTRALE D'ANALYSE

CATÉGORIE CENTRALE	PROPRIÉTÉS	DIMENSIONS	CONDITIONS
Relations	Sphère proximale	Rôle beau-parental	Soutien émotionnel
			Supervision
			Désengagement
	Sphère distale	Soutien social	Soutien perçu
			Sans soutien

Pour les répondantes, l'union recomposée est présentée comme un phénomène relationnel. D'un côté, on parle de relations de proximité où la personne est amenée à se positionner dans son rôle de beau-parent, et de l'autre, on parle de relations distales qui renvoient à l'idée de soutien et de perception sociale. Les répondantes adoptent trois positions à l'égard des relations avec les beaux-enfants : un rôle de soutien émotionnel (ami, confident, égal à égal) un rôle de supervision (neutre, intermédiaire, gestionnaire de valeurs); ou encore un rôle désengagé (« non-parent »). Si la sphère distale est moins investie dans le discours, les répondantes qui le font dénoncent les perceptions sociales négatives à l'égard des beaux-parents et le fardeau de la preuve de bonne foi qui pèse sur elles afin de « mériter » la considération de l'entourage.

2.4.4 Théorisation selon la TA

La dernière étape du codage sélectif de l'analyse par TA consiste à dégager un modèle explicatif du phénomène étudié. Au terme des analyses, on peut supposer que la réussite de l'union recomposée renvoie à la possibilité d'adopter un rôle cohérent avec la dynamique interne de la famille (aspect proximal) et les pressions ou le soutien de l'environnement (aspect distal). Ainsi, plus une personne est en mesure d'adopter un rôle adapté aux circonstances, plus l'union recomposée est susceptible de réussir. Il a été possible de dégager du discours des répondantes trois rôles.

Un rôle d'« accompagnateur »

Le beau-parent se reconnaît ici un rôle d'ami ou d'« égal ». Les unions recomposées concernées sont celles dans lesquelles la relation avec les beaux-enfants est la plus investie même si elle

demeure différente de celles entretenues avec les enfants (entrevues n^{os} 104 et 120). Ce n'est pas une relation qui se distingue par ce qu'elle a en moins, mais par son caractère « choisi ». Les extraits suivants illustrent ce rôle.

[S'adressant fictivement à sa belle-fille] Je n'ai aucun, aucun [mérite] que [mon fils] m'aime, j'ai aucun mérite à ça, c'est de l'acquis [...]. Moi je t'ai choisie dans ma vie et toi tu m'as choisie puis ça c'est pas mal plus beau (104).

J'ai choisi d'être observatrice, c'est-à-dire que j'ai choisi de ne pas faire de discipline, d'être une *chum*, de rire et de se moquer de son père avec elle, d'avoir du fun ensemble (120).

Un rôle de « médiateur »

Dans ces unions, le beau-parent s'attribue un rôle plus neutre, d'intermédiaire, de gestionnaire de valeurs (entrevues n^{os} 105, 107 et 119). Dans ce rôle, les relations avec les beaux-enfants sont moins investies émotionnellement, alors que le beau-parent se retrouve à gérer des valeurs, des réactions, des espaces de vie. Par exemple, la répondante n^o 105 parle beaucoup de la conciliation des valeurs : celles du conjoint et parent, celles de l'ex-conjoint et autre parent, et les siennes qui doivent être cohérentes avec les valeurs proposées à ses propres enfants. La répondante n^o 107 quant à elle, favorise un « statu quo » à l'égard de ses relations avec sa belle-fille, tout en gérant elle aussi des éducations différentes comme elle l'exprime dans l'extrait suivant :

Elle le prenait pour acquis son père puis comme elle est toute seule [...], elle est toute seule, elle fait ce qu'elle veut, elle mange quand elle veut, en tout cas, elle n'a pas grand restriction là, sauf que c'est sûr qu'en venant habiter ici, je ne peux pas dire oui à [elle] quand je dis non aux miens (107).

La neutralité est un aspect important, et particulièrement présent dans le discours de la répondante n^o 119. Elle présente l'idée d'un espace de vie neutre comme une page blanche sur laquelle chacun peut s'inventer un nouveau rôle, hors d'une structure habituelle. L'extrait suivant illustre la notion de neutralité :

Les lieux neutres étaient déchargés émotivement, ce qui permettait d'avoir des règles différentes et pour le père et pour moi qui étaient plus centrales (119).

Un rôle « à définir »

Le beau-parent se reconnaît ici un rôle de « non-parent » (entrevues n^{os} 117 et 128). Il se retrouve dans un rôle qui se définit par ce qu'il n'est pas : un parent. C'est ce nouveau monde encore peu exploré que les extraits suivants illustrent.

[C]e n'est pas évident, il n'y a pas une longue histoire de famille recomposée, ça ne fait pas des siècles et des siècles. Fait que des fois c'est difficile de dire qu'est-ce qui est normal, qu'est-ce que je devrais espérer ? (117)

J'ai trouvé ça un peu difficile comment se positionner comme parent, mais comme en même temps « pas parent », mais « pas mère » (128).

2.5 ANALYSES SELON LA MÉTHODE GÉNÉRALE INDUCTIVE (MGI)

2.5.1 Phase 1 : analyse selon la codification/catégorisation ouverte

Lors de la recomposition, la famille est en déséquilibre et a l'impression d'être marginalisée socialement. La grande catégorie qui semble correspondre à cette étape était « un environnement hostile alimenté par les mythes négatifs ». La famille semble traverser une seconde période que la chercheuse a catégorisé comme « la redéfinition des frontières (a) entre les sous-systèmes et (b) entre la famille et l'environnement ». Enfin, au dernier stade de la recomposition familiale, la famille semble atteindre un niveau d'équilibre qui correspond à la catégorie « capacité d'adaptation du système : ouverture et flexibilité ». Cette première codification est représentée dans le Tableau 2.4 :

TABLEAU 2.4 : EXEMPLES DE CODES, RUBRIQUES ET CATÉGORIES :
CODIFICATION OUVERTE DES DONNÉES

QUELQUES CODES	RUBRIQUES	CATÉGORIES
Jalousie de la mère Ne pas vouloir s'imposer Les belles-mères dans les films Enfants bouleversés/séparation Enfants qui vivent de la colère envers la belle-mère Le stress des enfants lorsqu'ils transitent d'une famille à l'autre Attentes irréalistes de la belle-mère	Conflit de loyauté Rêve du modèle traditionnel Hyper-vigilance de l'entourage Prendre ou ne pas prendre la place de « l'autre » Se sentir entre l'écorce et l'arbre	Un environnement hostile alimenté par les mythes négatifs
Tâches réservées aux parents Le parent doit jouer son rôle Les valeurs de la mère Faire respecter les règles à deux Se donner des objectifs communs Être un « plus » pour l'enfant La belle-mère doit s'engager pour « protéger » l'enfant Le parent doit gérer les « crises » de son enfant La discipline : ça se mérite!	Conflit de valeurs Adopter les rôles traditionnels Faire ou ne pas faire régner la discipline Faire front commun Entrer dans la vie de l'enfant par la voie du cœur Entrer dans la vie de l'enfant par nécessité	La redéfinition des frontières (a) entre les sous-systèmes et (b) entre la famille et l'environnement
Les beaux-enfants comme les siens Faire des projets d'avenir Voyager en famille Sentir l'amour des beaux-enfants Liens affectueux entre les (beaux) enfants Accepter sa « différence » Trouver la consonance Liens d'intensité différente	La naissance d'un nouvel enfant : le lien qui consolide Quand les « demis » deviennent frères/sœurs Impliquer les enfants dans les décisions de la famille Faire une place à chacun Choisir de se choisir	La capacité d'adaptation du système : ouverture et flexibilité

2.5.2 Phase 2 : codification/catégorisation selon les concepts sensibilisateurs

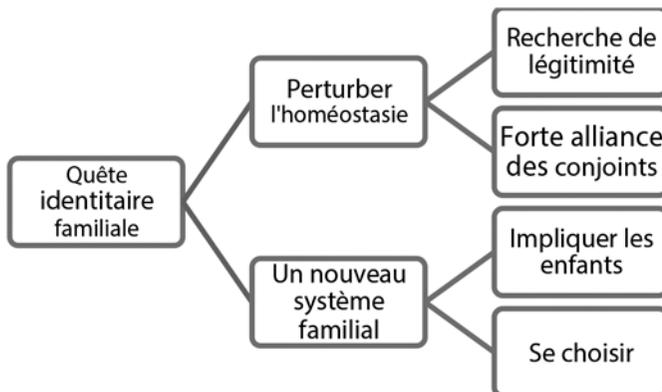
On retrouve dans la littérature des écrits montrant que les familles recomposées sont toujours associées à des mythes négatifs (Määta et Usuiatti, 2012) et qu'elles sont victimes de préjugés négatifs (Saint-Jacques et coll., 2011). Il existe peu de modèles positifs de belles-mères, ce qui complexifie l'adoption de ce rôle

et la normalisation des difficultés rencontrées (Felker et coll., 2002). Il semble que les enjeux liés à la discipline sont universels chez les familles recomposées (Hetherington et Clingempell, 1992; Felker et coll., 2002) et que le soutien du conjoint est essentiel pour la résolution positive de cette difficulté (Gosselin et coll., 2007). L'unité du couple contribue également au développement d'une identité familiale forte qui contribue au succès de la recomposition (Felker et coll., 2002; Michaels, 2006; Gosselin et coll., 2007), car les beaux-parents vont multiplier les gestes qui facilitent l'adhésion à cette nouvelle identité familiale en réaménageant la maison, en créant de traditions familiales ou par le biais d'activités sportives et récréatives (Michaels, 2006). En retour, cette forte identité familiale inciterait les enfants à développer des liens plus intenses envers leur fratrie (Gosselin et coll., 2007). On constate donc que la littérature scientifique permet de trianguler les constats issus de la première codification, ce qui permet d'en assurer, au moins en partie, sa validité scientifique et qui permet la mise en place de la théorisation.

2.5.3 Théorisation selon la MGI

À la troisième phase d'analyse de la MGI, les catégories émergentes sont combinées aux catégories sensibilisatrices et deviennent, finalement, des catégories théoriques qui permettent d'appréhender le processus de recomposition familiale « réussie ».

FIGURE 2.1 : LA RECOMPOSITION FAMILIALE RÉUSSIE SELON LA MGI



La première catégorie théorique à émerger est « *Perturber l'homéostasie* ». Les deux premières années de vie commune sont généralement difficiles. Certaines belles-mères ont vécu des relations conflictuelles avec l'ex-conjointe. D'autres ont perçu une intrusion de l'ex-conjointe dans les comportements d'opposition d'une adolescente. Certaines ont dû inciter leur conjoint à être plus exigeant sur le plan disciplinaire alors que d'autres se sont senties exclues des relations très étroites entre le père et son (ses) enfant(s) :

On a eu beaucoup de crises à gérer (108).

Il y avait beaucoup de conflits (128).

Il avait peur de perdre son père et il était hyperjaloux de moi, hyperjaloux de mes enfants (104).

Pour pallier ces difficultés, la recomposition familiale « réussie » se construit autour d'un lien amoureux intense entre les deux parents et un désir commun de créer une nouvelle identité familiale. Architectes de cette nouvelle identité familiale, ces derniers doivent se montrer patients, conciliants et flexibles dans l'adoption de leurs nouveaux rôles. Ces premières années doivent être consacrées à faire reconnaître leur légitimité respective auprès des enfants, mais aussi de leur entourage. Les beaux-parents doivent en venir à être reconnus comme des « plus » dans la vie des enfants et beaux-enfants. Ils doivent contribuer significativement au bien-être du conjoint en plus de répondre aux besoins de sécurité, de soins et d'affection des (beaux-) enfants :

On s'est toujours tenu moi et mon conjoint, on ne s'est jamais contredits et je pense que c'est ce qui a fait qu'on est passé au travers (105).

J'ai toujours su que mon conjoint m'aimait profondément et, qu'avec ses enfants, j'étais sa priorité. Les enfants ont embarqué dans ce projet-là parce qu'ils ont senti que papa était en amour (104).

La deuxième catégorie théorique à émerger est « *Un nouveau système familial* ». L'émergence d'une identité familiale permet ensuite aux membres des familles recomposées de solidifier leurs liens. Les conjoints vont progressivement avoir des rôles similaires et complémentaires au sein de la famille. Le beau-parent ne sera plus perçu comme un intrus et pourra, lui aussi, faire appliquer

les normes et règles de la famille. Des traditions s'établissent. Les différences entre « l'enfant » et le « bel-enfant » s'amenuisent et, dans certains cas, les belles-mères évoqueront « les » enfants sans distinctions. Les pères se montreront plus perméables aux suggestions et interventions de leur conjointe envers leur enfant et par le fait même, abandonneront progressivement leur position de « protecteur » de leur enfant. Pour leur part, les enfants toléreront plus facilement les interventions disciplinaires de la belle-mère puisqu'ils auront développé un lien émotif plus intense envers cette dernière. Ils se montreront plus chaleureux envers elle, ce qui facilitera, en retour, la consolidation de l'identité parentale de la belle-mère :

Après huit, neuf ans [de recomposition], je peux oser dire que je suis aussi l'autorité parentale, mais il faut y aller de façon très graduelle (128).

Avec les filles, la différence c'est que nous on s'est choisies. La différence est là. En tant que beau-parent, tu as la gratification d'avoir été choisie (104).

En bout de piste, la famille recomposée redéfinira son propre sens de la famille qui n'est pas à l'opposé de la famille nucléaire, mais qui ne l'identifie pas non plus comme un modèle à atteindre. Certaines familles recomposées seront à peine distinguables d'une famille nucléaire, alors que d'autres ne résideront pas toujours sous le même toit, pourront avoir des règles asymétriques (chaque parent décide des règles propres à ses enfants) et toléreront de grands écarts entre les valeurs prônées par les membres qui la composent :

Mon fils était parfois porté à se comparer aux enfants de mon conjoint... et... on n'est pas tout à fait... On n'est pas sur deux planètes non plus, mais des fois on ne fait pas les choses tout à fait pareilles non plus. Il a fallu expliquer ça aux enfants : « c'est comme ça pour lui et pour toi c'est comme ça ! ». On vit ensemble, mais on n'élève pas nos enfants ensemble. Chacun s'occupe de ses affaires et on essaie d'avoir un peu de consolation ensemble (128).

En résumé, la recomposition familiale est structurée autour d'une quête identitaire familiale qui demande une reconnaissance de sa légitimité, une forte alliance des conjoints, une redéfinition des rôles qui permet à chacun des membres de la famille de « se choisir ».

2.6 COMPARAISON DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC LES DEUX MÉTHODES

Pour un lecteur non initié aux méthodes qualitatives, les résultats produits par chacune des méthodes d'analyse peuvent paraître assez différents. De notre point de vue, les résultats sont comparables en termes de compréhension du phénomène étudié. Il apparaît que l'utilisation de procédures d'analyse différentes n'a pas une portée aussi importante sur l'issue des analyses que le cadre conceptuel de référence. En effet, les deux méthodes conduisent à l'identification de l'importance des rôles dans la recomposition familiale. Néanmoins, l'analyse par TA semble légèrement avantageuse par rapport à la MGI dans la mesure où elle permet de distinguer des différences subtiles dans les propos des répondantes qui permet la création d'une classification. Il semble donc que la phase de la mise en relations des catégories fournit au chercheur un levier supplémentaire pour donner du sens aux données. Dans l'absence de telles balises, qui poussent l'analyse à un plus grand niveau de complexité, le chercheur aura de la difficulté à voir « apparaître » ces liens, et cela, même si la MGI lui offre plus de flexibilité dans l'utilisation des concepts sensibilisateurs.

En résumé, notre analyse ne permet pas de répondre de manière définitive à la question de la comparabilité des méthodes d'analyses. À notre avis, et sous toute réserve, il semble inadéquat de prétendre que « le produit final de l'analyse ne sera pas différent de celui qui serait dérivé de la théorisation enracinée » (Thomas, 2003, p. 9), car seule la TA a permis d'établir une typologie. Toutefois, nous ne pouvons attribuer cette différence *uniquement* à la méthode d'analyse employée puisque les cadres théoriques adoptés par chacune des chercheuses peuvent aussi avoir contribué à une analyse plus fine des rôles sociaux plus distaux à la famille. C'est pourquoi nous proposons plutôt de choisir entre ces méthodes sur la base de leurs avantages et inconvénients, plutôt que sur la comparabilité des résultats qu'elles produisent respectivement.

2.6.1 Avantages et inconvénients de chacune des méthodes

L'analyse par TA s'apparente à un « saut dans l'inconnu » étant donné la grande place accordée à la réflexion du chercheur,

réflexion essentiellement balisée par les données et l'exigence d'y retourner sans cesse pour éviter les dérapages. Il apparaît aussi que si l'analyse par TA peut être utilisée sur un corpus de données qualitatives secondaires, cette situation restreint la portée de l'analyse. En ne pouvant approfondir des pistes d'analyses émergeant en cours de collecte en réorientant par exemple des questions, l'analyse du chercheur est confinée aux données déjà collectées. C'est un peu comme explorer une pièce fermée par comparaison avec la possibilité d'ouvrir certaines portes. Cette situation est déjà moins contraignante lorsque c'est le chercheur lui-même qui a procédé à la collecte² et qu'il a eu la possibilité d'esquisser et de tester certaines pistes d'analyse tout en s'imprégnant des données. Il reste qu'une utilisation rigoureuse des opérations de la TA permet d'atteindre l'objectif d'une théorisation plus complexe à partir des mêmes données.

À l'inverse, il est relativement aisé d'utiliser la MGI en raison de sa souplesse. En effet, les principaux thèmes qui émergent d'un corpus de données sont relativement évidents, même si l'on ne connaît pas le phénomène à l'étude, car les propos des répondants permettent d'avoir une assez bonne idée de « ce qui se passe dans les données ». Le fait de pouvoir ensuite comparer le résultat de cette analyse inductive aux écrits scientifiques vient, en quelque sorte, solidifier cette première étape et s'avère rassurant pour le chercheur. L'interprétation semble donc émerger assez naturellement de la combinaison des phases inductive et déductive. En résumé, si la MGI semble moins adaptée à la mise en place d'une théorisation complexe, elle permet de dépasser une analyse thématique simple et s'avère une manière efficace, relativement rapide et moins exigeante de répondre aux objectifs de la recherche. Pour faciliter la comparaison des avantages et inconvénients des deux méthodes d'analyse de données secondaires, le Tableau 2.5 résume les constats issus de cette recherche.

2. Consulter à ce sujet Richard (2015).

TABLEAU 2.5 : COMPARAISON DES DEUX MÉTHODES D'ANALYSE

	MÉTHODE GÉNÉRALE INDUCTIVE (MGI)	THÉORISATION ANCRÉE (TA)
Visées	Identiques : théoriser un phénomène à partir de données qualitatives brutes	
Induction/déduction	Combine analyse inductive et déductive du phénomène	Plus strictement inductive
Nombres d'opérations	Trois phases	Trois phases, mais six opérations distinctes
Souplesse laissée à l'utilisateur de la méthode	Souple	Peu souple
Utilité pour l'analyse de données secondaires	Adaptée	Moins (ou peu) adaptée
Niveau de complexité d'utilisation de la méthode	Peu complexe	Complexe
Portée de la théorisation	Permet de dépasser une analyse thématique simple	Permet une modélisation /théorisation plus complexe

2.6.2 Enjeux liés à l'analyse de données qualitatives secondaires

Cette étude montre qu'il est virtuellement impossible d'analyser des données qualitatives en l'absence de conceptions théoriques préalables. Spontanément, les deux coauteures ont référé respectivement au modèle écologique et à la théorie systémique pour « appréhender » les données. Ce constat illustre toutefois l'importance d'une attitude réflexive de la part des chercheurs qui interprètent les données du terrain à travers le filtre de leur sensibilité théorique (Méliani, 2013).

Bien que l'analyse secondaire de données qualitatives ait constitué ici le prétexte à un exercice méthodologique, il semble important de souligner les défis inhérents à cette démarche. La question de l'expertise nécessaire pour analyser et interpréter des données, si elle est implicite pour des données primaires, apparaît avec encore plus d'acuité lors de l'utilisation de données qualitatives secondaires. En effet, l'interprétation de données appartenant à un champ de connaissances périphérique demande de la part des chercheurs, une certaine retenue dans la portée de leur analyse. Les enjeux ne concernent pas seulement la capacité de faire les liens pertinents avec les connaissances déjà produites, mais également d'appréhender les impacts de ces résultats sur les milieux de la recherche et de la pratique. À notre sens, il s'agit en

définitive de respecter les personnes qui ont accepté de partager leur vécu, que de posséder l'expertise nécessaire pour être en mesure de « lire » ce vécu le mieux possible. Enfin, l'analyse de données qualitatives secondaires peut soulever des questions de propriété des données. Des chercheurs et des équipes de recherche pourraient être réticents à voir publier des données qu'ils ont eux-mêmes collectées, dans le contexte compétitif de la recherche où la publication est l'ultime étalon de la performance.

2.6.3 Limites de l'étude et pistes pour les recherches ultérieures

Il est évident que ce type de comparaison ne permet pas d'éliminer toutes les sources de biais possible. Bien que les coauteures aient des profils similaires, sur le plan des connaissances, de l'expérience et des intérêts de recherche, le fait qu'elles aient volontairement sélectionné chacune des méthodes n'est pas sans signification. Ce biais de sélection pose en filigrane une question sur les positions épistémologiques des chercheuses et leurs influences sur le choix des méthodes d'analyse. Il est reconnu que le choix d'une méthode d'analyse doit reposer sur sa pertinence à l'égard des questions et objectifs de recherche. Cependant, il semble bien que ce choix ne puisse s'affranchir d'une position plus profonde à l'égard de la production des connaissances. Ainsi, l'utilisation de l'analyse en TA correspond, pour la chercheuse en question, à une façon de rester le plus près possible des données recueillies. Alors que la MGI a été sélectionnée en vertu de ses visées pragmatiques de « répondre aux objectifs de la recherche » (Thomas, 2006, p. 241). Pour éviter ce biais de sélection, une solution consisterait à faire utiliser les deux méthodes d'analyse par la même personne, mais cela posera tout le défi insurmontable de garder « étanches » les processus d'analyse distincts.

Un autre biais semble lié aux cadres conceptuels adoptés par les deux chercheuses. Il semble en effet que ces cadres découlent de leurs formations communes en service social. Il aurait peut-être été plus intéressant de sélectionner des chercheurs provenant de disciplines distinctes pour mieux distinguer l'influence de la formation dans le choix du cadre conceptuel adopté pour analyser les données. Il serait également intéressant de faire l'analyse de données qualitatives secondaires pour des objets totalement inconnus des chercheurs. En bout de piste, la question qui se pose est de savoir si l'on peut analyser des données qualitatives

secondaires sans connaître les cadres conceptuels pertinents à l'objet étudié. Il y a là une piste de recherche qui pourrait être approfondie.

Finalement, il importe d'insister sur le fait que les auteures ne se positionnent pas comme des expertes en méthodologie. Elles ont appliqué les méthodes d'analyse avec rigueur, selon leur compréhension de ces méthodes en vue d'en faire une comparaison, mais aussi de faciliter le choix de l'une ou l'autre des méthodes pour des chercheurs novices. Elles n'ont donc pas la prétention d'avoir parfaitement appliqué chacune de ces méthodes.

CONCLUSION

La principale contribution de cette étude est d'avoir comparé deux méthodes théorisantes d'analyse de données. Ce genre d'exercice scientifique est plutôt rare (Andrews et coll., 2012) et à notre connaissance, aucune étude antérieure n'avait spécifiquement comparé ces deux méthodes. Une autre contribution est d'avoir mis en place une expérimentation d'analyse de données aussi étanche que possible. En effet, comme les coauteures ne connaissaient pas l'objet d'étude, qu'elles n'ont pas été impliquées dans le choix des questions de la recherche, le recrutement, ni la collecte de données, elles se sont donc approprié des données « neutres » qu'elles ont ensuite analysées en vase clos selon leur propre méthode d'analyse. Cette étude apporte un point de vue tout à fait novateur sur la qualité des analyses produites et met en exergue les forces et les limites de chacune des méthodes. Il est à espérer que ces constats faciliteront le choix de l'une ou l'autre des méthodes selon les objectifs de la recherche et les habiletés, expériences ou préférences des chercheurs. Bien que les résultats de cette étude soient concluants, il apparaît important que d'autres études soient effectuées afin de mieux cerner l'influence du chercheur dans l'élaboration de « *sa* » théorisation.

RÉFÉRENCES

- Andrews, Lorraine, Agnes Higgins, Michael Waring Andrews et Joan G. Lalor (2012), «Classic Grounded Theory to Analyse Secondary Data: Reality and Reflections», *Grounded Theory Review, An International Journal*, vol. 11, n° 1.
- Bertaux, Daniel (1997), *Les récits de vie: perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan.
- Bishop, Libby (2007), «A Reflexive Account of Reusing Qualitative Data: Beyond Primary/secondary Dualism», *Sociological Research Online*, vol. 12, n° 3, disponible à l'URL suivante: <http://www.socresonline.org.uk/12/3/2.html>, DOI:10.5153/sro.1553.
- Blais, Mireille et Stéphane Martineau (2006), «L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes», *Recherches qualitatives*, vol. 26, n° 2, p. 1-18.
- Corti, Louise (2007), «Re-using Archived Qualitative Data – Where, How, Why? [journal article]», *Archival Science*, vol. 7, n° 1, p. 37-54.
- Corti, Louise et Paul Thompson (2004), «Secondary Analysis of Archive Data», dans Clive Seale, Giampietro Gobo, Jaber F. Gubrium et David Silverman (dir.), *Qualitative Research Practice*, London, Sage, p. 327-343.
- Dilthey, Wilhelm (1977), *Descriptive Psychology and Historical Understanding*, La Haye, Martinus Nijhoff.
- Duchesne, Claire et Lorraine Savoie-Zajc (2005), «L'engagement professionnel d'enseignantes du primaire: une démarche inductive de théorisation», *Recherches qualitatives*, vol. 25, n° 2, p. 69-95.
- Felker, Jennifer A., Donald K. Fromme, Genevieve L. Arnault et Barre M. Stoll (2002), «A Qualitative Analysis of Stepfamilies: The Stepparent», *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 38, n° 1/2, p. 125-142.
- Glaser, Barney G. (1978), *Theoretical Sensitivity. Advances in the Methodology of Grounded Theory*, Mill Valley, University of California Press.
- Glaser, Barney G. et Anselm L. Strauss (1967), *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine.
- Gosselin, J., Doyon, J., Laflamme, V. et David, H. (2007), «Être mère dans la famille recomposée: défis et conciliation des rôles de belle-mère et de mère biologique», *Psychologie française*, vol. 52, n° 2, p. 217-229.
- Guba, Egon G. et Yvonna S. Lincoln (1981), *Effective Evaluation*, 1^{re} éd., San Francisco, Jossey-Bass.
- Hetherington, E. Mavis et W. Glenn Clingempeel (1992), «Coping with Marital Transitions: A Family System Perspective», *Monographs of the Society for Research in Child Development*, vol. 57, n° 2-3, p. 1-242.
- Irwin, Sarah et Mandy Winterton (2011), «Debates in Qualitative Secondary Analysis: Critical Reflections», *A Timescapes Working Paper*, University of Leeds, n° 4.

- Kelle, Udo (2005). «“Emergence” vs. “Forcing” of Empirical Data? A Crucial Problem of “Grounded Theory” Reconsidered», *FQS*, vol. 6, n° 2, art. 27.
- Määttä, Kaarina et Satu Uusiautti (2012), «Changing Identities: Finnish Divorcees’ Perceptions of New Marriage», *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 53, n° 7, p. 515-532.
- Mason, Jennifer (2007), «“Re-Using” Qualitative Data: on the Merits of an Investigative Epistemology», *Sociological Research Online*, vol. 12, n° 3.
- Méliani, Valérie (2013), «Choisir l’analyse par théorisation ancrée: illustration des apports et des limites de la méthode», *Recherches qualitatives*, n° 15, p. 435-452.
- Michaels, M. L. (2006), «Factors that Contribute to Stepfamily Success», *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 44, n° 3-4, p. 53-66.
- Miles, Matthew B. et Michael A. Huberman (2003), *Analyse de données qualitatives*, 2^e éd., Paris, DeBoeck.
- Paillé, Pierre (1994), «L’analyse par théorisation ancrée», *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-181.
- Patton, Michael Quinn (2002), *Qualitative Research & Evaluation Methods*, 3^e éd., Thousand Oaks, Sage Publications.
- Pires, Alvaro P. (1997), «Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique», dans Jean Poupard, Jean-Pierre Deslauriers, Lionel-Henri Groulx, Anne Laperrière, Robert Mayer et Alvaro P. Pires (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.
- Richard, Marie-Claude (2015), «Découvrir le sens de l’expérience du passage à la vie adulte en contexte de vulnérabilité: une démarche d’analyse par théorisation enracinée», *Approches inductives*, vol. 2, n° 1, p. 122-155.
- Saint-Jacques, Marie-Christine, Caroline Robitaille, Élisabeth Godbout, Claudine Parent, Sylvie Drapeau et Marie-Hélène Gagné (2011), «The Processes Distinguishing Stable from Unstable Stefamily Couples: A Qualitative Analysis», *Family Relations*, vol. 60, n° 5, p. 545-561.
- Stern, Phyllis N. (2010), «On Solid Ground: Essential Properties for Growing Grounded Theory», dans Anthony Bryant et Kathy Charmaz (dir.), *The SAGE Handbook of Grounded Theory*, Los Angeles, SAGE Publications, p. 114-126.
- Strauss, Anselm L. et Juliet Corbin (1990), *Basics of Qualitative Research. Grounded Theory Procedures and Techniques*, Londres, New Delhi, Sage Publications.
- Thomas, David R. (2003), *A General Inductive Approach for Qualitative Data Analysis*, disponible à l’URL suivante: <http://www.frankumstein.com/PDF/Psychology/Inductive%20Content%20Analysis.pdf>.
- Thomas, David R. (2006), «A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data», *American Journal of Evaluation*, vol. 27, n° 2, p. 237-246.

Turcotte, Daniel, Isabelle F. Dufour, et Marie-Christine Saint-Jacques (2009), «Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programme», dans Marc Alain et Danny Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale: une perspective transdisciplinaire*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 195-220.

CHAPITRE 3

La domination d'une idéologie. Histoire des usages politiques du concept de talent (1945-2015)

Adrien Thibault

« *Le talent est la richesse du XXI^e siècle.* »

Tony BLAIR, *Bornemouth, 1999*¹

Le talent d'hier n'est pas le talent d'aujourd'hui. Quoique le talent continue d'être considéré comme une « richesse », comme en témoigne cet extrait d'un discours prononcé par le premier ministre britannique d'alors, il l'est dans un sens très différent de celui de la Grèce antique, pour laquelle le talent n'était à l'origine rien d'autre qu'une mesure de poids et une unité monétaire. Terme issu du latin *talentum* (masse métallique), lui-même issu du grec *talanton* (le plateau de la balance), le talent a en ancien français le sens figuré d'*inclination* (le poids faisant pencher le plateau de la balance), et donc de *désir*, *volonté*. Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle, par l'entremise de la parabole évangélique des talents², que l'acception moderne du mot s'impose et qu'il vient dès lors à qualifier les *dons et aptitudes naturelles* (Cerquiglini, 2014).

Depuis le XVII^e siècle, ce concept innéiste et individualiste semble s'être propagé à une multitude d'espaces sociaux (« incroyables talents³ », « *talent schools* », « *talent scouts* »...). Le champ

1. Cité dans Brown et Hesketh, 2004, p. 1 et 233.

2. *Évangile selon Matthieu*, XXV, 14-30.

3. Cf. télé-crochets *La France a un incroyable talent* (M6), *Canada's Got Talent* (City TV), etc.

politique n'est pas épargné : on le retrouve autant au sein des discours *sur le politique* (discours sur le monde social au sens large), des discours *sur la politique* (discours médiatique en particulier) qu'au sein des discours *du politique* (discours des politiciens). Ce sont ces trois types de discours qu'une histoire des usages politiques du concept de talent invite à soumettre à l'analyse textuelle.

L'analyse lexicométrique et multidimensionnelle de deux types de discours institutionnels dominants, à savoir le discours journalistique consacré, d'une part, et les discours proprement politiques de l'autre, montre que le talent est effectivement devenu un lieu commun du discours dominant. Employé de manière de plus en plus fréquente pour qualifier la grandeur d'une pluralité d'élites sociales, qu'elles soient (notamment) artistiques, sportives, entrepreneuriales ou politiques, le talent apparaît même désormais doublement dominant : il est à la fois un vocable prépondérant et un vocable visant à légitimer les élites. Au-delà de ce constat, la thèse défendue ici est que le concept de talent est aujourd'hui l'un des schèmes de « l'idéologie dominante », au sens où l'entendent Bourdieu et Boltanski (1976), amendé par Boltanski et Chiapello :

[L]idéologie dominante [...] a en principe la capacité de pénétrer l'ensemble des représentations mentales propres à une époque donnée, d'infiltrer les discours politiques [...], de fournir des représentations légitimes et des schèmes de pensée aux journalistes et aux chercheurs, si bien que sa présence est à la fois diffuse et générale. (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 100)⁴

On se propose ainsi de mettre en évidence *la domination d'une idéologie*, c'est-à-dire l'intégration progressive d'une idéologie particulière à l'idéologie dominante. Une idéologie n'étant dominante à un moment donné que parce qu'elle est *devenue* dominante, c'est à retracer l'histoire lexicométrique de cette domination, entendue dans sa dimension processuelle, que l'on se consacrera ici. Dans cette visée, on s'attachera à montrer d'abord la croissance dans la prévalence du concept depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (*sa présence est aujourd'hui diffuse*), puis sa propagation à de multiples espaces sociaux (*sa présence est aujourd'hui générale*). On insistera ensuite sur la dimension

4. Cette définition fournit les hypothèses que l'on entend tester dans ce chapitre.

politique de ce concept (*il fournit un schème de pensée aux journalistes, aux politiciens et à la recherche en management*) et sur l'intérêt de ces résultats en science politique.

Les deux premières parties de ce chapitre se fondent sur l'analyse d'un corpus de *discours sur le politique* et *sur la politique* qui présente le triple intérêt d'être exhaustif, historicisable et le témoin du discours dominant. Il a été constitué à partir de l'intégralité des archives en ligne du journal français *Le Monde* (1944-2015)⁵. On a extrait de ces archives, par aspiration de données⁶, l'ensemble des passages d'environ 300 caractères dans lesquels se retrouvait le mot *talent* au singulier, soit 39 447 articles. Ce sont ces seuls extraits d'article qui ont été soumis à l'analyse de discours : l'objectif était de saisir à propos de quoi les articles parlaient de talent, et non de saisir de quoi parlaient les articles comprenant le mot *talent*. Analysables comme discours journalistique dominant (*Le Monde* est le deuxième quotidien national le plus vendu en France, derrière *Le Parisien – Aujourd'hui en France* et à égalité avec *Le Figaro*, et est traditionnellement considéré comme « le journal de référence » de la presse française), ces archives doivent être appréhendées comme révélateur autant que comme instigateur de l'idéologie dominante.

Les analyses ont été menées à l'aide du logiciel libre IRaMuTeQ⁷. S'agissant d'un corpus étendu (environ 12 millions de signes), on a procédé à des analyses quantitatives de type lexicométrique, de sorte à synthétiser un grand nombre d'informations. Le choix a été fait préalablement de ne pas segmenter le texte, afin de traiter les extraits d'environ 300 caractères comme des tous cohérents et de conserver la « segmentation naturelle » du corpus, mais de lemmatiser le vocabulaire⁸ afin de considérer

5. Archives consultables à l'adresse: <http://www.lemonde.fr/recherche/>.

6. Le script a été réalisé sous R par Julien Boelaert, chercheur postdoctoral au laboratoire SAGE. Qu'il soit ici remercié très chaleureusement, ainsi qu'Étienne Ollion, pour l'aide accordée et pour l'excellente formation aux méthodes numériques dispensée le 2 octobre 2015 à la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace.

7. Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires, version 0.7 alpha 2.

8. La lemmatisation consiste à ramener les formes verbales à l'infinitif, les substantifs au singulier, les adjectifs au masculin singulier et les formes élidées à la forme sans élision (Leimdorfer et Salem, 1995, p. 132).

notamment un adjectif au féminin et un adjectif au masculin comme une seule et même forme (un lemme) – alors qu'il s'agit en réalité de formes différentes.

Enfin, la troisième partie de ce chapitre se fonde sur un corpus de *discours du politique*, composé des discours présidentiels français de 1958 à 2015, réunis par le laboratoire français *Bases, Corpus, Langage* (UMR 7320, Centre national de la recherche scientifique (CNRS)/Université de Nice). Les traitements statistiques de ce corpus, relativement sommaires, sont effectués directement en ligne⁹.

3.1 UNE PRÉSENCE DIFFUSE

Si l'on peut considérer le talent comme un concept caractéristique de l'*idéologie dominante*, c'est d'abord parce qu'il est un « lieu commun » (Bourdieu et Boltanski, 1976, p. 4) journalistique, et même *de plus en plus* commun. C'est aussi parce qu'il est un vocable de la grandeur, et donc un « discours de pouvoir » – non au sens, ici, de discours « destiné à orienter des actions » (Bourdieu et Boltanski, 1976, p. 5), mais de discours destiné à *glorifier* des actions.

3.1.1 Un vocable journalistique usuel

L'étude du corpus *Le Monde* permet d'abord de mettre en évidence la fréquence du recours au terme de talent (Tableau 3.1), qui s'avère faire figure de « schèm[e] de pensée [des] journalistes » et, au-delà, de véritable *topos* du discours dominant.

TABLEAU 3.1 : PRÉGNANCE DU VOCABLE EN VALEUR ABSOLUE

CORPUS	EFFECTIF/FRÉQUENCE
Articles <i>Le Monde</i> (1944-2015)	2 781 771
Articles contenant la forme <i>talent</i>	39 447
Fréquence de la forme <i>talent</i>	1,42 %

On a donc procédé à une recherche de l'ensemble des articles contenant le mot-clé *talent*, parmi ceux accessibles depuis le service d'archives en ligne du journal, sur une période allant de la

9. Site Internet accessible à l'adresse: <http://mesure-du-discours.unice.fr/>.

première parution du quotidien le 19 décembre 1944 au 31 décembre 2015 inclus. Une telle recherche a permis de dénombrer, avant d’aspirer les extraits contenant le mot-clé, 39 447 articles.

Ce chiffre de 39 447 articles appelle plusieurs remarques. Il est d’abord à noter que cet ensemble comprend quelques centaines de doublons, du fait de la réédition de certains articles par le journal. Ces doublons, impossibles à faire entièrement disparaître compte tenu de la taille conséquente du corpus, n’empêchent toutefois nullement la comparaison au corpus total (soit à l’ensemble des archives du *Monde* accessibles en ligne) puisqu’ils figurent dans les deux corpus. Ils n’invalident pas davantage le calcul de la fréquence des articles contenant la forme *talent* parmi l’ensemble des articles, puisqu’on ne voit pas de raison pour que ces articles donnent plus ou moins souvent lieu à des doublons que les autres. En outre, leur nombre reste faible comparé à la taille du corpus *talent* (moins de 2 %, d’après l’étude d’un échantillon aléatoire) et il est peu probable que ces doublons soient corrélés à une période ou un champ social particulier, ce qui limite le risque de biais dans l’analyse.

Par ailleurs, cet ensemble d’articles n’inclut pas ceux contenant la forme *talents* au pluriel¹⁰, qui renvoie à un nombre d’articles significativement moins grand que la forme au singulier (environ 15 000), pas davantage qu’il n’inclut ceux contenant la forme *talentueux* (environ 4 000 articles). Le choix d’exclure ces articles s’explique d’une part par les risques de doublons que leur ajout au corpus ne manquerait pas de créer : un même article contenant à la fois les formes *talent* et *talents* serait alors compté deux fois (voire trois pour un article contenant également la forme *talentueux*), ce qui surévaluerait la prégnance du vocable et conférerait à ces articles un poids dans les analyses qu’ils n’ont en réalité pas. D’autre part, l’intégration des articles contenant la forme substantive plurielle et la forme adjectivale aurait rendu plus difficiles qu’elles ne le sont déjà les comparaisons de fréquences avec d’autres vocables. Par exemple, si la comparaison des formes *talent* et *mérite* est déjà rendue délicate par le fait que *mérite*, à la différence de *talent*, peut renvoyer à un substantif ou à un verbe

10. À l’exception de 191 articles, dont l’extrait aspiré contient la forme à la fois au singulier et au pluriel.

conjugué, la comparaison des formes associées rajoute encore à la complication : quel serait l'équivalent à retenir du lemme *talentueux* (qui réunit les formes *talentueux*, *talentueuse* et *talentueuses*) entre *méritant* et *méritoire*? La question est quasi insoluble, et l'arbitraire inévitable : c'est à assumer cet arbitraire tout en le limitant que s'attache le choix de ne retenir ici que les différentes formes au singulier.

Si ce chiffre de 39447 articles ne signifie rien *per se*, il reste toutefois possible, premièrement, de le rapporter à la taille du corpus total : la forme *talent* se révèle alors relativement fréquente dans le journal, puisque 1,42 % de l'ensemble des articles archivés en contient une occurrence au moins. Deuxièmement, ce chiffre peut être comparé aux résultats obtenus pour d'autres vocables qui auraient (théoriquement) pu faire office de synonymes lors de l'écriture, qu'il s'agisse d'autres lieux communs ou de mots (relativement) rares du vocabulaire journalistique. On a exclu de l'analyse les termes trop polysémiques tels que *disposition* (la disposition d'une loi ou celle d'une pièce étant ici hors de propos), *don* (don en tant que cadeau matériel et contredon hors de propos), *faculté* (université : hors de propos), *capacité* (capacité d'une salle : hors de propos), etc., mais conservé huit termes analogues : *aptitude*, *compétence*, *génie*¹¹, *habileté*, *instinct*, *mérite*, *technicité* et *virtuosité* (Tableau 3.2). Cette comparaison confirme la prégnance, cette fois relative, du vocable dans *Le Monde* : le mot *talent* est 3,5 fois plus présent dans le journal que le mot *habileté*, environ 5 fois plus présent qu'*aptitude*, *instinct* et *virtuosité* et environ 15 fois plus présent que *technicité*. Les seuls termes atteignant des fréquences relativement comparables sont des termes dont la dimension idéologique n'est plus à démontrer : *mérite* (cf. Girardot, 2011), *génie* (cf. Zilsel, 1993) et *compétence* (cf. Latour, 1974) – encore que seul le terme de *mérite* s'avère plus fréquent que celui de *talent*. Si l'on prend en compte, en outre, le fait que *mérite* est à la fois un substantif et un verbe conjugué (« cela mérite », etc.), on peut considérer, par approximation, que le substantif *talent* est au moins aussi fréquent que le substantif *mérite*.

11. Le terme est également polysémique (génie civil, génie militaire), mais son usage dans ce sens reste fortement minoritaire, ce qui autorise la comparaison.

TABLEAU 3.2 : PRÉGNANCE DU VOCABLE EN VALEUR RELATIVE

CORPUS	EFFECTIF	FRÉQUENCE
Articles <i>Le Monde</i> (1944-2015)	2 781 771	100,00 %
Articles contenant la forme <i>mérite</i>	61 340	2,21 %
Articles contenant la forme <i>talent</i>	39 447	1,42 %
Articles contenant la forme <i>génie</i>	31 618	1,14 %
Articles contenant la forme <i>compétence</i>	30 542	1,10 %
Articles contenant la forme <i>habileté</i>	11 341	0,41 %
Articles contenant la forme <i>aptitude</i>	8 693	0,31 %
Articles contenant la forme <i>instinct</i>	8 107	0,29 %
Articles contenant la forme <i>virtuosité</i>	7 348	0,26 %
Articles contenant la forme <i>technicité</i>	2 719	0,10 %

Ce résultat masque toutefois des disparités significatives sur l'ensemble de la période. Car si le talent est un lieu commun du discours journalistique entre 1944 et 2015, il est aussi et surtout un lieu *de plus en plus* commun.

3.1.2 Un vocable de plus en plus courant

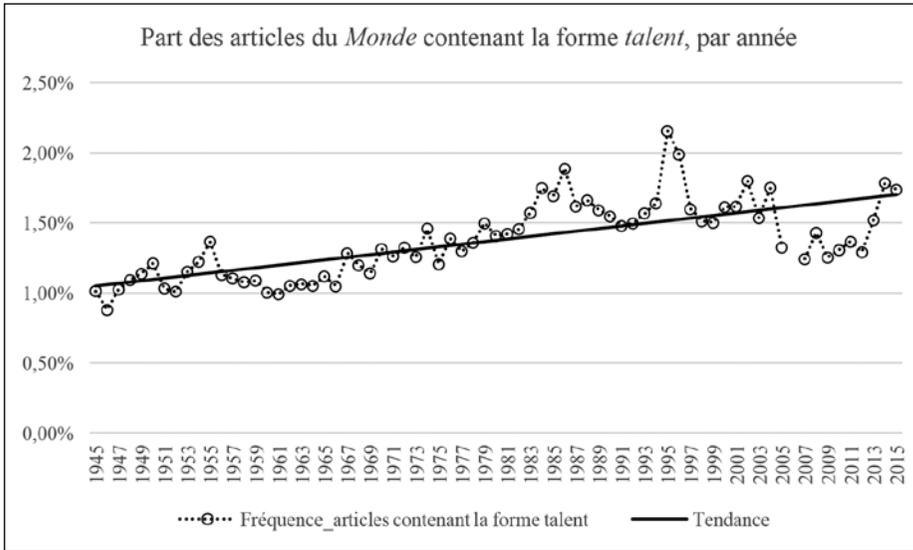
Selon que l'on se situe au début ou à la fin de la période étudiée, la récurrence du vocable dans les articles du *Monde* n'est en effet pas de même importance. Entre 1945¹² et 2015, on constate ainsi une augmentation significative du recours au concept. Sa fréquence relative, soit le nombre d'articles contenant la forme *talent* rapporté au nombre d'articles publiés par *Le Monde* chaque année, varie en effet du simple au double – et même davantage – en l'espace de 70 ans. En 1946, 154 articles seulement sur les 17 529 publiés cette année-là y recourent, soit 0,88 % de l'ensemble. En 1995, 776 articles sur 35 527 y recourent, soit 2,16 % de l'ensemble. Cet écart maximal constaté reflète une tendance plus générale : à considérer l'évolution du rapport, d'année en année¹³, entre le nombre d'articles contenant le mot

12. L'année 1944 n'est pas prise en compte dans cette sous-partie en raison de trop faibles effectifs qui risqueraient de biaiser les résultats, le journal ayant été lancé en toute fin d'année.

13. À l'exception de l'année 2006, pour laquelle le volume des archives en ligne est anormalement limité (15 297 articles contre environ 50 000 articles par an entre 2004 et 2008). Puisqu'on ne dispose pas d'explication à cette anomalie, le choix a été fait de ne pas intégrer les données de l'année 2006 dans les graphiques qui suivent.

talent et le nombre total d'articles archivés, il apparaît bel et bien que les journalistes du *Monde* tendent à recourir de plus en plus fréquemment au vocable depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (Figure 3.1).

FIGURE 3.1 : CROISSANCE DU VOCABLE EN VALEUR RELATIVE

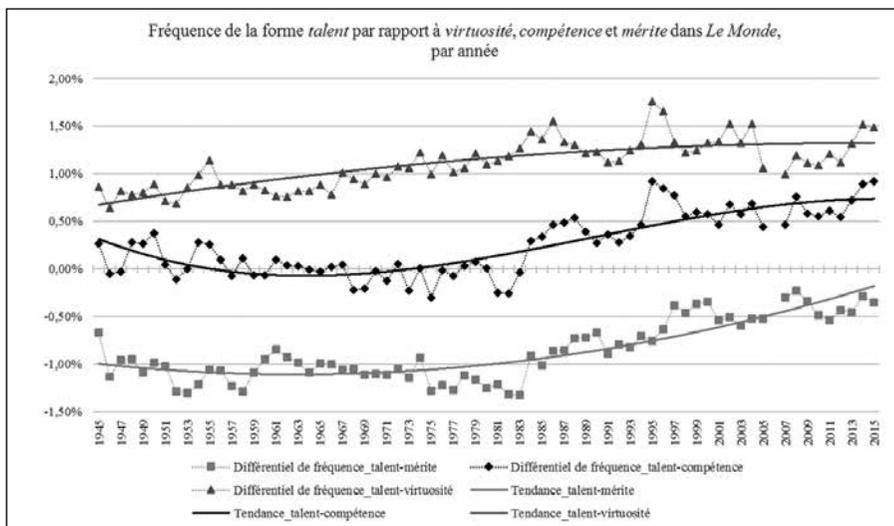


Cette croissance apparaît même plus significative encore si on la compare à l'évolution d'autres termes qui auraient pu, à première vue, faire office de synonymes pour les journalistes. On en retient ici trois, parmi d'autres possibles : *mérite*, spécialement en usage dans le champ académique ; *compétence*, spécialement en usage dans le champ économique ; *virtuosité*, spécialement en usage dans le champ artistique¹⁴. En soustrayant la fréquence d'emploi de chacun de ces termes à la fréquence d'emploi du terme de *talent*, la Figure 3.2 non seulement confirme le caractère significatif de la croissance du concept sur la période – puisqu'il croît *a minima* plus vite que des vocables proches –, mais permet également de situer avec une relative précision l'essor de ce lieu commun : moins fréquent que *compétence* et *mérite* en tendance autant qu'en valeur absolue dans les années 70, le mot *talent* est de

14. On préfère ici le terme *virtuosité* au terme *génie*, de fréquence plus comparable, à des fins de lisibilité de la représentation graphique.

plus en plus fréquent depuis le début des années 80 – tant et si bien qu’il a pris l’ascendant quantitatif sur la compétence en 1984 et semble aujourd’hui en passe de prendre l’ascendant sur le mérite dans les années à venir.

FIGURE 3.2: CROISSANCE DU VOCABLE EN VALEUR COMPARÉE



3.1.3 Un vocable de la grandeur

Vocable tendanciellement de plus en plus fréquent dans le discours journalistique, le talent s’avère principalement mobilisé pour glorifier ce – ou plutôt *ceux* – qu’il qualifie. Si ce résultat peut apparaître *a posteriori* évident, il n’était pas inévitable *a priori*: le mot aurait fort bien pu être associé en premier lieu à des lemmes connotés péjorativement, tels que *gâché* (« un talent gâché »), *maigre* (« une artiste de bien maigre talent »), *ennui* (« le talent de s’attirer des ennuis »), *dénigrer* (« dénigrer le talent de quelqu’un »), *perdre* (« avoir perdu de son talent »), *sans* (« un homme sans talent »), etc. Il aurait également pu l’être à des lemmes ambigus, connotés péjorativement, mais employés dans un sens mélioratif, tels que *fou* (« un talent fou »), *caché* (« ses talents cachés »), *bourré* (« il est bourré de talent »), etc. Il va sans dire que ces associations n’ont pas été exclues de l’analyse; elles s’avèrent seulement faiblement caractéristiques de ce corpus. Les usages mélioratifs du concept, au contraire, se révèlent bien plus typiques du discours dominant.

Si l'on admet, avec Boltanski et Chiapello, qu'« existe dans une société, à un moment donné du temps, une pluralité de grandeurs légitimes » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 65), tout porte effectivement à considérer le talent comme l'une d'elles, à regarder les lemmes les plus souvent employés par la presse en relation avec ce vocable. Sur 46 adjectifs parmi les 200 noms et adjectifs les plus fréquents du corpus, douze – soit plus d'un quart – renvoient à la grandeur: **grand** (qui arrive juste derrière *talent* avec 6 070 occurrences, bien plus fréquent que *petit*, 2 076 occurrences), **premier** (qui arrive en troisième position avec 3 606 occurrences *vs dernier*, 1 693, et *deuxième*, 527 occurrences), **beau** (1 583 occurrences *vs laid*, 16), **meilleur** (1 165, *vs pire*, 143), **national** (788, *vs régional*, 95), **haut** (737, *vs bas*, 250), **rare** (664, *vs fréquent*, 13), **international** (641), **immense** (615, *vs minuscule*, 27), **exceptionnel** (559, *vs ordinaire*, 123), **mondial** (515) et **excellent** (432, *vs médiocre*, 119).

L'omniprésence de ce champ lexical de la grandeur est encore plus frappante si l'on se borne aux 150 premiers lemmes (11 sur 33 y renvoient, soit un tiers) et l'est même davantage encore si l'on se borne aux 100 premiers (8 sur 20 y renvoient, soit 40 %). Elle apparaît également avec davantage d'éclat lorsque l'on considère conjointement les 21 lemmes de type substantif impliquant l'idée de distinction sociale: **prix** (1 214 occurrences), **grâce** (1 158), **chef** (1 039), **qualité** (1 012, *vs défaut*, 220), **force** (973, *vs faiblesse*, 123), **président** (965), **succès** (959, *vs échec*, 255), **titre** (779), **ministre** (776), **général** (749), **génie** (728), **champion** (705), **victoire** (612, *vs défaite*, 148), **directeur** (597), **don** (595), **maître** (575), **personnalité** (558), **hommage** (531), **valeur** (524), **intelligence** (521, *vs bêtise*, 37) et **héros** (488).

Ainsi le talent, de même que la compétence, n'est-il pas « un état préalable auquel succéderait le pouvoir [mais] une revendication contemporaine de la prise du pouvoir » (Latour, 1974, p. 68). Un autre élément ressort de l'analyse des lemmes les plus fréquents du corpus: la présence d'une pluralité de champs lexicaux renvoyant à des champs sociaux particuliers. C'est la diversité des champs investis par ce « discours de pouvoir » destiné à légitimer les « grands hommes » qu'il s'agit désormais d'interroger.

3.2 UNE PRÉSENCE GÉNÉRALE

Il ne suffit pas qu'un concept soit extrêmement fréquent et vienne à qualifier la grandeur de «grands hommes» pour qu'il se mue en schème de l'*idéologie dominante*. Encore faut-il qu'il soit employé à qualifier non les «grands hommes» d'un espace social particulier quelles que soient les époques, mais, au contraire, la grandeur en général, à une période de l'histoire déterminée et de manière similaire quels que soient les espaces sociaux considérés.

3.2.1 Des champs entiers et multiples

Si le talent apparaît d'abord employé pour qualifier les artistes (56 lemmes sur les 200 premiers noms et adjectifs, soit plus d'un quart, renvoient presque exclusivement au champ lexical de l'art), il est toutefois loin de se cantonner au champ artistique, aussi étendu qu'en soit le périmètre considéré. D'autres espaces sociaux apparaissent en effet déjà à considérer uniquement les 200 premiers lemmes significatifs du corpus, comme le met en évidence le Tableau 3.3 :

TABLEAU 3.3 : CHAMPS LEXICAUX ET CHAMPS SOCIAUX

CHAMPS LEXICAUX	CHAMPS SOCIAUX
Film, auteur, scène, art, livre, écrivain, œuvre, artiste, théâtre, etc.	Champ artistique
Équipe, joueur, tour, titre, champion, victoire, football, finale, etc.	Champ sportif
Politique, président, ministre, général, gouvernement, gauche	Champ politique
Affaire, maison, entreprise	Champ économique
Journaliste, presse, journal	Champ médiatique
École, recherche	Champ académique

Mais cette pluralité d'espaces sociaux auxquels renvoient les extraits d'article se laisse mieux saisir au travers d'une classification hiérarchique descendante (CHD), construite selon la méthode Reinert (Reinert, 1983), appliquée aux 2 000 premières formes actives (adjectifs, noms et verbes) du corpus. Le principe de cette méthode est d'étudier les cooccurrences des mots, c'est-à-dire les associations de mots très fréquentes et très rares, et de regrouper ensemble, au sein de différentes classes appelées «mondes lexicaux», les mots les plus fréquemment associés (Reinert, 1993).

Onze principaux mondes lexicaux se laissent ainsi distinguer : le monde théâtral (classe caractérisée par les lemmes *personnage, comédien, acteur, rôle, comédie, scène*, etc., regroupant 12,2% des articles); le monde musical (*musique, chanteur, orchestre, disque, compositeur, opéra*, etc., 11,5% des articles); le monde littéraire (*roman, publier, auteur, écrivain, romancier, lecteur*, etc., 11,3%); le monde des beaux-arts (*peintre, exposition, galerie, dessin, architecte, sculpteur*, etc., 10,9%); le monde audiovisuel (*film, réalisateur, cinéma, télévision, documentaire, écran*, etc., 7,3%); les mondes sportifs (sports individuels d'un côté avec *champion, tennis, médaille, record, pilote, athlète*, etc., 7,8%; sports collectifs de l'autre avec *équipe, football, club, rugby, ligue, collectif*, etc., 6,8%); le monde politique (*président, politique, ministre, élection, candidat, député*, etc., 9,0%); le monde économique (*financier, entreprise, économie, marché, banque, industriel*, etc., 7,6%); le monde intellectuel (*esprit, propos, philosophe, historien, critique, intellectuel*, etc., 7,2%); ainsi qu'un dernier monde ne renvoyant pas à un espace social particulier, mais regroupant un ensemble d'environ 3 000 articles saluant la mémoire de personnalités décédées (*mort, mémoire, souvenir, peine, hommage, mourir*, etc., 8,5%) – ce qui corrobore l'analyse précédente selon laquelle le talent est d'abord un discours apologétique destiné à qualifier la grandeur des « grands hommes ».

Il apparaît ainsi que moins de la moitié (cinq) des onze classes distinguées (soit 53,2% des articles) renvoient au champ artistique : force est, dans ces conditions, de constater que le vocable de talent est loin de servir uniquement à qualifier la grandeur des artistes. Ce résultat est confirmé par la projection sur un plan factoriel des quelques 500 formes actives les plus significatives : le champ artistique n'est que l'un des trois grands ensembles que met au jour l'analyse factorielle des correspondances (Figure 3.3), aux côtés du champ sportif et d'un troisième espace regroupant champ économique et champ politique qu'on pourrait qualifier grossièrement de champ du pouvoir. Une analyse plus fine du corpus journalistique permettrait en outre de mettre en évidence d'autres mondes lexicaux et par-là d'autres espaces sociaux : champ de la haute couture et de l'architecture (l'augmentation du nombre de classes distinguées et du nombre de formes actives analysées fait apparaître une classe caractérisée par les lemmes *créateur, mode, architecture, art, collection, couturier*, etc., d'environ

2 000 articles¹⁵), champ gastronomique (*cuisinier, cuisine, vin, menu, toque, table, etc.*, environ 500 articles) ou encore champ juridique (*avocat, tribunal, procès, procureur, justice, assise, etc.*, environ 500 articles).

Si l'on aurait tort d'en déduire que le talent est un vocable omniprésent (des espaces sociaux restant, dans le même temps, remarquablement absents, comme le champ religieux, le champ de l'artisanat, de la santé, de la petite fonction publique, ou encore les mondes paysan et ouvrier), il faut du moins en conclure que le talent est une idéologie à vaste diffusion : à ce titre, il semble bel et bien qu'on puisse parler de schème de l'idéologie *dominante*. Le fait que le vocable s'avère ainsi largement répandu ne doit toutefois pas faire oublier que les résultats présentés écrasent une caractéristique centrale du corpus : sa dimension historique.

3.2.2 Du champ artistique au champ économique

Un intérêt majeur du corpus est en effet de s'étaler sur un temps relativement long – à savoir une période d'environ 70 ans, entre fin 1944 et fin 2015. Il est donc possible de le soumettre à une analyse historique, afin de mettre en évidence l'évolution des mondes lexicaux sur la période. Lorsque l'on parle de talent aujourd'hui, en parle-t-on à propos de la même chose qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale ?

Afin de répondre à cette interrogation, une variable illustrative *date* (de parution de l'article) a été créée, répartissant l'ensemble des articles selon sept modalités, correspondant aux décennies traversées par le corpus : 1944-1954, 1955-1964, 1965-1974, 1975-1984, 1985-1994, 1995-2004 et 2005-2015. L'analyse des classes distinguées par la CHD selon cette variable apporte un premier élément de réponse. En retenant, pour les onze classes, la modalité de la variable *date* la plus caractéristique de la classe (Tableau 3.4), certains mondes lexicaux se révèlent caractéristiques du milieu du XX^e siècle (champs lexicaux liés à la production intellectuelle, au théâtre et aux beaux-arts, ainsi que le champ lexical de l'éloge funèbre) quand d'autres sont au contraire caractéristiques du début du XXI^e siècle (champs lexicaux liés au sport, à l'économie et au cinéma).

15. Contre 2 639 pour la plus petite des onze classes de la CHD retenue.

Ces résultats sont corroborés par l'analyse comparée des articles publiés entre 1944 et 1964 (5546 articles) et de ceux publiés entre 2005 et 2015 (7722 articles). On a ainsi constitué deux sous-corpus, de manière à les soumettre au même type d'analyse que le corpus global. Compte tenu de leur taille plus réduite, on a ici limité la CHD à six classes (Figure 3.4 et Figure 3.5).

TABLEAU 3.4 : CARACTÉRISATION DES CLASSES ISSUES DE LA CHD SELON LA VARIABLE DATE

CLASSES	CHAMPS LEXICAUX	MODALITÉS PRINCIPALES	VALEURS-P*
n° 1	Champ sportif (<i>sports individuels</i>)	1995-2004	< 0,0001
n° 2	Champ sportif (<i>sports collectifs</i>)	2005-2015	< 0,0001
		1995-2004	< 0,0001
n° 3	Champ intellectuel	1965-1974	< 0,0001
		1955-1964	< 0,0001
n° 4	Chant funèbre	1944-1954	< 0,0001
n° 5	Champ économique	2005-2015	< 0,0001
n° 6	Champ politique	1965-1974	0,00024
n° 7	Champ artistique (<i>cinéma, télévision</i>)	1995-2004	< 0,0001
n° 8	Champ artistique (<i>théâtre</i>)	1955-1964	< 0,0001
n° 9	Champ artistique (<i>littérature</i>)	1985-1994	0,00163
n° 10	Champ artistique (<i>beaux-arts, photo</i>)	1944-1954	< 0,0001
n° 11	Champ artistique (<i>musique, opéra, danse</i>)	1995-2004	0,00011

* Signification : la modalité est d'autant plus caractéristique de la classe que sa valeur-p est faible.

FIGURE 3.4 : DENDROGRAMME DE LA CHD À 6 CLASSES – LE MONDE (1944-1964)

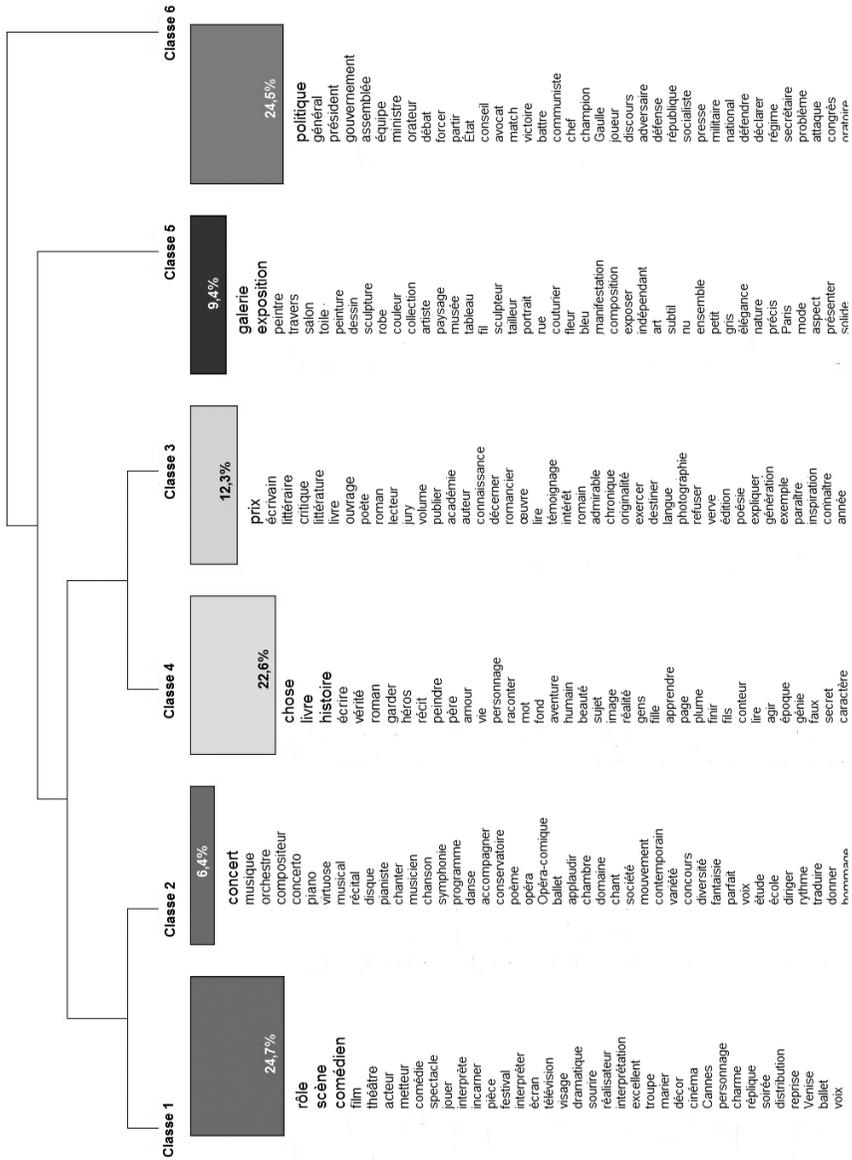
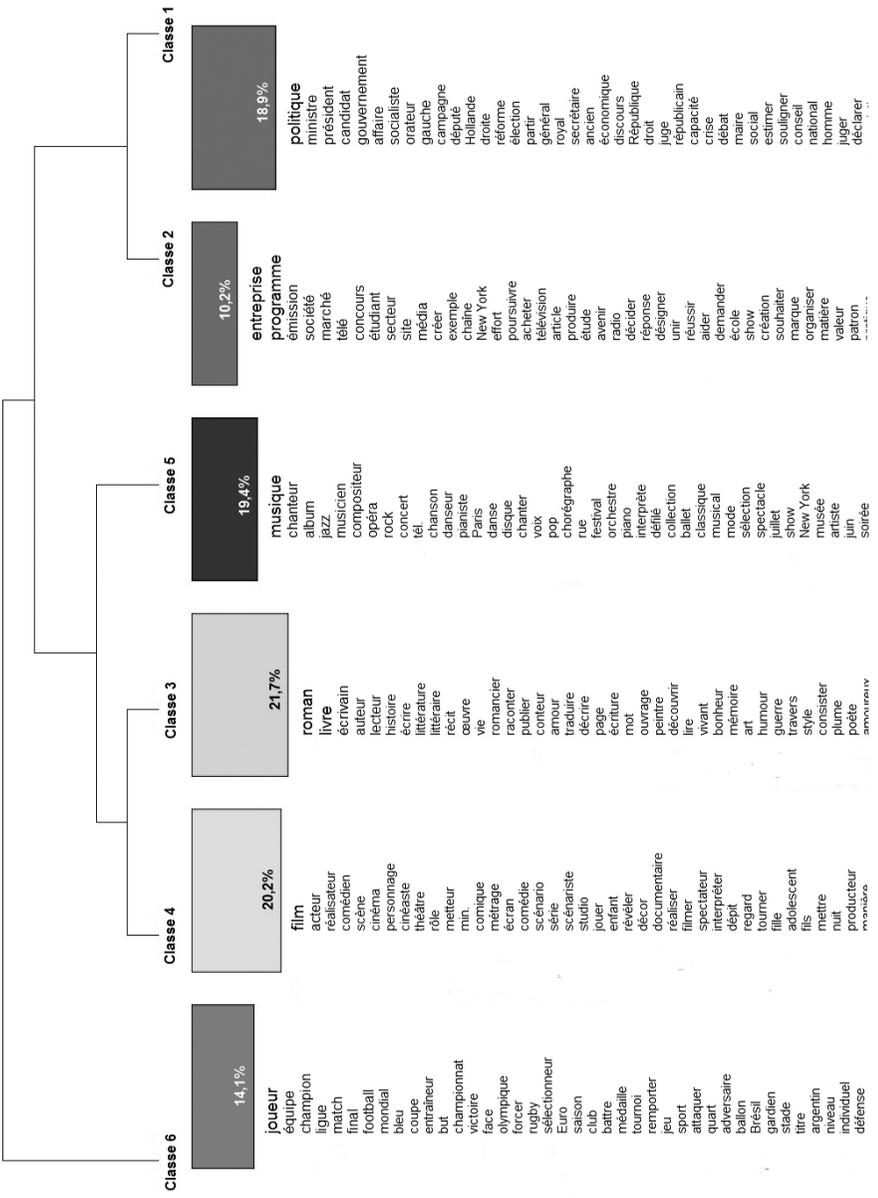


FIGURE 3.5: DENDROGRAMME DE LA CHD À 6 CLASSES – LE MONDE (2005-2015)



Au titre des constantes, les champs lexicaux de la musique, de la littérature et de la politique se révèlent importants quel que soit le sous-corpus considéré. Au titre des variations, un monde lexical diminue fortement en importance: celui de la littérature, qui réunit deux classes (n° 3 et n° 4) et, en cumulé, 34,9% du sous-corpus 1944-1964, mais ne correspond plus qu'à une seule classe (n° 3) et 21,7% du sous-corpus 2005-2015. Inversement, un monde lexical gagne en importance: celui de la musique, qui réunit 14,9% des articles en fin de période (classe n° 5), contre 6,4% en début (classe n° 2). Enfin, deux disparaissent (ou, plus exactement, sont relégués à l'arrière-plan, et donc invisibles sur le dendrogramme) et trois font leur apparition: si l'on parlait beaucoup de talent en matière de théâtre et de beaux-arts au milieu du XX^e siècle (classes n° 1 et n° 5 de la Figure 3.4, 34,1% des articles en cumulé), *Le Monde* parle plutôt de talent, au début du XXI^e siècle, au sujet de l'entreprise, du cinéma et du sport (classes n° 2, n° 4 et n° 6 de la Figure 3.5, 44,5%).

L'analyse de discours assistée par ordinateur permet ainsi de retracer la propagation sociale du concept de talent depuis 1945, du champ artistique (et, dans une moindre mesure, politique) aux champs sportif et économique. Le recours au terme de talent déborde donc aujourd'hui largement le cadre artistique: non seulement peut-on parler de schème de l'*idéologie dominante*, mais encore faut-il (ne) parler (que) de schème de l'idéologie dominante *contemporaine*.

3.2.3 Variations mélodiques sur un même champ

L'analyse des sous-corpus selon les différentes classes construites par la CHD laisse toutefois de côté d'importantes variations *au sein même* de ces classes. Une analyse plus fine permet alors d'apprécier le fait que, si trois mondes lexicaux (musique, littérature et politique) se retrouvent également caractéristiques des deux sous-corpus, ils se maintiennent au prix d'importantes mutations; autrement formulé, ce n'est pas parce qu'il est encore question de musique, de littérature et de politique sur la période 2005-2015 qu'il est question de la même musique, la même littérature et la même politique que sur la période 1944-1964.

S'agissant d'art en particulier, si le terme de talent était essentiellement lié à la musique classique entre 1944 et 1964 (*orchestre*,

concerto, virtuose, récital, symphonie et *opéra* se retrouvant parmi les lemmes les plus caractéristiques de la classe n° 2 de la Figure 3.4), il devient lié à une musique plus populaire, ou plus exactement plus éclectique, entre 2005 et 2015 (*album, jazz, rock, chanson, pop* et *festival* se retrouvant parmi les lemmes les plus caractéristiques de la classe n° 5 de la Figure 3.5, aux côtés d'*opéra, pianiste, orchestre*, etc.). De même s'agissant de la littérature: lié sur la première période à la question des *prix*, de la *critique*, de la *poésie*, des *académies*, etc., la forme *talent* devient désormais associée davantage aux lemmes *roman, histoire, récit, conte*, etc. – termes qui renvoient à un champ littéraire, semble-t-il, moins élitiste. Cette évolution qualitative des mondes lexicaux relatifs à l'art devrait toutefois être comprise moins au prisme d'une démocratisation du talent (on parlerait aujourd'hui de talent pour caractériser des professions et des individus moins élitaires) qu'au prisme des transformations de la légitimité culturelle et du passage de l'« univorisme » à l'« omnivorisme » en matière de goûts artistiques des classes supérieures (Peterson, 2004; Coulangeon, 2010) – témoignage supplémentaire du fait que le talent est bien d'abord un vocable visant à qualifier les dominants et à apporter une légitimation aux préférences et aux privilèges des privilégiés.

Le champ politique n'est pas davantage exempt de ces variations mélodiques: si l'on parlait déjà de talent pour qualifier la politique et ses représentants dans les années 1950, le vocable ne qualifie assurément plus les mêmes façons de faire de la politique au début du XXI^e siècle. C'est ici que l'on commence à voir que les usages journalistiques du terme de talent sont des usages *politiques* en de multiples sens.

3.3 UN CONCEPT POLITIQUE

Loin d'être cantonné au seul champ artistique, de plus en plus fréquent et répandu, le concept de talent est également mobilisé, on l'a vu, dans le champ politique. Mais les usages proprement *politiques* de ce concept doivent être précisés: le talent est un concept politique d'abord en ce qu'il sert à qualifier des façons de faire de la politique ainsi que les personnalités politiques; ensuite en ce qu'il est utilisé par les représentants politiques eux-mêmes; enfin au sens où un « discours dominant » n'est chaque fois « que l'accompagnement d'une politique » (Bourdieu et Boltanski, 1976, p. 55), qu'il faut tenter d'identifier.

3.3.1 Un concept qui sert à qualifier la politique

Le monde lexical de la politique apparaît, on l'a vu, extrêmement prégnant dans le corpus: la classe n° 6 de la Figure 3.4 regroupe ainsi 24,5 % des articles, ce qui en fait la première classe en importance sur la période 1944-1964, *ex aequo* avec la classe n° 1 (monde théâtral); la classe n° 1 de la Figure 3.5 regroupe quant à elle 18,9 % des articles, ce qui en fait la troisième classe en importance sur la période 2005-2015. Si l'on constate un léger recul sur l'ensemble de la période, il n'en reste pas moins que ce monde lexical réunit chaque fois un cinquième à un quart du total des articles: l'usage du concept pour qualifier les représentants et les façons de faire de la politique est donc fréquent et, qui plus est, relativement ancien.

Si le concept est employé par les journalistes pour qualifier le champ politique depuis au moins 70 ans, cela ne signifie toutefois pas qu'il ait continué d'être employé dans le même sens. L'analyse historique comparée suggère d'abord que le *talent* ne qualifie plus aujourd'hui les mêmes espaces politiques. On constate en effet un déplacement géographique du concept entre 1944-1964 et 2005-2015: d'abord employé pour qualifier essentiellement la politique française (*assemblée, communiste, de Gaulle, république, socialiste*, etc.), le terme *talent* devient régulièrement employé ces dernières années pour qualifier la politique américaine (*républicain*¹⁶, *démocrate, primaire, Bush*, etc.) – quoique les références à la politique française n'aient évidemment pas disparu (*socialiste, gauche, droite, république*, etc.). Il faut donc y voir l'arrivée d'un personnel politique nouveau dans les colonnes du *Monde*, bien plutôt que la disparition d'un personnel politique ancien.

L'analyse comparée suggère ensuite que le *talent* ne qualifie plus aujourd'hui tout à fait les mêmes pratiques politiques. Fait nouveau, le mot *talent* devient lié, sur la période 2005-2015, à la question de la compétition électorale (*candidat, campagne, élection, militant, engagement*, etc.), alors qu'il était lié, au milieu du XX^e siècle, à la question du combat politique (*débat, discours, adversaire, défendre, attaque*, etc.). Cette transformation concerne

16. Le changement de nom de l'*Union pour un mouvement populaire* (UMP, parti historique de la droite française) à *Les Républicains* n'étant intervenu qu'en fin de période (mi-2015), il ne peut pas être tenu pour responsable de la fréquence importante du terme dans le sous-corpus 2005-2015.

toutefois vraisemblablement moins les seules pratiques politiques qualifiées par le terme *talent* que les pratiques politiques dans leur ensemble : les partis politiques étant désormais des « machines électorales » (Farrell et Webb, 2002) principalement formées de professionnels des élections (Panebianco, 1988), les campagnes électorales concentrant aujourd’hui « l’essentiel de l’action des partis » (Manin, 2012, p. 317) et les partis politiques restant les « principaux protagonistes » (Manin, 2012, p. 313) de la scène politique, il n’est pas étonnant de constater que la compétition électorale retient aujourd’hui, en matière de politique, *l’essentiel de l’attention des journalistes*.

L’analyse comparée suggère enfin que le talent ne qualifie plus aujourd’hui les mêmes façons de faire de la politique. Le concept s’avère en effet désormais davantage lié à des personnalités politiques (*Hollande, Royal, Bush*, etc.) et plus largement à une conception de l’activité politique en tant que pratique individuelle (*ministre, président, candidat, orateur, député, secrétaire*, etc.), quand la période 1944-1964 était plutôt caractérisée par une conception de l’activité politique en tant que pratique collective (*gouvernement, assemblée, équipe, conseil*, etc.). On retrouve ici encore un résultat bien connu de science politique¹⁷, à savoir que « les partis mènent désormais des campagnes centrées sur la personnalité des candidats et en particulier sur celle de leurs dirigeants » (Manin, 2012, p. 313-314). C’est cette transformation des façons de faire de la politique que trahit l’évolution des articles du corpus traitant de politique.

3.3.2 Un concept qui sert aux politiciens

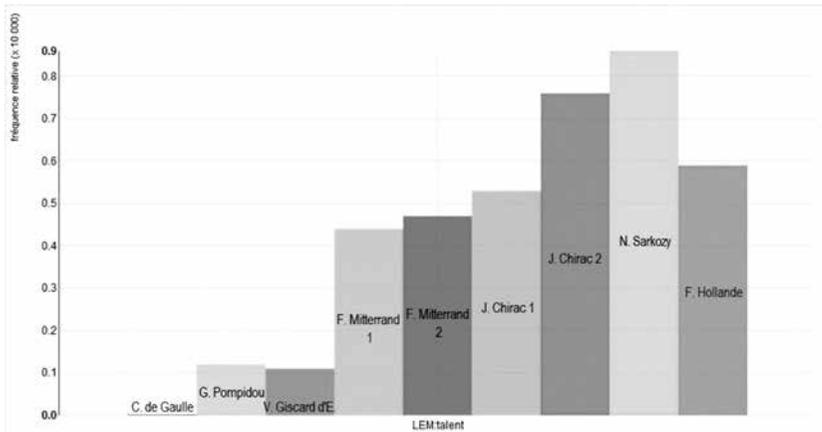
Mais le concept de talent n’est pas exogène au champ politique : servant indirectement les élus à travers l’utilisation qu’en fait la presse pour les décrire favorablement, ces derniers s’en servent aussi directement. Il semble même qu’ils n’aient aujourd’hui pas d’autre choix que de s’en servir et que « ce langage incombe comme une propriété de fonction à ceux qui occupent certaines positions de pouvoir » (Bourdieu et

17. L’analyse lexicométrique se révèle ainsi un outil original d’actualisation de résultats qualitatifs datés.

Boltanski, 1976, p. 7) – ce qui est bien le propre de l'idéologie dominante.

Ils s'en servent d'abord de manière croissante dans leurs discours proprement dits. C'est notamment ce que suggère l'analyse d'un second corpus, constitué des discours des présidents français de 1958 à 2015. Une recherche du lemme *talent* en son sein montre que, si l'on compare les discours des sept présidents de la V^e République, les trois premiers (de Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing) apparaissent recourir au terme extrêmement rarement (de Gaulle, plus encore, n'y recourt jamais) tandis que les quatre derniers (Mitterrand, Chirac, Sarkozy et Hollande) y recourent bien plus fréquemment – Nicolas Sarkozy en tête (Figure 3.6):

FIGURE 3.6 : FRÉQUENCE DU LEMME *TALENT* DANS LES DISCOURS DES PRÉSIDENTS FRANÇAIS, PAR MANDAT



L'analyse sommaire de ce corpus signale également que le mot *talent* ne désigne pas les mêmes réalités suivant les époques: si Georges Pompidou (1969-1974) associait presque exclusivement le terme à la poésie et la politique, comme en témoigne le nuage de mots de la Figure 3.7, François Hollande (2012-2015) en parle quant à lui surtout à propos des sportifs et des entrepreneurs (Figure 3.8).

FIGURE 3.7 : MOTS ASSOCIÉS À *TALENT* DANS LES DISCOURS DE GEORGES POMPIDOU (1969-1974)FIGURE 3.8 : MOTS ASSOCIÉS À *TALENT* DANS LES DISCOURS DE FRANÇOIS HOLLANDE (2012-2015)

Ces résultats confirment ainsi, à partir d'un corpus tout à fait différent (quoique de taille limitée), les résultats obtenus au sujet du corpus *Le Monde*: le terme de talent est de plus en plus fréquent et tend à se propager à une pluralité d'espaces sociaux. Il semble

bien qu'il en aille, sur ce point, des discours politiques comme des discours journalistiques. Les dimensions *idéologique* et *dominante* de ce vocable n'en apparaissent dès lors que plus évidentes.

3.3.3 Un concept qui sert des politiques

Mais le concept de talent n'est pas seulement politique en ce qu'on le retrouve dans les mots des journalistes politiques et dans ceux des politiciens : il l'est aussi et surtout dans le sens où il accompagne et justifie un ensemble de politiques.

C'est particulièrement le cas des discours prononcés par le personnel politique à l'occasion de la remise des insignes de la Légion d'honneur, discours qui servent d'abord de justification de l'octroi d'une distinction sociale et d'une « majesté d'État » (Ihl, 2007, p. 14) et doivent se comprendre dans le cadre d'une politique particulière, celle d'un « gouvernement [des conduites] par les récompenses » (Ihl, 2007, p. 27).

C'est aussi le cas des discours portés par les établissements d'enseignement, et en particulier les établissements d'enseignement d'élite. Si l'on retrouve le terme dans les intitulés de certains programmes de gestion des ressources humaines des écoles de commerce (par exemple, programme *Responsabilités Managériales et Mobilisation des Talents* à HEC Paris¹⁸, qui confirme une fois encore le constat que le concept a largement investi le champ économique), on le retrouve également dans les discours des directeurs de grandes écoles, telles que l'École Nationale d'Administration française¹⁹. En matière d'éducation, le talent s'avère s'inscrire quasi systématiquement dans un discours de « nécessaire ouverture à la diversité » : loin d'être neutre, il engage ainsi des visions du monde et des projets de transformation du monde – éducatif, en l'occurrence.

18. Pour plus d'information se référer à : <http://www.exed.hec.fr/programmes-certifiants/responsabilites-manageriales-et-mobilisation-des-talents-executive-program> (page consultée le 10 février 2017).

19. Nathalie Loiseau, « On a besoin de tous les talents », conférence organisée par le Programme de Recherche et d'Enseignement des SAvoirs sur le GENre (OFCE/Sciences Po), Sciences Po Paris, 6 février 2015 ; intervention à la conférence « Le talent et la fonction publique : clés pour les futurs dirigeants », organisée par le forum des femmes de l'association d'amitié franco-espagnole Diálogo, Résidence de France, 29 janvier 2015 ; etc.

C'est encore le cas des discours portés par les grandes entreprises, qui s'emploient depuis une vingtaine d'années pour les plus précoces et moins de dix ans pour une majorité d'entre elles (ANDRH-FEFAUR, 2013) à la « gestion des talents ». Le terme accompagne ici un changement de paradigme : dévalorisation du diplôme, valorisation de la jeunesse et du « potentiel », mise en concurrence du personnel... À cet égard, la présente histoire des usages du concept de talent doit aussi être lue comme une contribution à l'étude des « changements idéologiques qui ont accompagné les transformations récentes du capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 33). La propagation du vocable dans les textes de management (par exemple, Couturier, 2006 ; Mirallès, 2007) – qui témoigne du fait que le talent est bien devenu un « schèm[e] de pensée [des] chercheurs » ou du moins d'un certain type de chercheurs – et, corrélativement, sa propagation dans les départements de ressources humaines des grandes entreprises doivent en effet se comprendre dans le cadre de « la transformation profonde du discours managérial et des justifications de l'évolution du capitalisme depuis le milieu des années 70 ; l'émergence de nouvelles représentations de la société, de façons inédites de mettre à l'épreuve les personnes et les choses et, par-là, de nouvelles manières de réussir ou d'échouer » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 35) – que les auteurs qualifient de « nouvel esprit du capitalisme ». Voir dans le concept de talent un schème caractéristique du nouvel esprit du capitalisme, cette « idéologie qui justifie l'engagement dans le capitalisme » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 41), ne fait finalement que revenir à l'étymologie du terme traitée en introduction (quoiqu'à rebours, l'usage contemporain du mot semblant rendre raison *a posteriori* de son étymologie) : le sens moderne de *talent* est en effet issu, on l'a dit d'emblée, d'une « parabole évangélique des talents » – qui, à bien y regarder, a tout d'une « apologie du capitalisme naissant » (Cerquiglini, 2014).

Le talent n'est donc pas qu'un mot. On pourrait ainsi multiplier les exemples d'usages du concept à des fins de transformations sociales (qu'elles soient pédagogiques, économiques ou autres) ; l'idée en est cependant chaque fois la même : « Instruments de connaissance du monde social qui sont en tant que tels des instruments de pouvoir, ces théories politiques à l'état pratique font pléonasmе avec l'action politique qu'elles

commandent et expriment» (Bourdieu et Boltanski, 1976, p. 54). C'est à ce dernier titre que le talent appelle le plus à être étudié en science politique. D'une part, il s'agit de prendre acte du fait qu'une politique objective s'accompagne toujours de justifications subjectives : l'analyse d'une politique publique ne saurait donc être totale si ne sont pas conjointement analysées les représentations et les valeurs (c'est-à-dire l'idéologie²⁰) qui l'accompagnent. Inversement, il s'agit de prendre acte du fait que les politiques publiques, en tant que « manifestations culturelles », « tirent généralement leur intérêt – leur signification culturelle – des idées de valeur extrêmement diverses auxquelles nous pouvons les rapporter » (Weber, 1965, p. 165) – autrement dit, que les représentations et les valeurs (l'idéologie) participent de la production des politiques publiques : on ne saurait donc comprendre le caractère systémique d'un ensemble de politiques qu'en rendant raison et en analysant les schèmes de pensée à leur fondement.

CONCLUSION

Vocabulaire idéologique aujourd'hui dominant de la culture dominante ayant vocation à légitimer les dominants, le talent est ainsi devenu un schème de l'idéologie dominante. Il participe dès lors de la « conflictualité sociale en discours » (Krieg-Planque, 2012, p. 90) tout en se parant des atours de la neutralité. Si l'on s'est limité dans ce chapitre à aborder la question de la domination au prisme des (discours) dominants, l'analyse pourrait être poursuivie sous l'angle des (discours) dominés – afin d'articuler ensemble les deux faces d'une seule et même médaille :

La culture dominante contribue à l'intégration réelle de la classe dominante (en assurant une communication immédiate entre tous ses membres et en les distinguant des autres classes) ; à l'intégration fictive de la société dans son ensemble, donc à la démobilité [...] des classes dominées ; à la légitimation de

20. « [...] à condition de donner au terme d'idéologie non le sens réducteur [...] d'un discours moralisateur visant à voiler des intérêts matériels et sans cesse démenti par les pratiques, mais celui [...] d'un ensemble de croyances partagées, inscrites dans des institutions, engagées dans des actions et par là ancrées dans le réel » (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 33).

l'ordre établi par l'établissement de distinctions (hiérarchies) et la légitimation de ces distinctions. (Bourdieu, 2001, p. 206)

Après avoir montré que le concept de talent était bien constitutif du discours de maintien de l'ordre social en ce qu'il contribue à «l'intégration réelle de la classe dominante», il resterait en effet à montrer qu'il est constitutif du discours de maintien de l'ordre social en ce qu'il contribue également à la «démobilisation [...] des classes dominées». C'est ce que suggère Shamus Khan à partir d'une enquête ethnographique dans un lycée d'élite américain :

C'est donc leur travail acharné, leur sérieux, leurs talents et leurs capacités qui peuvent, [aux] yeux [des élèves], expliquer comment ils ont pu entrer dans un endroit pareil. Et, par extension, c'est la paresse des autres, leur manque de talent, leur incapacité à saisir certaines occasions qui expliquent leur échec. Ce type de récit n'est possible que dans les cas où les barrières et les frontières ont disparu. Il permet de produire une explication du succès non comme un succès socialement constitué, mais comme un succès individuel. (Khan, 2011)

Car l'idéologie dominante n'est pas «qu'un subterfuge des dominants pour s'assurer le consentement des dominés»; au contraire, «les forts comme les faibles prennent appui sur les mêmes schèmes pour se figurer le fonctionnement, les avantages et les servitudes de l'ordre dans lequel ils se trouvent plongés» (Boltanski et Chiapello, 2011, p. 45). Si cette hypothèse venait à être vérifiée, et donc si le concept de talent s'avérait justifier l'appartenance ou l'exclusion de tel individu à l'élite de tel espace social particulier aussi bien auprès des dominants qu'auprès des dominés, il faudrait alors en déduire que le talent est plus encore devenu aujourd'hui une «sociodicée» possible – et parmi d'autres – des dominants, c'est-à-dire une «justification théorique du fait qu'ils sont privilégiés [...], [justification] qui est acceptée, évidemment, par les dominants – c'est leur intérêt –, mais aussi par les autres» (Bourdieu, 1998, p. 49).

RÉFÉRENCES

- ANDRH-FEFAUR (2013), *Bilan et perspectives de la gestion des talents dans les entreprises en France*, Association nationale des DRH (ANDRH)/cabinet de conseil Féfaur.
- Boltanski, Luc et Ève Chiapello (2011), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu, Pierre (1998), *Contre-feux. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu, Pierre (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Bourdieu, Pierre et Luc Boltanski (1976), «La production de l'idéologie dominante», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, p. 3-73.
- Brown, Phillip et Anthony Hesketh (2004), *The Mismanagement of Talent: Employability and Jobs in the Knowledge Economy*, Oxford, Oxford University Press.
- Cerquiglini, Bernard (2014), «Talent», *Merci professeur !*, TV5 Monde, 9 septembre.
- Coulangeon, Philippe (2010), «Les métamorphoses de la légitimité. Classes sociales et goût musical en France, 1973-2008», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 181-182, n° 1, p. 88-105.
- Couturier, François (2006), «Socioécologie de la gestion des talents», *L'Expansion Management Review*, vol. 123, n° 4, p. 30-36.
- Farrell, David M. et Paul Webb (2002), «Political Parties as Campaign Organisations», dans Russell J. Dalton et Martin P. Wattenberg (dir.), *Parties Without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, p. 102-128.
- Girardot, Dominique (2011), *La société du mérite. Idéologie méritocratique & violence néolibérale*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Ihl, Olivier (2007), *Le Mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard.
- Khan, Shamus (2011), «États-Unis : le déni de l'inégalité. Entretien avec Pauline Peretz», *La Vie des idées*, 30 août, document disponible à l'URL suivante : <http://www.laviedesidees.fr/Etats-Unis-le-deni-de-l-inegalite.html>.
- Krieg-Planque, Alice (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- Latour, Bruno (1974), *Les idéologies de la compétence en milieu industriel à Abidjan*, Abidjan, Sciences Humaines.
- Leimdorfer, François et André Salem (1995), «Usages de la lexicométrie en analyse de discours», *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 1, p. 131-143.
- Manin, Bernard (2012), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Mirallès, Pierre (2007), «La gestion des talents : émergence d'un nouveau modèle de management ?», *Management & avenir*, vol. 11, n° 1, p. 29-42.

- Panebianco, Angelo (1988), *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Peterson, Richard A. (2004), « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 1, p. 145-164.
- Reinert, Max (1993), « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, n° 66, p. 5-39.
- Reinert, Max (1983), « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l’analyse lexicale par contexte », *Les cahiers de l’analyse des données*, vol. 8, n° 2, p. 187-198.
- Thibault, Adrien (2015), « Être ou ne pas être. La genèse de la consécration théâtrale ou la constitution primitive du talent », *Sociologie et sociétés*, vol. 47, n° 2, p. 87-111.
- Thibault, Adrien (2016), « Les trois corps de l’acteur. Ethnographie des auditions d’une école de théâtre britannique d’élite », *Genèses*, vol. 103, n° 2, p. 72-95.
- Weber, Max (1965), *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Zilsel, Edgar (1993), *Le Génie. Histoire d’une notion de l’Antiquité à la Renaissance*, Paris, Minuit.

DEUXIÈME PARTIE

**MÉTHODES DE
CLASSIFICATION MANUELLES
ET AUTOMATISÉES AVEC
CATÉGORIES INCONNUES**

CHAPITRE 4

Les mots de la campagne : la fouille de textes appliquée à l'étude de la communication électorale

*Dominic Forest, Frédéric Bastien, Ariane Legault-Venne,
Olivier Lacombe, Hélène Brousseau*

4.1 LE DISCOURS POLITIQUE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

La transmission du discours politique s'est largement transformée grâce au développement des technologies numériques. Le Web est devenu l'outil principal pour la diffusion de l'information par les institutions, dont les partis politiques. Les sites Web, les blogues, ou encore les réseaux sociaux, comme Facebook et Twitter, sont des plateformes numériques au cœur des stratégies de communication déployées par les partis politiques (Greffet, 2011 ; Vaccari, 2013 ; Marland, Giasson et Small, 2014). Le recours à ces plateformes de diffusion n'est pas trivial. Il ne se résume pas à une opération de séduction pour rejoindre et convaincre un plus grand public : le Web est désormais le portail officiel où les partis déposent et rendent accessible leur documentation officielle.

Or, le passage au paradigme numérique et la multiplication des canaux de diffusion sont allés de pair avec une multiplication des documents officiels publiés. Comme le souligne Monroe (2013), devant l'ampleur de cette masse documentaire, il devient difficile de tirer des conclusions significatives sur le discours politique, car la dissémination de l'information rend toute tâche

de synthèse presque impossible. Il devient donc essentiel de développer des outils informatiques qui permettent de traiter et d'assister l'analyse de grandes quantités d'information. Les outils de fouille de textes cherchent à répondre à ce besoin. En effet, ces outils permettent d'analyser d'importantes quantités de données numériques, rendant ainsi possible la production de connaissances à partir d'une masse documentaire toujours plus imposante.

Plusieurs approches peuvent être employées pour assister l'analyse du discours politique. Dans ce chapitre, nous souhaitons présenter les grandes lignes de deux approches de fouille de textes qui reposent sur l'utilisation d'algorithmes supervisés et non supervisés (nous expliquerons plus loin cette distinction) et montrer leur application à l'étude de la communication électorale. Bien que ce chapitre s'attardera à certains éléments propres à une campagne électorale précise, son objectif est d'abord de mieux faire connaître la fouille de textes comme méthode de recherche et d'en montrer la pertinence pour l'étude des phénomènes de communication politique.

D'abord, nous exposerons le processus de fouille de textes, de la constitution d'un corpus à l'interprétation des résultats. Nous présenterons ensuite la manière avec laquelle ce processus a été mis en œuvre dans le cadre du projet *Les mots de la campagne* réalisé à l'occasion de l'élection fédérale canadienne de 2015. Nous montrerons enfin, à titre d'exemple, comment cette démarche permet d'examiner deux aspects de la communication électorale qui intéressent les spécialistes de la communication politique: le contrôle que les partis exercent sur leur ordre du jour durant une campagne électorale et le cadrage qu'ils opèrent face aux principaux enjeux en prenant plus précisément le cas de la crise des réfugiés syriens.

4.2 LA FOUILLE DE TEXTES : PRINCIPES ET MÉTHODE

La fouille de textes est un domaine de recherche interdisciplinaire dont l'objectif général est le développement de techniques, d'algorithmes, d'applications informatiques et de méthodologies applicatives afin d'extraire et de structurer automatiquement, ou semi-automatiquement, de nouvelles informations à partir de grands corpus de documents textuels non structurés ou

semi-structurés. Ce domaine récent a fait l'objet de plusieurs définitions variant en fonction de l'angle sous lequel il est abordé. Ainsi, les définitions qui ont été proposées par la communauté informatique accordent une plus grande importance aux questions traitant des algorithmes de fouille. En contrepartie, les définitions proposées par les spécialistes du traitement automatique des langues (TAL) sont davantage focalisées sur les enjeux linguistiques et terminologiques. Malgré les divergences de points de vue, il semble possible de dégager un noyau de principes communs. Celui-ci réside dans les opérations d'identification, d'extraction et de mise en relation de nouvelles informations présentes dans de grands corpus de documents. À cet égard, la définition proposée par Hearst (2003) permet de bien cerner les principaux traits caractéristiques du domaine de la fouille de textes :

La fouille de textes est la découverte (à l'aide d'outils informatiques) de nouvelles informations en extrayant différentes données provenant de plusieurs documents textuels. Un élément fondamental de ce processus réside dans les relations identifiées entre les informations extraites afin d'identifier de nouveaux faits ou de nouvelles hypothèses à explorer. (Hearst, 2003, s.p.: notre traduction)

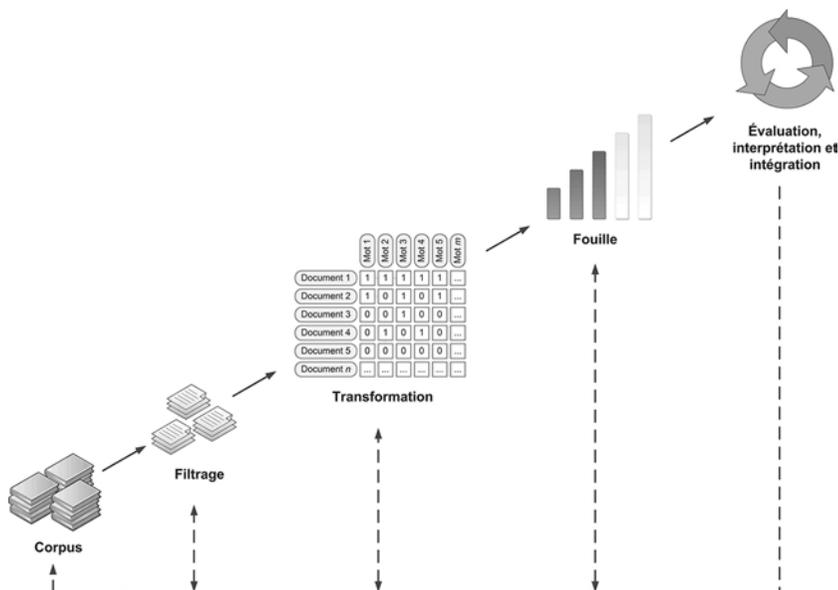
Les origines de la fouille de textes proviennent principalement d'un autre domaine, celui de la fouille de données. Le domaine de la fouille de textes peut d'ailleurs être perçu comme une variante plus complexe que celui de la fouille de données. Si ces deux domaines font appel à des algorithmes et à des processus de traitement identiques, ou à tout le moins très comparables, ils sont radicalement différents en ce qui a trait à la nature des données qu'ils traitent. En effet, les données traitées dans le domaine de la fouille de données sont normalement de nature structurée (bases de données, entrepôts de données, etc.). Par contre, les processus de fouille de textes sont appliqués sur des données textuelles (de grands corpus de documents) dont l'une des principales caractéristiques est d'être beaucoup moins structurées.

Plusieurs applications des approches de fouille de textes au discours politique visent des objectifs pratiques. Ainsi, en quantifiant automatiquement à partir de textes l'appréciation des candidats à une élection, les partis politiques peuvent ajuster leur

discours de manière à mieux répondre aux préoccupations des électeurs, augmentant ainsi leur efficacité électorale. En fait, Nickerson et Rogers (2014) soulignent que l'utilisation des données massives (le *big data*, mouvement dans lequel s'inscrivent de nombreux travaux en fouille de textes) dans l'univers de la politique peut générer des résultats des plus intéressants: pour maximiser leur chance d'être élus, les partis politiques mènent une guerre sur le plan idéologique qui peut être orientée par l'analyse des données massives. Toutefois, les applications de la fouille de textes peuvent aussi permettre d'extraire de nouvelles connaissances d'ordre théorique. Comme l'ont souligné Singh, Adhikari et Mahata (2010, p. 4: notre traduction), «la démarche expérimentale et les résultats analytiques obtenus corroborent l'hypothèse selon laquelle l'analyse de la blogosphère est une tâche pertinente et importante non seulement dans une perspective commerciale, mais aussi à des fins sociopolitiques». Ainsi, les algorithmes de fouille de textes permettent d'extraire des connaissances déterminantes pour les sciences sociales, car les inférences basées sur ses résultats peuvent se traduire par une meilleure compréhension des phénomènes sociaux.

Le traitement des documents textuels en employant des algorithmes de fouille est normalement réalisé en respectant une démarche méthodologique inspirée de celle que l'on retrouve au cœur de nombreux projets de fouille de données. Cette démarche, de nature itérative, est composée de cinq principales étapes (Figure 4.1): 1) la constitution du corpus, 2) le filtrage, 3) la transformation vectorielle, 4) l'application des algorithmes de fouille et 5) l'évaluation, l'interprétation et l'intégration des informations extraites.

FIGURE 4.1 : LA DÉMARCHE GÉNÉRIQUE DE FOUILLE DE TEXTES



4.2.1 La constitution du corpus

La première étape de tout processus de fouille de textes réside dans le développement ou la constitution d'un corpus de documents. Il est essentiel que le corpus soit constitué en tenant compte des objectifs à atteindre par le processus de fouille. À l'étape de constitution du corpus, quatre grandes familles de caractéristiques doivent être évaluées et prises en considération : 1) générales (provenance, taille, date de création, etc.), 2) technologiques (support, format, etc.), 3) informationnelles (thématiques et sujets abordés) et 4) linguistiques (langue, genre, registres, etc.). Cette opération est fondamentale, car la qualité des résultats ultérieurs dépend directement de la justesse des choix effectués lors de cette première étape.

4.2.2 Le filtrage

La seconde étape de la démarche générique consiste à filtrer et, le cas échéant, à normaliser le lexique (l'ensemble des mots) du corpus. L'opération de filtrage du lexique est composée traditionnellement de plusieurs sous-opérations. La première d'entre

elles consiste à supprimer certains mots non pertinents pour l'analyse. Le filtrage du lexique peut être effectué à l'aide de plusieurs techniques, certaines étant de nature linguistique, d'autres de nature statistique. Une première opération a pour but de supprimer l'ensemble des mots fonctionnels (en particulier, les déterminants, les conjonctions et les pronoms) présents dans le texte. Ce processus est réalisé en retirant les termes figurant dans une liste prédéfinie de mots fonctionnels. Il est aussi souhaitable d'appliquer certains filtres statistiques au lexique du corpus afin d'en éliminer les unités qui, tout en ne figurant pas dans la liste des mots fonctionnels, ne sont pas pertinentes pour l'analyse. La pertinence des termes est très étroitement associée à leur potentiel discriminant. Ainsi, il importe de supprimer les mots dont la fréquence est supérieure ou inférieure à certains seuils, souvent déterminés empiriquement.

Dans un dernier temps, il est d'usage d'appliquer un processus de généralisation sensible aux variantes sémantiques et syntaxiques présentes dans le corpus. Il importe alors d'appliquer au lexique du corpus une opération de lemmatisation. En linguistique, opération consistant à ramener les formes fléchies (conjuguées, plurielles) à des formes standards (infinitif ou singulier). La lemmatisation implique normalement un processus complexe visant à lever toute ambiguïté sémantique. L'opération de lemmatisation est réalisée d'abord en effectuant un marquage morpho-syntaxique des différents lexèmes à analyser, ensuite en comparant ceux-ci à un dictionnaire. Ce processus permet de dégager une liste de lemmes propres à une langue donnée. S'il est impossible de lemmatiser les données à traiter (par manque de ressources linguistiques, par exemple), il est souhaitable de recourir à un processus d'amputation des terminaisons (*stemming*), lequel génère une liste de racines (*stems*).

4.2.3 La transformation vectorielle

La troisième étape de la démarche consiste à convertir le corpus initial dans un format pouvant être traité par les algorithmes de fouille. Cette opération est réalisée en structurant les documents du corpus en une matrice de vecteurs dans laquelle chaque document (ou segment de document) est représenté par l'absence ou la présence de chaque unité lexicale ou trait discriminant retenu à l'étape précédente (voir Figure 4.2).

Différents schémas de pondération peuvent être appliqués sur les valeurs de la matrice afin d'amplifier ou de diminuer l'importance de chaque mot (ou trait discriminant) pour la description des documents (fréquence, TF x IDF, Okapi BM25, etc.).

FIGURE 4.2: EXEMPLE DE MATRICE *DOCUMENTS X MOTS* DANS LAQUELLE CHAQUE DOCUMENT (COLONNE) EST TRADUIT NUMÉRIQUEMENT PAR LA FRÉQUENCE D'UN ENSEMBLE DE MOTS (LIGNE)

	A	B	C	D	E	F
1		20150802_bloc_discou	20150804_bloc_site-wi	20150808_bloc_site-wi	20150811_bloc_site-wi	20150812_bloc_site-wi
2	ACCORD			1		
3	ADR					
4	AFIN					
5	AGRICOLE					
6	AINSI					
7	AJOUTÉ			1	1	
8	ALLER	2				
9	ALORS		2			
10	ANNÉE	1				
11	ANNÉES					
12	ANS					1
13	AOÛT			1	1	
14	ARGENT					
15	ASSURANCE					
16	ASSURER		1			
17	AU	12	5	3	2	3
18	AUCUN		1			
19	AUGMENTER					
20	AUJOURD					
21	AUSSI	2	1	1		
22	AUSTÉRITÉ					
23	AUTRES	3		1	2	
24	AUX	5	5	2	2	1
25	AVAIT					
26	AVANT	2				
27	AVEC	7	1	3		1
28	AVOIR				2	1
29	AVONS	2			1	
30	BALANCE					
31	BANQUES					
32	BELLEDUNE					
33	BESOIN	1				
34	BIEN	1		1	3	1

4.2.4 Application des algorithmes de fouille

C'est à la quatrième étape de la démarche que sont réalisées les opérations permettant plus spécifiquement d'extraire et de structurer les informations présentes dans le corpus. Dans une perspective de fouille de textes, la majorité des opérations

d'extraction et de structuration des informations sont réalisées en utilisant des algorithmes développés dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique.

Il est possible de distinguer deux principales familles d'algorithmes en fonction de la quantité d'information externe au système qu'ils requièrent. La première famille d'algorithmes est celle des techniques supervisées. La principale particularité des techniques supervisées réside dans leur capacité à projeter certaines caractéristiques des documents préalablement connues et apprises par le système sur un ensemble de documents pour lesquels les mêmes caractéristiques ne sont pas encore connues. En vertu de cette particularité, les techniques supervisées impliquent d'abord une phase d'apprentissage (réalisée sur un corpus d'apprentissage) et, ensuite, une phase de test (ou d'application) lors de laquelle l'apprentissage effectué par le système est projeté sur de nouveaux documents (en contexte de test ou d'application concrète). Les tâches de catégorisation automatique – qui consistent à attribuer une ou plusieurs catégories à chaque document d'un corpus – sont traditionnellement accomplies en utilisant des algorithmes d'apprentissage supervisés.

La seconde famille regroupe les algorithmes ne faisant intervenir aucune connaissance externe au système. Ces algorithmes, qualifiés de non supervisés, cherchent à extraire automatiquement certaines informations ou structures d'informations récurrentes dans un corpus. Contrairement aux algorithmes supervisés, les algorithmes non supervisés ne requièrent normalement pas d'ensembles d'apprentissage. Ils sont plutôt directement appliqués en contexte en tentant de décrire certaines régularités statistiques qui sont caractéristiques aux documents. Les tâches de classification automatique (*clustering*) – qui consistent à regrouper les documents d'un corpus dans un certain nombre de classes sur la base d'un ou de plusieurs critères de similarité – sont traditionnellement accomplies en utilisant des algorithmes non supervisés.

Outre ces deux principales opérations de catégorisation et de classification automatiques, on retrouve aussi dans le domaine de la fouille de textes des algorithmes davantage sensibles aux caractéristiques linguistiques des documents. Ils permettent d'assister l'identification d'entités nommées (dates, noms propres, lieux, etc.) et de liens sémantiques entre des termes.

C'est donc l'application de ces algorithmes – qu'ils soient de nature supervisée ou non supervisée – qui permet d'extraire de nouvelles connaissances à partir des documents. Ainsi, la classification automatique rend possible la connaissance de la proximité entre des partis politiques et certains thèmes. La démarche algorithmique de comparaison des documents traduits en format numérique est spécifique à la démarche de fouille et rend possible des analyses qui sont beaucoup plus difficiles à réaliser autrement, surtout dans le contexte des données massives.

4.2.5 Évaluation, interprétation et intégration

La cinquième étape de la démarche réside dans l'interprétation, l'évaluation et l'intégration des résultats générés par les algorithmes de fouille de textes. Les opérations d'interprétation et d'évaluation sont des plus complexes, car elles sont dépendantes de plusieurs facteurs extrinsèques au processus de traitement des documents textuels. En effet, l'interprétation et l'évaluation des résultats de la fouille ne peuvent être réalisées adéquatement sans tenir compte de la nature des documents traités, du contexte de réalisation des traitements, des objectifs poursuivis, etc.

Les résultats générés par les algorithmes supervisés peuvent être évalués selon les mesures classiques de rappel et de précision. Le rappel permet de mesurer le silence en calculant le nombre de documents correctement assignés à une catégorie donnée par rapport à l'ensemble des documents du corpus appartenant véritablement à cette catégorie, alors que la précision permet de mesurer le bruit en calculant le nombre de documents correctement assignés dans une catégorie donnée par rapport à l'ensemble des documents qui ont été assignés à cette catégorie (pour une présentation détaillée de ces mesures, voir la section 4.3.2.2). En contrepartie, l'évaluation des résultats générés par les algorithmes non supervisés ne peut être accomplie en utilisant de telles mesures objectives. Les processus non supervisés permettent principalement d'identifier et de décrire certaines caractéristiques récurrentes observables statistiquement à l'intérieur du corpus de documents. Pour cette raison, il est fréquent de comparer les résultats obtenus par un algorithme non supervisé à ceux obtenus en utilisant plusieurs autres algorithmes comparables. Ceci permet de s'assurer de la stabilité des résultats.

Idéalement, les mêmes patrons (*patterns*) devraient être observés, indépendamment de l'algorithme utilisé (par exemple, Duval et Pétry, 2016). Lorsque cela est possible, il peut aussi être utile de comparer les résultats à ceux obtenus par une analyse manuelle (par exemple, Young et Soroka, 2012).

Par ailleurs, l'interprétation des résultats des algorithmes de fouille ne peut être dictée par aucun cadre théorique qui ferait abstraction du contexte dans lequel l'opération de fouille est réalisée. En effet, les résultats doivent normalement faire l'objet d'un processus d'intégration à l'intérieur d'une application finale plus complexe dans laquelle le processus de fouille ne constitue qu'une étape bien précise. Ces applications finales intégrant des processus de fouille de textes sont de plus en plus nombreuses et variées (identification d'opinions, attribution d'auteurs, suivi thématique, etc.).

4.3 UNE APPLICATION DE LA FOUILLE DE TEXTES : LES MOTS DE LA CAMPAGNE

Considérant que le scrutin fédéral prévu à l'automne 2015 était fixé par la *Loi électorale* au troisième lundi du mois d'octobre, le premier ministre conservateur Stephen Harper a provoqué la plus longue campagne électorale de l'histoire canadienne en la déclenchant dès le 2 août. Le parti gouvernemental espérait vraisemblablement qu'une longue campagne exposerait mieux les faiblesses présumées de ses principaux adversaires, en particulier celles du chef libéral Justin Trudeau. Il pouvait également compter sur une opposition divisée, principalement entre le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique, mais aussi le Bloc québécois et le Parti vert du Canada. Le Nouveau Parti démocratique (NPD), en particulier, avait connu une forte progression à l'élection précédente, en remportant notamment 59 des 75 sièges en jeu au Québec en 2011. De toute évidence, la campagne ne s'est pas déroulée comme le Parti conservateur du Canada l'avait souhaité : talonné par des allégations sur le rôle du bureau du premier ministre dans le remboursement inapproprié des dépenses du sénateur Mike Duffy, critiqué pour sa réaction à la crise des réfugiés syriens et portant le poids de près d'une décennie d'exercice du pouvoir, le parti de Stephen Harper s'est retrouvé particulièrement vulnérable dès que l'appui au NPD, aux yeux de plusieurs dépassé sur sa gauche par les libéraux, a

commencé à diminuer au profit du parti de Justin Trudeau. Le 19 octobre 2015, le Parti libéral l'emporta avec 184 des 338 circonscriptions et 39,5 % des votes¹.

C'est dans ce contexte que le projet *Les mots de la campagne* a été réalisé. L'objectif de ce projet consistait à appliquer des méthodes de fouille de textes aux documents officiels diffusés durant la campagne électorale de 2015 afin d'en extraire automatiquement des informations qu'il aurait été beaucoup plus difficile d'obtenir manuellement. L'objectif était entre autres de mieux comprendre les informations véhiculées par les partis politiques et de comparer les partis les uns par rapport aux autres. Ce projet reposait entièrement sur une approche de fouille de textes, telle que nous l'avons décrite précédemment.

Différentes méthodes de fouille ont été utilisées afin d'assister diverses tâches d'analyse de corpus. Une description détaillée du projet et une présentation des différentes analyses de fouille de textes qui ont été menées sont présentées sur le site Web du projet (www.lesmotsdelacampagne.ca). Dans le cadre de ce chapitre, nous ne présentons que deux analyses que nous avons menées dans le cadre du projet et montrons comment elles peuvent informer l'étude de la communication électorale. La première analyse a été réalisée en appliquant un algorithme non supervisé afin d'explicitier le cadrage privilégié par chaque parti politique relativement à la thématique des réfugiés syriens qui était au centre de l'actualité à l'automne 2015. La seconde analyse a été réalisée en appliquant un algorithme supervisé afin d'évaluer dans quelle mesure les partis ont réussi à contrôler leur ordre du jour durant la campagne, plus précisément en examinant la cohésion du discours des partis politiques.

Avant d'exposer les résultats que nous avons obtenus, la section suivante présente les caractéristiques du corpus que nous avons analysé dans le cadre de ce projet.

1. Les lecteurs intéressés par cette campagne électorale pourront consulter, notamment, les ouvrages dirigés par Marland et Giasson (2015) et Pammett et Dornan (2016).

4.3.1 Constitution du corpus

Le corpus que nous avons analysé est composé des documents officiels diffusés par les cinq principaux partis politiques fédéraux canadiens : le Bloc québécois, le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur du Canada, le Parti libéral du Canada et le Parti vert du Canada. Nous avons récupéré tous les documents publiés par ces partis à l'intérieur des limites temporelles de la campagne 2015, c'est-à-dire entre le 2 août et 18 octobre 2015. Plusieurs types de documents ont été récupérés directement des sites Web officiels de chaque parti : les communiqués, les billets de blogues et les plateformes officielles. Ce chapitre étudie uniquement les textes publiés en français. En effet, la combinaison de textes de langues différentes pose des défis dont il convient de faire l'économie étant donné les visées pédagogiques de ce chapitre.

Deux catégories de sous-corpus sont aussi venues enrichir l'analyse, soit des corpus thématiques (sur la crise des réfugiés syriens et sur le thème environnement) et les plateformes officielles des diverses campagnes électorales entre 2006 et 2011. Les corpus thématiques ont été extraits du corpus principal par recherche de mots-clés (réfugiés, Syrie, syriens, etc.).

Tous les documents ont été sélectionnés manuellement par l'équipe de chercheurs, puis ils ont été transformés en texte brut, format plus facile à importer dans les divers logiciels de fouille utilisés dans le cadre du projet (WordStat, Knime, RapidMiner). Une grande attention a été portée à la normalisation des textes (séparation des paragraphes, jeu de caractères, etc.) pour obtenir le corpus le moins « bruité » possible. Nous avons préféré cette approche à l'extraction automatique des sites Web (*web scraping*) pour s'assurer tant du type de documents repérés que de leur qualité. Nous avons complètement omis les micromessages des partis politiques et les diverses informations publiées sur les réseaux sociaux, car l'analyse de ce type de document est déjà largement répandue.

TABLEAU 4.1 : STATISTIQUES DU CORPUS

Partis politiques	Nombre de documents	SANS PRÉTRAITEMENT		AVEC PRÉTRAITEMENT	
		Nombre de mots	Nombre de mots différents	Nombre de mots	Nombre de mots différents
	61	22 706	3 234	10 193	2 228
	236	69 923	6 097	33 295	3 981
	125	96 109	6 613	48 281	4 371
	267	132 141	8 535	63 883	5 042
	114	43 401	5 531	21 782	3 591
Total	803	364 280	15 188	177 434	8 982

4.3.2 Résultats

4.3.2.1 Le cadrage de la crise des réfugiés syriens à travers les mots des partis

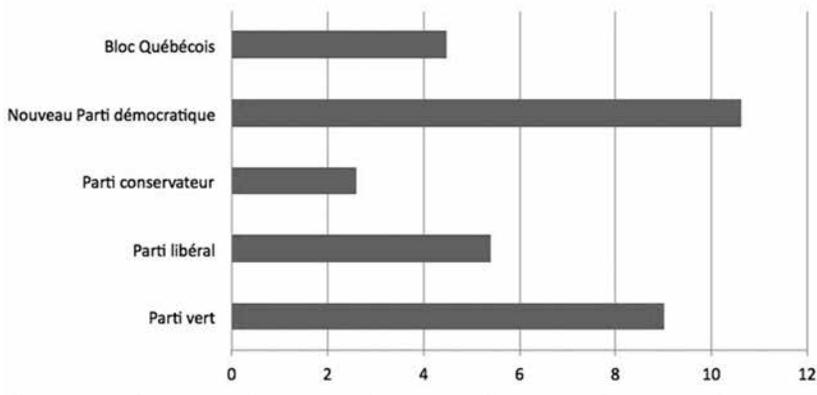
Les migrants du conflit syrien ont pris une place importante dans le débat public suite à la diffusion de l'image du corps d'un enfant syrien, noyé, retrouvé sur les plages de Bodrum en Turquie. Comme tout enjeu, la crise des réfugiés a pu être cadrée de différentes façons. En associant un enjeu à certains éléments plutôt qu'à d'autres, chaque parti propose un cadre interprétatif qui altère l'attribution de la responsabilité et les solutions à envisager (Iyengar, 1991 ; voir aussi les chapitres de Birch et Escalera et de Wickberg, dans cet ouvrage). En période électorale, le choix d'un cadre est stratégique, chaque parti espérant induire chez les électeurs l'interprétation qui l'avantagera le mieux, comme l'ont démontré plusieurs campagnes récentes au Canada (Nadeau et Bastien, 2016). Compte tenu de la place accordée à cette tragédie humaine par les médias, nous avons décidé d'interroger le corpus d'élection 2015 pour y analyser l'angle de traitement privilégié par les différents partis à travers leur discours officiel depuis le début de la campagne électorale.

En extrayant les mots caractéristiques des documents traitant de l'accueil de réfugiés au Canada, on constate que ce thème est

caractérisé par les mots-clés *accélérer*, *attente*, *crise*, *demande*, *humanitaire*, *immédiatement*, *immigration*, *réfugier* (forme lemmatisée de réfugié(e/s)), *Syrie* et *syrien*. Les mots associés à ces documents démontrent un lien étroit entre le thème et la crise syrienne qui a caractérisé cette période. Des mots comme *crise* et *humanitaire* réfèrent à l'arrivée massive de réfugiés en Europe de l'Ouest. D'autre part, parce que les mots *Syrie* et *syrien* sont issus de documents traitant de l'actualité (communiqués de presse, etc.), cela ne laisse aucun doute sur le fait qu'ils réfèrent au conflit syrien.

La Figure 4.3 présente le traitement de ce thème par parti (par 10 000 mots). Il est possible d'y voir que la question des réfugiés occupe une plus grande place dans l'ordre du jour des partis d'opposition, en particulier le Nouveau Parti démocratique, le Parti vert et le Parti libéral, que dans celui du parti au pouvoir. La pondération par nombre de mots permet d'éviter le biais introduit par la taille ou le nombre de documents publiés par chaque parti.

FIGURE 4.3 : PRÉSENCE DU THÈME DES RÉFUGIÉS DANS LES DOCUMENTS DES CINQ PRINCIPAUX PARTIS, PONDÉRÉE PAR 10 000 MOTS

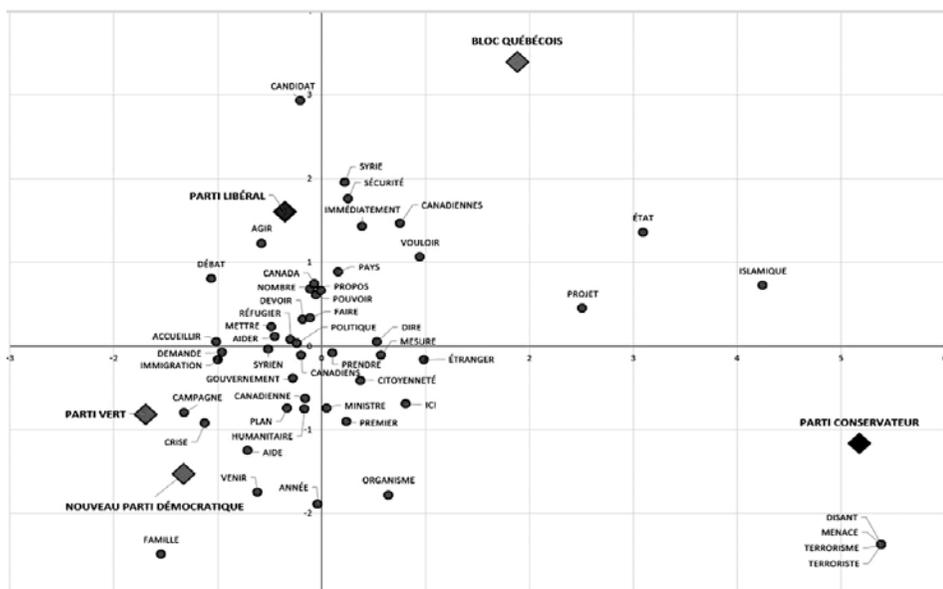


L'analyse de ce sous-corpus permet d'apprécier le cadrage opéré par les partis sur la question des réfugiés. Pour cela, nous avons effectué une analyse factorielle des correspondances. Cette approche statistique développée par Benzécri (1976) permet de croiser les différentes catégories de variables d'un corpus pour les représenter dans un espace bidimensionnel (voir également les

chapitres de Thibault et de Brissaud, dans cet ouvrage). La Figure 4.4 présente une analyse de la correspondance entre les mots représentatifs du thème sélectionné par fréquence et les différents partis.

Plusieurs niveaux d'analyse sont possibles. Premièrement, les mots qui sont près de la jonction centrale sont étroitement liés à l'ensemble du contenu des documents du corpus. Plus ils s'éloignent de la jonction, plus il s'agit de termes singuliers. On constate, par exemple, que les mots *aider*, *canadiens*, *politique*, *prendre*, *réfugier* et *syrien* sont très près de la jonction centrale et sont des mots prépondérants dans l'ensemble des documents. En contrepartie, les mots *menace* et *terroriste*, qui sont très éloignés de la jonction, sont des mots spécifiques à deux documents du corpus.

FIGURE 4.4: PORTRAIT DES MOTS UTILISÉS PAR LES PARTIS EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE DES RÉFUGIÉS SYRIENS



Deuxièmement, il importe de noter que la proximité entre deux points (corrélation) n'est pas établie par la distance qui les sépare, mais bien par la mesure de l'angle entre leur vecteur respectif, à partir de la jonction principale. Dans cette figure, nous pouvons noter que le discours des libéraux, qui sont

généralement favorables au rapatriement des réfugiés syriens, est caractérisé par les mots *agir, aider, devoir* et *réfugier*. De manière similaire, les discours des néodémocrates et des verts, aussi favorables au rapatriement des réfugiés, sont caractérisés par les mots *humanitaire, venir (en) aide, immigration* et *crise*. Le discours des conservateurs est pour sa part davantage caractérisé par des mots associés à la « loi et l'ordre » tels *menace, terrorisme* et *étranger*.

Troisièmement, les axes horizontal et vertical de la représentation visuelle sont aussi révélateurs de la structure du discours politique. Suivant ce que nous avons énoncé au paragraphe précédent, l'axe horizontal de l'analyse factorielle des correspondances permet ainsi de distinguer deux cadres à travers lesquels ces partis ont élaboré sur l'enjeu de la crise des réfugiés syriens. D'un côté (à gauche du graphique), les partis d'opposition ont interprété cet enjeu comme une crise humanitaire appelant à une modification substantielle des mécanismes qui régissent habituellement l'aide internationale et l'accueil des réfugiés. D'un autre côté (à droite), le Parti conservateur sortant a présenté cette crise comme un enjeu de sécurité internationale. Ces différences de cadrage (humanitaire et sécuritaire), qui épousent l'axe horizontal, reflètent les positions idéologiques des partis et leurs choix stratégiques pour se distinguer de leurs principaux adversaires.

Quant à l'axe vertical, une première inspection suggère l'émergence d'un second facteur qui opposerait, celui-là, les préoccupations domestiques (au bas du graphique) aux préoccupations internationales (au haut du graphique). Ce second facteur apparaît toutefois moins nettement que le premier, il aurait donc été moins structurant dans le discours électoral des partis en présence.

4.3.2.2 Le contrôle de l'ordre du jour à travers la cohésion dans le discours des partis

Les partis politiques sont réputés préparer, bien avant le début d'une campagne électorale, leur stratégie afin de renforcer les convictions de leurs partisans et élargir de façon optimale leurs appuis. Une partie importante de ce processus consiste à concevoir les messages qui devront être mis de l'avant durant une campagne électorale. À cette fin, plusieurs partis s'efforceront de connaître

le mieux possible l'électorat, d'en cibler certains segments et de convaincre ces électeurs en se positionnant sur les enjeux de l'heure (Marland et coll., 2012). Il en résulte alors des éléments de contenu qui seront diffusés à travers un ensemble d'outils de communication et d'événements médiatiques censés refléter cette stratégie élaborée, souvent, à fort coût. Dès lors, il n'est pas étonnant que certains évaluent le succès d'un parti en campagne électorale à l'aune de sa capacité à demeurer « *on message* » (Norris et coll., 1999), c'est-à-dire à faire en sorte que les messages stratégiquement élaborés soient, idéalement, ceux en circulation dans l'espace public ou, au minimum, ceux mis de l'avant par le parti concerné (bref, à faire en sorte que le parti ne « déraile » pas de la voie préalablement tracée). La fouille de textes permet aussi d'analyser ce type de question.

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, les algorithmes supervisés permettent de projeter certaines caractéristiques des documents préalablement connues et apprises par le système sur un ensemble de documents pour lesquels les mêmes caractéristiques ne sont pas encore connues. Ces algorithmes sont à la base de plusieurs applications de nature prédictive. Dans le cadre du projet *Les mots de la campagne*, cette approche a été appliquée afin de prédire le parti politique dont émanaient de nouveaux textes introduits en cours de campagne. L'objectif de cette application était d'évaluer la cohésion dans le discours de chaque parti : si un parti contrôle son ordre du jour, s'il demeure « *on message* », ses textes pris en considération lors d'une phase d'apprentissage devraient permettre d'attribuer avec plus de fiabilité les textes examinés lors d'une phase test que ce n'est le cas pour un parti qui a moins bien contrôlé ses messages.

Pour réaliser cette analyse prédictive, il a été nécessaire, dans un premier temps, de constituer un corpus d'apprentissage ou d'entraînement composé des premiers documents publiés dans le cadre de la campagne. Tous les documents émis entre le 2 août et le 29 septembre 2015 ont été utilisés à cette fin. Le corpus d'apprentissage permet à la machine de « s'entraîner » à reconnaître les constantes textuelles lui permettant d'inférer la catégorie d'un document. C'est pendant la phase d'entraînement du système que les paramètres optimaux du système sont déterminés afin d'obtenir les meilleurs résultats. Dans ce projet, seules les mesures de rappel et de précision ont été employées pour

évaluer quantitativement les performances du système. Le rappel permet de mesurer le silence en calculant le nombre de documents correctement assignés à une catégorie donnée par rapport à l'ensemble des documents du corpus appartenant véritablement à cette catégorie, alors que la précision permet de mesurer le bruit en calculant le nombre de documents correctement assignés dans une catégorie donnée par rapport à l'ensemble des documents qui ont été assignés à cette catégorie. Par exemple, en ce qui concerne les documents du corpus d'apprentissage diffusés par le Parti libéral, la précision est calculée en divisant le nombre de documents correctement prédits (175) par le nombre total de documents que le système a assigné au Parti libéral ($175/186 = 94,09\%$). Quant au rappel, il est calculé en divisant le nombre de documents correctement prédits (175) par le nombre total de documents ayant été diffusés par le Parti libéral ($175/180 = 97,22\%$). Ces mesures sont évaluées tant pour chaque catégorie à prédire que pour le corpus en entier (voir Grouin et Forest, 2012, p. 30-33) pour une explication détaillée des principales mesures d'évaluation en fouille de textes).

Les meilleurs résultats obtenus – après avoir fait varier divers paramètres – lors de la phase d'apprentissage sont présentés au Tableau 4.2. On notera que les performances globales du système sont très élevées, atteignant 97,6% de précision et 96,5% de rappel avec un classifieur bayésien naïf.

TABLEAU 4.2 : RÉSULTATS OBTENUS SUR LE CORPUS D'APPRENTISSAGE

		Parti prédit					Total (nb et %)	Précision (%) Rappel (%)
								
Parti réel		47	1	0	1	0	49 9,19	100,00 95,92
		0	138	1	6	0	145 27,20	96,50 95,17
		0	0	93	0	0	93 17,45	98,94 100,00
		0	4	0	175	1	180 33,77	94,09 97,22
		0	0	0	4	62	66 12,38	98,41 93,94
	Total (nb et %)	47 8,82	143 26,83	94 17,64	186 34,90	63 11,82	533 100,00	97,59 96,45

Une fois l'étape d'apprentissage terminée, le modèle appris par le système est projeté sur un nouveau corpus (corpus de test), en utilisant les mêmes paramètres. C'est cet ensemble qui permet d'évaluer les performances finales du système. L'ensemble de test a été composé des 140 documents publiés entre le 30 septembre et le 8 octobre 2015. Les meilleurs résultats obtenus lors de la phase de test sont présentés dans le Tableau 4.3.

TABLEAU 4.3 : RÉSULTATS OBTENUS SUR LE CORPUS DE TEST

	Nombre de documents	Parti prédit					Total (nb et %)	Précision (%) Rappel (%)
								
Parti réel		4	3	0	2	0	9 6,43	66,67 44,44
		1	43	0	6	2	52 37,14	84,31 82,69
		0	1	16	1	0	18 12,86	94,12 88,89
		1	3	0	31	0	35 25,00	72,09 88,57
		0	1	1	3	21	26 18,57	91,30 80,77
	Total (nb et %)	6 4,29	51 36,43	17 12,14	43 30,71	23 16,43	140 100,00	81,70 77,07

Si la mesure de précision peut indiquer dans quelle mesure les partis concurrents se seraient déplacés sur le terrain d'un parti donné, la mesure de rappel est un indicateur de la capacité de ce dernier à être demeuré « *on message* ». À cet égard, on constate que près de 89 % des documents du Parti conservateur et du Parti libéral ont été correctement assignés à ces partis, qui auraient été légèrement plus habiles que le NPD (82,69 %) et le Parti vert (80,77 %). Le Bloc québécois, en revanche, semble avoir eu beaucoup plus de difficulté à stabiliser son ordre du jour.

L'analyse serait toutefois incomplète si nous ne nous intéressions pas aux « résidus », c'est-à-dire aux 25 documents qui n'ont pas été classés dans les cellules formant la diagonale du tableau 3 (en caractères gras). Ces erreurs de prédiction commises par le système peuvent relever d'autres facteurs qu'il ne faudrait pas confondre avec un changement dans le discours des partis, lequel témoignerait d'une perte de contrôle sur le message. Nous avons

répertorié trois cas de figure qui pourraient expliquer – du moins en partie – les erreurs commises par le système :

1) *Québec ou Canada ?* Un communiqué de presse du Parti libéral paru le 7 octobre a été attribué au Bloc québécois en raison des mots « Québec » et « Montréal » utilisés à plusieurs reprises. Il est rare que les partis, outre le Bloc québécois, s'adressent aussi directement aux électeurs d'une province. Inversement, un document publié par le Bloc québécois le 28 septembre a été attribué au Parti libéral. Traitant de paradis fiscaux, le communiqué ne contient pas une seule fois le mot « Québec », ce qui est assez exceptionnel dans le corpus de documents publiés par le Bloc. Cet exemple nous permet de démontrer une particularité de la démarche employée. Elle est sensible non seulement à la présence, mais également à l'absence de termes dans un document pour en prédire sa catégorie.

2) *S'inspirer de l'adversaire.* On retrouve dans plusieurs documents ayant été mal catégorisés une utilisation de mots ou de procédés empruntés à un parti rival. Le 3 octobre 2015, par exemple, le Parti vert présente dans son blogue son opposition au projet de Loi sur la tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares. On retrouve dans ce document des mots typiquement mis de l'avant par le Parti conservateur, notamment issus du domaine juridique.

Par ailleurs, le 1^{er} octobre, le Parti conservateur a publié une lettre ouverte de Stephen Harper adressée à la fonction publique. Or, l'algorithme de catégorisation a prédit que ce document provenait du Parti libéral. Cela est explicable par le fait que la publication de lettres ouvertes adressées à la fonction publique est une stratégie plus souvent employée par le Parti libéral. De plus, ce document aborde les thèmes de la famille et de la santé qui sont plus souvent traités par les libéraux que par les conservateurs dans les communiqués de presse.

3) *Le Partenariat transpacifique brouille les cartes.* Huit documents traitant du Partenariat transpacifique ont été mal classés par le système : parmi les cinq documents officiellement publiés par le Nouveau Parti démocratique, deux documents ont été à tort assignés au Parti libéral, deux documents ont été à tort assignés au Parti vert et un document a été à tort assigné au Bloc québécois ; parmi les trois documents officiellement publiés par le Bloc québécois, deux documents ont été à tort assignés au

Nouveau Parti démocratique et un document a été à tort assigné au Parti libéral.

D'une part, ces erreurs suggèrent que les partis politiques n'avaient pas pleinement anticipé l'irruption de ce thème dans l'ordre du jour de la campagne. À tout le moins, ce thème en était absent au cours des semaines ayant fondé le corpus d'apprentissage. Une certaine improvisation serait également manifeste dans le fait que ces documents mal catégorisés nous permettent de voir que le Partenariat transpacifique est abordé à travers plusieurs sphères d'activités de l'économie canadienne. Les documents de campagne qui s'y rapportent traitent de multiples enjeux (agriculture, accès aux médicaments génériques, relations internationales, liberté sur internet, etc.). De plus, certains communiqués se concentrent sur un seul aspect du partenariat alors que d'autres en regroupent plusieurs. Ainsi, l'hétérogénéité du thème rend sa prédiction plus complexe.

CONCLUSION

Le développement des technologies numériques permet aux institutions et aux acteurs politiques – qu'il s'agisse des partis, des parlements, des gouvernements, mais aussi des groupes de pression et des citoyens qui investissent le Web et les médias sociaux – de mettre en circulation un grand volume de messages dans l'espace public. Cela pose des défis considérables aux chercheurs qui s'intéressent à la communication électorale, notamment aux analystes de contenu, qui doivent circonscrire et traiter des volumes de données qui étaient inexistantes ou hors de portée il y a tout juste une ou deux décennies. Heureusement, l'existence de ces messages dans un format numérique permet de les saisir et de constituer des corpus à coûts relativement minimes et de les traiter en mettant à profit le développement des procédés d'analyse automatisés.

Ainsi, à partir d'un corpus composé de documents politiques publiés par les partis fédéraux dans le cadre de la campagne canadienne de 2015, nous avons pu en illustrer quelques applications possibles à l'étude de la communication électorale. D'une part, nous avons montré comment une technique non supervisée permettait d'étudier le cadrage d'un enjeu par les partis politiques. En y soumettant un ensemble de textes portant sur la crise des

réfugiés syriens, l'analyse factorielle des correspondances a permis d'extraire des structures récurrentes de formes lexicales et de les représenter dans un espace bidimensionnel. Bien que tous les partis aient, à des degrés divers, abordé ce thème important dans l'ordre du jour de la campagne, ils l'ont fait en proposant des cadres interprétatifs différents et servant généralement leurs intérêts stratégiques, par exemple pour mettre de l'avant le thème de la sécurité pour le Parti conservateur ou le devoir de contribuer à un effort d'aide humanitaire sur la scène internationale pour le Parti libéral.

D'autre part, nous avons aussi illustré comment une technique supervisée a permis de comparer la capacité des partis à contrôler leur ordre du jour en diffusant un message empreint de cohésion et vraisemblablement en phase avec leur stratégie établie en prévision de la campagne. En lui soumettant un corpus d'apprentissage constitué de documents émis par les partis en début de campagne et en lui demandant ensuite de catégoriser d'autres documents émis subséquemment par ces mêmes partis, le système a permis de calculer des taux de rappel suggérant que certains partis, notamment les conservateurs et les libéraux, ont mieux réussi que d'autres à assurer une certaine constance dans leurs messages de campagne. L'analyse des résidus a toutefois montré que certains thèmes, en particulier le Partenariat transpacifique, ont semblé surprendre les partis qui ont pu, momentanément, perdre un peu plus le contrôle sur leur agenda.

Ce dernier élément doit rappeler l'importance du jugement posé par les chercheurs à toutes les étapes de la fouille de textes. Nous avons présenté la fouille de textes sous l'angle de la démarche méthodologique générique qui la sous-tend. La constitution du corpus, le prétraitement des documents, la transformation vectorielle, l'application des algorithmes de fouille et l'évaluation des résultats sont des opérations au cœur de tout projet en fouille de textes. Contrairement à une certaine croyance « populaire », ces opérations ne sont que partiellement automatisées et, à de nombreuses étapes, elles impliquent que des choix soient faits par les chercheurs. Il revient également à ces derniers d'assurer la qualité de la démarche en vérifiant méticuleusement la validité et la fiabilité.

RÉFÉRENCES

- Benzécri, Jean-Paul (1976), « Histoire et préhistoire de l'analyse des données », *Les cahiers de l'analyse des données*, vol. 1, n° 1, p. 9-32.
- Duval, Dominic et François Pétry (2016), « L'analyse automatisée du ton médiatique : construction et utilisation de la version française du *Lexicoder Sentiment Dictionary* », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 49, n° 2, p. 197-220.
- Greffet, Fabienne (dir.) (2011), *Continuerlalutte.com : Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Grouin, Cyril et Forest, Dominic (dir.) (2012), *Expérimentations et évaluations en fouille de textes*, Paris, Hermès.
- Hearst, Marti (2003), *What is Text Mining ?* (essai non-publié), disponible à l'URL suivante : <http://people.ischool.berkeley.edu/~hearst/text-mining.html> (consulté le 9 février 2017).
- Iyengar, Shanto (1991), *Is Anyone Responsible ? How Television Frames Political Issues*, Chicago, Chicago University Press.
- Les mots de la campagne (2015), *Élections fédérales 2015 : analyse en fouille de textes*, disponible à l'URL suivante : <http://www.lesmotsdelacampagne.ca> (consulté le 24 janvier 2017).
- Marland, Alex et Thierry Giasson (dir.) (2015), *Canadian Election Analysis : Communication, Strategy, and Democracy*, Vancouver, University of British Columbia Press, disponible à l'URL suivante : <http://www.ubcpres.ca/CanadianElectionAnalysis2015> (consulté le 24 janvier 2017).
- Marland, Alex, Thierry Giasson et Jennifer Lees-Marshment (dir.) (2012), *Political Marketing in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- Marland, Alex, Thierry Giasson et Tamara Small (dir.) (2014), *Political Communication in Canada : Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- Monroe, Burt L. (2013), « The Five Vs of Big Data Political Science : Introduction to the Virtual Issue on Big Data in Political Science Political Analysis », *Political Analysis*, Virtual Issue 5, p. 1-9, disponible à l'URL suivante : https://academic.oup.com/pan/pages/Virtual_Issues.
- Nadeau, Richard et Frédéric Bastien (2016), « Political Campaigning », dans Alain-G. Gagnon et Brian Tanguay (dir.), *Canadian Parties in Transition*, Toronto, University of Toronto Press, p. 364-387.
- Nickerson, David W. et Todd Rogers (2014), « Political Campaigns and Big Data », *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 2, p. 51-73.
- Norris, Pippa, John Curtice, David Sanders, Margaret Scammell et Holli A. Semetko (1999), *On Message : Communicating the Campaign*, Londres, Sage.

- Pammett, Jon H. et Christopher Dornan (dir.) (2016), *The Canadian Federal Election of 2015*, Toronto, Dundurn.
- Singh, Vivek K., Rakesh Adhikari et Debanjan Mahata (2010, décembre), *A Clustering and Opinion Mining Approach to Socio-Political Analysis of the Blogosphere*, dans 2010 IEEE International Conference on Computational Intelligence and Computing Research (ICCIC), Coimbatore, India, p. 1-4, disponible à l'URL suivante: <http://ieeexplore.ieee.org/stamp/stamp.jsp?arnumber=5705807> (consulté le 24 janvier 2017).
- Vaccari, Cristian (2013), *Digital Politics in Western Democracies*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Young, Lori et Stuart Soroka (2012), « Affective News: The Automated Coding of Sentiment in Political Texts », *Political Communication*, vol. 29, n° 2, p. 205-231.

CHAPITRE 5

Les rapports de l'OCDE consacrés à la santé et leur réception médiatique en France. Objectiver « l'influence » médiatique par l'analyse textuelle informatisée

*Constantin Brissaud*¹

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) est une organisation internationale qui produit des données, principalement statistiques, à destination des gouvernements des 34 pays les plus industrialisés de la planète, en principe unis par un système de gouvernement « démocratique » et un engagement « pour l'économie de marché ». Organisation relativement peu étudiée, la littérature scientifique présume le plus souvent de son « influence » sur les politiques publiques, sans nécessairement la démontrer. L'influence d'acteurs sur la production des politiques publiques est un phénomène difficile à saisir empiriquement avec les outils dont nous disposons aujourd'hui. Classiquement définie comme un cas particulier des relations causales, où un agent fait agir un autre agent d'une manière spécifique du fait de son action, la notion d'influence recouvre des usages très divers, et pose le problème classique de la causalité en sciences sociales (Durkheim, 1990 [1895] 89sq.). Par exemple, ce n'est pas parce que la France introduit des

1. Je tiens à remercier Julien Boelaert pour son aide pour le nettoyage du corpus, ainsi que Lisa Birch, Pierre-Marc Daigneault et François Pétry pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce texte. Je reste responsable de toutes ses erreurs. Document préparé avec Libre Office Writer, version 5.

«mécanismes de quasi-marché» dans son système de santé et que l'OCDE a formulé une recommandation identique dans son dernier rapport que le chercheur doit nécessairement déduire que l'OCDE a suscité l'action de l'État français.

Notre ambition est plus limitée dans ce chapitre: nous comparons les prises de position de l'OCDE dans ses rapports sur les réformes des systèmes de santé avec les thèmes abordés dans le débat médiatique français autour de ces réformes. Ainsi, à l'aide du logiciel lexicométrique Iramuteq, nous examinons empiriquement l'influence de l'Organisation sur l'un des éléments du débat, soit le débat médiatique, sur les réformes des systèmes de santé. La comparaison systématique du contenu lexical des rapports de l'OCDE et des articles de presse sur la santé permet ainsi d'opérationnaliser la notion d'influence en ciblant le premier maillon d'une chaîne causale qui irait de l'OCDE vers les médias, mais laissant en plan un second maillon qui irait des médias vers le politique (Hassenteufel, 2010). Une similitude entre les thématiques de santé traitées dans les rapports de l'OCDE et celles abordées par les articles de journaux publiés lors de la même période suggérerait ainsi que l'Organisation a influencé l'ordre du jour médiatique qui, en retour, pourrait contribuer à influencer l'ordre du jour politique et les décisions en matière de politique de santé en définissant les termes légitimes du débat et en circonscrivant les domaines potentiels de réforme des systèmes de santé (voir Birch et Escalera, dans cet ouvrage).

Ce chapitre discute d'abord de l'intérêt que présente la méthode lexicographique pour l'étude de l'influence de l'OCDE en matière de politiques de santé. Nous présentons ensuite les objectifs de l'étude, la méthode retenue et la constitution de nos deux corpus. La sixième section présente et discute nos résultats de recherche. Nous concluons que l'influence de l'OCDE sur la réforme des systèmes publics de santé réside davantage dans la publicisation de statistiques et d'indicateurs, notamment la part totale des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB), que dans les recommandations qu'elle publie.

5.1 ANALYSER L’INFLUENCE DE L’OCDE À L’AIDE D’UNE MÉTHODE LEXICOMÉTRIQUE

De nombreux chercheurs ont tenté d’opérationnaliser la notion d’influence (March, 1955; Parsons, 1963). En science politique, ils ont le plus souvent étudié l’influence d’experts ou de groupes d’intérêt sur l’adoption de politiques publiques (Hall, 1989; Abelson, 2002; Robert, 2012). Une piste féconde et en plein renouvellement réside ainsi dans l’étude lexicographique des productions écrites de ces groupes d’intérêts (Klüver, 2009; Benoit, Cantin et Duchesne, 2013), comparées aux politiques finalement adoptées. Ces études lexicographiques ont le plus souvent utilisé des méthodes de positionnement, par exemple le logiciel Wordscores (voir les chapitres de Daigneault, Duval et Imbeau et d’Imbeau et Temporão, dans cet ouvrage), qui peut servir à apprécier le degré auquel un groupe considéré a influé sur la forme de la loi finalement adoptée. D’autres encore ont utilisé le logiciel Prospéro (Boltanski et Chiapello, 1999), en particulier pour analyser des controverses (Chateauraynaud et Torny, 2013). Enfin, les analyses de *topic modeling*, bien que réclamant un appareillage statistique plus sophistiqué sont elles aussi prometteuses (Guibet-Lafaye et Brochard, 2016).

Toute étude lexicographique est axée sur les discours. Elle permet d’appréhender précisément de vastes corpus de données textuelles dans une perspective comparative et peut donc constituer une étape dans l’administration de la preuve qu’une influence s’exerce. Associée aux propriétés sociales des agents produisant les textes, l’analyse lexicographique permet aussi de vérifier empiriquement les correspondances éventuelles entre les dispositions des agents et leurs prises de position contenues dans les discours. Or les textes de loi, dans le cas des politiques publiques, représentent le produit fini – les lois finalement votées – alors que de nombreux chercheurs ont montré que les décideurs étaient influencés en amont des débats parlementaires (Gayon, 2013; Laurens, 2015). S’intéresser exclusivement au produit fini – ici la loi finalement votée – tend donc à « invisibiliser » le travail de persuasion opéré par les différents groupes au cours des négociations en amont de l’adoption du texte final. Plus que l’influence de l’expertise sur une politique publique donnée, cette étude vise à appréhender le travail d’influence opéré en amont du vote des lois, sur l’un des éléments souvent présentés

comme contraignants pour le débat parlementaire en France, en particulier pour les réformes de santé : la presse écrite (voir Pierru, 2005, p. 363-399, pour le cas de la réforme de la sécurité sociale de 2004). La littérature existante sur la légitimation des réformes des systèmes de santé donne en effet à voir la presse écrite comme principale arène de prises de positions, notamment pour les promoteurs de ces réformes, mais s'appuie rarement sur des matériaux empiriques (Gaïti, 1999; Georgakakis, 1999; Palier, 2002; Duval, 2002, 2007), et quand une revue de presse est présente, elle n'est jamais exhaustive ni objectivée. La presse écrite tend à citer les sources qu'elle utilise² et surtout à évoquer des domaines de réforme qui peuvent s'avérer plus ou moins proches de ceux mentionnés par les sources citées. C'est ainsi qu'il ne suffit pas de compter le nombre de citations de l'OCDE dans les articles de la presse portant sur les systèmes de santé pour connaître le degré d'influence de l'Organisation sur le débat public en la matière; il faut aussi vérifier que les discours des journaux, lorsqu'ils s'appuient sur les citations de l'OCDE, reprennent bien à leur compte les éléments de réformes proposés par l'Organisation.

L'OCDE est une organisation internationale qui a pris en 1961 la suite de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique), à l'origine chargée de la gestion des fonds du plan Marshall, un programme américain de prêts aux pays alliés d'Europe qui visait leur reconstruction dans la foulée de la Seconde Guerre mondiale. Financée par ses États membres, l'OCDE a pour objectif, selon son slogan, de proposer « des politiques meilleures pour une vie meilleure » adossées à une démarche d'étalonnage de ses États membres. Ses douze divisions thématiques (ECO pour la division économique, GOV pour la division Réforme de l'administration publique, DELSA pour Division Travail, Affaires sociales, etc.) comparent en effet les pays membres afin d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre, et identifier et promouvoir des « bonnes pratiques », vouées à la réplication dans d'autres pays membres de l'Organisation.

2. Ces citations peuvent d'ailleurs être analysées comme un mode de légitimation de son article pour le journaliste, et le nombre de citations de l'OCDE sur une période donnée constitue à ce titre un indicateur par lui-même intéressant du degré de légitimité acquis par l'Organisation sur le thème des politiques publiques de santé.

L'OCDE emploie environ 2500 personnes, pour un budget annuel de 363 millions de dollars et publie ses recommandations sous la forme de rapports (environ 250 par an³). Organisation relativement peu étudiée, la littérature scientifique présume le plus souvent de son « influence », sans nécessairement la démontrer, la taxant en particulier d'un rôle majeur dans le « tournant néolibéral » (Hall, 1989; Jobert, 1994; Campbell, 1998; Koivusalo et Ollila, 1999, p. 62; Fourcade et Babb, 2002; Kus, 2006). Et, dans le cas des politiques publiques de santé, il est vrai que la convergence internationale, à la fois des mouvements de réforme des systèmes de santé en Europe (réforme du *National Health System* britannique de 1991, plan Juppé de 1995 en France, réformes Seehofer de 1992 et 1997 en Allemagne) et des discours fournissant leurs justifications à ces réformes (recherche de « l'efficacité », recours aux systèmes de « concurrence encadrée », etc.) invite à explorer l'influence des recommandations produites par l'OCDE sur les réformes des systèmes de santé (Serré et Pierru, 2001; Armingeon et Beyeler, 2004; Carroll et Kellow, 2011).

5.2 OBJECTIFS

Cette étude est circonscrite à l'influence de l'OCDE, non pas sur les lois finalement votées, mais sur la presse écrite, envisagée comme l'un des éléments du débat public sur la réforme des systèmes de santé. Elle ne constitue qu'un jalon de notre thèse de doctorat, qui, en s'appuyant aussi sur d'autres sources (entretiens avec des experts de l'Organisation et des hauts fonctionnaires, bibliométrie, analyse prosopographique des membres de la cellule santé, archives et observation), vise à produire une sociohistoire de l'investissement, par l'OCDE, de l'expertise sur les systèmes de santé entre les années 1970 et aujourd'hui.

L'objectif de ce chapitre consiste à rendre compte, grâce à une analyse lexicométrique, du traitement médiatique de la réforme des systèmes de santé entre 1992 – année du démarrage de la série « Études de politique de santé » de l'OCDE – et 2015. L'influence est opérationnalisée par une comparaison des thèmes présents dans les deux corpus. Nous identifions trois possibilités :

3. Pour plus d'information se référer à : <http://www.oecd.org/about/> (page consultée le 22 janvier 2017).

1) Des thèmes différents dans les deux corpus témoignent d'une absence d'influence de l'OCDE; 2) Des thèmes similaires dans les deux corpus mais avec des discours sur ces thèmes différents reflètent une influence potentielle indirecte de l'OCDE; 3) Des thèmes similaires et des discours sur ces thèmes similaires dans les deux corpus témoignent d'une influence potentielle directe de l'OCDE.

5.3 PRÉSENTATION DU LOGICIEL IRAMUTEQ ET DE LA MÉTHODE UTILISÉE

Développé par Pierre Ratinaud au LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) de Toulouse-3, ce logiciel libre d'analyse lexicographique est téléchargeable gratuitement⁴. Il utilise le logiciel libre R (Iramuteq est l'acronyme pour « Interface de R pour les Analyses MULTidimensionnelles de TExtes et de Questionnaires »). Il permet l'analyse de vastes corpus de textes qu'il faut au préalable « nettoyer », pour ensuite y appliquer différentes opérations. Nous avons pour ce chapitre utilisé les fonctions indexation (qui comprend un autre « nettoyage »), lemmatisation, puis classification ascendante hiérarchique, et enfin analyse de segments de textes caractéristiques.

L'indexation consiste, pour le logiciel, à construire des sous-ensembles de textes – ici les rapports dans le corpus « Rapports » et les articles dans le corpus « Presse » – à l'intérieur du corpus. Nous avons spécifié nous-mêmes les ensembles de textes à prendre en compte en les différenciant par des balises (en l'occurrence symbolisées par « **** »), et en indiquant, pour chaque texte, la date et le nom du rapport, ou du journal.

Le nettoyage consiste notamment à supprimer les caractères « étranges » (comme « @ », « } », « # », etc.) pour ne conserver que des caractères « lisibles ». Nous avons aussi choisi de remplacer par cette opération les apostrophes et les tirets par des espaces, ainsi que de mettre tout le texte en minuscules. R crée alors un premier tableau lexical croisant les textes et les formes (les mots) grâce au package tm. Iramuteq présente ensuite un bilan lexical, qui spécifie notamment le nombre de formes et le nombre d'hapax (formes présentes une seule fois) présents dans le corpus.

4. Pour plus d'information, se référer à : www.iramuteq.org.

Nous lançons ensuite les analyses proprement dites, en l'occurrence une classification hiérarchique descendante (CHD) de segments de textes à partir du tableau lexical entier, par la méthode «Alceste» développée par Reinert (1993) et prise en charge par Iramuteq. La méthode «Alceste» envisage le contenu d'un texte par sa structure, d'une part, et, d'autre part, postule que sa signification peut être saisie grâce à la répétition et à la succession de ses mots: «l'étude des répétitions dans un discours ouvre à la possibilité de se représenter les courants idéologiques, les zones de conflits, de ruptures, à partir de recouvrements, d'enveloppements ou d'oppositions entre ce que nous appelons des mondes lexicaux» écrit Reinert (2003, p. 402). Elle opère dans un premier temps une lemmatisation (pour une discussion plus approfondie, voir Mayaffre, 2005) des termes du corpus, c'est-à-dire le regroupement – ici informatisé – de mots d'une même famille (par ex., pour le cas d'Iramuteq réformes et réforme seront comptés dans le lemme «réforme», distingué de «réformer» qui regroupe lui toutes les conjugaisons du verbe) à l'aide d'un dictionnaire fourni par le logiciel, qui permet aussi une analyse en classes grammaticales (adjectif, nom, adverbe, etc.) des termes du corpus. Dans un second temps est opérée la CHD proprement dite. Elle vise à saisir le sens des mots par leur répétition dans une même «unité de contexte» (Reinert, 2003, p. 404-406). La CHD observe la distribution des lemmes dans chaque segment du corpus (rapports ou articles), afin de classer ces segments dans des catégories différentes selon les mots qui les composent. La CHD construit un tableau lexical, où sont présents en ligne les segments de textes, et en colonne les mots utilisés. Elle procède ensuite par itérations successives à partir d'une analyse factorielle des correspondances multiples effectuée sur ce tableau lexical. La première itération conduit à une partition selon le premier plan factoriel. La classe la plus nombreuse fait l'objet d'une nouvelle partition, et l'opération est répétée tant que la classe à subdiviser est supérieure à 10% – ce chiffre arbitraire est par défaut dans Iramuteq – du nombre total de lemmes. Les classes obtenues renvoient donc à des «mondes lexicaux» – des thèmes ou classes formées par la CHD – aussi dissemblables que possible du point de vue du vocabulaire qu'ils utilisent.

Les opérations décrites ci-dessus sont effectuées deux fois : une première fois sur le corpus des rapports de l'OCDE (corpus « Rapports »), une seconde fois sur le corpus des articles de presse (corpus « Presse »), afin de comparer les résultats de la CHD, présentés sous forme de dendrogramme, pour ces deux corpus. Si les résultats des CHD dans les deux corpus sont similaires, cela signifie que les thèmes évoqués dans chacun des corpus le sont aussi. L'analyse par segments de textes caractéristiques permet alors de vérifier que la référence aux mêmes « mondes lexicaux » recouvre bien les mêmes significations dans les deux corpus. Si certains lemmes sont présents dans les deux corpus – ce qui est pratiquement toujours le cas si les textes comparés traitent de sujets similaires – mais avec une forte variation des thèmes dans lesquels ils sont insérés, l'analyse par segments de textes caractéristiques permet d'envisager le lemme dans son contexte, pour comprendre s'il recouvre bien le même sens dans les deux corpus. Ainsi, une fois que les thèmes présents dans les rapports et dans la presse ont été identifiés par la CHD, l'analyse par segments de textes caractéristiques permet de mesurer le degré de similarité sur un thème identifié, entre les rapports et le contenu médiatique.

Si les thèmes sont similaires, et les discours sur ces thèmes identiques, on peut alors conclure à l'influence potentielle et directe de l'OCDE sur le traitement médiatique du débat public en France à propos des réformes du système de santé. Si les thèmes sont similaires, et les discours sur ces thèmes sont différents, on peut conclure à une influence potentielle indirecte. Si les thèmes sont différents, on conclut à l'absence d'influence.

5.4 MODE DE CONSTITUTION DES CORPUS DE TEXTES

5.4.1 Le corpus « Rapports »

Le corpus « Rapports » comprend deux séries. La première, « Études de politique de santé », commence en 1992 et publie irrégulièrement – la série cesse entre 1996 et 2008 – des rapports d'environ 200 pages jusqu'à aujourd'hui. Elle est la première série publiée par l'OCDE spécifique aux questions de santé. La seconde série, « Panorama de la santé : les indicateurs de l'OCDE », commence en 2001 et paraît tous les deux ans. Elle vise moins que la précédente à proposer des politiques publiques, et

davantage à exposer des séries de chiffres à fins de comparaisons internationales.

Nous avons dans un premier temps numérisé l’ensemble des rapports des deux séries « Études de politique de santé » et « Panorama de la santé » de l’OCDE. Ensuite, ces fichiers numérisés ont été transformés en fichiers au format texte. Le corpus « Rapports » est ainsi constitué d’un ensemble de 23 rapports (dont un rapport en deux volumes, celui de 1993), dont les dates de parution s’étalent entre 1992 et 2015 (voir la composition du « corpus rapports » en bibliographie).

5.4.2 Constitution du corpus « Presse »

Le corpus « Presse » a été constitué à l’aide de la base de données de presse en ligne « Europresse ». Nous avons d’abord sélectionné l’ensemble des articles publiés entre le 1^{er} janvier 1992 et le 31 décembre 2015 dans lesquels figuraient les mots « OCDE » et « santé » dans les trois principaux quotidiens nationaux français : *Le Figaro*, *Le Monde*, et *Libération*. Le corpus a ensuite été nettoyé « à la main », car de nombreux articles mentionnant « santé » et « OCDE » ne portaient pas sur les systèmes de santé. Par exemple, l’OCDE était souvent citée, puis le terme « santé » renvoyait à une locution comme « la santé des entreprises françaises ». Nous avons ensuite consulté les articles de presse. Si un rapport était mentionné explicitement, l’article a été retenu. Si l’article citait seulement la moyenne d’un pays de l’OCDE sur un indicateur, il a été exclu. Si mention était faite de l’OCDE, ou d’une réunion des ministres de la Santé des pays de l’OCDE, sans préciser de nom de rapport, nous avons comparé la date de parution de l’article avec la date de parution des rapports récents de l’OCDE ; si l’écart entre les dates de parution était faible (moins d’un mois) et le sujet similaire, nous avons considéré qu’il était raisonnable de déduire que l’article avait été écrit à la suite de la lecture du rapport, ou d’un prérapport de l’OCDE, et l’article était donc introduit dans la base de données. Il est en effet délicat de parvenir à dater précisément la publication des rapports de l’OCDE, car des préversions reprenant uniquement les conclusions et chiffres les plus importants des rapports sont produites, et communiquées aux journalistes, dans les jours qui entourent les réunions des ministres de la Santé des pays de l’OCDE ou la parution officielle du rapport. Cette limite d’un mois entre la

parution du rapport et la parution de l'article, pour arbitraire qu'elle soit, nous a semblé la meilleure manière de ne pas évacuer un article important de la base de données (voir la composition du « corpus presse » en bibliographie). Enfin, nous avons vérifié le ton des articles de presse. Tous reprenant bien à leur compte les données de l'OCDE, on contrôlait que l'influence éventuelle de l'Organisation sur le discours de la presse s'exerce de manière uniformément positive : si des articles avaient explicitement eu pour objet la critique de l'OCDE (de ses données, de ses recommandations, voire de l'Organisation en tant que telle), il aurait fallu les traiter à part dans l'analyse dans la mesure où les homologies de vocabulaire auraient en fait eu des sens différents, et même en l'occurrence opposés.

5.5 RÉSULTATS ET DISCUSSION

5.5.1 Thèmes contenus dans les corpus

Les dendrogrammes présentés aux Figures 5.1 et 5.2 ne corroborent pas l'hypothèse d'une homologie des thèmes des rapports et de la presse. La comparaison des dendrogrammes présentés aux Figures 5.1 et 5.2 fait en effet voir des classes formées par la CHD différentes pour les deux corpus, ce qui veut dire que les articles de la presse française sur les systèmes de santé ne portent pas sur les thèmes de réformes préconisés par l'OCDE ; dit autrement, que les domaines de politiques publiques sur lesquels l'OCDE propose d'agir sont différents de ceux couverts dans les articles de presse.

FIGURE 5.1 : DENDROGRAMME DES THÈMES DU CORPUS « RAPPORTS »

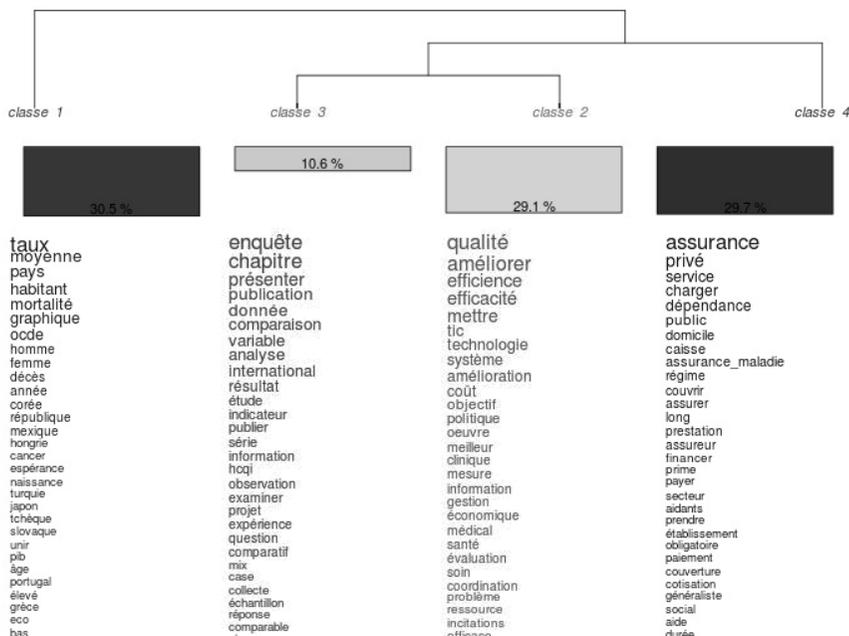
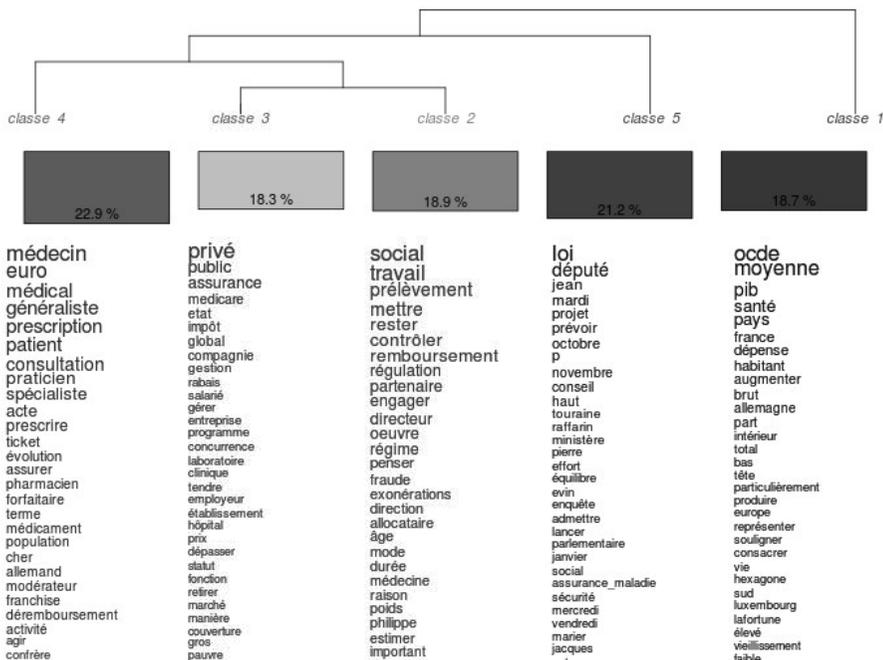


FIGURE 5.2 : DENDROGRAMME DES THÈMES DU CORPUS « PRESSE »



Les dendrogrammes présentent de manière ordinaire, de haut en bas et de la taille de police la plus grosse à la plus fine, les mots qui sont les plus spécifiques d'une classe formée par la CHD, c'est à dire qui sont les plus fréquents dans les segments de textes relevant de cette classe. La fonction « segments de textes caractéristiques » tendra donc à renvoyer, pour chaque classe, des extraits comportant les mots représentés le plus haut et avec la plus grosse taille de police dans les dendrogrammes, c'est-à-dire les plus spécifiques de la classe considérée. C'est ainsi que la classe 1 du corpus « Rapports » (Figure 5.1), en présentant d'abord le mot « taux », puis « moyenne », « pays », « habitant », « mortalité », etc. peut être interprétée comme relevant de la thématique de la discussion des données présentes dans les rapports. De même, la classe 2, en présentant d'abord le mot « qualité », puis « améliorer », « efficacité », etc. peut être analysée comme relevant de la thématique des questionnements autour de la qualité du système de santé. Enfin, la classe 4, en présentant dans l'ordre les mots « assurance », « privé », « service », « charger », « dépendance », puis « public », etc. peut être analysée comme relevant de la thématique de l'organisation des politiques de protection sociale en matière de santé.

Les textes des articles de presse (Figure 5.2) sont, eux, structurés par les mentions de l'OCDE (classe 1) et l'opposition entre secteurs public et privé (classes 2 et 3) sur lesquelles nous allons revenir d'une part, et, d'autre part, par les références à la politique nationale (classe 5) et à la réforme du statut des médecins (classe 4). Si certains des thèmes apparaissent similaires (les mentions de l'OCDE, et de certaines données dans les classes 1 des CHD relatives à chacun des corpus, ou encore la classe 4 du corpus « Rapports » et les classes 2 et 3 du corpus « Presse »), d'autres classes qui n'apparaissent pas dans le corpus « Rapports » sont présentes dans le corpus « Presse ». Par exemple, dans les classes 4 et 5 du corpus « Presse », les termes « médecin » et « loi » ne renvoient pas à des thèmes présents dans le corpus « Rapports ». L'analyse par segments de textes caractéristiques pourra néanmoins faire voir si les articles de presse qui utilisent ces termes renvoient à des propositions de politique publique faites par l'OCDE, mais qui seraient « noyées » sous les autres termes utilisés dans les rapports, ou si l'usage de ces termes dans les articles de presse ne renvoie pas, ou seulement de loin, aux travaux

de l'Organisation. En outre, on pourra aussi vérifier si les mentions des termes « OCDE » – qui apparaît, à l'image du terme « santé », comme pratiquement neutre compte tenu du mode de constitution du corpus – et « moyenne » dans le corpus « Presse » (classe 1) sont bien similaires aux mentions de termes proches (« moyenne », « taux », etc.) dans la classe 1 du corpus « Rapports ».

5.5.2 Segments de textes caractéristiques

L'analyse par segments de textes caractéristiques permet d'afficher les segments de textes du corpus qui sont les plus typiques de la classe formée par la CHD. On y tend à y trouver, pour une classe donnée de la CHD, les termes écrits le plus haut et dans la taille de police la plus grande. Dans notre exemple, pour les cas du corpus « Presse », nous pouvons ainsi savoir si les classes 4 (« médecin », « euro », « médical », « généraliste », etc.) et 5 (« loi », « député », etc.) renvoient à des données de l'OCDE, à des propositions de politiques publiques faites par l'Organisation, ou encore à des considérations différentes, par exemple de politique nationale, comme le vote prochain d'une loi portant sur le statut des médecins.

La classe 4 (« médecin », etc.) a pour segment de texte le plus caractéristique cet extrait d'un article du *Figaro* qui reprend les propositions de réformes faites par d'autres pays européens, en l'occurrence l'Allemagne: « À côté du déremboursement de certains frais, la mesure phare est l'instauration d'un forfait de consultation de 10 euros, non remboursés, que le patient paie au généraliste une fois par trimestre » (Denis, 2004, 17 janvier, p. 34). Cette partie de l'article se conclut sur l'adoption de la réforme « malgré de très forts grognements des médecins ». Le second extrait le plus caractéristique de la classe, tiré de l'article du *Figaro* « Les enseignants et médecins français parmi les moins bien payés d'Europe » (Robin, 2012, 8 octobre, p. 28), reprend lui aussi une comparaison entre la France et l'Allemagne: « La consultation médicale à 23 euros est manifestement moins avantageuse que la rémunération à l'acte pratiquée en Allemagne ». Plus que les tonalités plus ou moins laudatives des articles à l'égard des projets allemands de réforme de l'assurance-maladie, il apparaît frappant que la comparaison internationale soit, dans le cas de la rémunération des médecins, au cœur de l'argumentation des journalistes. L'OCDE n'est toutefois aucunement, dans ces deux articles, citée

comme l'initiatrice des réformes appliquées en Allemagne, ou comme une institution dont il faudrait suivre les recommandations. Si les « Panorama de la santé » sont cités dans les deux articles de presse, c'est à chaque fois pour fournir un chiffre illustratif (respectivement la comparaison du ratio « dépenses de santé/PIB » dans divers pays européens dans le premier article et la comparaison du ratio du « salaire moyen des médecins/salaire moyen national » en France et en Allemagne dans le second article), et non pour endosser des propositions de politiques publiques faites par l'OCDE. Par comparaison, le terme « médecin » est, dans le corpus des « Rapports » de l'OCDE, relatif à la classe 3, qui traite de l'assurance-maladie et des questionnements sur la place que doit prendre le secteur privé dans le système de remboursement des soins. C'est-à-dire que le terme « médecin » dans les deux corpus n'est pas analysé sous le même angle, puisque, s'il apparaît bien dans les deux corpus, il n'appartient pas à des classes qui le grouperaient avec les mêmes termes. Ainsi, ce terme renvoie, dans le corpus « Presse », au statut de la profession médicale indiqué par son salaire, quand il est envisagé, dans le corpus « Rapports », sous l'angle du partage entre public et privé et du degré de remboursement des consultations médicales par l'assurance-maladie. La fonction « segments de textes caractéristiques » en fournissant pour chaque classe produite par la CHD des extraits du corpus particulièrement spécifiques de cette classe, a permis de préciser les usages des termes relatifs à chaque classe dans les corpus. Ainsi, la classe 4 du corpus « Presse », dans laquelle le terme le plus spécifique était médecin, ne renvoie pas tant à des propositions de réformes présentes dans les rapports de l'OCDE qu'à des considérations sur le statut des médecins généralistes en France. La classe 5 du corpus « Presse » (« Loi », etc.) a, elle, pour segments de textes les plus caractéristiques, des articles du *Monde* (Roger, 2005, 26 octobre, p. 6 et Chastand, 2011, 26 octobre, p. 20) mentionnant l'appel au vote des députés sur le projet de loi relatif à la sécurité sociale. Ces segments de textes caractéristiques signalent une classe de termes centrée sur des enjeux politiques français, où la mention de l'OCDE vise surtout à documenter la source d'une statistique utilisée dans l'article. Là encore, on ne peut pas dire que l'OCDE « influence » le débat médiatique sur la réforme des systèmes de santé, mais tout au plus qu'elle fournit les données

qui, une fois saisies par des acteurs comme les journalistes, et surtout les professionnels de la politique, pourraient contribuer, quoique de manière extrêmement indirecte, à la mise à l’ordre du jour (*agenda-setting*) de la réforme.

Les classes 1 des deux corpus renvoient au terme « moyenne », ainsi qu’à d’autres termes relativement proches comme, respectivement, « PIB », ou « dépense » dans le corpus « Presse », et « taux », « mortalité », « graphique » dans le corpus « Rapports ». Dans le corpus « Rapports », les segments de textes caractéristiques de la classe 1 renvoient tous à des extraits des *Panorama de la santé*, qui visent à expliciter les données chiffrées contenues dans les graphiques. Les segments de texte caractéristiques de la classe 1 dans le corpus « Presse » renvoient eux aussi à des articles qui font référence à la publication *Panorama de la santé* de l’OCDE. Or tous ces termes renvoient à des indicateurs statistiques produits par l’Organisation, en l’occurrence la part totale des dépenses de santé dans le PIB, dont la maîtrise de l’augmentation fournit le canevas de l’introduction de tous les rapports de l’OCDE consacrés à la santé, et aussi de la plupart des articles de presse consacrés à la question. Considérant ce dernier résultat (classe 1), on peut circonscrire l’influence de l’OCDE sur le traitement médiatique des réformes des systèmes de santé à la production d’un chiffre, qui est largement repris par les médias : la part totale des dépenses de santé dans le produit intérieur brut (PIB).

CONCLUSION

Notre étude avait pour objectif de déterminer si les rapports de l’OCDE exercent une influence potentielle sur le débat public autour de la réforme des systèmes de santé en France, en comparant les thèmes des rapports de l’Organisation et ceux des articles de presse mentionnant ces rapports. Iramuteq permet de rendre compte des thèmes présents dans les corpus de textes – via la CHD – et d’affiner l’exploration de ces thèmes grâce à l’analyse de segments de textes caractéristiques. Or il apparaît, à l’issue de l’étude, que lorsque les rapports de l’OCDE sont mentionnés dans la presse, ce n’est ni pour en appuyer ni pour en reproduire les propositions de réforme, ni même pour discuter les thèmes développés dans les rapports, mais, la plupart du temps, seulement pour en reproduire certains chiffres, en particulier la part totale des dépenses de santé dans le PIB calculé par l’OCDE. L’influence

de l'OCDE sur le débat médiatique est donc extrêmement limitée et réside donc davantage dans la publicisation de ce chiffre que dans les recommandations qu'elle publie.

Plusieurs limites méthodologiques doivent néanmoins être notées. En premier lieu, nombre d'éléments, pour être traités informatiquement, nécessiteraient, de la part du chercheur, de trancher entre des éléments particulièrement subjectifs: la position de l'article, les différents niveaux de titres, la présence de photos, etc. sont autant de variables qui signalent l'importance relative de l'article pour le lecteur du journal (de Bonville, 2006), que l'analyse lexicographique omet. Une seconde limite tient au fait que les articles de presse recensés ont été arbitrairement limités à un mois autour de la parution du rapport de l'OCDE. Or des articles de presse mentionnent les rapports de l'OCDE hors de cette limite. Il conviendrait ainsi de vérifier si la parution d'un rapport de l'OCDE sur la santé suscite une augmentation des articles de presse sur le sujet, ou si la parution d'articles de presse sur la santé répond plutôt à des enjeux politiques nationaux tels que, par exemple, le vote d'une loi, des prises de position de professionnels de la politique, ou des mouvements sociaux. Enfin, et plus fondamentalement, le concept d'influence sur le discours public est ici opérationnalisé en termes étroits et partiels. En se limitant à l'influence de l'OCDE telle qu'appréhendée à travers les rapports qu'elle produit et qui sont repris par la presse, on exclut d'emblée la possibilité que des échanges officiels ou non officiels du personnel de l'organisation avec les journalistes ou les politiciens puissent influencer le débat public. D'autre part, il n'est pas exclu que les rapports de l'OCDE puissent exercer une influence indirecte, à travers leur utilisation et leur citation par des universitaires dont les études seraient à leur tour reprises par les médias et les politiciens.

RÉFÉRENCES

- Abelson, Donald E. (2002), *Do Think Tanks Matter? Assessing the Impact of Public Policy Institutes*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Armingeon Klaus et Michelle Beyeler (2004), *The OECD and the European Welfare States*, Cheltenham, Edwar Elgar.

- Benoit, Maude, Marie-Hélène Cantin et Érick Duchesne (2013), « Une nouvelle culture émergente? L'évaluation du positionnement des groupes d'intérêt anglophones face au Cadre stratégique agricole canadien de 2007 », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 46, n° 4, p. 921-950.
- Boltanski, Luc et Ève Chiapello (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- De Bonville, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Campbell, John L. (1998), « Institutional Analysis and the Role of Ideas in Political Economy », *Theory and Society*, vol. 27, n° 3, p. 377-409.
- Carroll, Peter et Aynsley Kellow (2011), *The OECD. A Study of Organizational Adaptation*, Cheltenham, Edwar Elgar.
- Chateauraynaud, Francis et Didier Torny (2013), *Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Duval, Julien (2002), « Une réforme symbolique de la sécurité sociale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 143, n° 1, p. 53-67.
- Duval, Julien (2007), *Le mythe du « trou de la sécu »*, Paris, Raisons d'agir.
- Fourcade, Marion et Sarah Babb (2002), « The Rebirth of the Liberal Creed: Paths to Neo-liberalism in Four Countries », *American Journal of Sociology*, vol. 108, n° 3, p. 533-579.
- Gaïti, Brigitte (1999), « La publicisation des questions de santé », dans Michel Mathien (dir.), *Médias, santé et politique*, Paris, L'Harmattan, p. 159-180.
- Gayon, Vincent (2013), « Homologie et conductivité internationales. L'État social aux prises avec l'OCDE, l'UE et les gouvernements », *Critique internationale*, vol. 2, n° 59, p. 47-67.
- Georgakakis, Didier (1999), « Médias et crise de la santé publique. Quelques hypothèses sur le "malaise politique" » dans Michel Mathien (dir.), *Médias, santé et politique*, Paris, L'Harmattan, p. 221-237.
- Guibet-Lafaye, Caroline et Pierre Brochard (2016), « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de méthodologie sociologique (BMS)*, vol. 1, n° 130, p. 1-24.
- Hall, Peter (1989), *Governing the Economy: the Politics of State Intervention in Britain and France*, New-York, Oxford University Press.
- Hassenteufel, Patrick (2010), « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, n° 1, p. 50-58.
- Jobert, Bruno (dir.) (1994), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris, L'Harmattan.

- Klüver, Heike (2009), « Measuring Interest Group Influence Using Quantitative Text Analysis », *European Union Politics*, vol. 10, n° 4, p. 535-549.
- Koivusalo, Meri et Eeva Ollila (1999), *International Organizations and Health Policies*, Helsinki, Stakes.
- Kus, Basak (2006), « Neoliberalism, Institutional Change and the Welfare State: The Case of Britain and France », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 47, n° 6, p. 488-525.
- Laurens, Sylvain (2015), *Les Courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucraties à Bruxelles*, Marseille, Agone.
- March, James G. (1955), « An Introduction to the Theory and Measurement of Influence », *The American Political Science Review*, vol. 49, n° 2, p. 431-451.
- Mayaffre, Damon (2005), « Les corpus politiques : objet, méthode et contenu », *Corpus*, document disponible à l'URL suivante : <http://corpus.revues.org/292>.
- Palier, Bruno (2002). *Gouverner la sécurité sociale: les réformes du système français de sécurité sociale depuis 1945*, Paris, Presses universitaires de France.
- Parsons, Talcott (1963), « On the Concept of Influence », *Public Opinion Quarterly*, vol. 27, n° 1, p. 37-62.
- Pierru, Frédéric (2005), *Genèse et usages d'un problème public: la « crise du système de santé » français (1980-2004)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Picardie Jules Verne, France.
- Ratinaud, Pierre, Iramuteq [logiciel], disponible à l'URL suivante : www.iramuteq.org.
- Reinert, Max (1993), « Les “mondes lexicaux” et leur “logique” à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, vol. 66, n° 1, p. 5-39.
- Reinert, Max (2003), « Le rôle de la répétition dans la représentation du sens et son approche statistique par la méthode “ALCESTE” », *Semiotica*, vol. 1, n° 147, p. 389-420.
- Robert, Cécile (2012), « Les experts semi-permanents des institutions: recrutements et carrières des membres des groupes consultatifs de la Commission », dans Didier Georgakakis (dir.), *Le champ de l'Eurocratie: une sociologie politique du personnel de l'UE*, Paris, Economica, p. 183-212.
- Serré, Marina et Frédéric Pierru (2001), « Les organisations internationales et la production d'un sens commun réformateur de la protection maladie », *Lien social et Politiques*, n° 45, p. 105-128.

Corpus « Rapports » :

- OCDE (1992), *Le système de santé américain à la croisée des chemins*, Série « Études de politiques de santé ».

- OCDE (1992), *La réforme des systèmes de santé: analyse comparée de sept pays de l'OCDE*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1993), *Les systèmes de santé des pays de l'OCDE. Volume I: Faits et tendances 1960-1991*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1993), *Les systèmes de santé des pays de l'OCDE. Volume II: Environnement socio-économique. Sources statistiques*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1994), *La santé. Qualité et choix*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1994), *La réforme des systèmes de santé: Étude comparée de dix-sept pays de l'OCDE*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1995), *À la recherche des mécanismes de marché. Les systèmes de santé au Canada, en Islande et au Royaume-Uni*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1995), *Nouvelles orientations dans la politique de santé*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (1996), *La réforme des systèmes de santé. La volonté de changement*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2001), *Panorama de la santé 2001*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2001-fr
- OCDE (2003), *Panorama de la santé 2003: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2003-fr
- OCDE (2005), *Panorama de la santé 2005: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2005-fr
- OCDE (2007), *Panorama de la santé 2007: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2007-fr
- OCDE (2008), *Les personnels de santé dans les pays de l'OCDE. Comment répondre à la crise imminente?*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2008), *Les prix des médicaments sur un marché global. Politiques et enjeux*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2009), *Panorama de la santé 2009: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2009-fr
- OCDE (2009), *Obtenir un meilleur rapport qualité-prix dans les soins de santé*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2010), *Optimiser les dépenses de santé*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2010), *Améliorer l'efficacité du secteur de la santé. Le rôle des technologies de l'information et des communications*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2011), *Panorama de la santé 2011: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2011-fr
- OCDE (2011), *Améliorer la performance des soins de santé. Comment mesurer leur rapport qualité-prix?*, Série «Études de politiques de santé».
- OCDE (2011), *Besoin d'aide? La prestation de services et le financement de la dépendance*, Série «Études de politiques de santé».

OCDE (2013), *Panorama de la santé 2013: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2013-fr

OCDE (2015), *Panorama de la santé 2015: Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris. DOI: http://dx.doi.org/10.1787/health_glance-2015-fr

Corpus « Presse » :

Normand, Jean-Michel (1992, 11 février), « Les médecins aux prises avec les comptes », *Le Monde*, p. 35.

Normand, Jean-Michel (1992, 17 novembre), « Guérir la santé », *Le Monde*, p. 29.
« Rectificatifs » (1992, 25 février), *Le Monde*, p. 14.

Chartier, Christian (1993, 29 juin), « Pays-Bas. Un pays "malade du social" », *Le Monde*, p. 25.

Elkaim, Philippe (1995, 5 octobre), « Les gouvernements tétanisés au bord du trou. Les cinq grands leviers pour redresser la Sécu impliquent tous un risque politique », *Libération*, p. 5.

Elkaim, Philippe (1995, 15 novembre), « "Nulle part il n'y a autant de gâchis qu'en France". Jean-Pierre Poullier, expert à l'OCDE des politiques de santé, stigmatise le laxisme du système français », *Libération*, p. 3.

Herzlich, Guy (1995, 28 novembre), « Les pays riches au secours de la protection sociale », *Le Monde*, p. 1.

Taupin, Béatrice et Marie Visot (2003, 17 octobre), « Santé. L'obésité sera plus coûteuse que le tabac. L'OCDE scrute les spécificités françaises », *Le Figaro*, p. 4.

Bommelaer, Claire (2003, 21 octobre), « Les ministres de la Santé échangent leurs recettes », *Le Figaro Économie*, p. 4.

Wenz-Dumas, François (2003, 22 octobre), « Sécu: la réforme attendra un an », *Libération*, p. 2.

De la Chesnais, Eric et Christine Lagoutte (2003, 10 novembre), « Face à la croissance exponentielle des dépenses de médicaments. Le patient hollandais est le plus responsable l'Union européenne », *Le Figaro*, p. 6.

Pignare, Philippe (2004, 9 janvier), « Assurance-maladie: la cruelle leçon américaine », *Le Monde*, p. 1.

Denis, Gilles (2004, 17 janvier), « Assurance-maladie; Les remèdes européens », *Le Figaro*, p. 34-35.

« Dossier: Logique comptable et système de santé » (2004, 20 janvier), *Le Monde*, p. 2.

Roger, Patrick (2005, 26 octobre), « Assurance-maladie: les patients de nouveau mis à contribution », *Le Monde*, p. 6.

« Les dépenses de santé continuent d'augmenter dans les pays riches » (2007, 14 novembre), *Le Figaro Économie*, p. 21.

- «Dossier: Une assurance-maladie pour tous les Chinois d'ici à 2020» (2009, 12 mai), *Le Monde Économie*, p. 1.
- Cheyvalle, Anne (2010, 9 octobre), «Les pistes de l'OCDE pour une meilleure santé à moindre coût», *Le Figaro*, p. 22.
- Rodier, Anne (2010, 14 décembre), «Dossier Les 50 ans de l'OCDE. Santé: un coût à réduire ou un investissement?», *Le Monde Économie*, p. 5.
- Chastand, Jean-Baptiste (2011, 26 octobre), «Cinq ans de "Sécu Sarkozy": efforts, crise et déficits», *Le Monde*, p. 20.
- Leroux, Éric (2011, 2 décembre), «Dossier: Dépendance: un chantier prioritaire pour 2012», *Le Monde Argent*, p. 5.
- Auguste, Olivier (2011, 24 décembre), «L'Assurance-maladie veut un meilleur suivi des sorties rapides de maternité», *Le Figaro Économie*, p. 19.
- Clavreul, Laetitia (2011, 27 décembre), «Les mères incitées à quitter plus vite la maternité», *Le Monde*, p. 11.
- Landré, Marc (2012, 17 novembre), «La crise a fait baisser les dépenses de santé», *Le Figaro Économie*, p. 24.
- Robin, Jean-Pierre (2012, 8 octobre), «Les enseignants et médecins français parmi les moins bien payés d'Europe», *Le Figaro Économie*, p. 28.
- «Première baisse des dépenses de santé en Europe depuis 1975» (2013, 11 février), *Le Monde Géo et Politique*, p. 7.
- «Maladies du cœur et cancer tuent moins» (2013, 22 novembre), *Le Figaro*.
- Bouilhet, Alexandrine (2013, 22 novembre), «Japonais, Suisses et Italiens détiennent les clés de la longévité», *Libération*, disponible à l'URL suivante: <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2013/11/22/20002-20131122ARTFIG00370-japonais-suisses-et-italiens-detiennent-les-cles-de-la-longevite.php> (consulté le 10 février 2017).
- Guichard, Guillaume (2013, 22 novembre), «Les médecins gagnent moins en France qu'à l'étranger», *Le Figaro Économie*, p. 21.
- Nothias, Jean-Luc (2013, 25 novembre), «2/3 des Français disent toujours respecter leurs ordonnances», *Le Figaro*, p. 9.
- Gatinois, Claire (2013, 27 novembre), «La France n'est plus leader dans les antidépresseurs», *Le Monde*, p. 22.
- Dupont, Gaëlle (2014, 14 novembre), «Baisse inédite du nombre de césariennes», *Le Monde*, p. 15.
- Le Hir, Pierre et Alexandre Pouchard (2015, 6 novembre), «Les Français fument, boivent, mais vivent longtemps», *Le Monde Placements*, p. 6.
- Béguin, François (2015, 2 décembre), «Alcool et tabac: des mesures fortes si difficiles à prendre...», *Le Monde*, p. 16.

CHAPITRE 6

Représenter la corruption : définition d'un problème public à travers la production médiatique française

Sofia Wickberg

Le potentiel analytique du tournant linguistique des sciences sociales n'a pas suffisamment été exploité pour explorer le sujet, de plus en plus populaire, de la corruption. Ce phénomène fait en effet l'objet d'un nombre grandissant de projets de recherche, mais rares sont les chercheurs à s'être intéressés au rôle du langage et du discours dans la constitution de notre compréhension de la corruption. Ce chapitre se veut une contribution à ce courant de recherche. La corruption est aujourd'hui largement reconnue comme un problème public – la question que nous nous posons ici concerne sa (re)présentation – son cadrage – dans la presse écrite et ainsi sa définition en tant que problème public.

Le mot « corruption » fait référence à une catégorie construite à laquelle correspond un certain nombre de pratiques sociales constituant « un abus [de] charge publique en vue d'obtenir un avantage privé » (Banque mondiale, 1997, p. 8) ou « un [abus] des responsabilités conférées pour s'enrichir personnellement » (Transparency International, s.d). De nombreuses définitions cherchent à donner un sens au concept de corruption et à le délimiter. Cela contribue à en faire une étiquette ambiguë et contestée. En dépit de la richesse des conceptualisations scientifiques de la corruption mettant en avant la violation de l'intérêt général ou la perception par l'opinion publique (Bezes et

Lascoumes, 2005), ce chapitre fait usage d'une définition plus classique de la corruption, basée sur la position sociale de l'auteur de l'acte (*public office-centred definition*) proposée par Joseph Nye (1967, p. 419): «un comportement dérogeant aux devoirs formels liés à une fonction publique en raison de bénéfices d'ordre privé [...], pécuniaire ou relevant du statut».

Au-delà des débats conceptuels, la corruption fait l'objet de controverses politiques et théoriques portant sur ce qui constitue les «faits» des situations et les causes du phénomène. La corruption peut ainsi être comprise comme un problème culturel, moral ou institutionnel. Pour en dresser un tableau simplifié, les débats sur la corruption prennent souvent la forme d'une opposition entre promoteurs d'une approche centrée sur les acteurs et leur capacité d'agir (*agency-centred*) et d'une approche centrée sur la structure qui explique la corruption par les normes sociales. La manière dont le problème est défini implique une résolution particulière du problème. Le cadrage attribue la responsabilité du problème et suggère donc une certaine conceptualisation de sa résolution, ce qui ne rend que plus pertinente l'étude de la (re)présentation des problèmes.

Les médias sont une arène particulièrement intéressante et pourtant relativement inexplorée (voir Breit, 2010 et 2011, Gingras, Sampert et Gagnon-Pelletier, 2010) pour étudier les (re)présentations de la corruption et jouent un rôle considérable dans la construction de sens autour des questions politiques et sociales (Gamson et coll., 1992). Gingras, Sampert et Gagnon-Pelletier (2010) offrent un exemple de l'apport d'une telle analyse du cadrage médiatique de la corruption. En utilisant un cas spécifique, la Commission Gomery, pour illustrer l'importance du contexte culturel, du positionnement et des compétences des journalistes, Gingras et coll. (2010) montrent que les deux communautés linguistiques du Canada n'ont pas disposé de la même représentation de ce cas de corruption. Johnston (2015) déplore l'absence de travaux portant sur les représentations médiatiques de la corruption et suggère que la recherche dans ce domaine pourrait être utile à une meilleure compréhension de la diffusion des symboles et des savoirs sur le phénomène. Se questionner sur la manière dont les médias (re)présentent la corruption est d'autant plus pertinent qu'il existe une contradiction cruciale entre la conception de la liberté de la presse

comme arme contre la corruption (Brunetti et Weder, 2003; Lindstedt et Naurin, 2010) et une perspective plus critique qui voit les médias comme source de cynisme et d'apathie politique (Gamson et coll., 1992; Fieschi et Heywood, 2004). Paolo Mancini et coll. (2017) suggèrent qu'une fois la liberté de la presse « établie », il est nécessaire d'aller plus loin dans l'analyse du rôle des médias dans la lutte contre la corruption et d'observer comment la corruption est (re)présentée.

6.1 CADRE THÉORIQUE

6.1.1 Discours médiatique et cadrage

À l'instar de Van Dijk (1988), l'objectif de ce chapitre est de considérer le discours de la presse, ici de la presse nationale quotidienne française, comme un discours public et de l'étudier pour en dégager les cadres interprétatifs principaux. Les journaux sont ici considérés comme l'arène politique de laquelle ce discours public tire ses caractéristiques (Schön et Rein, 1994, p. 32). Van Dijk (1988) suggère que le discours médiatique a un style particulier et doit prendre en compte un certain nombre de contraintes : (i) les médias d'information sont destinés à des groupes anonymes et leur discours est généralement basé sur des énoncés impersonnels de faits ; (ii) ils sont socialement et culturellement ancrés et leur compréhension nécessite des références et des valeurs communes. En fournissant de nouvelles informations aux lecteurs, les médias d'information transmettent souvent simultanément une perspective particulière, de manière intentionnelle ou non. Le discours médiatique doit être perçu comme un reflet de la vérité et incarne de nombreuses stratégies pour atteindre ce but : (i) souligner la nature factuelle des événements par des descriptions, des sources, des chiffres, etc. ; (ii) construire des structures relationnelles entre les faits en rappelant des événements passés, des causes ou des conséquences ; (iii) communiquer des informations ayant un fort caractère émotionnel (Van Dijk, 1988). Iyengar (1996, p. 62) fait une distinction qui nous est utile pour l'analyse entre le cadrage épisodique, qui décrit un sujet politique par ses manifestations, et le cadrage thématique, qui décrit ce même sujet de manière plus large et abstraite.

À la suite de Gaye Tuchman (1978), nous considérons les médias d'information comme un cadre à travers lequel le monde

social est construit. Les stratégies suggérées par van Dijk (1988) contribuent à construire ces cadres interprétatifs par lesquels les événements et les acteurs sont (re)présentés et qui donnent un sens au monde social. William Gamson et coll. (1992, p. 374) suggèrent que les constructions sociales ne sont pas visibles aux lecteurs, mais également qu'elles échappent aux producteurs d'informations.

6.1.2 Définition du problème par le cadrage médiatique

Nous avons établi que le phénomène de la corruption donnait lieu à des controverses théoriques ayant trait à la définition du problème lui-même. Il nous apparaît pertinent d'étudier ces controverses à travers le cadrage médiatique de la corruption par la presse française.

Schön et Rein (1994, p. 23) suggèrent qu'un cadre interprétatif donne une existence et un sens aux faits et aux événements (voir aussi le chapitre de Birch et Escalera, dans cet ouvrage). Il fournit un ensemble interprétatif qui demeure généralement tacite et n'est pas nécessairement conscient, planifié et stratégique, mais qui produit néanmoins un modèle du monde et pour le monde (Gamson, 1988). Gamson et Modigliani (1987, p. 143) offrent une définition du cadre médiatique comme « idée ou fil conducteur central qui donne du sens à une série d'évènements et qui les lie entre eux. Le cadre explique ce sur quoi porte une controverse et suggère ce qui constitue l'essence du problème ».

Comme Schön et Rein (1977), nous considérerons le cadrage comme une méthodologie de définition des problèmes publics. Dans cette perspective, Gamson (1987) suggère qu'aucun fait n'a de signification intrinsèque, mais qu'il acquiert un sens par son ancrage dans un cadre. La corruption est ainsi considérée comme un phénomène qui tient sa réalité sociale de la construction et du cadrage des acteurs qui permettent de problématiser et de comprendre différentes pratiques sociales. Les problèmes publics n'existent pas comme *Ding an sich* mais ont « une pluralité de réalités possibles » (Gusfield, 1981, p. 4).

Schön et Rein (1994) identifient deux catégories de cadres interprétatifs : les cadres rhétoriques (*rhetorical frames*) et les cadres d'action (*action frames*). Ils se rapprochent ainsi de Gusfield (1981) selon qui la structure des problèmes publics comporte un aspect

cognitif et un aspect moral. En ce sens, nous suggérons que le chercheur qui s'intéresse au cadrage médiatique de la corruption se doit d'identifier les cadres interprétatifs contenant une théorie implicite définissant la corruption comme un problème public – et suggérant implicitement une solution – ainsi que les cadres rhétoriques qui suscitent une forme de jugement et d'intérêt.

Les cadres d'action attribuent une responsabilité causale et une responsabilité de traitement (Iyengar, 1991), ce qui revient à dire qu'un cadre d'action suggère une explication du problème (d'où vient ce problème?) ainsi qu'une solution (qui doit faire quoi?). À l'instar de Margaret Archer (2014), nous considérons que les perspectives diffèrent selon la manière dont le rôle des acteurs humains, les structures sociales et la responsabilité morale sont abordés, autrement dit si l'accent est mis sur la responsabilité individuelle ou sur le conditionnement social. Appliqués au problème de la corruption, les cadres d'action suivent généralement la dichotomie entre structure et capacité d'agir des acteurs (*structure versus agency* en anglais) et correspondent ainsi aux théories existantes qui expliquent l'incidence de la corruption (voir Rothstein et Varraich, 2017, pour un aperçu des principales théories de la corruption). Le cadre « individualiste », emprunté aux travaux d'économistes tels que ceux de Rose-Ackerman (1978) et Klitgaard (1998), se concentre sur le rôle de l'individu. La perspective organisationnelle (illustrée ici par le cadre « institutionnel »), inspirée de la sociologie des organisations, apporte une explication de la corruption mésosystémique en insistant sur les normes et pratiques existant au sein des organisations (voir Sherman, 1978). Enfin, la corruption peut être analysée comme un phénomène social ou culturel. Les anthropologues, notamment, s'intéressent aux normes et aux valeurs existant au sein de la société pour expliquer le phénomène de la corruption (voir Torsello, 2011). Ces cadres suggèrent implicitement des solutions différentes au problème, telles que des sanctions plus sévères, des changements dans les structures incitatives ou des réformes institutionnelles en profondeur. Ils peuvent également sous-entendre une absence de solution, certains cadres suggérant que la corruption est un problème irrémédiable.

Les cadres rhétoriques sont associés à la dimension morale des problèmes publics de Gusfield (1981). Les cadres rhétoriques nous permettent de comprendre qu'un problème public mérite

notre attention et donnent aux articles de presse un aspect perlocutoire (Van Dijk, 1988). Deborah Stone (1988, p.171) affirme très justement que certains problèmes sont dépeints «de façon à obtenir l'assentiment d'un grand nombre de personnes». Les parallélismes et les outils sémantiques tels que les métaphores, les comparaisons ou l'ironie peuvent ainsi être utilisés à des fins de persuasion (Van Dijk, 1988).

Ce chapitre propose d'identifier les cadres interprétatifs dominants et de voir comment ces cadres communiquent pour définir la corruption en tant que problème public. Les interrogations motivant cette analyse portent sur l'attribution de la responsabilité dans la couverture médiatique de la corruption ainsi que sur le rôle de la presse écrite dans la politisation du sujet de la corruption et dans la formulation de solutions au problème. Bien que nous ne considérions pas les médias comme un ensemble monolithique, notre objectif est ici de dégager les cadres interprétatifs proposés par la presse quotidienne nationale dans son ensemble. Nous nous intéressons au phénomène de la corruption et non à des affaires spécifiques, ce qui distingue notre approche des travaux existants qui portent généralement sur le cadrage de cas particuliers de corruption (voir Breit, 2011 ou Gingras, Sampert et Gagnon-Pelletier, 2010).

6.2 DONNÉES ET MÉTHODES

6.2.1 Collecte des données

Notre analyse se base sur des articles de presse pour deux raisons: (i) la presse est une source essentielle d'informations et de connaissances sociétales (Gusfield, 1981, p. 52) nécessaires à la compréhension d'un monde «hors d'atteinte, hors de vue et hors de pensée» (Lippmann, 1921, p. 284); (ii) les médias d'information sont un canal privilégié pour d'autres cadres interprétatifs. La littérature sur les changements politiques suggère que les médias véhiculent les convictions politiques des acteurs concernés tout en contribuant en tant que membre actif aux discours des communautés interprétatives (Baumgartner et Jones, 1993; Jenkins-Smith et Sabatier, 1993; Kingdon, 2003; Shanahan, Jones et McBeth, 2011). Cette vision des médias est d'autant plus pertinente que ceux-ci jouent un rôle particulier dans la construction

du discours sur la corruption en tant que garde-fous contre le crime en col blanc.

Les articles de presse ont donc été sélectionnés à partir d'une liste de mots-clés, figurant dans le Tableau 6.1, qui font référence à différentes formes et pratiques de corruption. Cette liste a été établie à partir de rapports publics sur la corruption tels que le rapport annuel du Service central de prévention de la corruption (France) et les glossaires d'organisations internationales (Transparency International et U4 Anti-Corruption Resource Centre), et avec l'aide d'experts francophones.

TABLEAU 6.1 : MOTS-CLÉS UTILISÉS POUR LA RECHERCHE

Corruption	Détournement de fonds	Magouille
Anticorruption	Prise illégale d'intérêt	Malversation
	Conflit d'intérêts	Scandale
	Trafic d'influence	
	Recel	
	Concussion	
	Favoritisme	
	Pot-de-vin	
	Clientélisme/iste	
	Népotisme	
	Achat de voix	
	Financement illégal de parti politique	

Les articles sont issus de quatre quotidiens nationaux: *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Aujourd'hui en France*. Les articles, éditoriaux, interviews, analyses et encadrés de ces journaux contenant au moins l'un des mots-clés dans le titre ou le paragraphe introductif ont été sélectionnés à l'aide de la base de données Europresse qui a généré une population totale de 8 827 articles. Un échantillon a ensuite été extrait de cette population en excluant 92 articles portant généralement sur la corruption de mineurs. La deuxième phase de sélection utilise la méthode des semaines construites, une des méthodes les plus fiables pour constituer un corpus représentatif d'articles de presse quotidienne. Luke et Caburnay (2011) suggèrent qu'un échantillon de six semaines construites (pour plus d'informations sur la technique des semaines construites, voir de Bonville, 2006) est la manière la plus efficace, en matière de ressources disponibles

(temps) et de fiabilité des données, de représenter les articles publiés durant une période de cinq ans. Notre échantillon comprend 155 articles représentant six semaines construites sur la période 2010-2015 (voir Tableau 6.2).

TABLEAU 6.2 : DISTRIBUTION DES ARTICLES DE L'ÉCHANTILLON PAR JOURNAL ET PAR ANNÉE

JOURNAL	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
AEF	5	2	6	1	3	4	21
Le Figaro	5	10	5	3	3	5	31
Le Monde	11	4	10	17	11	7	60
Libération	4	5	9	7	5	13	43
Total	25	21	30	28	22	29	155

6.2.2 Présentation des cadres d'interprétation

Thomas Koenig (2004) présente certaines des difficultés d'une analyse du cadrage, en suggérant que les cadres sont généralement latents, qu'ils ne sont pas clairement énoncés. Les cadres sont néanmoins omniprésents; «la notion de cadrage (...) suggère que toutes les représentations de la réalité sont constituées d'une manière ou d'une autre» (Kitzinger, 2007, p.137). Kitzinger (2007, p.141) fournit une liste des caractéristiques d'indices discursifs permettant d'identifier les cadres: images, champs sémantiques, labels et définitions, explications, responsabilité attribuée, solutions, structure narrative, contextualisation, associations historiques, comparaisons et métaphores. Ainsi, plusieurs méthodes issues du tournant linguistique des sciences sociales, telles que l'analyse des métaphores et l'analyse narrative, sont exploitées pour identifier les indices discursifs associés aux différents cadres.

Nous avons adopté une approche à la fois inductive et déductive pour cette analyse du cadrage. Les cadres d'action ont été développés à l'aide des théories de la corruption présentées ci-dessus et les cadres rhétoriques ont été élaborés à la suite d'une exploration initiale d'un échantillon réduit d'articles (voir les Tableau 6.3 et 6.4 respectivement). Les cadres rhétoriques les plus prévalents/saillants (identifiables dans 10% des articles de l'échantillon au minimum) ont été sélectionnés. Les articles ont été codés manuellement en utilisant l'article comme unité d'analyse, à l'aide du logiciel Atlas.ti. Les cadres d'action sont

exclusifs (un article ne peut être codé qu'avec un cadre d'action unique), ce qui n'est pas le cas pour les cadres rhétoriques (un article peut en contenir plusieurs).

TABLEAU 6.3 : CADRES D'ACTION

CADRE	SIGNIFICATION	INDICES DISCURSIFS ET NARRATIFS
Individualiste	Souligne le rôle joué par les acteurs et la responsabilité personnelle.	Acteurs identifiés. Nom des accusés cités. Accent mis sur la responsabilité personnelle. Référence à la cupidité et à l'absence d'éthique. Métaphores de ménage/saleté/purge.
Institutionnel	Pratiques/normes institutionnelles responsables de la corruption. Nécessité de réformer, de modifier la structure.	Institution ou organisation désignée coupables. Absence de mention d'acteurs/individus responsables.
Culturel	La corruption est le résultat des normes sociales, c'est une caractéristique du système politique, du régime, de la société.	Généralisation d'une situation à un pays ou une région.

TABLEAU 6.4 : CADRES RHÉTORIQUES

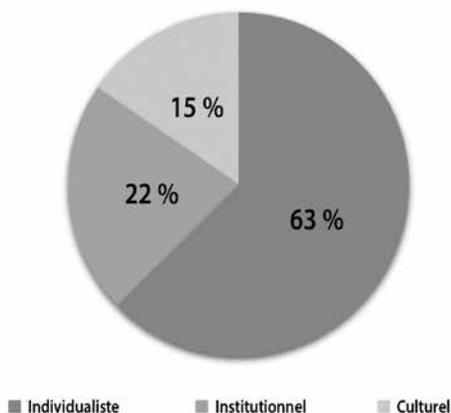
CADRE	SIGNIFICATION	INDICES DISCURSIFS ET NARRATIFS
Conséquences et victimes	La corruption a des implications importantes et peut avoir un impact sur les personnes, générant ainsi des victimes.	Accent mis sur les conséquences de la corruption plus largement. Référence aux victimes.
Scandale	Accent mis sur la gravité d'un cas et sur la violation des normes sociales.	Utilisation des termes « scandale » et « affaire ».
Maladie et contagion	Gravité. Suggère que la corruption est un problème exogène qui empire si rien n'est fait.	Utilisation de métaphores de la maladie et de la contagion, telles que « cancer », « gangrène », « fléau », « généralisé ».
Morale	La corruption est un problème de moralité. Suggestion d'un état originel pur.	Mention explicite de la morale, de la moralité. Utilisation de termes liés à la pureté ou à la blancheur. Utilisation du vocabulaire et d'images religieuses.

6.3 RÉSULTATS

6.3.1 Attribution de responsabilité et risque de dépolitisation

Les résultats de notre analyse suggèrent que les journalistes ont tendance à (re)présenter la corruption comme un problème lié aux personnes (cadre individualiste). Le discours journalistique est une forme d'acte de langage (*speech act*) de persuasion et les informations fournies par la presse écrite doivent ainsi paraître refléter la vérité, ce qui explique l'accent mis sur la nature factuelle des événements par des descriptions, des preuves, des informations officielles, des sources fiables, des chiffres, etc. (Van Dijk, 1988). Selon Breit (2011), les références aux procédures judiciaires (47 des 155 articles du corpus) et aux éléments factuels génèrent un sens objectif et une impression de détachement qui contribuent à donner au discours une certaine crédibilité.

FIGURE 6.1 : FRÉQUENCE DES CADRES D'ACTION



(Re)présenter la corruption comme un problème d'éthique individuel contribue à réduire les solutions à une question de répression et de sanction. Une telle (re)présentation de la corruption offre une image complaisante du système sociopolitique en suggérant que le problème ne réside pas dans la structure, mais dans le comportement des acteurs, ce qui limite de fait le besoin de réformes. Un cadrage individualiste de la corruption sous-entend que la lutte contre la corruption doit tenter de modifier les comportements ou réduire les défauts des

acteurs (Kim, 2015) et néglige de ce fait le besoin de réformes institutionnelles.

Ce type de cadrage est particulièrement dominant dans les articles traitant du contexte national. Dans un entretien accordé au *Monde*, Yann Algan, économiste français ayant travaillé sur la question de la défiance, regrette la persistance de cette vision du crime en col blanc : «(les) scandales, comme l'affaire Cahuzac, sont toujours considérés comme des dérives individuelles, et non comme un problème institutionnel que la loi doit régler» (Reverchon, 2013, 12 novembre).

Les articles dans lesquels la corruption est présentée comme la conséquence des normes et pratiques institutionnelles traitent généralement de faits de corruption ayant lieu au niveau international, souvent dans le secteur bancaire ou du sport, ou bien ils proposent un cadrage de pronostic, comme le suggère l'extrait suivant. (Re)présenter la corruption comme un problème lié aux normes institutionnelles suggère que la responsabilité du problème se situe au niveau sociétal et que la corruption peut être évitée, ce qui sous-entend un besoin de réformes institutionnelles : «Voilà qui ne va pas réconcilier les Européens avec leurs gouvernements ou leurs institutions : ils sont minés par des lobbys qui influencent comme jamais leurs lois ou règlements. En toute opacité, en toute impunité.» (Losson, 2016, 15 avril). La moitié des articles suggérant que les racines de la corruption se trouvent dans les normes et valeurs culturelles et sociales traitent d'évènements ayant eu lieu en dehors de l'UE et la plupart proposent un cadrage thématique (voir Tableau 6.5).

TABLEAU 6.5 : FRÉQUENCE DES CADRES D'ACTION PAR AIRE GÉOGRAPHIQUE

CADRE	FRANCE (N=87)	PAYS DE L'UE (N=24)	PAYS EN DEHORS DE L'UE (N=38)	INTERNATIONAL (N=7)
Individualiste	64	11	20	2
Institutionnel	17	7	7	3
Culturel	6	5	11	2

La corruption est alors décrite comme une caractéristique fondamentale de la société en question et elle est souvent combinée à des métaphores de maladie : «la corruption est un problème endémique au Venezuela» (Pellet-Recht, 2013, 12 mars); «le fléau ne recule pas dans le pays, bien au contraire»

(Beaugé, 2010, 16 janvier). Un tel cadrage de la corruption à l'étranger, souvent dans des pays en développement ou en transition, contribue à alimenter les préjugés à leur égard, les décrivant comme profondément et culturellement corrompus. Cela participe à une certaine dramatisation de l'évènement ou de la situation et nie toute capacité d'action. Tout en adoptant un point de vue universaliste rejetant la corruption comme un mal, présenter le problème sous un cadre culturel défend un certain relativisme culturel.

6.3.2 Rhétorique du drame, du scandale et de la morale

Le discours médiatique fait usage de figures rhétoriques qui ont pour conséquence de faire de la corruption un sujet digne d'attention et à fort intérêt médiatique. Le cadre rhétorique le plus fréquemment utilisé dans le traitement médiatique de la corruption par la presse écrite française focalise notre attention sur les conséquences de la corruption et présente souvent la corruption comme une menace pour la démocratie (Tableau 6.6). Par ailleurs, le recours au cadre du scandale et à un champ sémantique moral contribue à façonner une «réalité dramatisée» (Rindova, Pollock et Hayward, 2006).

TABLEAU 6.6 : FRÉQUENCE DES CADRES RHÉTORIQUES

CADRE	FRÉQUENCE (N=155*)
Conséquences et victimes	78
Scandale	30
Maladie et contagion	14
Morale	35

* Certains articles utilisent plusieurs cadres.

Le traitement médiatique de la corruption par la presse française tend à dramatiser la narration des évènements pour rendre les récits plus captivants et inspirer un jugement de la part du lecteur (Gusfield, 1981). L'analyse narrative nous permet d'établir que les récits construits autour des conséquences de la corruption sont relativement courants. Les conséquences évoquées varient cependant de manière significative. Les articles traitant de l'actualité politique française ou européenne soulignent généralement les risques que présente la corruption pour la démocratie et le bon fonctionnement du système politique :

« le Sursaut aimerait proposer une alternative. Attirer ceux qui ne votent plus, qui sont tentés par le “tous pourris”, le vote FN. Pour les ramener vers la gauche » (Bertrand, 2013, 24 novembre).

Les articles traitant de l'actualité internationale peuvent également mentionner des conséquences politiques, comme l'illustre cet extrait d'un article soulignant les potentielles conséquences électorales de la corruption en Malaisie :

Les résultats dépendront du vote des campagnes, analyse à George Town, capitale de l'État de Penang, le journaliste Anil Netto. Il y a un rejet croissant de la corruption et, même si le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent à coups de subventions et autres cadeaux, le sentiment que le BN a trahi les siens émerge. Pour beaucoup, les gens au pouvoir se sont enrichis au détriment du peuple. (Philip, 2013, 4 mai)

Cette catégorie d'articles fait également référence à des conséquences non politiques, telles que des décès, des accidents, des catastrophes naturelles, etc. L'extrait ci-dessous provient d'un article traitant de la situation politique en Corée du Sud et du niveau croissant de corruption :

En Corée du Sud, le renforcement des mesures de sécurité à la suite du naufrage du Sewol n'est qu'un « maquillage », estime le mouvement civique Solidarité populaire pour le progrès social, qui fait valoir que le problème tient à une corruption enracinée qui érode le fonctionnement démocratique. (Mesner, 2015, 12 avril)

La place accordée aux victimes est particulièrement intéressante dans le cas de la corruption, qui est souvent qualifiée de « crime sans victime ». La référence aux victimes, souvent associée à une représentation des responsables comme les « mauvais » de l'histoire, renforce la dramatisation de la corruption (au sens théâtral) et l'aspect moral de la condamnation. Les victimes sont généralement plus accablées par les conséquences de la corruption, que par ses manifestations, comme par exemple les attentats de Karachi en 2002 ou le naufrage du Sewol en Corée du Sud. Certains articles affirment explicitement que la corruption fait des victimes directes, comme l'illustre cet article déplorant les pertes endurées par les contribuables : « ...condamnation de la France à rembourser aux Taïwanais près d'un milliard de dollars

de commissions occultes, soit 630 millions d'euros - 460 à la charge du contribuable» (Lecadre, 2011, 13 juin).

La littérature universitaire sur les scandales politiques s'est considérablement développée durant les dernières décennies, reconnaissant et analysant l'augmentation du nombre de scandales publiés dans les médias (Thompson, 2000, Entman, 2012). Un cinquième des articles de notre corpus a recours à la rhétorique du scandale. La plupart de ces articles portent sur l'actualité nationale et utilisent le cadrage épisodique, insistant sur le rôle central des individus responsables. Bien que les scandales puissent avoir un véritable effet politique, en créant des opportunités de réformes (Hamidi, 2009), comme ce fut le cas récemment en France avec les lois sur la transparence de la vie publique adoptée à la suite de «l'affaire Cahuzac», cette utilisation du registre du scandale peut également être interprétée par la «théorie de la banalisation» de la vie politique (Thompson, 2000 cité par Fieschi et Heywood, 2004) qui souligne les tendances à l'infodivertissement des médias d'information et leur insistance sur le sensationnel et la personnalisation de la compétition politique (voir le chapitre de Turbide, dans cet ouvrage). Les médias privilégieraient un cadrage susceptible de susciter des émotions chez le lecteur. Le changement de stratégie des partis politiques est également mis en avant comme un facteur explicatif de l'utilisation croissante de la rhétorique du scandale, ceux-ci abandonnant progressivement le terrain idéologique pour s'affronter sur le terrain de la morale et du comportement (Fieschi et Heywood, 2004). Certains articles du corpus illustrent cet argument en montrant que le cadrage du politique autour de la rhétorique du scandale est souvent visible dans la retranscription de déclarations politiques :

Depuis les aveux de Jérôme Cahuzac, le député-maire de Drancy (Seine-Saint-Denis) et secrétaire général de l'UDI Jean-Christophe Lagarde multiplie les déclarations, à la fois indigné et moralisateur. «Ce scandale a créé un climat délétère dans notre pays. [...] La confiance (des Français dans la parole publique) ne peut naître que de la transparence», lançait-il mercredi à l'Assemblée. («Le député...», 2013, 6 avril)

Les cadres rhétoriques présents dans le discours médiatique peuvent affecter notre compréhension des enjeux et notre jugement des événements et de la vie politique (de Vreese, 2004).

Le cadrage du politique autour du scandale et le discours moral sont ainsi susceptibles de contribuer à la dépolitisation du jugement politique, en focalisant l'attention des citoyens sur la moralité des représentants plutôt que sur les politiques publiques, ce que Warren (2001) appelle « le risque de la personnalisation de la confiance ». La (re)présentation de la corruption dans la presse française pourrait dès lors susciter une certaine forme de cynisme politique et réduire le sentiment de capacité et la volonté d'agir des citoyens.

CONCLUSION

Ce chapitre s'est fixé pour objectif d'analyser la (re)présentation de la corruption dans la presse écrite française et d'identifier les principaux cadres interprétatifs utilisés par les journalistes couvrant ce type d'actualité. Nous pouvons tirer deux conclusions principales de cette étude : (i) le traitement médiatique de la corruption semble suivre la tendance plus générale de la responsabilisation des individus, identifiée par plusieurs chercheurs (voir Gamson, 1989; Iyengar, 1996; Kim, 2015), exagérant le rôle des acteurs par rapport aux potentielles racines structurelles de la corruption; (ii) la rhétorique utilisée dans le traitement de la corruption en fait un sujet digne d'attention, mais présente le risque de susciter plus de cynisme que d'envie d'agir chez les lecteurs. Pour réemployer notre double compréhension du rôle des acteurs (*agency*), nous affirmons que le traitement médiatique de la corruption souligne ainsi fortement la responsabilité des acteurs dans l'existence de la corruption tout en minimisant la capacité d'agir des citoyens voire celle des autorités publiques.

Expliquer pourquoi les médias français (re)présentent la corruption ainsi dépasse l'ambition de ce chapitre et nécessiterait une analyse de la production des cadres. Nous pouvons cependant avancer quelques pistes de réflexion. Iyengar (1996, p. 62) suggère que la compétition croissante au sein de l'industrie médiatique a contribué à populariser le cadrage épisodique des enjeux politiques, car ce type de cadrage nécessite moins d'expertise de la part des journalistes et fournit de bonnes histoires. Dans ce même courant, nous pouvons réfléchir à la notion d'intérêt médiatique de l'information et nous demander si le cadrage épisodique de la corruption comme un problème d'éthique personnelle ne peut être expliqué par la thèse de Gitlin (1980,

p. 28) selon laquelle les journalistes s'intéressent aux événements, aux faits et aux personnes plutôt qu'aux structures sociales et aux institutions.

La manière dont la corruption est (re)présentée dans la presse écrite française pourrait aussi être la conséquence de la façon dont les notions de pouvoir, de faute et de rôle des acteurs sont comprises dans ce contexte. Nous pourrions aussi imaginer que cette manière de cadrer le phénomène est liée aux possibilités offertes par le français et ses structures linguistiques. Des recherches supplémentaires pourraient prendre un point de vue comparatif sur le traitement médiatique de la corruption dans d'autres pays européens, pour approfondir la compréhension du cadrage et de la perception de la corruption.

RÉFÉRENCES

- Archer, Margaret (2014), «Structural Conditioning and Personal Reflexivity», dans Daniel K. Finn (dir.), *Distant Markets, Distant Harms: Economic Complicity and Christian Ethics*, New-York, Oxford University Press.
- Bacchi, Carol Lee (2009), *Analysing Policy: What's the Problem Represented to Be?* N.S.W, Pearson.
- Baumgartner, Frank R. et Jones, Bryan D. (1993), *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, University of Chicago Press.
- Bezes, Philippe et Pierre Lascoumes (2005), «Percevoir et juger la "corruption politique". Enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes à la probité publique», *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 5, p. 757-786.
- Breit, Eric (2011), «Discursive Contests of Corruption: The Case of the Norwegian Alcohol Monopoly», *Culture and Organization*, vol. 17, n° 1, p. 47-64.
- Breit, Eric (2010), «On the (Re)Construction of Corruption in the Media: A Critical Discursive Approach», *Journal of Business Ethics*, vol. 92, n° 4, p. 619-635.
- Brunetti, Aymo et Beatrice Weder (2003), «A Free Press is Bad News for Corruption», *Journal of Public Economics*, vol. 87, n° 7-8, p.1801-1824.
- De Bonville, Jean (2006), *L'analyse de contenu des médias: De la problématique au traitement statistique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

- De Vreese, Claes H. (2004), «The Effects of Strategic News on Political Cynicism, Issue Evaluations and Policy Support: A Two-Wave Experiment», *Mass Communication & Society*, vol. 7, n° 2, p. 191-215.
- Entman, Robert M. (2012), *Scandal and Silence*, Cambridge, Polity.
- Fieschi, Catherine et Paul Heywood (2004), «Trust, Cynicism and Populist Anti-Politics», *Journal of Political Ideologies*, vol. 9, n° 3, p. 289-309.
- Gamson, William A., David Croteau, William Hoynes et Theodore Sasson (1992), «Media Images and the Social Construction of Reality», *Annual Review of Sociology*, vol. 18, p. 373-393.
- Gamson, William A. (1989), «News as Framing», *American Behavioural Scientist*, vol. 33, n° 2, p. 157-161.
- Gamson, William A. et Kathryn E. Lasch (1983), «The Political Culture of Social Welfare Policy», dans Shimon E. Spiro et Ephraim Yuchtman-Yaar (dir.), *Evaluating the Welfare State. Social and Political Perspectives*. New-York, Academic Press.
- Gamson, William A. et Andre Modigliani (1987). «The Changing Culture of Affirmative Action», dans Richard D. Braungart (dir.), *Research in Political Sociology*, Greenwich, JAI Press, p. 137-177.
- Gingras, Anne-Marie, Shannon Sampert et David Gagnon-Pelletier (2010), «Framing Gomery in English and French Newspapers: The Use of Strategic and Ethical Frames», dans Shannon Sampert et Linda Trimble (dir.), *Mediating Canadian Politics*, Toronto, Pearson Canada.
- Gitlin, Todd (1980), *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making & Unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press.
- Gusfield, Joseph R. (1981), *The Culture of Public Problems. Drinking, Driving and the Symbolic Order*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Hamidi, Camille (2009), «Le scandale n'aura pas lieu ou l'affaire Pechiney saisie par la presse», *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 1, p. 91-121.
- Iyengar, Shanto (1996), «Framing Responsibility for Political Issues», *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 546, The Media and Politics (juillet), p. 59-70.
- Iyengar, Shanto (1991), *Is Anyone Responsible? How Television Frames Political Issues*, Chicago, University of Chicago Press.
- Jenkins-Smith, Hank C. et Paul A. Sabatier (1993), «Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach», dans Paul A. Sabatier et Hank C. Jenkins-Smith (dir.), *Policy Change and Learning: An Advocacy Coalition Approach*, Boulder, Westview Press, p.41-56.
- Kim, Sei-Hill (2015), «Who Is Responsible for a Social Problem? News Framing and Attribution of Responsibility», *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 92, n° 3, p. 554-558.

- Kingdon, John W. (2003), *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, New-York, Longman.
- Kitzinger, Jenny (2007), «Framing and Frame Analysis», dans Eoin Devereux (dir.), *Media Studies: Key Issues and Debates*, Londres, Sage.
- Klitgarrd, Robert (1998), «International Cooperation against Corruption», *Finance and Development*, vol. 35 n° 1, p. 3-6.
- Koenig, Thomas (2004), «Routinizing Frame Analysis through the Use of CAQDAS», communication présentée au *RC33 Sixth International Conference on Social Science Methodology*, Amsterdam, Netherlands.
- Lindstedt, Catharina et Daniel Naurin (2010), «Transparency is not Enough: Making Transparency Effective in Reducing Corruption», *International Political Science Review*, vol. 31 n° 4, p. 301-322.
- Lippmann, Walter (1922), *Public Opinion*, New-York, Harcourt, Brace and Co.
- Luke, Douglas A., Charlene A. Caburnay et Elisia L. Cohen (2011), «How Much is Enough? New Recommendations for Using Constructed Week Sampling in Newspaper Content Analysis of Health Stories», *Communication Methods and Measures*, vol. 5, n° 1, p. 76-91.
- Mancini, Paolo, Marco Mazzoni, Alessio Cornia et Rita Marchetti (2017), «Representations of Corruption in the British, French, and Italian Press. Audience Segmentation and the Lack of Unanimously Shared Indignation», *The International Journal of Press/Politics*, vol. 22, n° 1, p.67-91.
- North, Douglass, John Wallis et Barry Weingast (2009), *Violence and Social Orders: A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, New-York, Cambridge University Press.
- Rose-Ackerman, Susan (1978), *Corruption: A Study in Political Economy*, New-York, Academic Press.
- Rothstein, Bo et Aiysha Varraich (2017), *Making Sense of Corruption*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Schön, Donald A. et Martin Rein (1994), *Frame Reflection: Toward the Resolution of Intractable Policy Controversies*, New-York, Basic Books.
- Shanahan, Elizabeth A., Michael D. Jones et Mark K. McBeth (2011), «Policy Narratives and Policy Processes», *Policy Studies Journal*, vol. 39, n° 3, p. 535-561.
- Sherman, Lawrence (1978), *Scandal and Reform: Controlling Police Corruption*, University of California Press.
- Stone, Deborah A. (1988), *Policy, Paradox and Political Reason*, Glenview (Ill.), Scott Foresman.
- Thompson, John B. (2000), *Political Scandal: Power and Visibility in the Media Age*. Cambridge, Polity.

- Torsello, Davide (2011), «The Ethnographic Study of Corruption: Research Themes in Political Anthropology», *Working Paper*, n° 2, Quality of Government Institute, Faculty of Political Science, University of Gothenburg.
- Transparency International, *How do we Define Corruption?*, disponible à l'URL suivante: <http://www.transparency.org/what-is-corruption#define> (consulté le 4 décembre 2016).
- Tuchman, Gaye (1978), *Making News: A Study in The Construction of Reality*, New-York, Free Press.
- Van Dijk, Teun A. (1988), *News as Discourse*, Hillsdale, Erlbaum.
- Van Hulst, Merlijn J., et Dvora Yanow (2016), «From Policy “Frames” to “Framing”: Theorizing a More Dynamic Political Approach», *The American Review of Public Administration*, vol. 46, n° 1, p. 92-112.
- Warren, Mark. E. (2001), «Trust in Democratic Institutions», communication présentée à la conférence EURESCO, *Social Capital: Interdisciplinary Perspectives*, University of Exeter, 15-20 septembre.
- World Bank (1997), *Helping Countries Combat Corruption. The Role of the World Bank*, Washington, World Bank Group.

Articles de journaux :

- Beaugé, Florence (2010, 16 janvier), «L'Algérie tente de s'attaquer au fléau de la corruption», *Le Monde*, disponible à l'URL suivante: www.lemonde.fr/afrique/article/2010/01/16/l-algerie-tente-de-s-attaquer-au-fleau-de-la-corruption_1292614_3212.html#QgsPIWFAiTtRjTcL.99 (consulté le 4 décembre 2016).
- Bertrand, Olivier (2013, 24 novembre), «Pape Diouf, un bon père pour la ville de Marseille?», *Libération*, disponible à l'URL suivante: http://www.liberation.fr/france/2013/11/21/pape-diouf-un-bon-pere-pour-la-ville-de-marseille_961191 (consulté le 4 décembre 2016).
- Losson, Christian (2016, 15 avril), «En Europe, les lobbys indomptés», *Libération* disponible à l'URL suivante: http://www.liberation.fr/planete/2015/04/15/en-europe-les-lobbys-indomptes_1242023 (consulté le 4 décembre 2016).
- Pellet-Recht, Simon (2013, 12 mars), «Le carburant vénézuélien, quintessence de contrebande», *Libération*, disponible à l'URL suivante: http://www.liberation.fr/futurs/2013/03/12/le-carburant-venezuelien-quintessence-de-contrebande_888046 (consulté le 4 décembre 2016).
- Philip, Bruno (2013, 4 mai), «Le système de discrimination positive, enjeu majeur des législatives malaisiennes», *Le Monde*, disponible à l'URL suivante: www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2013/05/04/le-systeme-de-discrimination-positive-enjeu-majeur-des-legislatives-malaisiennes_3171013_3216.html#MDz2zBsk051VL03j.99 (consulté le 4 décembre 2016).

- Lecadre, Renaud (2011, 13 juin), «Frégates: un pot-de-vin peut en cacher un autre», *Libération*, disponible à l'URL suivante: http://www.liberation.fr/futurs/2011/06/13/fregates-un-pot-de-vin-peut-en-cacher-un-autre_742341 (consulté le 4 décembre 2016).
- «Le député Jean-Christophe Lagarde rattrapé par la justice» (2013, 6 avril), *Le Parisien*, disponible à l'URL suivante: <http://www.leparisien.fr/faits-divers/le-depute-jean-christophe-lagarde-rattrape-par-la-justice-06-04-2013-2702757.php> (consulté le 4 décembre 2016).
- Mesner, Philippe (2015, 12 avril), «Les oubliés du naufrage du "Sewol"», *Le Monde*, disponible à l'URL suivante: www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/12/les-oublies-du-naufrage-du-sewol_4614554_3232.html#gI6OMAmxbCehvbwq.99 (consulté le 4 décembre 2016).
- Reverchon, Antoine (2013, 12 novembre), «Le mauvais fonctionnement des institutions freine l'économie», *Le Monde*, disponible à l'URL suivante: www.lemonde.fr/economie/article/2013/11/12/le-mauvais-fonctionnement-des-institutions-freine-l-economie_3512082_3234.html#Qq4tiLI1QVMgYqt1.99 (consulté le 4 décembre 2016).

TROISIÈME PARTIE

**MÉTHODES DE
CLASSIFICATION MANUELLES
ET AUTOMATISÉES AVEC
CATÉGORIES CONNUES**

CHAPITRE 7

L'analyse textuelle automatisée et l'analyse des sentiments pour comprendre les cadrages médiatiques sur l'euthanasie : potentiel et défis

Lisa Birch et Sandra P. Escalera

Progressivement à partir des années 1970, on assiste à la convergence de quatre phénomènes en Belgique, au Québec et en France, comme ailleurs en Occident : le vieillissement de la population, le progrès scientifique dans le domaine médical, la diffusion de normes favorisant les droits de la personne et l'émergence de valeurs postmodernes. Cette convergence provoque un nouveau questionnement social, politique et moral concernant la mort, les soins médicaux en fin de vie et, ultimement, l'euthanasie. Les politiques de fin de vie comprennent la légalisation, la réglementation ou la prohibition des pratiques médicales dont le but est d'abrèger la vie des patients et de réduire leur souffrance physique ou psychologique. On observe des variations significatives dans les politiques de fin de vie : celles-ci vont de la légalisation complète de l'euthanasie active ou du suicide assisté jusqu'à leur prohibition totale, en passant par différents degrés de tolérance pour les formes d'euthanasie passive (sédation palliative, arrêt des traitements ou prohibition de l'acharnement thérapeutique).

Ces choix en matière de politiques de fin de vie font l'objet d'une lutte politique et médiatique entre plusieurs réseaux d'acteurs régionaux, nationaux et internationaux qui proposent leur vision de la mort et qui revendiquent de nouveaux droits et

services pour les mourants comme le droit des patients, l'accès aux soins palliatifs, le droit de mourir et l'accès à l'euthanasie. Les acteurs construisent des cadrages de l'enjeu de la mort pour influencer les choix politiques. Par exemple, les groupes religieux s'opposent à l'euthanasie au nom de la dignité et du caractère sacré de la vie qui doit être respecté jusqu'au dernier souffle. Les médias captent les cadres proposés par des acteurs et appliquent leurs propres filtres par leur choix de rapporter ou non le cadre de chaque acteur, par l'ajout ou non d'une interprétation journalistique et par le ton (orientation positive ou négative) de la couverture (Gitlin, 1980; Entman et Rojecki, 1993; Soroka, 2002; De Vreese, 2005).

Malgré les similitudes entre ces trois démocraties francophones ayant une population issue d'une tradition catholique et une opinion publique majoritairement favorable à l'euthanasie depuis 1999 (Verbakel et Jaspers, 2010), l'adoption des politiques de fin de vie suit des parcours différents, plus particulièrement en ce qui concerne l'euthanasie. Seule la Belgique opte pour la légalisation complète de l'euthanasie à la demande d'un patient incluant une tolérance pour le suicide assisté en 2002. Elle libéralise davantage sa politique de l'euthanasie pour les mineurs le 28 février 2014 et élargit sa définition des soins palliatifs le 21 juillet 2016. Douze ans après la première loi belge, le Québec se positionne parmi les États moyennement ouverts à l'égard de l'euthanasie active en balisant l'aide médicale à mourir. En France, par contre, les politiques de fin de vie se limitent toujours aux droits des malades, aux soins palliatifs et à la sédation, malgré la promesse du Président Hollande en 2012 d'introduire le suicide assisté et l'euthanasie.

Comment expliquer que ces trois États francophones issus de traditions culturelles occidentales et religieuses similaires dénotent des trajectoires aussi différentes concernant les politiques de fin de vie alors que l'appui populaire à l'euthanasie active atteint plus de 85 % en Belgique, en France et au Québec (de Grandpré, 2013; s.a., 2015)? Les différences dans la couverture médiatique des enjeux de la mort et des politiques de fin de vie, de cadrage de cet enjeu lors de l'inscription à l'ordre du jour (*agenda setting*) et du ton associé à chaque cadre rapporté par les médias ont-elles contribué à orienter la nature des débats et à influencer les paramètres des décisions législatives? Dans ce

chapitre, nous tentons de répondre à ces questions à l'aide de l'analyse textuelle automatisée (ATA). Nous procédons par ailleurs à une évaluation des forces et des limites de l'ATA pour valider des propositions théoriques concernant les cadrages concurrentiels.

7.1 CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

Le cadrage est le processus par lequel un acteur politique crée un ensemble d'idées distinctes liées entre elles qui sont exprimées par des combinaisons de mots et de phrases de manière systématique pour produire une narration particulière d'une question justifiant l'action publique (voir également le chapitre de Wickberg, dans cet ouvrage). Le résultat de ce processus est un cadre spécifique à l'enjeu. Un cadre spécifique raconte une histoire qui inclut au moins deux des éléments suivants: la définition du problème, l'identification des causes, l'identification des bénéficiaires potentiels d'un choix politique et la proposition d'une politique pour résoudre le problème (Entman, 2004).

Réduite à sa plus simple expression, la théorie du cadrage concurrentiel stipule que les acteurs politiques se livrent à des batailles pour imposer leur cadre et que les décisions et changements politiques seront le reflet des cadres les plus dominants ou «bruyants» (Chong et Druckman 2007a et b). Les cadres dominants délimitent les choix politiques possibles et déterminent leur légitimité (Daviter, 2007; Béland, 2009; Boin, t' Hart et McConnell, 2009; Mintrom, 2013; Palmer, 2015). Les médias privilégient par défaut le cadre soutenu par l'élite politique, l'idéologie et les valeurs dominantes, mais proposent plus de cadres lorsque (1) les enjeux sont controversés, ambigus et émotifs; (2) les acteurs proposent des cadres concurrentiels qui résonnent avec les valeurs profondes de la société; et (3) l'opinion publique est en conflit avec celle des élites (Entman, 2004). Le ton positif ou négatif de la couverture médiatique associée à chaque cadre et l'image positive ou négative associée à une politique existante sont identifiés comme variables ayant un impact significatif sur les dynamiques de cadrages concurrentiels et une influence sur les décisions politiques (Gamson et Modigliani, 1989; Baumgartner et Jones, 1993; Young et Soroka, 2012; Soroka, Young et Balmas, 2015). Le cadrage d'un enjeu par

les acteurs politiques et cette bataille pour imposer leur cadre est un outil important pour élucider les décisions et trajectoires politiques différentes, mais insuffisant pour engendrer un changement politique.

Les théories d'inscription à l'ordre du jour, des coalitions de cause nationales (*advocacy coalition framework* ou ACF) et de leurs réseaux transnationaux (*transnational advocacy networks* ou TAN) et des trois courants de Kingdon (1984) font toutes référence aux processus de cadrage et aux cadres ainsi produits. Selon l'ACF, chaque domaine des politiques publiques est structuré en sous-système composé d'autorités politico-administratives spécialisées qui prennent les décisions et des coalitions d'acteurs politiques rivaux qui cherchent à maintenir le statu quo, à y apporter des modifications mineures touchant la mise en œuvre ou les instruments, ou à instiguer un changement majeur modifiant l'orientation politique (Sabatier, 1988; Sabatier et Jenkins-Smith, 1999; Jenkins-Smith et coll., 2014). À l'ère de la mondialisation, les coalitions nationales s'imbriquent souvent dans les réseaux transnationaux qui partagent des valeurs, des ressources et des stratégies pour la diffusion de leurs idées politiques sous forme de cadres dans le but d'amener les États à changer leurs politiques (Keck et Sikkink, 1999; Della Porta et Tarrow, 2005; Tarrow, 2005). Leurs idées portant sur le problème et les solutions seront structurées dans un cadre qui propose un récit aux décideurs politiques les incitant à agir. Selon Kingdon (1984), un changement de politique devient possible lorsque les courants des problèmes et des solutions (*problem and policy streams*) s'alignent avec le courant politique (*political stream*), alors que les autorités politiques s'engagent à intervenir sur cet enjeu.

Les coalitions d'acteurs mobilisent leurs ressources humaines, entrepreneuriales, financières et informationnelles pour construire les cadrages spécifiques et concurrentiels de l'enjeu. Chaque acteur utilise des événements marquants pour attirer l'attention sur le changement souhaité (Schattschneider, 1960; Cobb et Elder, 1983; Baumgartner et Jones, 1993; Birkland, 1998) et pour tenter de convaincre les décideurs politiques, l'opinion publique et les médias du bien-fondé de son cadre en faisant appel à la raison, aux grandes valeurs et parfois à l'émotion (Chong et Druckman, 2007a et b). Les entrepreneurs politiques habiles bâtiront un cadre qui sollicite les émotions négatives pour

la politique du statu quo et les émotions positives pour leur option politique par le déploiement d'arguments faisant davantage appel aux valeurs abstraites et identitaires telles la dignité ou la liberté qu'aux considérations techniques de la mise en œuvre de cette idée. Le cadrage de valence négative (*negative valence framing*) semble plus efficace pour influencer les décisions et comportements parce qu'il provoque un traitement approfondi (*deep processing*) chez les individus, contrairement au cadrage de valence positive qui incite au traitement heuristique (Avineri et Waygood, 2013; Gesser-Edelsburg et coll., 2015). Au-delà d'un cadrage gagnant, pour obtenir un changement de politique, il faut également l'alignement d'au moins deux autres facteurs tels un choc externe au sous-système (les changements socioéconomiques ou l'alternance gouvernementale), un choc interne (les événements marquants), l'apprentissage politique ou un accord entre coalitions (Jenkins-Smith et coll., 2014).

7.2 MÉTHODE

Le défi majeur de l'application des théories de cadrage en analyse des politiques publiques se situe au niveau méthodologique. La validation empirique de l'impact du cadrage au cours du cycle d'une politique publique requiert l'identification de tous les cadres disponibles, pas seulement les cadres dominants, et la comparaison de données dans une perspective longitudinale, ce que peu d'études font (Chong et Druckman, 2007a et b; Matthes, 2009; Matthes et Schemer, 2012). L'ATA offre la possibilité de fouiller rapidement de grandes collections de textes pour réaliser une démarche qui serait très laborieuse et coûteuse à réaliser manuellement. Elle promet également de minimiser le risque d'un biais du chercheur par l'utilisation d'analyses statistiques dans la construction d'un inventaire des cadres accessibles aux citoyens et aux élites (voir Soroka, 2002; Farnsworth, Soroka et Young, 2007, 2010; Young et Soroka, 2012; Sevenans, Soroka et Loewen, 2013; Lawlor, 2015; Duval et Pétry, 2016). Toutefois, plusieurs auteurs font la mise en garde que l'automatisation n'élimine guère le recours au jugement, à la réflexion, à l'analyse et au sens critique du chercheur (Grimmer et Stewart, 2013; Burscher, Vliegthart et de Vreese, 2015).

Pour cette étude, nous déployons la méthode d'ATA avec dictionnaires à l'aide de QDA Miner version 4.1.27 (Provalis

Research, 2014) et WordStat, version 7 (Provalis Research, 2015) pour identifier les cadres, de même que le logiciel libre de traitement des données et d'analyse statistique R (version 3.2.5, R Core Team, 2016) pour analyser le ton.

Voici les cinq étapes que nous avons suivies pour appliquer l'ATA aux cadres des politiques de fin de vie: (1) création d'un corpus de textes; (2) construction de dictionnaires généraux; (3) identification des cadres concurrentiels et codage automatisé des textes; (4) estimation du ton en utilisant le dictionnaire des sentiments en français (LDS-FR); (5) production de graphiques. Ces étapes sont essentiellement une réplique des étapes suivies par Lawlor (2015) pour identifier les cadres sur l'immigration au Canada et au Royaume-Uni et déterminer leur ton à partir du dictionnaire des sentiments Lexicoder. Nous présenterons chaque étape plus en détail en soulignant les adaptations nécessaires compte tenu des caractéristiques particulières des débats entourant les politiques de fin de vie.

7.2.1 Étape 1 : constitution d'un corpus de textes

Cette étape consiste à choisir un corpus d'articles permettant d'observer l'évolution des débats concernant l'enjeu, un moyen de récupérer les articles et de les formater en HTML pour faciliter l'ATA. La récupération des articles en format facile à importer dans le logiciel WordStat s'est avérée une tâche laborieuse à cause des limites des bases de données de sources médiatiques francophones et d'un changement inattendu du site web Eureka alors que nous étions en pleine collecte de textes.

Nous avons choisi de récupérer tous les articles des principaux journaux de Belgique (*Le Soir*), du Québec (*La Presse* et *Le Devoir*) et de la France (*Le Figaro* et *Le Monde*) au cours de la période 1995-2015 qui débute 5 ans avant la légalisation de l'euthanasie en Belgique. La base de données Eureka offre un grand choix de journaux pour le Québec et la France, mais un seul choix pour la Belgique. De plus, la période d'archivage d'articles étant restreinte pour la Belgique, nous avons dû recourir aux archives en ligne du journal *Le Soir* pour compléter notre corpus.

Nous avons récupéré tous les articles en format HTML d'Eureka en utilisant le même algorithme de recherche en suivant

les consignes de recherche exigées par Eureka¹. Nous avons retenu tous les articles contenant des mots et expressions comme « euthanasie », « mourir dans la dignité », « suicide assisté » et « droit de mourir » (incluant des combinaisons de ces mots avec moins de trois mots séparant les expressions). Nous avons également recherché les expressions typiques des débats comme « aide médicale à mourir », « soins en fin de vie », « soins palliatifs », « acharnement thérapeutique » et « obstination déraisonnable » s'ils étaient dans la même phrase que « fin de vie ». La recherche des mots clés et phrases était limitée aux deux premiers paragraphes des articles afin de minimiser la redondance des résultats. La seconde étape était exigeante, car il faut un bon niveau de connaissance de l'enjeu pour choisir les mots plus pertinents à inclure dans la conception de l'algorithme de recherche.

Tout article portant sur l'euthanasie vétérinaire ou l'euthanasie au sens métaphorique (par exemple, « un suicide de carrière » ou « euthanasie sociale ») était exclu. Les revues d'un film, d'un livre ou d'une pièce de théâtre concernant la mort étaient également exclues à moins d'un lien direct avec le débat concernant l'euthanasie. Les articles étaient sauvegardés dans un fichier Excel pour chaque cas et ensuite importés en WordStat pour créer un fichier d'analyse par État. Le Tableau 7.1 présente notre corpus.

TABLEAU 7.1 : CORPUS D'ARTICLES DE 1995-2015

ÉTAT	JOURNAL	FRÉQUENCE (POURCENTAGES)
Belgique (n = 955)	Le Soir	955 (100 %)
France (n = 1210)	Le Figaro	603 (49,8 %)
	Le Monde	607 (50,2 %)
Québec (n = 976)	La Presse	536 (54,9 %)
	Le Devoir	440 (45,1 %)

1. L'algorithme de recherche en Eureka était: LEAD=((euthanasie) ou (dign*%3 mourir+) ou (droit%3 mourir+) ou (« aide médicale à mourir ») ou (« soins en fin de vie ») ou (« soins palliatifs ») ou (suicide%3 assisté) ou (« obstination déraisonnable » # « fin de vie ») ou (« acharnement thérapeutique » # « fin de vie »))

7.2.2 Étape 2 : création de dictionnaires généraux

Nous avons d'abord importé les textes et créé un fichier WordStat en QDA Miner version 4.1 pour les textes de chaque État. Comme Lawlor (2015), nous avons également commencé par utiliser les fonctions d'analyse des fréquences des mots, de la cooccurrence hiérarchique des mots et des dendrogrammes afin de créer un dictionnaire des mots associés sans la moindre ambiguïté aux politiques de fin de vie. Nous ajoutions les mots les plus fréquents dans notre dictionnaire initial selon les analyses statistiques. Autrement dit, nous avons laissé les données « parler d'elles-mêmes ». Il s'agit clairement d'une approche inductive, du moins initialement.

Nous avons apporté deux adaptations à la méthode Lawlor (2015). D'abord, nous avons classé les acteurs, les événements marquants, les sondages, et les références aux politiques et aux événements des pays étrangers dans des dictionnaires séparés pour enlever « le bruit » causé par leur présence dans le corpus. Par exemple, les mots « dignité » et « mourir » sont omniprésents dans les discours, mais aussi dans le nom d'un acteur clé, soit l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Cette association a des chapitres en Belgique, au Québec et en France qui sont tous affiliés à la Fédération internationale des sociétés pour le droit de mourir (*World Federation of Right to Die Societies*). En plaçant le nom de cet acteur dans un dictionnaire des acteurs, nous avons réduit la surestimation statistique de l'importance de ses mots dans le corpus de chaque cas et dans la cooccurrence des mots. Ce tri a permis de mieux connaître, sans lire le corpus, les acteurs et les événements marquants de chaque région et de constater le phénomène de l'internationalisation des discours médiatiques et de l'inscription à l'ordre du jour des politiques publiques.

Ensuite, nous avons bâti notre dictionnaire principal en incluant des combinaisons de mots qui constituaient des unités de sens en plus des mots. Le recours aux unités de sens (c'est-à-dire les expressions regroupant une combinaison de mots sans constituer une phrase) au lieu de s'en tenir à de simples mots s'est imposé en raison des connotations différentes données aux mêmes mots par les acteurs en ajoutant un ou des mots dans la construction et la promotion de leurs cadres. Dans les trois cas, les mots comme « euthanasie », « dignité », « maladie » ou « mort »

étaient prépondérants, donc peu utiles en eux-mêmes pour discriminer entre les récits et extraire les cadres du corpus. L'exemple de l'utilisation du mot « dignité » illustre bien l'importance des unités de sens par rapport aux mots considérés individuellement : les acteurs ayant des positions opposées ont fait appel aux idées de « vivre dans la dignité » (acteurs religieux contre l'euthanasie), « mourir dans la dignité » (acteurs pro-euthanasie) et « dignité humaine » (acteurs prônant les soins palliatifs) pour présenter leur cadrage de l'enjeu. Dans la bataille pour imposer leurs préférences concernant les politiques de fin de vie, les acteurs ont joué sur les combinaisons de mots pour évoquer leur vision de « la dignité », rendant le simple mot inutile pour discriminer entre les cadres proposés par les acteurs.

La fonction de WordStat « mots clés en contexte » (*key words in context*) aide le chercheur à découvrir les combinaisons de mots qui forment une unité de sens et à déterminer la fréquence de leur utilisation. Ici, le chercheur doit décider des seuils de fréquence minimums pour retenir une unité de sens en gardant à l'esprit la théorie du cadrage concurrentiel et ses propres connaissances concernant les discours des acteurs. Étant donné que la théorie suggère que l'accès aux médias des acteurs et leurs cadrages sont variables, il faut établir le seuil à un niveau qui permet d'inclure des cadres moins présents dans le corpus de textes. Notre seuil critique pour retenir une expression était fixé à une fréquence d'au moins 25 occurrences à l'aide d'un processus d'essai et d'erreur en ajustant le seuil dans WordStat.

Ainsi, l'ATA dégage des mots et combinaisons de mots récurrents, attendus ou non, en suivant la règle d'un minimum de 25 occurrences, éliminant ainsi le facteur humain dans la construction du premier dictionnaire (hormis la définition du seuil lui-même). Par contre, cette tâche prend du temps, car il faut lire les passages des textes où les mots ou les combinaisons de mots sont utilisés pour comprendre le sens et identifier les expressions similaires. À la fin de ce processus itératif, nous avons un dictionnaire des mots clés et phrases ainsi que les dictionnaires pour les acteurs, les événements marquants et les autres pays pour chaque État.

7.2.3 Étape 3 : identification des cadres concurrentiels et codage automatisé

Pour réaliser cette étape, il a fallu fusionner les dictionnaires des mots clés et des phrases de chaque État dans un dictionnaire en regroupant les synonymes et en éliminant les doublons. Ce nouveau dictionnaire fusionné a été appliqué aux textes de chaque cas. Nous avons demandé au logiciel d'exclure les mots ou les phrases avec des fréquences de 25 ou moins pour s'assurer que le dictionnaire capte tous les cadres des acteurs couverts par les médias dans les trois États de 1995 à 2015.

Ensuite, nous avons recouru à la fonction de WordStat pour l'extraction des thèmes par paragraphe et par phrase. Les thèmes récurrents extraits à l'aide des dictionnaires et de l'ATA sont essentiellement les cadres couverts par les médias. Pour les isoler dans le corpus de textes, il faut d'abord indiquer au logiciel s'il faut chercher les thèmes par paragraphe ou par phrase. WordStat analyse les statistiques de cooccurrence des mots et des combinaisons de mots issus du dictionnaire principal, les regroupe en thèmes et les place en ordre hiérarchique du plus important au moins important. Théoriquement, nous nous attendions à un traitement médiatique de plusieurs cadres dans un même article et à des variations dans le temps et dans les États quant aux thèmes et cadres rapportés. En raison du traitement médiatique de plusieurs cadres dans un même article et des variations dans la structure des articles, nous avons activé la recherche par phrase.

WordStat requiert également des instructions quant au nombre de thèmes à extraire. Les chercheurs doivent procéder par expérimentation entre les nombres plus et moins élevés en fonction de leurs connaissances théoriques et empiriques du cadrage et des acteurs. Empiriquement, nous anticipions la présence d'un thème reliant les idées véhiculées par les groupes religieux et pro-vie qui s'opposaient à l'euthanasie. À moins de six thèmes, WordStat n'identifiait aucun cadre de la sorte. À plus de six thèmes, les mots et les phrases associées à chaque thème additionnel étaient déjà liés de façon logique et attendue aux six thèmes spécifiques de l'analyse automatisée précédente, autrement dit ces «thèmes additionnels» étaient des sous-catégories des premiers thèmes. Même à six thèmes, certains d'entre eux étaient déjà compris dans un des thèmes à un rang supérieur dans le classement hiérarchique produit par WordStat.

Ainsi, de l'analyse des articles belges, français et québécois ont émergé seulement quatre thèmes cohérents, non redondants.

Le Tableau 7.2 présente un échantillon des principaux mots et unités de sens associés aux quatre thèmes extraits des textes par WordStat que nous avons rebaptisés dans une typologie des cadres associés aux politiques de fin de vie.

TABLEAU 7.2: EXEMPLES DES MOTS-CLÉS ET UNITÉS DE SENS DE CHAQUE CADRE (THÈME)

CADRE (THÈME)	MOTS-CLÉS ET UNITÉS DE SENS IDENTIFIÉS PAR WORDSTAT
Moral	Vivre dans la dignité ; dignité humaine ; respect de la vie ; dérivés ; caractère sacré ; catholique ; éthique
Légal	Mourir dans la dignité ; droit criminel ; droits et libertés ; légalisation ; dépénalisation ; mettre fin à la vie ; maladie dégénérative
Médical	Soins palliatifs ; soins en fin de vie ; système de santé et services sociaux ; accompagnement ; personnes en fin de vie ; maladie grave et incurable
Droits des patients	Refus de l'acharnement thérapeutique ; droit de refuser un traitement ; arrêt de traitement ; directives anticipées ; volonté

Nous avons construit un dictionnaire pour chaque cadre en fusionnant les listes de mots et d'unités de sens associés à chaque cadre dans chaque État. Ce dictionnaire devient la grille de codage dans QDA Miner pour le codage automatisé des phrases contenues dans le corpus de textes. Cette étape produit les données sur la présence des cadres dans les trois États et leur évolution.

7.2.4 Étape 4: estimation du ton

L'estimation du ton de la couverture médiatique associé à chaque cadre ajoute la possibilité d'observer et comparer l'intensité des débats à travers le traitement relativement positif, neutre ou négatif des cadrages. Le ton associé à chaque cadre a été estimé à l'aide du dictionnaire des sentiments en français (LDS-FR) qui a été développé par l'équipe Poltext à l'Université Laval et validé par Duval et Pétry (2016). Pour ce faire, il faut recourir au logiciel R en y important les textes des cadres codés dans QDA Miner et le dictionnaire LDSFr. Il faut appliquer le dictionnaire aux textes pour calculer l'indicateur du ton, une opération en deux étapes. On soustrait d'abord le nombre de mots « négatifs » du nombre de mots « positifs » associés à l'unité d'analyse (soit l'ensemble des cadres, ou bien chaque cadre

individuellement). On divise ensuite la valeur obtenue par le nombre total de mots selon l'unité d'analyse. Nous avons calculé le ton général de la couverture médiatique pour toutes les phrases par cas. Ensuite, nous avons répété l'exercice pour mesurer le ton associé à chaque cadre dans chaque cas pour chaque journal par année. L'unité d'analyse était les phrases codées par cadre puisque la théorie du cadrage concurrentiel prédit que les médias présentent plusieurs cadres dans un même article en cas de décalage entre l'opinion publique et celle de l'élite, ce que nos données confirment. Nous utilisons le ton moyen pour l'ensemble des données comme point de référence pour comparer les variations du ton associé à chaque cadre dans chaque État. Ainsi, le ton est interprété comme étant plus positif que la moyenne ou plus négatif que la moyenne.

7.2.5 Étape 5 : production de graphiques

Nous avons exporté tous nos résultats de l'analyse des phrases dans QDA Miner et R vers Microsoft Excel afin de produire des graphiques sur l'évolution des cadres et de leur tonalité dans la couverture médiatique en signalant les décisions politiques.

7.3 RÉSULTATS

7.3.1 Les cadres de l'enjeu des politiques de fin de vie

Le Tableau 7.3 présente les quatre cadres retrouvés dans le corpus de textes pour la France, le Québec et la Belgique. Ces cadres articulent une définition du problème et suggèrent une solution. L'ATA établit un lien systématique entre les discours sur les maladies incurables et terminales et le cadre médical, tandis que ceux sur les maladies dégénératives sont associés systématiquement au cadre légal. Bien que les experts distinguent entre la légalisation pour encadrer une pratique et la dépénalisation pour le retirer du Code pénal, l'extraction automatisée des thèmes récurrents révèle plutôt que ces concepts juridiques vont de pair dans les débats politiques. La plupart des articles présentent plus d'un et jusqu'à quatre cadres dans un même texte, un résultat prévisible selon la théorie du cadrage concurrentiel.

TABLEAU 7.3 : CADRES SPÉCIFIQUES À L'EUTHANASIE ET AUX POLITIQUES DE FIN DE VIE

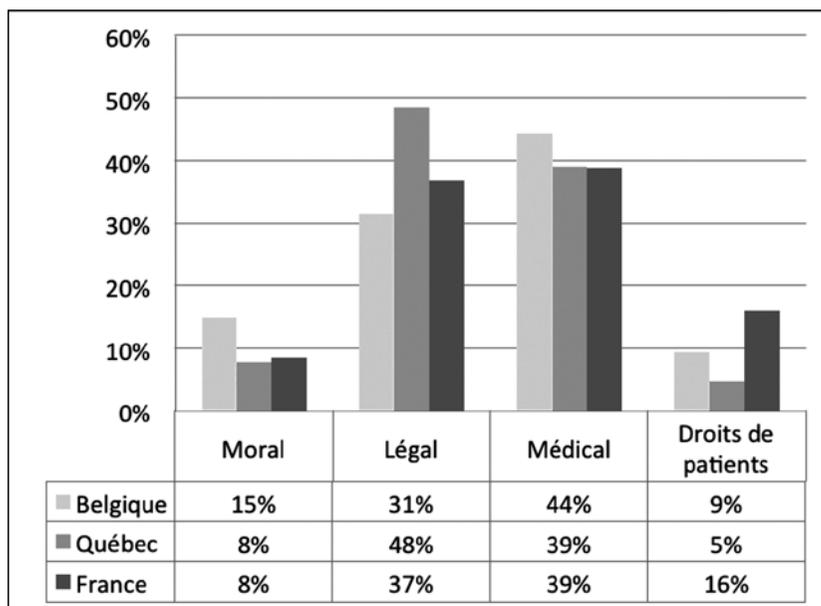
CADRE	RÉCIT	
	LE PROBLÈME	LA SOLUTION
Moral	Questions éthiques concernant la dignité humaine dans la vie et la mort	Respecter le caractère sacré de la vie humaine et le droit de vivre dans la dignité jusqu'à la fin en rejetant l'euthanasie, en maintenant ainsi le statu quo.
Légal	Prolifération des affaires judiciaires dans lesquelles les personnes atteintes de maladies dégénératives se voient refuser le droit de mettre fin à leur souffrance ou lorsque des professionnels de la santé qui aident ces personnes à mettre fin à leur vie sont accusés de meurtre alors qu'il s'agit de la compassion.	Modifier les lois pour légaliser ou décriminaliser l'euthanasie volontaire et reconnaître le droit de mourir dans la dignité.
Médical	Souffrances humaines en fin de vie et accès aux services de santé pour accompagner les personnes mourantes.	Assurer l'égalité d'accès aux services de soins palliatifs spécialisés dans le système de santé pour alléger les souffrances en fin de vie (ce qui réduira la demande d'euthanasie).
Droits des patients	Souffrances humaines inutiles causées par l'acharnement thérapeutique ou l'obstination déraisonnable.	Protéger le droit d'accepter, de refuser ou d'arrêter un traitement et accorder le droit d'accès aux soins palliatifs.

7.3.2 L'évolution de la couverture médiatique des cadres concurrentiels par cas

La Figure 7.1 compare la couverture des cadres concurrentiels de 1995 à 2015. Deux cadres dominant dans les trois États, soit les cadres légal et médical. Le fort poids de ces cadres pourrait s'expliquer par la capacité des acteurs et leurs coalitions à profiter des événements marquants, souvent sous forme de récits tragiques de mourants ou d'accompagnateurs de fin de vie, pour mettre en évidence le problème, par l'attention médiatique suscitée par les controverses entourant la mort, par le positionnement des élites par rapport à ces cadres et par le chevauchement d'un autre conflit. Par exemple, la prédominance du cadre légal au Québec s'explique partiellement par la dispute des compétences juxtaposant la compétence provinciale exclusive en matière de santé à celui de la compétence fédérale exclusive en matière de droit criminel (prohibition pénale fédérale de l'euthanasie et du

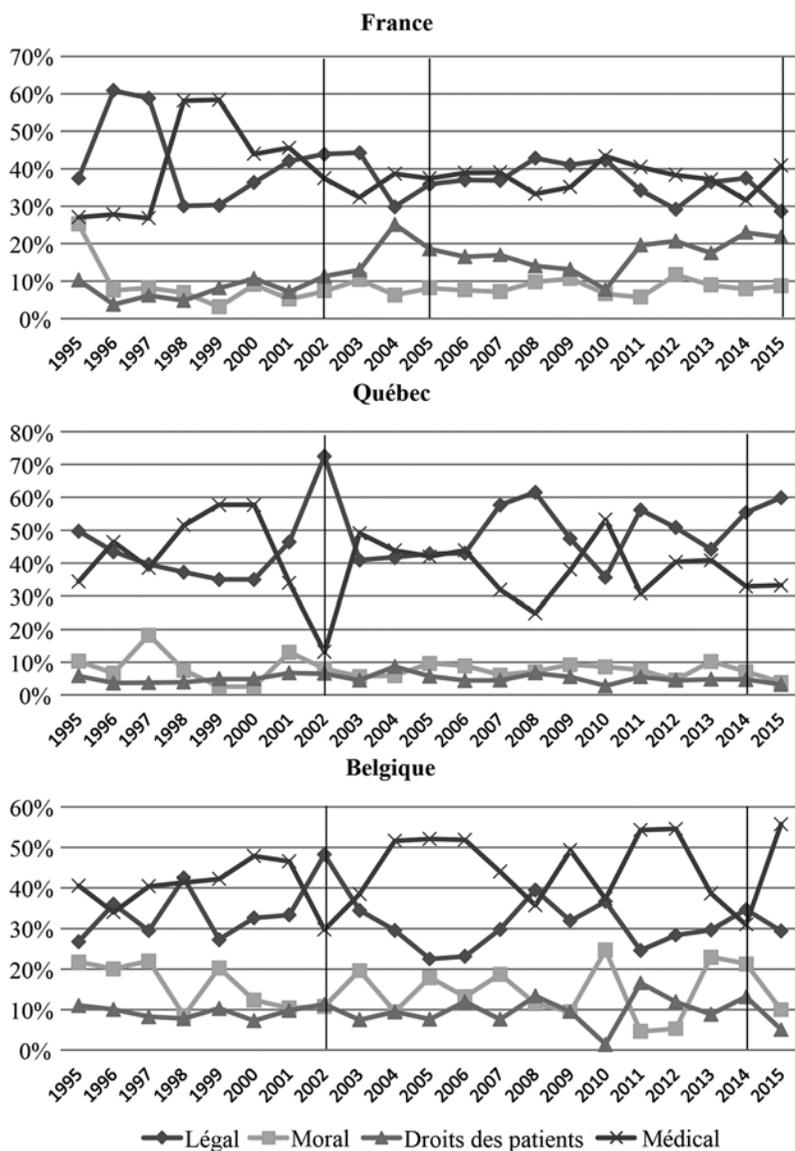
suicide assisté). Le faible poids du cadre moral coïncide avec les prédictions de l'analyse des politiques de moralité selon lesquelles les coalitions prônant les valeurs religieuses se serviraient d'arguments séculiers pour joindre une audience plus vaste (Campbell, 1992; Purvis, 2012). Ces coalitions seraient plus enclines à s'allier contre les protagonistes du cadre légal. Le cadre des droits des patients déborde le sujet des personnes en fin de vie en englobant les enjeux de la confidentialité du dossier médical ou du consentement éclairé aux soins. Ces sujets suscitent des réactions positives plutôt que négatives et conflictuelles, ce qui peut les rendre moins intéressants pour les médias, malgré leur pertinence. En France, où les choix politiques des élites ont privilégié la perspective de « laisser mourir », ce cadre est relativement plus important.

FIGURE 7.1 : COUVERTURE DES CADRES (% DANS LE TOTAL DES ARTICLES 1995-2015)



La Figure 7.2 démontre l'évolution de ces cadres dans le temps par rapport aux décisions de politique publique indiquées par les lignes verticales noires. En France, où la politique demeure restrictive, le cadre légal est éclipsé par le cadre médical (38%) ou par ce cadre en combinaison avec celui des droits des patients (55%), à l'exception de 1996 et 1997 où le cadre légal a atteint plus de 60% de la couverture médiatique. Entre 1995 et 2001, le cadre médical occupe 46% de la couverture médiatique. Tel qu'attendu, le contenu de la « Loi Kouchner » de 2002 reprend les thèmes du cadre médical et, dans une moindre mesure, celui du droit des patients en reconnaissant le « droit fondamental à la protection de la santé », l'obligation d'un « consentement libre et éclairé » et le droit aux soins pour assurer « une vie digne jusqu'à la mort ». Ensuite, la couverture médiatique du cadre des droits des patients augmente (17% de 2002 à 2006 et 18% de 2006 à 2015) aux dépens du cadre médical (36% et 37% respectivement). Comme ces deux cadres demeurent prédominants, il est peu surprenant de constater que les changements politiques subséquents concordent davantage avec leurs idées. La « Loi Leonetti » relative aux droits des malades et à la fin de vie adoptée le 22 avril 2005 accorde le droit de refuser un traitement bloquant ainsi l'acharnement thérapeutique et propose des soins palliatifs pour pallier les souffrances des mourants. Elle sera suivie de la « Loi Leonetti-Claeys » en 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie qui reconnaît le droit à la « sédation profonde et continue jusqu'au décès » pour alléger les souffrances et assurer une vie digne jusqu'à la fin, sans autoriser l'euthanasie ou le suicide assisté. Donc, le cadre légal ne réussit jamais à s'imposer même quand le Président socialiste Hollande soutient la légalisation de l'euthanasie.

FIGURE 7.2 : COUVERTURE DES CADRES, 1995 À 2015
(% DU TOTAL DES CADRES COUVERTS PAR LES JOURNAUX)



Au Québec, la principale rivalité pour toute la période se situe entre les cadres légal et médical. Avant la modification de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* en 2002, le cadre légal est présent en moyenne dans 45 % des articles, suivi du cadre médical

(42%). L'harmonisation de cette loi avec le nouveau Code civil en 2002 fait prévaloir les idées du cadre médical et de celui des droits des patients. Au cours de la période 2003-2014, le cadre légal gagne progressivement en importance et compte en moyenne pour 48% des cadres rapportés, par rapport à 39% pour le cadre médical. Entre 2011 et 2014, ce cadre domine (56%) par rapport au récit médical portant sur les soins palliatifs (36%). En juin 2014, l'Assemblée nationale du Québec adopte la *Loi sur les soins en fin de vie* avec l'appui de tous les partis politiques (94 voix «pour» et 22 «contre»). Cette loi couvre l'accès aux soins palliatifs, y compris la sédation, le droit des patients de refuser le traitement et le droit à l'assistance médicale à mourir.

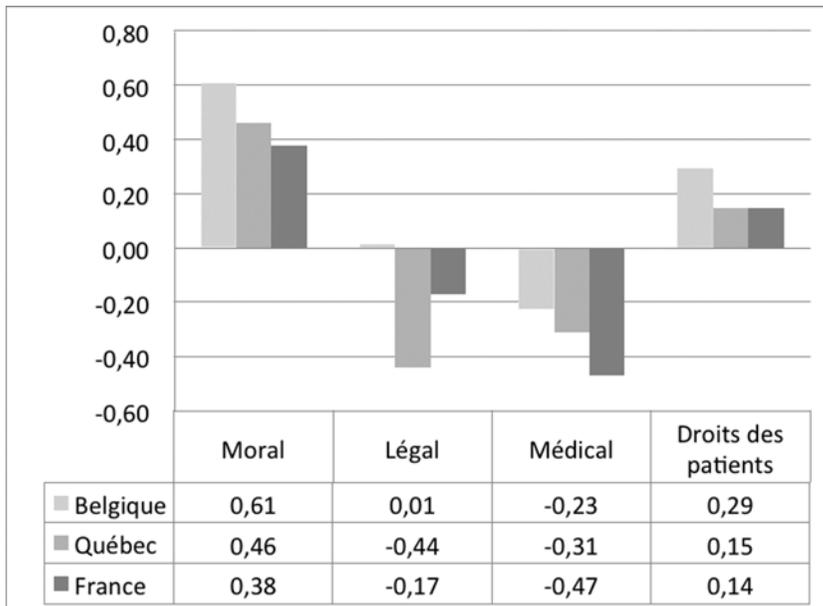
En Belgique, le pays le plus libéral en matière d'euthanasie, la rivalité principale se joue entre les cadres légal et médical. En 1999, la prise de pouvoir par la «coalition arc-en-ciel» des partis séculiers (libéraux, socialistes et verts) flamands et francophones contre les démocrates-chrétiens de la droite constitue un choc externe qui ouvrira la porte à des changements majeurs en matière de politiques de fin de vie qui excluent les idées du cadre moral. Ce choc externe impose une nouvelle toile de fond pour les discussions sur les politiques de fin de vie. Il s'agit du débat entre ce nouveau gouvernement qui valorise les réformes libérales et séculières et l'opposition démocrate-chrétienne qui soutient les valeurs du cadre moral, d'où le poids accordé à ce cadre en Belgique. En 2002, la coalition séculière adopte trois lois progressistes à son image: la *Loi relative à l'euthanasie* (mai 2002), la *Loi concernant les soins palliatifs* (juin 2002) et la *Loi concernant les droits des patients* (août 2002). En février 2014, la Belgique étend l'accès à l'euthanasie aux mineurs.

Notons trois similitudes entre les cas belge et québécois: (1) le cadre légal tend à primer sur les autres cadres à partir du moment où on libère l'accès à l'aide médicale à mourir; (2) cette libéralisation s'accompagne d'une amélioration des soins palliatifs; (3) il semble y avoir une entente entre les partis politiques pour effectuer un changement qui place l'aide médicale à mourir dans le prolongement des services de santé offerts aux mourants. Le cas français se démarque de la Belgique et du Québec sur ces éléments.

La Figure 7.3 présente le ton moyen associé aux phrases codées par cadre, par région et globalement pour tous les textes.

Dans les trois régions, le ton associé au cadre moral (ton moyen de 0,48) et à celui des droits des patients (ton moyen de 0,19) est positif. Les cadres médical et légal sont caractérisés chacun par un ton moyen plutôt négatif (-0,34 et -0,20 respectivement) ce qui peut s'expliquer par l'accent mis sur les problèmes nécessitant un changement politique. Il est a priori contre-intuitif de constater que le ton utilisé pour le cadre moral soit le plus positif dans toutes les régions, alors même que ce cadre n'a pas réussi à s'imposer. Cependant, le ton positif observé reflète bien le cadrage de valence positive en fonction de la dignité humaine des acteurs religieux et leur incapacité à établir un cadrage de valence négative pour les politiques plus libérales. Les tons négatifs associés aux cadres dominants en France et au Québec pourraient s'expliquer par une couverture médiatique focalisée sur les problèmes et par un cadrage de valence négative utilisé par les acteurs pour discréditer les politiques existantes.

FIGURE 7.3 : TON MOYEN DES SEGMENTS CODÉS



C'est en Belgique où le ton associé aux cadres des droits des patients et au cadre moral est le plus positif et où le ton associé au cadre médical est le moins négatif. En outre, le ton du cadre légal se situe près de zéro, mais est légèrement positif, ce qui suggère

une plus grande neutralité de la couverture médiatique belge pour ce récit. En contraste avec les débats au Québec et en France, les tons associés aux cadres belges semblent généralement plus positifs, moins polarisés et volatiles dans le temps, ce qui pourrait avoir contribué à la prise de décisions davantage rationnelles qu'émotives.

En France et au Québec, le ton moyen et les variations dans le ton par période témoignent d'un traitement plus polarisé et volatile des cadres. La France présente un ton plus négatif pour le cadre médical qui s'est imposé lors des changements en matière de politiques. Les débats français concernant les politiques de fin de vie étaient guidés principalement par un diagnostic des lacunes du système de santé et du manque de soins palliatifs de qualité. Le renforcement des droits des patients recevait une couverture médiatique favorable. Au Québec, où les critiques concernant les soins palliatifs portaient plus sur la quantité que sur la qualité, le ton le plus négatif est associé au cadre légal qui met en évidence des problèmes découlant de l'absence de lois permettant l'aide médicale à mourir et du conflit entre les compétences provinciales en santé et fédérales en droit pénal.

CONCLUSION

Revenons aux questions de départ. L'explication la plus convaincante des différences dans le contenu et les trajectoires des politiques de fin de vie en Belgique, au Québec et en France se situe à la croisée de plusieurs théories. D'abord, nos résultats tendent à appuyer la proposition de la théorie du cadrage concurrentiel concernant l'influence des cadres dominants ou «bruyants» couverts par les médias sur le choix des solutions politiques qui seront enchâssées dans les nouvelles lois. Les cas belge et québécois suggèrent que le cadre légal doit ressortir davantage par rapport au cadre médical pour que la légalisation de l'euthanasie soit incluse dans les politiques de fin de vie. Si les changements des politiques de fin de vie dans nos cas se produisent effectivement lorsqu'il y a une convergence des trois courants de Kingdon (1984), c'est la prédominance de certains cadres concurrentiels, le ton et l'intensité des batailles de cadrages qui semblent influencer la définition du problème et les solutions retenues par les décideurs politiques. Ensuite, nos résultats soulignent l'importance des conditions nécessaires et suffisantes à un changement

politique selon la théorie des coalitions de cause nationales. Il faut au moins deux des conditions suivantes : un choc externe au sous-système (élection de 1999 en Belgique mettant fin à 41 ans de règne chrétien-démocrate); un choc interne (les événements marquants dans les trois cas); l'apprentissage politique (la libéralisation progressive des politiques de fin de vie au Québec); une coalition entre décideurs politiques (Coalition arc-en-ciel en Belgique en 1999; consensus entre les partis politiques au Québec à partir de 2013; l'accord entre le Parti socialiste et les Républicains en France favorisant le cadre du droit des patients et le cadre médical). Enfin, le ton des cadres semble avoir une influence sur les politiques de fin de vie adoptées. En effet, le cas belge se distingue par le ton neutre et même légèrement positif pour le cadre légal, par les variations de ton moins volatiles suggérant un contexte décisionnel plus rationnel et moins émotif par rapport aux autres cas, ce qui a sans doute favorisé la libéralisation complète de l'euthanasie en plus des lois pour le droit des patients et les soins palliatifs.

Cette étude démontre le potentiel, mais aussi les défis de l'ATA. D'un côté, cette méthode, soutenue par WordStat, QDA Miner, le dictionnaire des sentiments Lexicoder en français (LSDFr) et le logiciel R, permet de traiter des données volumineuses pour caractériser les cadres le plus objectivement possible, de mesurer leur prévalence et de comparer le ton de la couverture sur un long horizon temporel. Il s'agit en outre d'une méthode flexible qui permet de créer des dictionnaires à partir de mots ou d'unités de sens, selon les besoins. D'un autre côté, l'utilisation de l'ATA comporte deux principaux défis : 1) la localisation et le formatage des textes; et 2) les nombreuses décisions techniques concernant les commandes à donner au logiciel qui font appel au jugement des chercheurs. Premièrement, les contraintes des bases de données limitent l'accès aux textes et peuvent augmenter le temps requis pour récupérer et préparer les textes pour le codage automatisé. Deuxièmement, pour bien fonctionner, l'ATA implique des décisions cruciales de la part des chercheurs quant aux commandes appropriées à donner au logiciel. Ces décisions doivent être justifiées par la théorie et par une connaissance intime de l'objet d'étude (type des politiques adoptées, identité et positionnement des acteurs, etc.). Dans le cas controversé des politiques de fin de vie, en particulier, la création des

dictionnaires a exigé une interaction constante entre les statistiques générées par le logiciel et les connaissances des chercheurs, ce qui signifie que l'approche analytique peut difficilement demeurer exclusivement inductive. Cela dit, l'ATA avec dictionnaires offre un potentiel inexploité pour approfondir les analyses présentées dans cette étude. Après avoir peaufiné nos dictionnaires des acteurs, des événements marquants et des pays, nous prévoyons les utiliser pour tracer l'évolution des dynamiques d'interaction entre les cadres ainsi que le ton de la couverture médiatique, les événements marquants, les références aux autres pays et les acteurs dans l'espoir d'identifier les mécanismes du changement politique et d'explorer l'influence des réseaux transnationaux sur les politiques publiques nationales.

RÉFÉRENCES

- Avineri, Erel et E. Owen D. Waygood (2013), «Applying Valence Framing to Enhance the Effect of Information on Transport-Related Carbon Dioxide Emissions», *Transportation Research Part A: Policy and Practice*, vol. 48, p. 31-38.
- Baumgartner, Frank R. et Bryan D. Jones (1993), *Agendas and Instability in American Politics*, Chicago, University of Chicago Press.
- Béland, Daniel (2009), «Ideas, Institutions, and Policy Change», *Journal of European Public Policy*, vol. 16, n° 5, p. 701-718.
- Birkland, Thomas A (1998), «Focusing Events, Mobilization, and Agenda Setting», *Journal of Public Policy*, vol. 18, n° 1, p. 53-74.
- Boin, Arjen, Paul t' Hart et Allan McConnell (2009), «Crisis Exploitation: Political and Policy Impacts of Framing Contests», *Journal of European Public Policy*, vol. 16, n° 1, p. 81-106.
- Burscher, Bjorn, Rens Vliegenthart et Claus H. de Vreese (2015), «Using Supervised Machine Learning to Code Policy Issues: Can Classifiers Generalize Across Contexts?», *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 659, n° 1, p. 122-131.
- Campbell, Courtney S. (1992), «Religious Ethics and Active Euthanasia in a Pluralistic Society», *Kennedy Institute of Ethics Journal*, vol. 2, n° 3, p. 253-277.
- Chong, Dennis et James N. Druckman (2007a), «Framing Theory», *Annual Review of Political Science*, vol. 10, n° 1, p. 103-126.
- Chong, Dennis et James N. Druckman (2007b), «A Theory of Framing and Opinion Formation in Competitive Elite Environments», *Journal of Communication*, vol. 57, n° 1, p. 99-118.

- Cobb, Roger W. et Charles D. Elder (1983), *Participation in American Politics: the Dynamics of Agenda-Building*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Daviter, Falk (2007), « Policy Framing in the European Union », *Journal of European Public Policy*, vol. 14, n° 4, p. 654-666.
- De Grandpré, Hugo (2013, 14 février), « Plus de 85 % des Québécois sont en faveur de l'euthanasie », *La Presse*, disponible à l'URL suivante: <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201302/14/01-4621527-plus-de-85-des-quebecois-sont-en-faveur-de-leuthanasie.php> (consulté le 10 février 2017).
- Della Porta, Donatella et Sidney G. Tarrow (dir.) (2005), *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- De Vreese, Claes (2005), « News Framing: Theory and Typology », *Information Design Journal*, vol. 13, n° 1, p. 51-62.
- Duval, Dominic et François Pétry (2016), « L'analyse automatisée du ton médiatique : construction et utilisation de la version française du *Lexicoder Sentiment Dictionary* », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 49, n° 2, p. 197-220.
- Entman, Robert M. (2004), *Projections of Power: Framing News, Public Opinion and U.S. Foreign Policy*, Chicago, University of Chicago Press.
- Entman, Robert M. et Andrew Rojecki (1993), « Freezing Out the Public: Elite and Media Framing of the U.S. Anti-Nuclear Movement », *Political Communication*, vol. 10, n° 2, p. 155-173.
- Farnsworth, Stephen, Stuart Soroka et Lori Young (2010), « The International Two-Step Flow in Foreign News: Canadian and U.S. Television News Coverage of U.S. Affairs », *The International Journal of Press/Politics*, vol. 15, n° 4, p. 401-419.
- Farnsworth, Stephen J., Stuart Soroka et Lori Young (2007), « The Media: Canadian TV News on Bush and Iraq: no More Hostile than Top US Network », *Policy Options*, vol. 28, n° 7, p. 89
- Gamson, William A. et Andre Modigliani (1989), « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, vol. 95, n° 1, p. 1-37.
- Gesser-Edelsburg, Anat, Nathan Walter, Yaffa Shir-Raz et Manfred S. Green (2015), « Voluntary or Mandatory? The Valence Framing Effect of Attitudes Regarding HPV Vaccination », *Journal of Health Communication*, vol. 20, n° 11, p. 1287-1293.
- Gitlin, Todd (1980), *The Whole World is Watching: Mass Media in the Making & Unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press.
- Grimmer, Justin et Brandon M. Stewart (2013), « Text as Data: the Promise and Pitfalls of Automatic Content Analysis Methods for Political Texts », *Political Analysis*, vol. 21, n° 3, p. 267-297.
- Jenkins-Smith, Hank C., Daniel Nohrstedt, Christopher M. Weible and Paul A. Sabatier (2014), « The Advocacy Coalition Framework: Foundations,

- Evolution, and Ongoing Research » dans Paul A. Sabatier et Christopher M. Weible (dir.), *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press, p. 183-224.
- Keck, Margaret E. et Kathryn Sikkink (1999), « Transnational Advocacy Networks in International and Regional Politics », *International Social Science Journal*, vol. 51, n° 159, p. 89-101.
- Kingdon, John W. (1984), *Agendas, Alternatives and Public Policies*, Boston, Little and Brown.
- Lawlor, Andrea (2015), « Local and National Accounts of Immigration Framing in a Cross-National Perspective », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 41, n° 6, p. 918-941.
- Matthes, Jörg (2009), « A Content Analysis of Media Framing Studies in the World's Leading Communication Journals, 1990-2005 », *Journalism & Mass Communication Quarterly*, vol. 86, n° 2, p. 349-367.
- Matthes, Jörg et Christian Schemer (2012), « Diachronic Framing Effects in Competitive Opinion Environments », *Political Communication*, vol. 29, n° 3, p. 319-339.
- Mintrom, Michael (2013), « Policy Entrepreneurs and Controversial Science: Governing Human Embryonic Stem Cell Research », *Journal of European Public Policy*, vol. 20, n° 3, p. 442-457.
- Palmer, James R (2015), « How do Policy Entrepreneurs Influence Policy Change? Framing and Boundary Work in EU Transport Biofuels Policy », *Environmental Politics*, vol. 24, n° 2, p. 270-287.
- Provalis Research (2014), *QDA Miner v. 4.1.27*, [Logiciel], Montréal.
- Provalis Research (2015), *WordStat 7.1*, [Logiciel], Montréal.
- Purvis, Taylor E. (2012), « Debating Death: Religion, Politics, and the Oregon Death with Dignity Act », *The Yale Journal of Biology and Medicine*, vol. 85, n° 2, p. 271-284.
- R Core Team (2016), *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, [Logiciel], R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria, disponible à l'URL suivante: <https://www.R-project.org/>.
- [s. a.] (2015), « Final certainty », *The Economist*, vol. 415, n° 8944, p. 16-20.
- Sabatier, Paul A. (1988), « An Advocacy Coalition Framework of Policy Change and the Role of Policy-oriented Learning therein », *Policy Sciences*, vol. 21, n° 2-3, p. 129-168.
- Sabatier, Paul A. et Hank Jenkins-Smith (1999), « The Advocacy Coalition Framework. An Assessment », dans Paul A. Sabatier (dir.), *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press, p. 117-166.
- Schattschneider, Elmer E. (1960), *The Semisovereign People: A Realist's View of Democracy in America*, Holt, Rinehart and Winston.

- Sevenans, Julie, Stuart Soroka, et Peter John Loewen (2013), « The Automated Coding of Policy Agendas: A Dictionary-Based Approach », 6th Annual Comparative Agendas Project (CAP) Conference, Antwerp, p. 1-22.
- Soroka, Stuart N. (2002), « Issue Attributes and Agenda-Setting by Media, the Public, and Policymakers in Canada », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 14, n° 3, p. 264-285.
- Soroka, Stuart N., Lori Young et Meital Balmas (2015), « Bad News or Mad News? Sentiment Scoring of Negativity, Fear, and Anger in News Content », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 659, n° 1, p. 514-528.
- Tarrow, Sydney (2005), *The New Transnational Activism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Verbakel, Ellen et Eva Jaspers (2010), « A Comparative Study on Permissiveness Toward Euthanasia: Religiosity, Slippery Slope, Autonomy, and Death with Dignity », *Public Opinion Quarterly*, vol. 74, n° 1, p. 109-139.
- Young, Lori et Stuart Soroka (2012), « Affective News: the Automated Coding of Sentiment in Political Texts », *Political Communication*, vol. 29, n° 2, p. 205-231.

CHAPITRE 8

Les dieux, les monarques et la constitution : une analyse de contenu

*Jean Crête*¹

Depuis le début du XXI^e siècle, nous avons connu moult guerres localisées et encore plus de mouvements sociaux visant à refaire l'ordre du monde selon des valeurs religieuses qui ne sont pas sans nous renvoyer à des analyses plus englobantes faites au siècle précédent sur le choc des civilisations (Huntington, 1996). Les médias nous informent, et ce de façon quotidienne, des violences commises ici ou là dans le monde au nom de valeurs spirituelles transcendantes. Ces valeurs, qui réfèrent à Allah, Dieu, Yahvé ou à d'autres êtres surnaturels, sont soit inscrites dans les lois fondamentales des pays soit que l'on voudrait les y inscrire. Ces débats ressortent là où on s'y attend le moins. Par exemple, l'introduction ou non d'une déité dans les documents fondamentaux de l'Union européenne divise la France et l'Allemagne (Schmid, 2004), des acteurs piliers de l'Union européenne. Depuis le XIX^e siècle, ces valeurs sont souvent inscrites dans le référentiel majeur des valeurs des sociétés politiques, les constitutions. Ces constitutions ne décrivent pas nécessairement ce qui est réellement, mais plutôt ce qui devrait être. Les constitutions décrivent, pour paraphraser Harari (2012), l'imaginaire des sociétés. Alors quel imaginaire nos constitutions nationales nous

1. Remerciements à Helena Massardier, auxiliaire de recherche, pour la cueillette de données et à Pierre-Marc Daigneault et François Pétry pour leurs commentaires. Ce projet a bénéficié du financement du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

proposent-elles? En dernier ressort, ces constitutions qui gouvernent les sociétés politiques s'appuient-elles sur des dieux ou sur des principes humains? Comment les pays se distinguent-ils sur l'inscription ou non de références aux êtres transcendants? Est-ce qu'il y a un lien entre l'inscription d'une référence aux dieux dans la constitution et d'autres caractéristiques de cette constitution?

Dans ce chapitre nous examinerons les constitutions grâce à l'analyse de contenu semi-automatisée pour jeter un éclairage sur ces questions. La première partie situera le phénomène dans la littérature et développera un cadre analytique susceptible de nous guider dans notre quête de réponses. La seconde partie présentera le cadre méthodologique permettant de mesurer et de mettre en relation les variables appropriées. La troisième partie présentera une analyse des résultats. Enfin, une courte conclusion proposera une suite possible à cette recherche.

8.1 DE LA PRÉSENCE DES DIEUX DANS LES CONSTITUTIONS

Les anthropologues, archéologues et psychologues semblent être d'accord pour dire que les relations entre humains et êtres surnaturels se sont peu à peu construites avec le développement des sociétés humaines (Flannery et Marcus, 2012; Johnson, 2016) que les auteurs expliquent la relation par la culture, comme le font les archéologues et les anthropologues, ou par l'évolution biologique comme le font les psychologues.

À l'origine de la société humaine, dans le premier regroupement qu'est la parenté, puis dans les sociétés lignagères plus vastes, on vouait un culte aux ancêtres. Puis les chefs, étant devenus héréditaires, s'efforcèrent de s'associer aux ancêtres vénérés et même aux êtres surnaturels. Lorsqu'on en arrive aux grandes civilisations égyptiennes et incas, les leaders sont des rois déifiés (Flannery et Marcus, 2012, p. 60) ou comme chez les Mayas, des intermédiaires entre les humains et les dieux (Evans, 2004, p. 292). Puis en Occident, vint un moment où cette notion de surnaturel fut peu à peu remise en question. En Europe, depuis un millénaire, on a pu, en effet, observer une tendance au désenchantement du monde (Taylor, 2011). Ce désenchantement millénaire du monde, le philosophe Charles Taylor l'observe à travers les représentations que les gens se font de la religion. Cette

tendance à la diminution de l'importance de la religion, il ne la mesure pas par la séparation de l'Église et de l'État ni par la fréquentation des offices religieux. Il parle plutôt de la conception que les humains se font ou pas de leurs relations à un être supérieur (Taylor, 2011, p. 15). Pour les humanistes de la Renaissance comme Michel de Montaigne tout gravite autour de l'homme – « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition » (de Montaigne, 1962, p. 782) – et non pas autour de Dieu comme ses ancêtres du Moyen Âge. Bien sûr, cette longue tendance au désenchantement n'est pas strictement linéaire, sur de plus courtes périodes on observe des hauts et des bas (Casanova, 2006). À la suite du siècle des Lumières, le désenchantement s'accéléra, mais non sans que les croyants reprennent à l'occasion le dessus de la mêlée. Depuis trente ou quarante ans, selon l'historien des sciences Yves Gingras, il y a un « mouvement mondial [en faveur de la religion] qui s'accompagne d'une remise en question de l'autorité jusque-là accordée à la science et aux scientifiques » (Gingras, 2016, p. 293). Le moment semble propice pour faire le point sur la place faite aux divinités dans le document de référence fondamental des sociétés politiques, la constitution.

Étant donné la coévolution du naturel et du surnaturel depuis les débuts de la vie en société d'homo sapiens, et malgré le désenchantement qui a pu opérer dans diverses régions de la planète, il faut s'attendre à retrouver dans les documents fondamentaux des pays une place privilégiée pour les êtres surnaturels. Dans notre étude, nous voudrions comparer les documents selon leur référence à ces êtres surnaturels. Dans toutes les civilisations, nous rappelle Fukuyama (2011, p. 442), les gens ont des modèles mentaux de la réalité qui attribuent la causalité à divers facteurs – certains pouvant être invisibles – permettant de rendre le monde compréhensible, prévisible et facile à manipuler. Les modèles mentaux religieux associent des événements observables à des causes peu ou pas observables. Nous constatons que ce n'est pas que dans des sociétés anciennes où le modèle mental donne préséance aux esprits ou aux dieux. Nous en retrouvons aussi aujourd'hui. En ce début du XXI^e siècle quelle proportion des constitutions des pays de la terre se déclare-t-elle sous la gouverne des dieux? Ce sera notre première question.

La reconnaissance d'un être supérieur aux humains, la transcendance, est une notion différente de celle de reconnaissance

d'une ou plusieurs religions dans la gestion de la *politie*. L'État peut en effet entretenir des relations particulières avec des organisations religieuses notamment en leur attribuant des postes dans la hiérarchie de l'État, en leur allouant des ressources comme des salaires, des exemptions fiscales, ou en leur déléguant des pouvoirs comme celui de marier ou non les gens. Dans ce chapitre, nous ne nous intéressons pas aux religions, à leur organisation ou à leurs ressources humaines et encore moins, il va sans dire, aux effets réels des clauses constitutionnelles relatives à la religion comme Fox et autres ont pu le faire (Fox et Flores, 2009 ; Fox, 2011). Nous nous limitons à la reconnaissance par l'État de la supériorité d'un être transcendant qu'en Occident l'on désigne la plupart du temps sous le nom de Dieu. Nous désignerons l'absence de reconnaissance d'un être transcendant par le mot «séculier». Nous n'emploierons pas le mot «laïque», car nous le réservons pour désigner une sous-catégorie de constitutions séculières où l'État, dans sa gestion des organisations de la vie civile, n'accorde pas de privilèges particuliers aux organisations religieuses ou aux comportements religieux. Comme nous n'étudions pas la gestion des organisations religieuses par l'État nous ne parlerons pas d'État religieux ou laïque.

Les constitutions formelles d'aujourd'hui, sont toutes nées au cours du long XIX^e siècle ou après (Osterhammel, 2014, p. 598). Parmi les constitutions formelles actuelles, la plus ancienne est celle des États-Unis d'Amérique, qui est entrée en vigueur en 1789. Aujourd'hui, la plupart des pays ont un document consolidé appelé constitution. La constitution des États-Unis était et demeure un exemple d'un document consolidé et clairement délimité. Il y a encore certains pays, comme le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui ont maintenu la tradition d'une constitution informelle dispersée dans une pléthore de documents et agrémentée de conventions écrites ou non. La présente étude ne retient que les constitutions consolidées dans un document central identifié comme «la» constitution. Dans tous les cas, la constitution dite matérielle inclut aussi d'autres documents qui ajoutent au document communément appelé «la constitution» comme le sont les verdicts des cours constitutionnelles ou encore des conventions écrites ou pas. Ces divers documents accessoires ne font pas partie de notre étude.

Bien sûr les constitutions, pour une grande partie, sont construites sur ce qui existait déjà avant leur formulation explicite. Il est donc normal que l'histoire des pays se retrouve concrètement dans leur constitution. Par exemple, pour les pays européens et par ricochet leurs anciennes colonies, les monarchies préexistantes ont généralement résisté au mouvement de démocratisation des institutions politiques, l'unité du pouvoir de l'État demeure alors symbolisée dans une seule personne: le monarque. Ceux qui choisissent cette personne, le sélectorat (Bueno de Mesquita et coll. 2003, p. 44), sont le plus souvent membres d'une famille particulière, la famille royale. Le monarque est généralement associé au pouvoir spirituel (Flannery et Marcus, 2012). Historiquement, dans de nombreux pays, le monarque se tenait près des dieux ou était lui-même représentant des dieux sur la terre. Dans l'Ancien Régime, plusieurs chefs d'État européens régnaient par droit divin. On leur attribuait même des pouvoirs surnaturels leur permettant de guérir certaines maladies par l'imposition des mains (Lemaître, Quinson et Sot, 1994) tout comme, selon les livres sacrés (Luc, 2001, p. 2348), leur chef spirituel l'avait faite avant eux. Au Japon, ce n'est qu'au XX^e siècle que l'empereur a, sous la contrainte du vainqueur américain, renoncé à son titre de divinité. En Thaïlande, en 2016, lors du décès du roi, on notait que ce dirigeant «avait un statut de demi-dieu» (Thibaut, 2016, 14 octobre). Retrouve-t-on si souvent trace de ces liens monarque-déité dans les constitutions contemporaines que les régimes monarchiques se distinguaient des autres régimes politiques? Ce sera notre deuxième question.

Bref, le document fondamental qu'est la constitution formelle de l'État-nation reconnaît-il que l'État et la société encadrée par cet État sont soumis à un être transcendant? Est-ce que les constitutions des pays qui sont de régime monarchique sont davantage liées aux êtres transcendants que les autres constitutions? Au-delà des déclarations explicites liant divinité ou monarchie à la constitution, y a-t-il des éléments latents du discours constitutionnel susceptibles de caractériser ces liens? Pour répondre à cette dernière question, nous examinerons trois éléments du discours constitutionnel aptes à fluctuer avec la présence des dieux ou des monarques: la coopération, la soumission et l'incertitude. Examinons chacun de ces éléments à tour de rôle.

8.1.1 Coopération

La coopération, que l'on définit comme l'action de participer à une œuvre commune, est l'un des attributs distinctifs des humains, non pas que d'autres animaux ne collaborent point, mais chez les humains, grâce au langage et aux symboles, la coopération s'est inscrite dans des institutions et se prolonge dans l'avenir (voir Chapais, 2008, pour une revue des écrits). Pour le psychologue Joshua Greene (2013, p. 20), la coopération est le problème central de l'existence sociale. On ne se surprendra donc pas que toutes les sciences sociales et au premier chef la science politique se penchent sur cette question existentielle. Pour s'engager dans l'action collective, il faut croire que les autres coopéreront (Searle, 2010, p. 53), de gré ou de force. Le philosophe du XVII^e siècle Thomas Hobbes louait le roi d'avoir imposé la coopération à ses sujets et ainsi les avoir sortis de leur vie solitaire, pauvre, misérable, brutale et courte (Hobbes, 1651/2013, # 9.38). En abordant les textes constitutionnels comme des discours plutôt que comme un ensemble de règles qui visent à assurer la coopération des acteurs sous contraintes juridiques, peut-on déceler des sensibilités différentes à la notion de coopération ou à son contraire qui, en politique (Axelrod, 1984; González et Crête, 2006), s'exprime par la compétition et le conflit ?

De nos jours, si on se fie aux médias de masse, on peut croire que les divinités sont source de nombreux conflits. Par ailleurs, comme le souligne Harari (2012, p. 248) dans son essai sur l'homo sapiens, la religion fut le troisième grand unificateur de l'humanité avec la monnaie et les empires. Les dieux de ces grandes religions unificatrices exigent cependant l'exclusivité comme référentiel au surnaturel et poussent les croyants au missionnariat ce qui entraîne des conflits entre sociétés politiques ou au sein même de ces sociétés politiques. L'unification dont parle Harari s'est réalisée sur le long terme et, pour reprendre les remarques de Fukuyama (2011, p. 85), ce fut souvent grâce à des conquêtes probablement peu pacifiques. À long terme les divinités unifieraient le genre humain, mais à court terme elles seraient plus fratricides. À l'échelle de l'histoire humaine, les constitutions contemporaines qui nous occupent ici sont sur le court terme, moment où les porteurs de valeurs déistes ne s'unissent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, dans une croyance partagée. Nous ferons donc l'hypothèse (h1) que le discours constitutionnel qui

s'en remet au divin est moins associé à la notion de coopération que ne l'est le discours séculier.

Qu'en est-il de la coopération dans les monarchies? Si on s'inspire de Hobbes, on prédira que le discours coopératif est accentué en présence de la monarchie (h2), mais si on tient compte que la monarchie est souvent associée aux divinités, on prédira plutôt (h3) un amoindrissement du discours coopératif dans les constitutions de régime monarchique.

8.1.2 Soumission

Le second élément susceptible de caractériser les constitutions est celui de la soumission qui est défini comme le fait d'accepter l'autorité de quelqu'un ou de quelque chose, de s'en remettre au pouvoir d'une autorité extérieure à soi. Le passage de l'état de liberté et d'égalité de la tribu à celui des contraintes de l'État, le contrat social de Hobbes, a fort probablement été facilité par la religion qui permettait de légitimer cette transition (Fukuyama, 2011, p. 87). Dans un État normal (par opposition à une société politique ouverte) (Crête, 2014, p. 4), comme tous ceux que nous avons connus depuis l'émergence des grandes civilisations, seules les élites ont pu avoir accès et contrôler les activités fondamentales que sont le commerce, le culte et l'éducation (North, Wallis et Weingast, 2009, p. 30-41), les autres membres de la société politique étant soumis à ces élites. Les élites elles-mêmes peuvent être stratifiées, les unes étant soumises aux autres. Les révolutions américaine et française sont venues anéantir le principe moral de ces hiérarchies et ont proclamé l'égalité des citoyens dans des constitutions formelles. Ces révolutions sont venues étendre l'éventail des régimes politiques. Toutes les constitutions par définition organisent les relations entre les acteurs de la société politique, toutes devraient donc ordonner des rôles et ainsi faire appel à la soumission. Les juges prennent des décisions et les parties jugées doivent se soumettre à la décision du tribunal. Bref, la soumission devrait donc être présente dans toutes les constitutions, mais être plus accentuée dans certains cas.

Aussi, en nous appuyant sur les travaux de Kenneth Arrow portant sur les conditions de la souveraineté du citoyen, tout spécialement sa condition numéro quatre «La fonction de

bien-être social ne peut pas être imposée» (Arrow, 1963, p. 28), on peut faire l'hypothèse que dans les constitutions qui s'en remettent aux êtres surnaturels la notion de soumission à l'autorité sera particulièrement importante. Et comme Arrow le note :

[...] comme parler d'un conflit de volontés entre l'individu et le code sacré ne veut rien dire, nous avons alors une situation dans laquelle on sait d'avance que l'ordonnancement individuel des choix sociaux se conformera à certaines restrictions c'est-à-dire que certains choix faits par les individus sont préassignés.² (Arrow, 1963, p. 29)

On doit donc s'attendre à ce que l'indicateur de soumission soit plus élevé dans les constitutions dont le principe fondateur repose sur un dieu ou une déesse que dans celles qui reposent simplement sur la rationalité (h4).

Les travaux du psychologue Jonathan Haidt nous portent à croire que la soumission devrait aussi être plus présente dans les régimes monarchiques que dans les autres régimes politiques. En effet, dans sa quête des fondements moraux de l'action humaine, Haidt (2012, p. 142) identifie un fondement qu'il nomme autorité/subversion et qui n'est pas sans nous rappeler le lien entre le roi et ses sujets. Il relie d'ailleurs son concept d'autorité/subversion à celui d'*Authority Ranking*. La relation sociale qualifiée d'*Authority Ranking* correspond au cas où les gens occupent des positions asymétriques dans une hiérarchie dans laquelle les subordonnés défèrent, respectent, et (peut-être) obéissent, alors que les supérieurs ont préséance et prennent la responsabilité pastorale (Haidt, 2012, p. 143-44). Dans ce sens, l'autorité n'a pas d'abord le sens de la contrainte quoiqu'elle puisse y mener. L'autorité est ici conçue comme une vertu. Elle implique l'obéissance, la déférence et ce qu'on qualifie souvent de paternalisme. L'autorité comme vertu pastorale – le berger (pasteur) prend soin de son troupeau – contraste avec les formes explicites d'exercice du pouvoir, l'autorité politique. Ce qui caractérise cette relation vertueuse, c'est la soumission à l'autorité; il n'y a pas d'autorité sans soumission ou de soumission sans autorité. Cette soumission à l'autorité peut aussi être vue négativement, comme un vice, lorsque le sujet n'accepte pas la relation de subordination. On

2. Notre traduction pour toutes les citations en langue anglaise à l'origine.

parle alors de subversion. La soumission devrait être davantage liée aux régimes monarchiques qu'aux autres régimes puisque dans les monarchies il y a une stratification sociale claire entre le monarque et ses sujets, de plus les monarques ont été ou sont souvent liés aux dieux. Cette hypothèse devrait tenir tant pour le référentiel séculier (h5) que transcendant (h6).

8.1.3 Incertitude

Le troisième aspect que nous voudrions examiner est l'incertitude dans le discours constitutionnel c'est-à-dire l'absence d'information sur ce qui pourra advenir. Les constitutions sont des cadres généraux qui décrivent des relations entre divers acteurs, elles laissent beaucoup d'espace de manœuvre. Les constitutions ne prévoient pas tout. Tant pour le gouvernant que pour le gouverné, cette zone d'incertitude offre un espace de manœuvre. Pour les gouvernants, c'est potentiellement une occasion d'exercer leur leadership. Ce que Downs (1957, p. 87) dit des électeurs et des leaders peut être généralisé aux gouvernés et gouvernants. L'incertitude rend le gouverné prêt à écouter le gouvernant qui semble connaître la voie qui mène aux objectifs du gouverné. Le gouvernant détient de l'information que le gouverné n'a pas, ils sont en situation asymétrique. Le gouvernant informe le gouverné et réduit ainsi le degré d'incertitude du gouverné. Christine de Clercy (2005, p.180) renchérit en disant que l'incertitude devient une ressource pour les dirigeants politiques et qu'il est rationnel qu'ils utilisent cette ressource comme ils le feraient pour tout autre bien de valeur. Par ailleurs, le gouverné peut détenir des informations que le gouvernant n'a pas et agir dans son propre intérêt. C'est le dilemme du principal-agent (Rees, 1985; voir également le chapitre de Ouimet, Lalan-cette et Racine, dans cet ouvrage). Si de façon abstraite l'incertitude peut favoriser tantôt les uns tantôt les autres, en réalité, à cause de l'environnement dans lequel s'inscrit cette incertitude, généralement les détenteurs de ressources l'emportent.

Étant donné que les relations entre les humains et les dieux sont asymétriques, et que les relations entre les rois et leurs sujets sont aussi asymétriques, on pose donc les hypothèses suivantes : (h7) les constitutions liées aux divinités expriment davantage l'incertitude que les constitutions séculières; les constitutions de régime

monarchique expriment également davantage d'incertitude que les autres régimes que le référentiel soit transcendant (h8) ou séculier (h9).

8.2 MÉTHODE

Les principaux concepts qui doivent être définis de façon opératoire sont donc les notions de transcendance et de sécularité, de régime monarchique, de coopération, soumission et incertitude. L'objectif est d'abord de construire des modèles de catégorisation qui permettent de bien repérer les concepts d'intérêt dans les diverses constitutions. Les divers concepts seront opérationnalisés principalement grâce à l'analyse textuelle quantitative, ou analyse de contenu, effectuée à l'aide du logiciel WordStat en tandem avec QDA Miner (Provalis Research, 2014) et de quatre « dictionnaires » ou modèles de catégorisation. Le corpus sera composé des textes, en version anglaise, des constitutions de 193 pays disponibles sur le site Web de Poltext³.

8.2.1 Variable Sécularité-Transcendance

Un premier modèle servira à identifier les constitutions qui se soumettent à un être transcendant et celles qui sont séculières. La construction d'un dictionnaire, comme celui sur la transcendance, procède d'abord par la déduction comme lorsqu'on se demande quels sont les mots qui représentent le concept de l'être surnaturel dans un cadre législatif. Le mot « pastafarianisme » – religion dont le dieu est le *Flying Spaghetti Monster* – n'a pas été inclus dans le dictionnaire. Le terme pourrait éventuellement en faire partie dans certains contextes, mais il est tout à fait improbable que cette récente religion soit déjà mentionnée dans la loi fondatrice d'un État existant. Bref, la liste des mots des modèles de catégorisation est restreinte d'abord pour des raisons conceptuelles – l'instrument doit repérer le concept d'intérêt et seulement lui – et doit aussi être pratique. Heureusement, en réalité, le vocabulaire utilisé dans les diverses constitutions est relativement restreint.

3. Pour plus d'information se référer à : <https://www.poltext.org/fr/les-textes-constitutionnels>.

Le devis de catégorisation pour la transcendance et la sécularité prévoyait au départ deux étapes majeures. Dans la première étape, nous repérons les constitutions dites séculières en utilisant un simple critère : est-ce que l'État, par sa constitution, se déclare séculier ? Si la réponse est oui, cette constitution est classée dans la catégorie « séculier déclaré », car il s'agit en fait d'une autodéclaration. Le dictionnaire⁴ pour identifier ces constitutions contient une seule règle : si un des mots « *secular* » ou « *lay* » est présent dans la même phrase qu'un des mots « *State* » ou « *Republic* », alors la constitution est classée dans la catégorie « Séculier_D ».

ENCADRÉ 8.1 : EXEMPLES D'ÉNONCÉS DANS LA CATÉGORIE SÉCULIER DÉCLARÉ

Angola	<i>The republic of Angola shall be a secular state.</i>
France	<i>France shall be an indivisible, secular, democratic, social republic [...].</i>
Népal	<i>Nepal is an independent [...] secular [...] democratic republican state.</i>
Turkmenistan	<i>Turkmenistan is a democratic, legal and secular state [...].</i>

La deuxième étape consiste à repérer les constitutions qui affichent la transcendance. Cette catégorie identifie les constitutions qui reconnaissent explicitement ou implicitement qu'elles sont soumises à un être supérieur aux humains. Le dictionnaire pour transcendant comprend une liste de mots dont un est soumis à une règle de désambiguïsation. La règle est la suivante : le mot « *god* » ne doit pas être précédé des mots « *act of* », ceci parce que l'expression « *act of god* », n'est pas considérée comme une invocation aux dieux, mais davantage comme un terme juridique ou d'actuariat pour désigner des événements rares qui se produisent fortuitement, des cas de force majeure.

Mots ou expressions pour caractériser « transcendant » :

« *God* » PAS APRÈS « *act of* »,

Autres mots : « *Consubstantial* », « *Christ* », « *Allah* », « *Almighty* », « *Great legislator of the universe* », « *Supreme ruler of the universe* », « *Divine* », « *Holy Trinity* », « *Coran* », « *Koran* », « *Qur'an* », « *Supreme being* », « *Islam** », « *Jesus-Christ* », « *Moham** » ainsi que des expressions qui signalent la présence d'une religion d'État⁵.

4. Les dictionnaires sont disponibles auprès de l'auteur sur demande.

5. Un astérisque à la fin d'un mot remplace différentes terminaisons ; par exemple Moham* inclut Mohamed, Mohammed, Mohammad.

ENCADRÉ 8.2 : EXEMPLES D'ÉNONCÉS DANS LA CATÉGORIE TRANSCENDANT

(Canada) <i>Canada is founded upon principles that recognize the supremacy of God.</i>
(Égypte) <i>Principles of Islamic law (Sharia) are the principal source of legislation.</i>
(Grèce) <i>In the name of the Holy and Consubstantial and Indivisible Trinity.</i>
(Libye) <i>In the Name of God, the Merciful, the Compassionate/the principal source of legislation is Islamic Jurisprudence (Sharia).</i>
(Suisse) <i>In the name of Almighty God.</i>
(Syrie) <i>Islamic jurisprudence shall be a major source of legislation/The constitutional oath shall be as follows: "I swear by the Almighty God to respect [...]".</i>
(Tunisie) <i>In the name of God/I swear by God Almighty.</i>

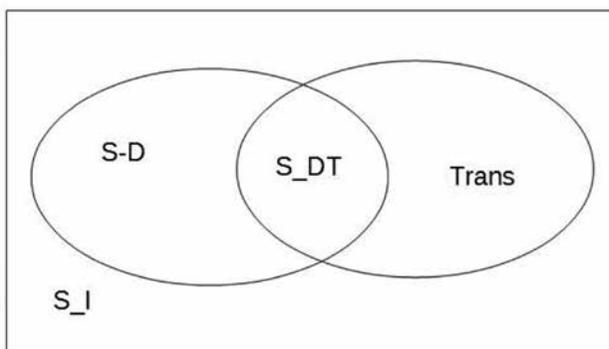
Le modèle théorique excluait implicitement qu'une constitution puisse être à la fois séculière et transcendante. Cependant, les processus d'identification décrits ci-dessus identifient des constitutions qui sont à la fois séculières et transcendantes. Ces constitutions, quoiqu'elles se déclarent explicitement séculières (séculier_D), reconnaissent la présence d'une autorité qui transcende le genre humain. Elles se retrouveraient donc dans les deux catégories de constitutions précédemment définies si nous n'avions soustrait ces cas de la catégorie séculier_D et de la catégorie transcendant pour former la nouvelle catégorie « séculier transcendant » (séculier_DT) (voir Figure 8.1).

ENCADRÉ 8.3 : EXEMPLES D'ÉNONCÉS DANS LA CATÉGORIE SÉCULIER-TRANSCENDANT

(Bénin) <i>The Republic of Benin is one and indivisible, secular and democratic. /Before God, the Spirits of the Ancestors, the Nation and before the Beninese People,</i>
(Rép. Centrafricaine) <i>is a State of law, sovereign, indivisible, secular and democratic /I swear before God and before the Nation to observe the Constitution</i>
(Guyane) <i>Guyana is an indivisible, secular/May God protect our people.</i>

Finalement, la catégorie « séculier implicite » (séculier_I) est constituée des constitutions restantes. Ces constitutions ne répondent pas à la définition opératoire de la catégorie transcendant et ne s'identifient pas non plus explicitement comme séculières. Cette catégorie regroupe entre autres la Chine et les États-Unis.

FIGURE 8.1 : LES CATÉGORIES DU RÉFÉRENTIEL



Au total donc, nous distinguons quatre catégories de constitutions en ce qui a trait aux divinités. Ces catégories sont conçues ici comme des mesures qualitatives. On ne cherche pas à mesurer la profondeur ou quantité de transcendance ou sécularité, on vise simplement à caractériser les constitutions. Le vocable « référentiel » sera assigné à cette variable.

8.2.2 Variable régime politique

La seconde variable qualitative est celle qui permet de catégoriser les constitutions selon qu'elles s'appliquent à des régimes monarchiques ou pas. Pour cette variable, nous nous en remettons à la liste disponible sur Wikipédia⁶. La variable aura donc deux valeurs : monarchie ou autre et s'intitulera régime politique.

8.2.3 Variables coopération, soumission et incertitude

Les autres variables, coopération, soumission et incertitude, mesurent l'importance de ces notions dans les constitutions. Elles sont construites selon une même logique. Pour chaque notion, le modèle de caractérisation comprend deux catégories, une représentant le côté positif de la notion (A) et la seconde catégorie représentant le côté opposé (B). Finalement, la mesure sera exprimée en termes de taux. La variable se présentera donc comme suit : variable = ((fréquence de la catégorie A) - (fréquence

6. Pour plus d'information se référer à : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_monarchies_dans_le_monde (page consultée le 1^{er} août 2016).

de la catégorie B))/((fréquence de la catégorie A) + (fréquence de la catégorie B)). Pour chacune des trois notions, nous emprunterons à des dictionnaires existants les listes de mots qui permettent de créer les dictionnaires.

Pour la variable coopération nous empruntons au dictionnaire de Lasswell disponible dans la base du General Inquirer⁷ deux listes de mots, l'une intitulée *coop* et qui regroupe les termes associés à la coopération comme « *accordance* », « *agreement* », « *alliance* », « *collaboration* » et « *negotiate* », et l'autre intitulée *powcon* qui est associée au conflit avec des termes comme « *adversary* », « *ballot* », « *competition* », « *disagreement* », « *insurrection* », « *sedition* » et « *win* ». Pour la variable soumission, nous reprenons les termes du groupe de recherche Moral Foundations de Graham et Haidt (2010) utilisés pour mesurer ce qu'ils nomment autorité comme vertu (« *abide* », « *defer* », « *father* », « *hierarchy* », « *honor* », « *obedient* », « *permission* », « *respect* », « *submit* », « *tradition* », etc.) et autorité comme vice (« *betray* », « *denounce* », « *disobedient* », « *protest* », « *rebel* », etc.). Pour la variable incertitude, les termes sont tirés à nouveau du dictionnaire de Lasswell. Les termes sous le titre de « *if* » chez Lasswell repêchent l'incertitude (« *if* », « *likely* », « *unless* », « *possible* », « *might* », etc.), alors que sa série de termes sous *surelw* repêche la certitude (« *all* », « *necessary* », « *fundamental* », « *complete* », « *unconditional* »). Le dictionnaire de Lasswell, tout comme celui du General Inquirer, nous signalent que les mots peuvent avoir plusieurs sens et indiquent quel sens est retenu pour une notion ou une autre. Ils ne nous fournissent pas cependant les règles de désambiguïsation. Heureusement, lorsque le vocabulaire est homogène et limité, comme c'est le cas pour les textes constitutionnels, la probabilité qu'un même terme (ou expression) soit employé dans plusieurs sens est faible.

8.3 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Des 193 constitutions analysées, 62 % (104) présentent les caractéristiques de transcendance. Voilà une réponse à notre première question. Oui, les dieux sont souvent présents dans les constitutions. Et 22 % (43) sont de régime monarchique. Dans l'analyse qui suit, nous utiliserons la ventilation du référentiel en

7. Pour plus d'information se référer à : <http://www.wjh.harvard.edu/~inquirer/>.

quatre catégories et du régime politique en deux catégories pour examiner la relation avec les notions de coopération, soumission et incertitude.

8.3.1 Référentiel et régime politique

Une première série d'hypothèses prévoit que les niveaux de coopération, de soumission et d'incertitude varient selon que le régime politique soit monarchique ou non. Le Tableau 8.4 distribue les constitutions selon le référentiel et le régime politique. On notera d'abord qu'aucune des constitutions des régimes monarchiques n'affirme explicitement le caractère séculier de l'État. De plus, une forte majorité (81,4 %) des régimes monarchiques maintient son allégeance à un être transcendant alors que c'est moins de 50 % des autres régimes politiques qui sont transcendants. Ces observations répondent grossièrement à notre deuxième question : oui, les constitutions qui ont pour chef d'État un monarque sont plus déistes que les autres constitutions. Il y a donc lieu de se demander si des différences observées sur les variables coopération, soumission et incertitude devraient être attribuées au régime politique plutôt qu'au référentiel.

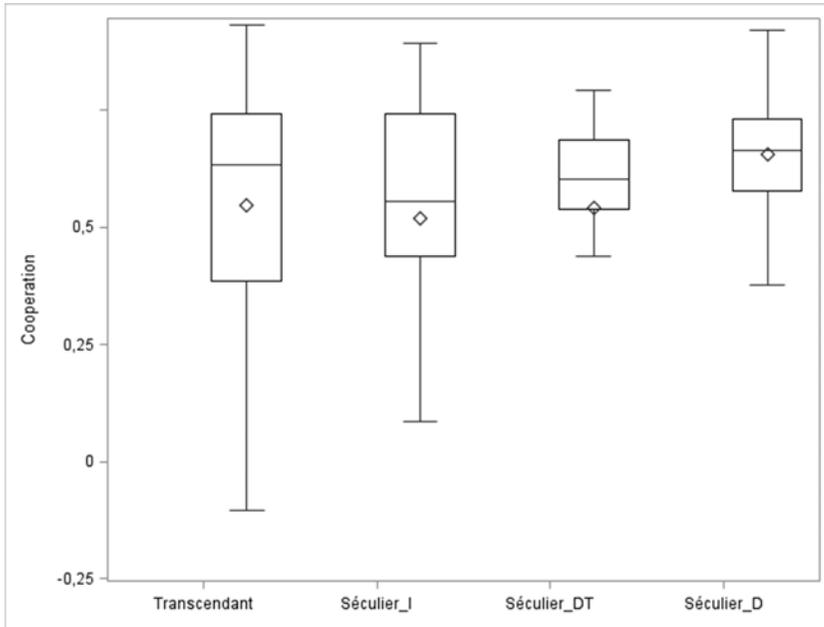
TABLEAU 8.1 : RÉGIME POLITIQUE ET RÉFÉRENTIEL

RÉFÉRENTIEL	RÉGIME POLITIQUE		TOTAL
	AUTRE RÉGIME	MONARCHIE	
Séculier_D	15,3 %	0 %	23
Séculier_DT	10,7 %	0 %	16
Séculier_I	28 %	18,6 %	50
Transcendant	46 %	81,4 %	104
Total	150	43	193

Pour évaluer nos hypothèses relatives à la différence entre les constitutions faisant appel à la transcendance et celles qui se disent séculières (séculier_D), nous présenterons un diagramme en boîte pour chacune des trois variables coopération, soumission et incertitude (voir les Figures 8.2 à 8.4). Les graphiques présentent pour chaque référentiel un résumé de la distribution des valeurs pour la coopération. Le fond de la boîte est situé au percentile 25 et le dessus de la boîte au percentile 75. Dans la boîte, la médiane est représentée par une ligne pleine et la moyenne par un symbole. Les moustaches représentent jusqu'à 1,5 fois l'étendue

interquartile. Pour encadrer notre interprétation des résultats, nous utiliserons le test du t qui est particulièrement approprié pour les petits échantillons. Comme nos hypothèses principales indiquent pour chaque variable quel référentiel devrait avoir le score le plus élevé, nous utiliserons le test unilatéral avec un niveau de probabilité de rejet à 0,05.

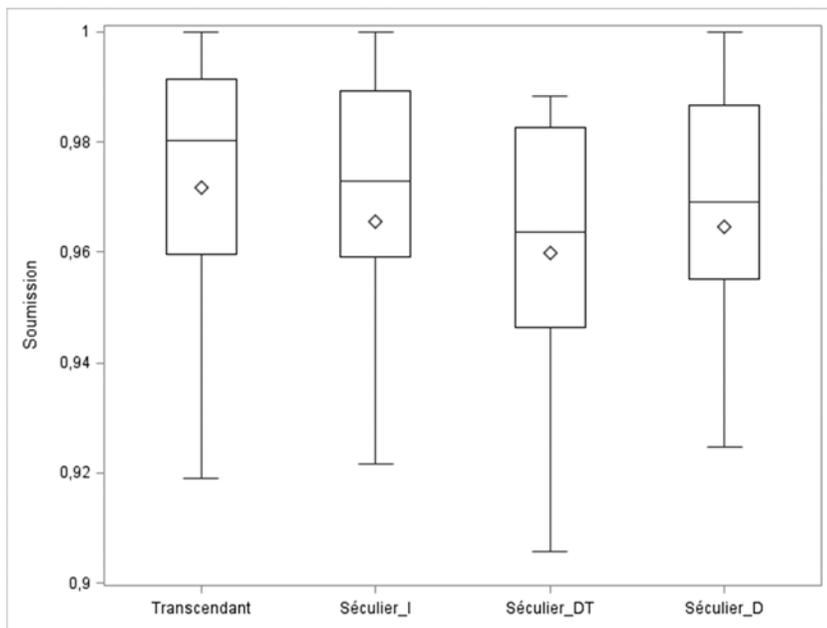
FIGURE 8.2 : COOPÉRATION SELON LE RÉFÉRENTIEL



Comparant les deux référentiels principaux, le transcendant et le séculier_D, sur l'indice de coopération (Figure 8.2), on constate que le score du dernier groupe de constitutions tend à être au-dessus de la moyenne générale (0,55), alors que le groupe de transcendants est situé sur la moyenne. On notera que les scores du groupe des transcendants sont plus étalés que ceux du groupe des séculiers_D, néanmoins, la différence entre les deux groupes – probabilité du test de t à $< 0,002$ – est suffisante pour dire que les deux groupes sont statistiquement différents. Le groupe des séculiers a en moyenne un score plus élevé que le groupe des transcendants sur l'échelle de la coopération ainsi que le prévoyait notre hypothèse (h1). Pour les deux autres référentiels, nous n'avons pas posé d'hypothèses puisque ces deux

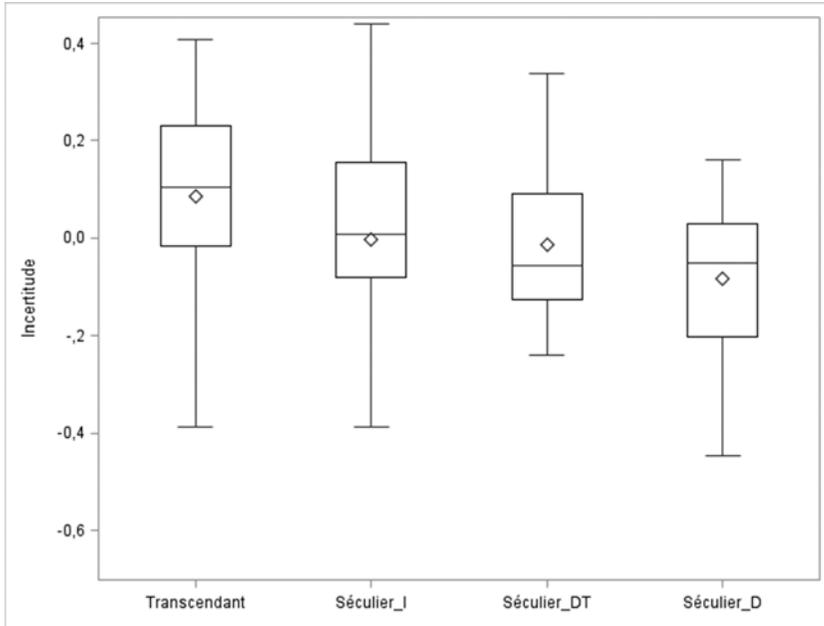
catégories n'étaient pas prévues au départ. Notons cependant que la catégorie *séculier_I* a un score moyen inférieur à celui de la catégorie *transcendant*.

FIGURE 8.3 : SOUMISSION SELON LE RÉFÉRENTIEL



La Figure 8.3 nous présente les distributions pour la variable *soumission*. La relation anticipée (h4), soit que le référentiel transcendant devrait avoir un score plus élevé que le référentiel séculier sur l'échelle de soumission, est perceptible, mais la différence entre les deux référentiels est trop petite (Prob. T = 0,127) pour être statistiquement significative. Les deux autres catégories de constitutions séculières, si on prend pour appui la moyenne des scores (0,97), vont dans le même sens que le référentiel *Séculier_D*.

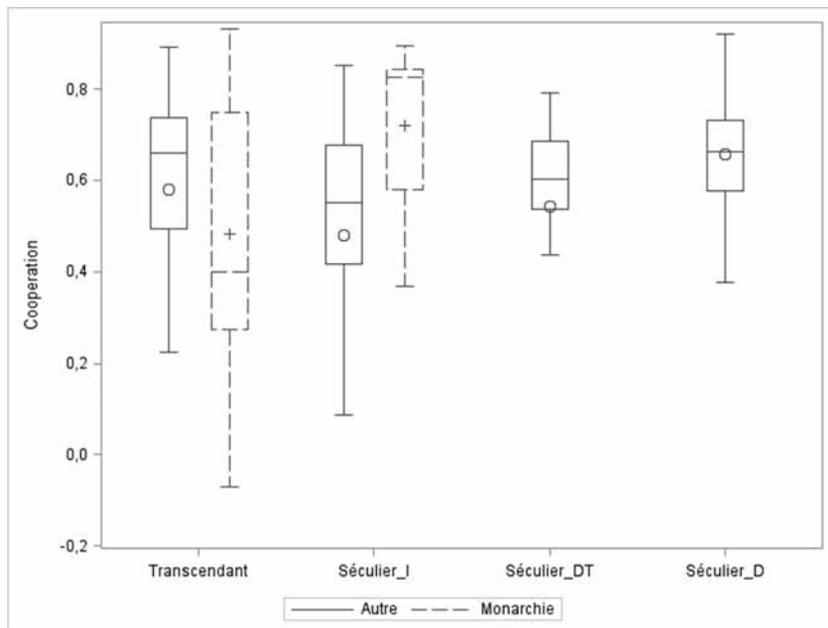
FIGURE 8.4 : INCERTITUDE SELON LE RÉFÉRENTIEL



La Figure 8.4 nous permet de visualiser les données portant sur l'incertitude selon les référentiels. Si on compare d'abord les deux référentiels de base, on constate qu'il y a une différence significative (prob. du $t < 0,0001$). Les constitutions du référentiel transcendant affichent un taux plus élevé d'incertitude que les constitutions du référentiel séculier (h7). On notera aussi que les autres séculiers, les I et les DT ont des scores qui les rapprochent davantage des séculiers_D que des transcendants.

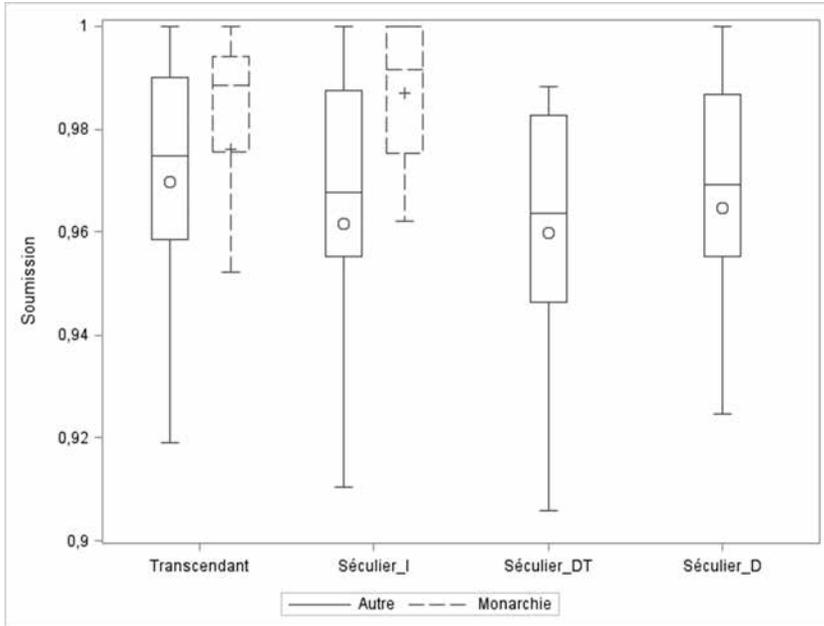
Notre deuxième série d'hypothèses porte sur la relation entre le régime politique, monarchique ou autre, et les trois caractéristiques tout en tenant compte du référentiel. Nous appliquerons les mêmes tests pour évaluer l'effet du régime politique.

FIGURE 8.5: COOPÉRATION SELON LE RÉFÉRENTIEL ET LE RÉGIME



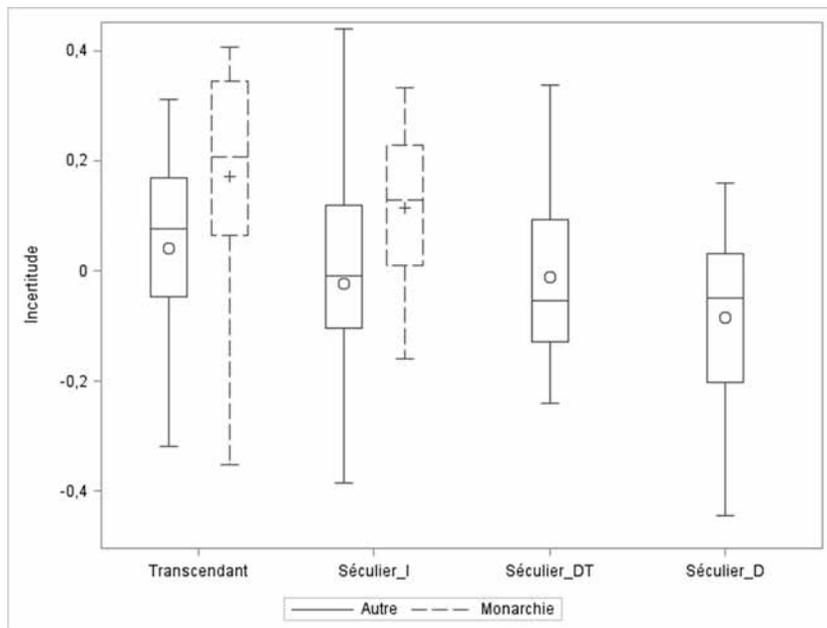
La Figure 8.5 présente la relation entre l'indice de coopération et le régime politique tenant compte des référentiels. Il met d'abord en évidence le fait que pour les deux catégories de constitutions séculières déclarées, les DT et les D, il n'y a aucune constitution de régime monarchique. Chez les constitutions qualifiées de transcendant, est-ce que l'institution monarchique se distingue des autres régimes politiques en étant moins centrée sur la coopération (h3)? La réponse est oui ($t = 0,047$). Et qu'en est-il pour le groupe des constitutions regroupées dans la catégorie séculier_I : sont-elles, tel qu'attendu, plus axées sur la coopération (h2)? Le graphique est éloquent. En moyenne dans les constitutions de régime monarchique hors du référentiel transcendant, l'indicateur de coopération est plus élevé que dans les autres régimes politiques.

FIGURE 8.6 : SOUMISSION SELON LE RÉFÉRENTIEL ET LE RÉGIME



La présentation des données sur la Figure 8.6 nous indique qu'en moyenne tant chez les transcendants que chez les séculiers_I les constitutions monarchiques font davantage appel à la soumission que les constitutions des autres régimes politiques. Si le test t confirme (0,002) que c'est fort probablement le cas pour la catégorie de séculiers_I (h5), le même test t (0,156) nous invite à rejeter l'hypothèse pour les transcendants (h6). Les régimes monarchiques se distinguent bien des régimes politiques où le référentiel est la sécularité, déclarée ou implicite, mais pas de ceux qui s'en remettent aux êtres transcendants quoique dans ce dernier cas la preuve n'est pas statistiquement significative.

FIGURE 8.7 : INCERTITUDE SELON LE RÉFÉRENTIEL ET LE RÉGIME



Finalement, pour l'incertitude, les moyennes sont dans l'ordre prévu, les régimes monarchiques affichent des taux d'incertitude plus élevés que les autres régimes. Le test (prob. $t = 0,001$) confirme cette évaluation pour la catégorie transcendant (h8), mais pas (prob. $t = 0,320$) pour la catégorie des séculiers_I (h9). Par ailleurs, les positions relatives des moyennes d'un référentiel à l'autre vont dans le sens de l'hypothèse. L'incertitude dans les constitutions de régime monarchique est plus élevée que dans les autres types de constitutions.

Au total nous avons donc neuf hypothèses. Les premières hypothèses comparaient les constitutions dites transcendantales aux constitutions dites séculières (séculier_D) sur trois notions relevées dans les constitutions. Puis les constitutions étaient comparées selon que le régime politique du pays était monarchique ou pas. Pour chaque variable, est-ce que la catégorie des transcendants aurait en moyenne un score plus élevé ou plus bas que la catégorie des séculiers? L'écart entre les moyennes pour huit des neuf hypothèses va dans le sens attendu. Pour les huit hypothèses qui ont franchi le test de la direction de l'hypothèse, seulement six d'entre elles sont statistiquement significatives.

Deux des trois hypothèses rejetées mettent en cause la relation entre la catégorie des transcendants et la notion de soumission. L'autre résultat négatif est lié à la catégorie résiduelle des constitutions, soit la catégorie séculière implicite mise en relation avec l'incertitude.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous nous sommes intéressés à la présence d'êtres surnaturels dans les constitutions nationales actuelles de presque tous les pays en utilisant l'analyse de contenu informatisée. Nous nous demandions si en ce début de XXI^e siècle, alors que le développement technique guidé par la science et soumis comme cette dernière aux règles de la raison envahit nos vies de toutes parts, il était encore possible que les constitutions des pays s'en remettent toujours aux interventions des dieux ou d'autres êtres surnaturels. La réponse comme nous l'avons vu est oui. La moitié environ des constitutions font appel aux êtres surnaturels.

Nous nous sommes aussi demandé si les constitutions de certains types de régimes politiques étaient plus susceptibles que d'autres d'abriter des dieux. Nous avons vu que c'était le cas des monarchies qui, plus de quatre fois sur cinq, sont déistes alors que dans les autres types de régimes c'est moins que 30%.

Les constitutions étant traitées comme textes plutôt que comme répertoires de règles juridiques, nous avons pu prendre la mesure de trois concepts liés à la présence de notions sous-jacentes : la coopération, la soumission et l'incertitude. Les résultats de l'analyse statistique sont mitigés. Si d'une part les relations observées vont dans le sens des hypothèses, les tests statistiques nous indiquent que seulement six de ces hypothèses ont une forte probabilité d'être vraies. Doit-on rejeter complètement les hypothèses qui n'ont pas réussi le test statistique ? Cette étude étant d'ordre exploratoire, il serait sans doute sage d'attendre que de nouveaux travaux qui opérationnaliseraient les variables autrement en arrivent eux aussi au rejet des hypothèses ou au contraire à leur confirmation. Les référentiels pourraient être raffinés, les types de régimes politiques pourraient être différenciés de façon beaucoup plus fine et bien sûr les dictionnaires pour les trois notions fondamentales que sont la coopération, la soumission et l'incertitude pourraient être revus. Néanmoins,

cette étude exploratoire a produit des résultats plus précis que ce que l'on pourrait attendre d'une première exploration.

Cette étude portait exclusivement sur la présence ou non de croyances à des êtres surnaturels pour poser les fondements de la vie en société. Elle ne portait pas sur les relations que l'État entretient avec les religions comme organisations, groupes ou mouvements sociaux. L'étude comparative et synthétique de l'allocation des valeurs (Easton, 1965, p. 50) attribuées par les constitutions à des entités religieuses demeure, en très grande partie, un champ en friche. Dans ce champ de recherche, l'analyse de contenu informatisée est une technique souple susceptible de faire avancer la connaissance comme l'entrevue par sondage a pu le faire de façon spectaculaire dans le champ des études électorales et des études de marché.

RÉFÉRENCES

- Arrow, Kenneth J. (1963), *Social Choice and Individual Values*, New Haven, Yale University Press.
- Axelrod, Robert M. (1984), *The Evolution of Cooperation*, New-York, Basic Books.
- Bueno de Mesquita, Bruce, Alastair Smith, Randolph M. Siverson et James D. Morrow (2003), *The Logic of Political Survival*, Cambridge, The MIT Press.
- Casanova, José (2006), «Rethinking Secularization: A Global Comparative Perspective», *The Hedgehog Review*, vol. 8, n° 1-2, p. 7-22.
- Chapais, Bernard (2008), *Primeval Kingship: How Pair-Bonding Gave Birth to Human Society*, Cambridge, Harvard University Press.
- Crête, Jean (2014), «Les surveillants de l'État démocratique: mise en contexte», dans Jean Crête (dir.), *Les surveillants de l'État démocratique*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 1-15.
- De Clercy, Christine (2005), «Leadership and Uncertainty in Fiscal Restructuring: Ralph Klein and Roy Romanow», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 38, n° 1, p. 175-202.
- Downs, Anthony (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New-York, Harper and Row.
- Easton, David (1965), *A Framework for Political Analysis*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Evans, Susan Toby (2004), *Ancient Mexico & Central America: Archaeology and Culture History*, New-York, Thames & Hudson.

- Flannery, Kent et Joyce Marcus (2012), *The Creation of Inequality: How Our Prehistoric Ancestors Set the Stage for Monarchy, Slavery, and Empire*, Cambridge, Harvard University Press.
- Fox, Jonathan (2011), « Out of Sync: The Disconnect Between Constitutional Clauses and State Legislation on Religion », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 44, n° 1, p. 59-81.
- Fox, Jonathan et Deborah Flores (2009), « Religions, Constitutions, and the State: A Cross-National Study », *The Journal of Politics*, vol. 71, n° 4, p. 1499-1513.
- Fukuyama, Francis (2011), *The Origins of Political Order: from Prehuman Times to the French Revolution*, New-York, Farrar, Straus and Giroux.
- Gingras, Yves (2016), *L'impossible dialogue: sciences et religions*, Montréal, Boréal.
- González, Patrick et Jean Crête (2006), *Jeux de société: une initiation à la théorie des jeux en sciences sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Graham, Jesse et Jonathan Haidt (2010), *Moral Foundations Dictionary*, disponible à l'URL suivante: <http://moralfoundations.org/othermaterials>.
- Greene, Joshua David (2013), *Moral Tribes: Emotion, Reason, and the Gap Between Us and Them*, New-York, The Penguin Press.
- Haidt, Jonathan (2012), *The Righteous Mind: Why Good People are Divided by Politics and Religion*, New-York, Pantheon Books.
- Harari, Yuval Noah (2012), *Sapiens: Une brève histoire de l'humanité*, Paris, Albin Michel.
- Hobbes, Thomas (1651/2013), *Leviathan*, Gutenberg Project.
- Huntington, Samuel P. (1996), *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New-York, Touchstone.
- Johnson, Dominic (2016), *God is Watching You: How the Fear of God Makes Us Human*, New-York, Oxford University press.
- Lemaître, Nicole, Marie-Thérèse Quinson et Véronique Sot (1994), *Dictionnaire culturel du christianisme*, Paris, Cerf, Nathan.
- Luc (2001), Évangile de Luc, *La Bible*, Montréal-Paris, Bayard - Médiaspaul, p. 2315-2372.
- Montaigne (1962), *Œuvres complètes* (Pléiade), Paris, Gallimard.
- North, Douglass C., John Joseph Wallis et Barry R. Weingast (2009), *Violence and Social Orders: A Conceptual Framework for Interpreting Recorded Human History*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Osterhammel, Jürgen (2014), *The Transformation of the World: A Global History of the Nineteen Century*, Princeton, Princeton University Press.
- Provalis Research (2014), *QDA Miner ProSuite*, [Logiciel], Montréal, disponible à l'URL suivante: <http://provalisresearch.com/products/prosuite/>.
- Rees, Ray (1985). « The Theory of Principal and Agent Part I », *Bulletin of Economic Research*, vol. 37, n° 1, p. 3-26.

-
- Schmid, Konrad (2004), «In the Name of God? The Problem of Religious or Non-Religious Preambles to State Constitutions in Post-Atheistic Contexts», *Religion in Eastern Europe*, vol. 24, n° 1, p. 19-32.
- Searle, John R. (2010), *Making the Social World: The Structure of Human Civilization*, New-York, Oxford University Press.
- Taylor, Charles (2011), *L'âge séculier*, Montréal, Boréal.
- Thibaut, Marion (2016, 14 octobre), «L'incertitude règne après la mort du roi Adulyadej», *Le Devoir*, page B9.

CHAPITRE 9

L'optimisme des unités d'évaluation de technologies et modes d'intervention en santé : analyses statistiques fondées sur l'analyse du contenu de leurs rapports

Mathieu Ouimet, Pascal Lalancette, Alexandre Racine

Le recours à l'analyse de contenu de rapports produits par des évaluateurs permet aux chercheurs d'examiner la présence d'éléments questionnables dans le discours de ces acteurs (excès d'optimisme ou de pessimisme envers une technologie, incohérence, etc.), phénomènes difficilement objectivables en usant d'autres techniques telles qu'en interrogeant directement les acteurs concernés par l'entremise de l'entretien ou de l'enquête par questionnaire. Dans ce chapitre, l'analyse de contenu de rapports d'évaluation est mobilisée pour examiner le degré d'« optimisme » (c.-à-d., la propension à émettre une recommandation favorable, toutes choses étant égales par ailleurs) exprimé par des unités d'évaluation de technologies et de modes d'intervention en santé (UETMIS) à l'égard de technologies qui étaient – ou n'étaient pas – utilisées au sein de l'hôpital d'où provient la demande d'évaluation. Une analyse de contenu manuelle, réalisée en double codeur, de rapports d'évaluation produits par quatre UETMIS québécoises a permis de constituer une base de données de 108 technologies et de tester l'hypothèse d'un plus grand optimisme pour les technologies qui étaient déjà en usage dans l'hôpital au moment de réaliser l'évaluation. Une autre hypothèse,

plus secondaire, est celle d'une plus grande demande pour l'évaluation de technologies déjà en usage au sein de l'hôpital. Formulées avant le début de la collecte de données, les deux hypothèses sont issues d'un croisement des travaux théoriques sur la relation stratégique entre un agent et un principal (pour une recension, voir Miller 2005) et des études empiriques sur l'utilisation de l'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé (Hivon et coll., 2005; Gagnon, Sánchez et Pons, 2006; Lehoux, 2006; Fattal et Lehoux, 2008; Lafortune et coll., 2008).

L'évaluation des technologies et modes d'intervention en santé (ETMIS) est une activité multidisciplinaire qui consiste à trouver, évaluer, analyser et synthétiser des études scientifiques et d'autres sources d'information dans le but d'éclairer la réflexion et les décisions des différentes instances au sein d'un système de santé. La valorisation de cette activité est un enjeu sociétal, car elle permet d'informer les décideurs en milieu hospitalier sur la pertinence d'utiliser certaines technologies ou modes d'intervention dont l'efficacité n'est pas toujours optimale et les coûts parfois exorbitants. En effet, l'ampleur des crédits budgétaires qui sont attribués annuellement aux hôpitaux et aux professionnels de la santé rend des plus pertinentes les questions d'efficacité, de sécurité et d'efficience des pratiques qui ont cours au sein des établissements de santé.

Le reste du chapitre est divisé en quatre sections suivies d'une discussion. La première section présente les acteurs, c'est-à-dire l'unité d'ETMIS (l'agent ou le mandataire) et le demandeur d'ETMIS (le principal ou le mandant). La deuxième partie montre comment la théorie du principal-agent peut s'avérer utile pour analyser le comportement des deux acteurs mis en relation. Nous y présentons également les hypothèses de recherche. La troisième partie décrit la méthodologie utilisée dans le cadre de l'étude, alors que la quatrième partie expose les résultats.

9.1 MISE EN CONTEXTE

L'*agent* ou le mandataire considéré dans cette étude est une unité d'ETMIS à l'intérieur d'un établissement hospitalier; il ne s'agit donc pas d'examiner l'action d'agences d'ETMIS provinciales, nationales ou internationales. Les raisons de ce choix sont exposées dans la troisième partie. Pour sa part, le *principal* qui

retiendra notre attention est un individu ou un groupe d’individus affiliés au même établissement où est localisée l’unité d’évaluation, peu importe son unité de rattachement (ex. : direction générale, oncologie, obstétrique, urgence, etc.); il ne s’agira donc pas d’étudier le comportement de mandants provenant d’autres organisations. Par analogie avec la microéconomie, on dira que l’agent est une unité de production d’évaluation de technologies ou de modes d’intervention en santé dont les principaux facteurs de production sont le *travail* de conception, de planification, de coordination et d’évaluation accompli par son personnel qualifié, et le *capital*, correspondant aux locaux et à l’équipement nécessaires à la réalisation d’un projet d’évaluation (ex. : logiciels, bases de données bibliographiques, etc.).

Le produit offert par l’agent est un service d’évaluation de technologies ou de modes d’intervention en santé pouvant prendre des formes diverses: rapport d’ETMIS complet, mini-rapport d’ETMIS, veille scientifique, revue de littérature, etc. Seuls les rapports d’ETMIS complets faisant état d’une ou plusieurs recommandations retiendront notre attention. Un rapport d’évaluation type vise à répondre à une ou plusieurs questions dites décisionnelles (la principale étant celle relative à l’utilisation ou non d’une technologie donnée), un repérage et une analyse systématiques des données scientifiques disponibles, une conclusion/discussion et des recommandations. Il peut arriver que le demandeur ne souhaite pas que l’unité d’évaluation formule des recommandations, auquel cas l’unité n’intégrera dans son rapport qu’une conclusion et une discussion des résultats. L’évaluation typique repère et analyse des données à l’égard de l’efficacité d’une TMIS, et parfois, de ses effets indésirables et de l’impact budgétaire ou économique de son usage. D’autres éléments peuvent également s’ajouter à l’analyse, entre autres les impacts organisationnels du maintien ou de l’adoption d’une TMIS. Le processus de production d’une évaluation varie selon la technologie à évaluer et selon les besoins du mandant. Celui-ci peut parfois être très collaboratif et faire participer le mandant à plusieurs étapes du processus de production. La description et la comparaison des modèles de production d’une ETMIS par les unités locales d’évaluation ne seront pas abordées dans cette étude.

9.2 ANCRAGE THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES

En science politique, la théorie du principal-agent (TPA) a été régulièrement privilégiée pour analyser plusieurs phénomènes, dont les relations entre les pouvoirs législatif et exécutif (par exemple, Downs et Rocke, 1994). Nos efforts de recherche documentaire ne nous ont pas permis d'identifier des études ayant recours à la TPA pour analyser la relation stratégique entre une unité d'ETMIS et ses mandants. L'utilité de la théorie du principal-agent (TPA) pour analyser le comportement d'experts produisant des informations à destination de décideurs réside dans le fait qu'elle nous invite à considérer que ces acteurs peuvent parfois se comporter en fonction de leurs intérêts stratégiques, possibilité qui est quasiment exclue ou, à tout le moins, négligée au sein des travaux sur l'utilisation des connaissances. Par exemple, s'appuyant sur des travaux théoriques dans le domaine de la psychologie (Michie, van Stralen et West, 2011), la toute dernière synthèse des connaissances sur l'efficacité des interventions visant à accroître l'utilisation des connaissances par des gestionnaires et décideurs rejette la possibilité que le processus de transfert de connaissances puisse résulter du jeu entre des acteurs usant de stratégies pour atteindre leurs objectifs (Langer, Tripney et Gough, 2016). En effet, bien qu'elle fût observée dans des études datant des années 1970 (voir par exemple, Pelz, 1978), l'utilisation dite symbolique des connaissances, qui consiste à mobiliser des résultats de recherche à des fins stratégiques pour légitimer ou délégitimer une opinion ou une décision, n'a pas été retenue par les auteurs de cette synthèse de connaissances qui ont préféré ne considérer que les études sur les usages instrumentaux (c.-à-d. utiliser des connaissances en guise d'intrants directs à la prise de décision) et conceptuel (c.-à-d. utiliser des connaissances avec une visée d'apprentissage). Dans le domaine qui nous intéresse, des éléments stratégiques de la production d'ETMIS ont été documentés, montrant que les productions d'une ETMIS peuvent parfois être instrumentalisées par un mandant afin de légitimer ou délégitimer l'usage d'une technologie ou d'un mode d'intervention en santé (Hivon et coll., 2005; Gagnon, Sánchez et Pons, 2006; Lehoux, 2006; Fattal et Lehoux, 2008; Lafortune et coll., 2008). En somme, suivant la version naïve du récit à propos de l'usage des données probantes, en demandant un avis sur l'usage d'une TMIS, le demandeur d'ETMIS serait guidé par le désir

d'utiliser les recommandations issues du rapport d'évaluation à des fins d'apprentissage (conceptuel et indirect) ou d'aide à la décision (usage instrumental et direct), éliminant ainsi la possibilité qu'il utilise les recommandations à des fins stratégiques (utilisation symbolique). Cette perspective sur l'utilisation des données probantes est restrictive, car elle exclut la possibilité d'une préférence à l'égard d'une TMIS qui serait non exclusivement fondée sur des données objectives.

La première hypothèse de recherche examinée – hypothèse secondaire – concerne le comportement du mandant, en l'occurrence le demandeur d'ETMIS. Suivant la TPA et les résultats des travaux d'Hivon et coll. (2005) ayant documenté des cas d'usage symbolique de résultats d'ETMIS, nous postulons la possibilité qu'un demandeur sollicite les services de l'unité d'évaluation de son organisation afin d'obtenir des munitions lui permettant de défendre le statu quo dans son unité, statu quo constamment menacé par plusieurs facteurs, dont les derniers résultats publiés par une agence d'évaluation de technologies externes ou les efforts de lobbying de créateurs, de distributeurs ou d'utilisateurs potentiels de TMIS. Considérant les nombreux obstacles individuels et organisationnels à l'adoption de nouvelles pratiques dans les organisations (voir par exemple Ford, Ford et D'Amelio, 2008), considérant également le caractère parfois déstabilisant de l'adoption de nouvelles pratiques, la fierté du personnel à l'égard de ses pratiques et sa méfiance envers les propositions de changement provenant de l'extérieur de l'organisation (Merton, 1940; Selznick, 1943), nous nous attendons à observer *une demande d'évaluation plus élevée pour des technologies déjà utilisées au sein de l'organisation que pour des technologies non encore implantées*. Si nous devons observer la tendance inverse, cela suggérerait une propension chez les demandeurs d'évaluation à la prise de risques à l'égard des pratiques existantes (dont les résultats d'évaluation pourraient être négatifs à leur égard) et, par conséquent, une préférence à l'égard de l'innovation et du changement.

Notre deuxième hypothèse – hypothèse principale – qualifie l'action du mandataire, c'est-à-dire l'unité d'évaluation. Nos attentes sont que *toutes choses étant égales par ailleurs, il est plus probable qu'une unité d'évaluation recommande favorablement l'utilisation d'une technologie qui est déjà en usage dans l'établissement qu'une technologie qui n'est pas encore implantée*. Nous postulons que l'unité

d'évaluation est antagoniste aux risques et tentera de s'informer sur les objectifs stratégiques du mandant afin d'ajuster ses recommandations afin que celles-ci se rapprochent le plus des préférences du mandant. La modélisation formelle classique d'Holmström (1980) suggère, de façon déductive, qu'une décision optimale de délégation de la production d'expertise à un mandataire dépend des préférences de l'agent (qui ne doivent pas présager d'un résultat défavorable aux yeux du principal) et de son niveau d'expertise (qui ne doit pas être possédé par le principal auquel cas il n'aurait pas intérêt à recourir au service de l'agent). Pour leur part, Crawford et Sobel (1982, p. 1450) démontrent, en usant de la modélisation déductive, que la transmission d'informations entre un expert et un décideur n'est possible que lorsque les préférences des deux acteurs ne sont pas trop éloignées. En fait, plaire et ne pas nuire au demandeur d'ETMIS sont des conditions importantes de la survie de l'unité d'évaluation qui dépend de son habileté à satisfaire leurs mandants. La situation à l'étude rappelle les résultats de la modélisation formelle réalisée par Prendergast (1993, p. 758) au sujet de la relation entre un employé (agent) et un employeur (principal). Cette modélisation s'applique aux cas où le principal n'a pas la capacité d'évaluer ou de mesurer le rendement de l'agent *quantitativement* et que la seule façon de le faire est de comparer les résultats de sa propre évaluation subjective aux résultats du travail de l'agent. Lorsque le critère de référence d'un niveau de rendement adéquat est l'opinion subjective du mandant, un désir endogène se manifeste chez le mandataire de se conformer à l'opinion du mandant. Le mandataire cherchera à se conformer à l'opinion du mandant en tentant de deviner ses attentes pour tenter de les combler. Prendergast (1993) qualifie les mandataires qui se comportent ainsi de *béni-oui-oui (yes men)*.

Les demandeurs d'évaluation sont le plus souvent consultés à différentes étapes de l'évaluation, y compris l'étape du rapport préliminaire où ils ont l'occasion d'exprimer leurs opinions sur le sens des recommandations. Ces interactions sont des moments importants que l'unité d'évaluation peut utiliser pour apprécier la satisfaction du mandant à l'égard de l'ensemble du rapport d'évaluation, dont les recommandations. Dans un tout autre contexte de recherche, Krause et Corder (2007) ont montré qu'une unité administrative se trouvant dans la même organisation que le

mandant peut parfois faire l’objet de pressions de la part de ce dernier, ce qui l’amènera à produire des analyses optimistes compatibles avec les préférences du mandant. Le contexte à l’étude en est un où l’agent est intégré à la même organisation que le principal, créant ainsi une relation de proximité qui s’additionne à la dépendance du mandataire à l’égard du mandant qui a la possibilité de rendre publique son insatisfaction et donc de nuire à la réputation de l’agent au sein de l’organisation.

Par ailleurs, l’UETMIS peut difficilement se permettre d’exprimer son insatisfaction à l’égard de la pratique d’un mandant qui refuserait d’appliquer ses recommandations, car pour les mandants potentiels, cela signifierait une augmentation du coût des services d’évaluation. Par conséquent, un tel comportement de l’unité d’évaluation risquerait de faire décliner la demande pour ses services, ce qui pourrait mettre en péril sa capacité à justifier sa pertinence au sein de l’organisation. Dans une modélisation formelle célèbre, Calvert (1985) démontre que le coût de l’information réduit sa valeur ; tout ce qui fait augmenter le coût d’un avis ou d’une recommandation diminuera l’usage de la source d’expertise au profit d’autres sources, ou diminuera l’effort de collecte d’information de la part du décideur. Par exemple, étant déjà prédisposé envers un avis favorable aux pratiques ayant actuellement cours dans son organisation, le mandant pourrait chercher à consulter les sources qui ont le plus de chances de s’accorder avec ce préjugé, même si cela l’oblige à ignorer des sources dites objectives et impartiales (Calvert, 1985, p. 546).

9.3 MÉTHODOLOGIE

La mise à l’épreuve empirique de nos hypothèses de recherche a été effectuée par une analyse de contenu non automatisée des rapports d’évaluation de technologies ou modes d’intervention en santé produits par des unités d’évaluation en milieu hospitalier au Québec et dont la demande d’évaluation émanait d’un ou de plusieurs mandants du même établissement. Afin de tester nos hypothèses de recherche, le mandant et le mandataire devaient faire partie de la même organisation. Cette exigence méthodologique est ce qui a motivé notre choix de s’intéresser exclusivement aux UETMIS locales et de ne pas considérer les unités d’évaluation provinciales ou nationales.

Selon une cartographie des ressources en synthèse et application des connaissances au Québec (Gagnon, Sánchez et Pons, 2016), 19 établissements de santé québécois seraient dotés d'une unité d'évaluation de TMIS, soit 7 dans le réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université de Montréal, 6 dans le RUIS de l'Université Laval, 4 dans le RUIS de l'Université McGill et 2 dans le RUIS de l'Université de Sherbrooke. Les RUIS sont les territoires rattachés aux quatre facultés de médecine du Québec (Universités McGill, de Montréal, de Sherbrooke et Laval). Pour des raisons de nature budgétaire, il n'était pas possible d'étudier les rapports de ces 19 unités d'évaluation. Nous avons alors choisi d'analyser les rapports de la principale unité d'évaluation de chaque RUIS, soit l'unité d'ETMIS du CHU de Québec (RUIS de l'Université Laval), l'unité d'ETMIS du CHUM (RUIS de l'Université de Montréal), l'unité d'ETMIS du CUSM (RUIS de l'Université McGill) et l'unité d'ETMIS du CHUS (RUIS de l'Université de Sherbrooke).

L'unité d'analyse considérée est la technologie ou le mode d'intervention (TMIS) évalué et non le rapport d'évaluation. Pour qu'une TMIS soit intégrée à la base de données, il fallait qu'elle satisfasse à tous les critères de sélection suivants: i) TMIS examinée dans le cadre d'un rapport d'ETMIS complet (excluant ainsi les mini-rapports ou autres produits), ii) peu importe l'année de publication du rapport, iii) pourvu que le rapport soit accessible au grand public sur le site Web de l'unité d'évaluation, et iv) qu'il contienne une ou plusieurs recommandations explicites concernant l'utilisation de la ou des TMIS évaluées au sein de l'établissement. Il est à noter qu'aucune technique d'échantillonnage n'a été utilisée, cette recherche couvrant la population des TMIS évaluées par toutes les unités d'ETMIS ciblées. Des vérifications ont été effectuées afin de s'assurer que chaque rangée de la base de données corresponde à une TMIS distincte. Lorsqu'une technologie avait été évaluée plus d'une fois par une même unité, le rapport d'évaluation le plus récent était utilisé pour extraire les données. Afin de respecter le principe d'indépendance des observations, six rangées correspondant à trois TMIS multipliées par deux qui ont été évaluées par deux unités travaillant de façon indépendante ont été exclues de la base de données et conservées pour des analyses ultérieures

(technologies: cryoablation, reconnaissance vocale et *stents* à élution médicamenteuse).

Les informations suivantes ont été extraites des rapports d’évaluation: nom de la TMIS, titre du rapport d’évaluation, nom de l’unité d’évaluation, nom du ou des mandants intraétablissements tels qu’identifiés dans le rapport, TMIS examinée en parallèle à une ou plusieurs autres technologies (oui/non), TMIS déjà en usage au sein de l’organisation au moment de l’évaluation (1=oui, 0=non), sens de la recommandation (1=favorable, 0=défavorable).

Afin d’assurer la qualité des données, l’extraction des informations contenues dans les rapports a été effectuée en double codage par les deuxième et troisième auteurs. Lorsqu’il y avait désaccord entre les deux codeurs, un troisième codeur (l’auteur principal) était intégré à la discussion culminant sur un consensus. Le pourcentage d’accord entre les deux codeurs était de 94,4% pour le codage de la principale variable indépendante (statut d’utilisation de la TMIS au moment de l’évaluation) et de 97,2% pour la variable dépendante (sens de la recommandation).

Des analyses statistiques descriptives et corrélationnelles (régression logistique et calcul de probabilités postestimatrices) ont été réalisées afin de tester les hypothèses (logiciel utilisé: Stata).

TABLEAU 9.1 : DÉFINITION OPÉRATIONNELLE DE LA VARIABLE DÉPENDANTE

EN USAGE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT AU MOMENT DE L'ÉVALUATION?	RECOMMANDATION DÉFAVORABLE	RECOMMANDATION FAVORABLE
Oui	<p>Cesser d'utiliser la TMS ou la remplacer par une autre ou maintenir l'usage seulement dans le cadre d'un projet de recherche.</p> <p><u>Exemple:</u></p> <p>« Le traitement [...] demeure une intervention expérimentale et doit faire l'objet d'autres études [...] [L'unité] offre un potentiel de recrutement intéressant pour effectuer ces études et un effort visant l'obtention de fonds de recherche ou de développement est une avenue à explorer ».</p>	<p>Maintenir l'usage de façon routinière ou maintenir l'usage dans des situations particulières ou étendre l'usage à d'autres situations.</p> <p><u>Exemple:</u></p> <p>« En conclusion, l'évaluation de la [unité] plaide en faveur du maintien des stratégies diagnostiques en vigueur dans la détection des métastases osseuses dans les cancers... ».</p>
Non	<p>Ne pas intégrer la TMS ou l'intégrer dans le cadre d'un projet de recherche seulement.</p> <p><u>Exemple:</u></p> <p>« L'utilisation de routine [de la TMS] pour la chirurgie [...] doit être réexaminée aussitôt que les données précédentes sont disponibles ».</p>	<p>Intégrer la technologie dans les pratiques routinières OU intégrer la technologie dans des situations précises.</p> <p><u>Exemple:</u></p> <p>« Suite aux commentaires, aux observations et aux résultats de cette étude, nous recommandons que la [TMS] devienne l'un des outils de travail pour le Service [...] ».</p>

Des informations au sujet de l’opérationnalisation de la variable expliquée (sens de la recommandation) sont présentées dans le Tableau 9.1. Ce tableau permet au lecteur de comprendre et d’illustrer la logique de codage de la variable dépendante en fonction du statut d’utilisation de la TMIS au sein de l’établissement au moment de l’évaluation (la variable explicative). Examinons d’abord le cas des TMIS qui étaient déjà en usage au sein de l’établissement au moment de l’évaluation. Pour être considérée comme une TMIS dont l’usage a été recommandé favorablement par l’unité d’évaluation, il fallait que l’unité recommande explicitement de continuer d’utiliser la TMIS de façon routinière, dans des situations précises ou d’étendre son utilisation à d’autres situations. En revanche, cesser d’utiliser la TMIS, la remplacer par une autre ou continuer de l’utiliser dans le seul cadre d’un projet de recherche expérimentale était considéré comme des recommandations défavorables. En bref, une recommandation favorable signifie que l’UETMIS suggère au mandant d’utiliser la TMIS dans la pratique et non à des fins de recherche expérimentale.

Lorsqu’au moment de l’évaluation, une TMIS n’était pas encore utilisée au sein de l’établissement, les avis suivants étaient considérés comme une recommandation favorable: intégrer la TMIS dans les pratiques routinières ou dans des situations précises. En revanche, ne pas intégrer la TMIS ou l’intégrer seulement dans le cadre d’un projet de recherche expérimentale était considéré comme des recommandations défavorables.

Dans les analyses multivariées, la principale variable explicative est le statut d’utilisation de la TMIS tel que déduit à la lecture du rapport d’évaluation. Le statut d’utilisation de la TMIS a été codé en deux catégories, soit 0 = TMIS non utilisée au sein de l’établissement au moment de l’évaluation et 1 = TMIS déjà en usage au sein de l’établissement au moment de l’évaluation (une TMIS en mode expérimental était considérée comme utilisée). Les variables de contrôle suivantes ont été traitées en « effet fixe » dans le modèle de régression logistique prédisant la probabilité que l’usage d’une TMIS ait été recommandé favorablement: (1) nombre de TMIS évaluée(s) dans le rapport (à la lecture des objectifs formels de l’évaluation) (0 = une seule, 1 = deux ou plus), (2) unité d’évaluation (unité A *vs* unité C, unité B *vs* unité C, unité D *vs* unité C), et (3) le type de TMIS (préventive *vs*

thérapeutique, diagnostique *vs* thérapeutique, organisationnelle *vs* thérapeutique).

9.4 RÉSULTATS

L'application des critères de sélection a permis de constituer une base de données de 108 technologies évaluées dans 87 rapports (17 de l'UETMIS du Centre hospitalier universitaire de Québec [CHU], 11 de l'UETMIS du Centre hospitalier universitaire de Montréal [CHUM], 44 de l'UETMIS du Centre universitaire de santé de McGill [CUSM] et 15 de l'UETMIS du Centre universitaire de santé de Sherbrooke [CHUS]). Les statistiques descriptives des variables considérées dans l'étude sont présentées dans le Tableau 9.2. La plupart des TMIS sont les seules TMIS évaluées dans le rapport (59,3 %; 64/108), alors que 40,7 % (44/108) d'entre elles ont été évaluées en parallèle à au moins une autre. Parmi les quatre unités d'évaluation examinées, l'unité C est celle qui a évalué le plus grand nombre de technologies (44,4 %; 48/108), suivie de l'unité A (25 %; 27/108), de l'unité D (17,6 %; 19/108) et de l'unité B (13 %; 14/108). La majorité des TMIS de la base de données étaient de nature thérapeutique (53,7 %; 58/108). Un peu plus de la moitié des TMIS évaluées étaient déjà en usage au sein de l'établissement (53,7 %; 58/108). À première vue, cet écart de 7 points de pourcentage entre les technologies déjà en usage dans l'établissement au moment de l'évaluation et celles qui ne l'étaient pas offre un faible soutien à la première hypothèse de recherche prédisant une demande d'évaluation plus élevée pour des technologies déjà utilisées au sein de l'établissement de santé que pour des technologies non encore implantées.

TABLEAU 9.2 : DESCRIPTION DES VARIABLES ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

VARIABLE	CODAGE	PROPORTION (%)
Sens de la recommandation	Favorable = 1 Défavorable = 0	Favorable : 69/108 (63,9) Défavorable : 39/108 (36,1)
Statut d’utilisation au moment de l’évaluation	En usage = 1 Pas en usage = 0	En usage : 58/108 (53,7) Pas en usage : 50/108 (46,3)
Nombre de TMIS évaluées en parallèle dans le rapport	Une seule = 0 Plusieurs = 1	Une seule : 64/108 (59,3) Plusieurs : 44/108 (40,7)
Unité d’évaluation	Unité A = 1, autrement 0 Unité B = 1, autrement 0 Unité C = catégorie de référence Unité D = 1, autrement 0	Unité A : 27/108 (25,0) Unité B : 14/108 (13,0) Unité C : 48/108 (44,4) Unité D : 19/108 (17,6)
Type de TMIS	Préventive = 1, autrement 0 Diagnostique = 1, autrement 0 Thérapeutique = catégorie de référence Organisationnelle = 1, autrement 0	Préventive : 20/108 (18,5) Diagnostique : 18/108 (16,7) Thérapeutique : 58/108 (53,7) Organisationnelle : 12/108 (11,1)

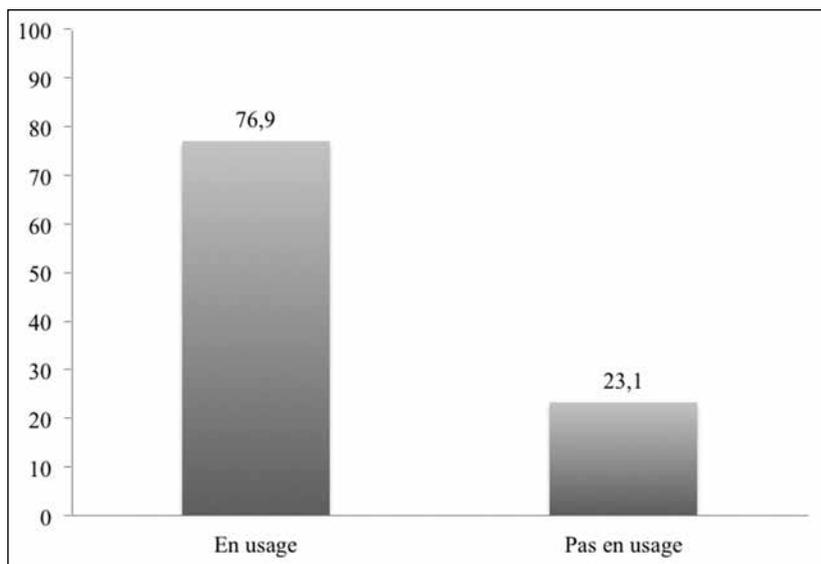
Des analyses plus détaillées montrent que seules les TMIS thérapeutiques affichent une demande d’évaluation plus élevée lorsqu’elles sont déjà utilisées au sein de l’établissement (63,8 % ; 37/58). Pour leur part, 50 % des TMIS préventives (10/20) et diagnostiques (9/18) étaient déjà en usage au moment de l’évaluation, alors que seulement 16,7 % (2/12) des TMIS organisationnelles ou programmatiques l’étaient ($\chi^2 = 9,20$; $p = 0,027$). À ce propos, des variations statistiquement significatives sont également observées entre les unités d’évaluation. En effet, les TMIS qui étaient déjà en usage dans l’établissement au moment de l’évaluation représentent 70,4 % (19/27) des TMIS évaluées par l’unité A, 42,9 % (6/14) de celles évaluées par l’unité B, 58,3 % (28/48) de celles évaluées par l’unité C, et seulement 26,3 % (5/19) des TMIS évaluées par l’unité D ($\chi^2 = 9,82$; $p = 0,020$). Ces résultats remettent en doute l’universalité de la première hypothèse de recherche.

Examinons maintenant les résultats concernant la deuxième hypothèse de recherche. Les tests statistiques ont été effectués sur les 108 technologies contenues dans la base de données. Globalement, les résultats corroborent la deuxième hypothèse stipulant que *toutes choses étant égales par ailleurs, il est plus probable qu’une unité*

d'évaluation recommande favorablement l'utilisation d'une technologie qui est déjà en usage dans l'établissement qu'une technologie qui n'est pas encore implantée. En effet, l'association statistique entre le statut d'usage de la TMIS au moment de l'évaluation et le sens de la recommandation est statistiquement significative. Plus précisément, 44 des 58 TMIS (75,7%) qui étaient en usage au sein de l'établissement au moment de l'évaluation ont été recommandées favorablement par l'unité d'évaluation, alors que 25 des 50 TMIS (50%) qui n'étaient pas utilisées au sein de l'organisation au moment de l'évaluation ont reçu une recommandation d'utilisation favorable ($\chi^2 = 7,78$, $p = 0,005$). En entrant dans le modèle de régression les variables de contrôle décrites dans la section précédente, le ratio de taux de la variable explicative mesurant le statut d'utilisation de la TMIS au sein de l'établissement au moment de l'évaluation est de 1,50 et est statistiquement significatif (IC à 95%: 1,06-1,78). Ce ratio s'interprète comme suit: toutes choses étant égales par ailleurs, après ajustement par effet fixe des variables de contrôle, le taux de recommandations favorables à l'utilisation d'une TMIS est 50% plus élevé pour les TMIS qui étaient en usage au sein de l'établissement au moment de l'évaluation par rapport aux TMIS qui n'étaient pas encore utilisées.

Les probabilités d'une recommandation d'utilisation favorable ont été calculées sur la base des résultats du modèle de régression logistique en utilisant CLARIFY (Tomz, Wittenberg et King, 2003) sous STATA. Ces prédictions calculées à partir de nos données sont rapportées dans les Figures 9.1 et 9.2. Il peut être observé que la probabilité que l'usage d'une TMIS déjà utilisée au sein de l'établissement au moment de l'évaluation soit recommandé favorablement par l'unité d'évaluation est de 76,9%, contre seulement 23,1% pour une TMIS qui n'était pas en usage au moment de l'évaluation, et ce, tout en contrôlant pour l'unité d'évaluation, le type de TMIS et le fait que la TMIS ait été ou non évaluée en parallèle à une ou plusieurs autres TMIS.

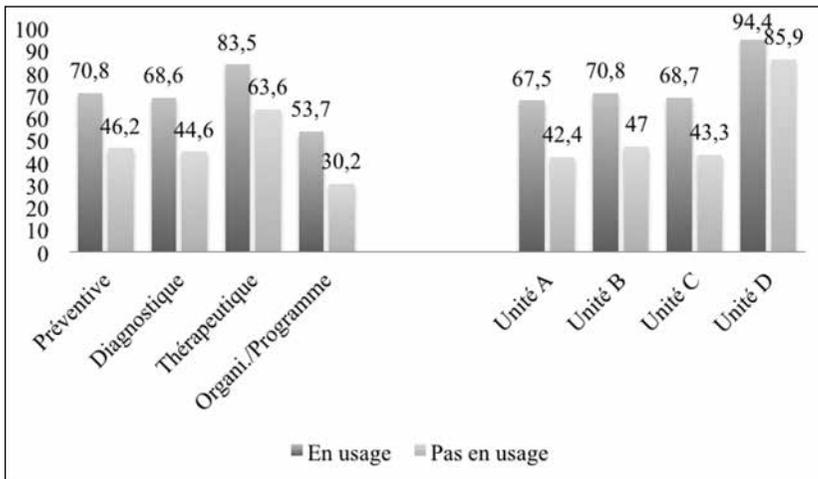
FIGURE 9.1 : PROBABILITÉ PRÉDITE (EN POINTS DE %) QUE L’USAGE D’UNE TMIS SOIT RECOMMANDÉ FAVORABLEMENT EN FONCTION DE SON STATUT D’UTILISATION AU MOMENT DE L’ÉVALUATION



La Figure 9.2 illustre la probabilité prédite que l’usage d’une TMIS soit recommandé favorablement en fonction de son type et de l’unité d’évaluation. Il peut être observé que la probabilité que l’usage d’une TMIS déjà utilisée dans l’établissement au moment de l’évaluation soit recommandé favorablement est supérieure au seuil de 50 % (soit une chance sur deux), et ce, peu importe son type et l’unité qui l’a évaluée. Lorsqu’une TMIS n’est pas déjà en usage au sein de l’établissement au moment de l’évaluer, la probabilité que son utilisation soit recommandée favorablement est toujours inférieure à une chance sur deux (50 %), sauf si elle a été évaluée par l’unité D ou si elle est de nature thérapeutique. En effet, la Figure 9.2 montre que l’unité D se distingue des trois autres en faisant preuve d’un très fort degré d’optimisme envers les technologies qu’on lui demande d’évaluer, et ce, peu importe si elles sont déjà en usage au sein de son établissement. Plus précisément, la probabilité que cette unité recommande favorablement l’utilisation d’une TMIS est de 94,4 % lorsque celle-ci est déjà en usage dans son établissement et 85,9 % lorsqu’elle n’est encore en usage.

La Figure 9.2 montre que la probabilité qu'une TMIS qui est déjà en usage dans l'établissement au moment de l'évaluation soit recommandée favorablement est plus élevée lorsqu'elle qu'il s'agit d'une technologie thérapeutique (83,5%) que lorsqu'il s'agit d'une technologie préventive (70,8%), diagnostique (68,6%) et organisationnelle/programmatique (53,7%). La TMIS thérapeutique est la seule à afficher une probabilité d'être recommandée favorablement supérieure à 50% (soit plus d'une chance sur deux) lorsqu'elle n'était pas en usage au moment de l'évaluation (63,6%). Il est à noter que l'unité qui est de loin la plus optimiste envers les technologies qu'elle a évaluées (unité D) est celle qui en proportion a évalué le moins grand nombre de technologies thérapeutiques (36,8%, contre 40,7% pour l'unité A, 50% pour l'unité B et 68,7% pour l'unité C).

FIGURE 9.2 : PROBABILITÉ PRÉDITE (EN POINTS DE %) QUE L'USAGE D'UNE TMIS SOIT RECOMMANDÉ FAVORABLEMENT EN FONCTION DE DIFFÉRENTS SCÉNARIOS



Souhaitant faire passer un test plus sévère à notre deuxième hypothèse de recherche, nous avons examiné la possibilité que les TMIS déjà en usage au sein de l'établissement au moment de leur évaluation soient tout simplement plus efficaces, et ce, pour diverses raisons dont la possibilité que les gestionnaires et professionnels de l'établissement aient préalablement bien évalué les TMIS avant de les implanter. Afin d'examiner cette possibilité, nous avons, en double codeur, créé la variable dichotomique suivante: *Jugement d'efficacité* (0 = de l'avis des évaluateurs, les

données recueillies et analysées indiquent que la technologie n’est pas efficace ou moins efficace qu’une technologie comparable, ou il y a absence [ou insuffisance] de preuve que la TMIS est efficace; 1 = de l’avis des évaluateurs, les données indiquent que la technologie est efficace ou plus efficace qu’une technologie comparable). Nous avons ensuite ajouté cette variable au modèle de régression logistique prédisant la probabilité que l’utilisation d’une TMIS soit recommandée favorablement par l’unité d’évaluation, et ce, en conservant les autres variables dans l’équation (statut d’utilisation et variables de contrôle). Cette procédure permet également de valider la cohérence des évaluateurs qui devraient logiquement considérer efficaces les TMIS dont ils recommandent l’usage. Les résultats montrent qu’effectivement, le ratio de taux de la variable indépendante mesurant le jugement d’efficacité de la TMIS est de 3,28 et statistiquement significatif (IC à 95 %: 2,64-3,48), signifiant que toutes choses étant égales par ailleurs, après ajustement par effet fixe du statut d’utilisation de la TMIS et des variables de contrôle, le taux de recommandations favorables à l’utilisation d’une TMIS est 228 % plus élevé pour les TMIS évaluées comme efficaces par l’UETMIS par rapport aux TMIS qui n’ont pas été jugées efficaces.

Les résultats offrent également un soutien supplémentaire à notre deuxième hypothèse de recherche. En contrôlant pour le jugement d’efficacité des évaluateurs, le ratio de taux de la variable indépendante mesurant le statut d’utilisation de la TMIS au sein de l’établissement au moment de l’évaluation passe de 1,50 (avant l’ajout de la variable mesurant le jugement d’efficacité) à 1,62 (IC à 95 %: 1,06-1,88), signifiant que toutes choses étant égales par ailleurs, après ajustement par effet fixe du jugement d’efficacité et des variables de contrôle, le taux de recommandations favorables à l’utilisation d’une TMIS est 62 % plus élevé pour les TMIS qui étaient en usage au sein de l’établissement au moment de l’évaluation par rapport à celles qui n’étaient pas encore utilisées.

De plus, il est à noter que l’association entre le statut d’utilisation des TMIS au sein de l’établissement du mandant au moment de l’évaluation, d’une part, et d’autre part, un jugement en termes d’efficacité n’est pas statistiquement significatif ($\chi^2 = 1,38$, $p = 0,24$). Des analyses descriptives montrent également que l’usage de 67,7 % des 28 TMIS que les évaluateurs ont estimés efficaces, mais qui

n'étaient pas en usage au sein de l'établissement, a été recommandé favorablement, alors l'usage de 97,1 % des 35 TMIS jugées efficaces qui étaient déjà utilisées au sein de l'établissement a été recommandé favorablement, une différence de près de 30 points de pourcentage. Enfin, notons que six des 108 TMIS de la base de données n'ont pas été évaluées quant à leur efficacité. Ces six TMIS étaient en usage au sein de l'établissement du mandant au moment de réaliser l'évaluation et comparées à au moins une autre TMIS. L'utilisation de cinq d'entre elles a été recommandée favorablement par les évaluateurs.

CONCLUSIONS ET DISCUSSION

Ce chapitre illustre la pertinence d'utiliser l'analyse de contenu lorsque les informations recherchées seraient difficiles à obtenir par l'entremise de questionnaires ou d'entrevues. En effet, une analyse de contenu manuelle de 87 rapports d'évaluation de technologies ou modes d'intervention en santé a permis de récolter les données nécessaires à la réalisation d'analyses statistiques dont les résultats montrent une propension des unités d'évaluation d'ETMIS examinées à recommander favorablement l'utilisation de TMIS lorsqu'elles sont déjà en usage dans leur établissement. Fait intéressant à noter, cette attitude favorable aux TMIS déjà en usage est observée dans les quatre unités d'évaluation considérées. Il a été également montré que la propension plus grande à recommander l'usage d'une TMIS qui est déjà utilisée dans l'établissement du mandant lors de l'évaluation est indépendante du jugement des évaluateurs en ce qui concerne son efficacité. D'autre part, notre étude montre qu'il est plus probable pour une TMIS thérapeutique de se voir recommander favorablement par l'unité d'évaluation que pour une TMIS préventive, diagnostique ou organisationnelle/programmatique, et ce, qu'elle était déjà en usage ou non au sein de l'établissement au moment de l'évaluation.

Plusieurs mécanismes peuvent expliquer l'optimisme des unités d'évaluation à l'égard des TMIS déjà en usage au sein de leur établissement. Dans cette étude, la théorie du principal-agent (TPA) a été utilisée comme point de départ pour théoriser les objectifs et le comportement de l'unité d'évaluation et du mandant. L'éclairage que procure la TPA a permis la formulation de quelques constats de nature théorique sur le contexte

stratégico-institutionnel dans lequel l’unité d’évaluation locale est exploitée. Une unité d’évaluation de TMIS intégrée à un établissement de santé doit son existence et sa survie à la demande pour ses services d’évaluation. Considérant le contexte de rationalisation budgétaire qui prévaut dans le secteur de la santé (le plus important poste de dépenses du gouvernement du Québec) et dans la mesure où ces unités ont un rôle d’évaluation et n’assurent aucune fonction essentielle de gestion ou de services cliniques, la survie et l’expansion de telles unités dépendent directement de leur capacité à stimuler la demande pour leurs services. Comme les demandes d’évaluation sont volontaires, la demande dépend de l’utilité perçue des mandants potentiels pour ce type de services.

Les TMIS en usage dans les établissements de santé sont en concurrence avec d’autres TMIS offertes sur le marché. Or, l’adoption d’une nouvelle TMIS au sein d’un établissement modifie des routines auxquelles des membres du personnel peuvent être attachés. À l’instar des fonctionnaires publics, le personnel hospitalier est susceptible de s’identifier sentimentalement à son mode de vie au travail et pourrait être amené à développer un sentiment de fierté à l’égard de ses pratiques et à résister au changement dans les routines établies, particulièrement les changements dont la promotion émane de personnes ou groupes externes (Merton, 1940: 565). La propension du personnel d’une organisation hiérarchique à se protéger contre des interférences extérieures et à résister au changement a été soulignée depuis longtemps (voir, par exemple, Selznick, 1943: 47).

Si les résultats de l’étude ne permettent pas d’infirmier la deuxième hypothèse de recherche concernant le lien entre le statut d’usage de la TMIS au sein d’un établissement lors de la réalisation de l’évaluation et le sens de la recommandation formulée par l’UETMIS, ceux-ci confèrent un faible soutien à la première hypothèse selon laquelle nous devons observer une demande d’évaluation plus élevée pour des technologies déjà utilisées au sein de l’organisation que pour des technologies non encore implantées. En effet, une faible majorité (53,7%) des TMIS était déjà en usage au sein de l’établissement au moment de l’évaluation. Dans les faits, la première hypothèse de recherche se

vérifie seulement dans le cas des TMIS thérapeutiques et de celles évaluées par deux des quatre unités d'évaluation.

L'étude comporte certaines limites qui méritent d'être rappelées. Premièrement, les résultats obtenus ne peuvent être généralisés à toutes les UETMIS en milieu hospitalier au Québec ou ailleurs dans le monde. Les éléments théoriques évoqués additionnés aux résultats empiriques nous autorisent toutefois à penser que, jusqu'à preuve du contraire, l'optimisme des UETMIS à l'égard des technologies ou modes d'intervention déjà en usage au sein de l'établissement pourrait s'observer au-delà la population étudiée. Seules des études supplémentaires permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Une deuxième limite de l'étude réside dans la possibilité qu'il existe des cas où l'UETMIS a choisi de ne pas publier le rapport afin de ne pas nuire aux intérêts stratégiques du mandant. Par conséquent, en nous limitant aux seuls rapports publiés, la base de données pourrait ne pas inclure toutes les technologies évaluées par les UETMIS.

Cette étude n'est que la première étape d'une entreprise plus vaste. La prochaine étape consistera à étendre l'analyse à d'autres UETMIS en milieu hospitalier afin d'augmenter le nombre d'observations et, par le fait même, la puissance statistique. Cela nous permettra d'intégrer des variables supplémentaires à l'analyse de données, telles que les résultats de l'évaluation des effets indésirables et de l'évaluation économique. D'autre part, une étude de cas qualitative de certaines évaluations pour lesquelles des incohérences ont été observées entre les résultats de l'analyse et le sens des recommandations sera également réalisée afin d'analyser de plus près la structure de l'argumentaire déployé par les unités d'évaluation pour asseoir leurs recommandations concernant l'usage de technologies ou modes d'intervention en santé au sein de leur établissement. Par exemple, la tendance actuelle à la multiplication des critères formels mobilisés par les unités d'évaluation pour formuler leurs recommandations, c'est-à-dire l'ajout de critères au-delà des paramètres traditionnels d'efficacité et d'innocuité, augmente le nombre d'arguments qu'il est possible de mobiliser pour recommander ou non l'utilisation d'une technologie. Examiner de plus près le discours des unités d'évaluation permettrait possiblement d'identifier les principaux « jeux de langage » mobilisés dans les rapports d'ETMIS produits par les unités locales d'évaluation.

RÉFÉRENCES

- Calvert, Randall L. (1985), « The Value of Biased Information : a Rational Choice Model of Political Advice », *Journal of Politics*, vol. 47, n° 2, p. 530-555.
- Crawford, Vincent P. et Joel Sobel (1982), « Strategic Information Transmission », *Econometrica*, vol. 50, n° 6, p. 1431-1451.
- Downs, George W. et David M. Rocke (1994), « Conflict, Agency, and Gambling for Resurrection: the Principal-Agent Problem goes to War », *American Journal of Political Science*, vol. 38, n° 2, p. 362-380.
- Epstein, David et Sharyn O’Halloran (1994), « Administrative Procedures, Information, and Agency Discretion », *American Journal of Political Science*, vol. 38, n° 3, p. 697-722.
- Fattal, Julie et Pascale Lehoux (2008), « Health Technology Assessment Use and Dissemination by Patient and Consumer Groups: Why and How? », *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, vol. 24, n° 4, p. 473-480.
- Ford, Jeffrey D., Laurie W. Ford et Angelo D’Amelio (2008), « Resistance to Change: the Rest of the Story », *Academy of Management Review*, vol. 32, n° 2, p. 362-377.
- Gagnon, Marie-Pierre, Emília Sánchez et Joan MV Pons (2006), « From Recommendation to Action : Psychosocial Factors Influencing Physician Intention to Use Health Technology Assessment (HTA) Recommendations », *Implementation Science*, vol. 1, n° 8, p.1-11.
- Gagnon, Susie, Zomahoun, Hervé Vandal, Catherine et France Légaré (2016), *Cartographie des ressources en synthèse et application des connaissances au Québec: rapport préliminaire*, Unité de soutien SRAP (Québec).
- Hivon, Myriam, Pascale Lehoux, Denis, Jean-Louis et Stéphanie Tailliez (2005), « Use of Health Technology Assessment in Decision Making: Coresponsability of Users and Producers? », *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, vol. 21, n° 2, p. 268-275.
- Holmström, Bengt (1980), *On the Theory of Delegation*, J. L. Kellogg Graduate School of Management, Northwestern University, Evanston, Illinois, n° 438.
- Krause, George A. et Kevin J. Corder (2007), « Explaining Bureaucratic Optimism: Theory and Evidence from U.S. Executive Agency Macroeconomic Forecasts », *American Political Science Review*, vol. 101, n° 1, p.129-142.
- Lafortune, Louise, Lambert Farand, Isabelle Mondou, Claude Sicotte et Renaldo Battista (2008), « Assessing the Performance of Health Technology Assessment Organizations : A Framework », *International Journal of Technology Assessment in Health Care*, vol. 24, n° 1, p.76-86.
- Langer, Laurenz, Janice Tripney et David Gough (2016), *The Science of Using Science. Researching the Use of Research Evidence in Decision-Making*, EPPI-Centre, UCL Institute of Education.

- Lehoux, Pascale (2006). *The Problem of Health Technology. Policy Implications for Modern Health Care Systems*, New-York, Routledge.
- Merton, Robert K. (1940), «Bureaucratic Structure and Personality», *Social Forces*, vol. 18, n° 4, p. 560-568.
- Michie, Susan, Maartje M. van Stralen, et Robert West (2011), «The Behaviour Change Wheel: a New Method for Characterising and Designing Behaviour Change Interventions», *Implementation Science*, vol. 6, n° 1, p.1-12.
- Miller, Gary J. (2005), «The Political Evolution of Principal-Agent Models», *Annual Review of Political Science*, vol. 8, n° 1, p. 203-225.
- Pelz, Donald C. (1978), «Some Expanded Perspectives on Use of Social Science in Public Policy», dans John M. Yinger et Stephen J. Cutler (dir.), *Major Social Issues: A Multidisciplinary View*, New-York, Free Press, p. 346-357.
- Prendergast, Canice (1993), «A Theory of “Yes Men” », *American Economic Review*, vol. 23, n° 4, p. 757-770.
- Selznick, Philip (1943), «An Approach to a Theory of Bureaucracy», *American Sociological Review*, vol. 8, n° 1, p. 47-54.
- Tomz, Michael, Jason Wittenberg et Gary King (2003), «Clarify: Software for Interpreting and Presenting Statistical Results», *Journal of Statistical Software*, vol. 8, n° 1, disponible à l'URL suivante : <http://j.mp/k3k0rx>.

QUATRIÈME PARTIE

**MÉTHODES
DE POSITIONNEMENT
MANUELLES
ET AUTOMATISÉES**

CHAPITRE 10

Les partis promettent-ils des politiques qui correspondent à leur idéologie ?

François Pétry, Dominic Duval, Lisa Birch, Jean Crête¹

L'adéquation entre l'idéologie des partis politiques et les politiques qu'ils proposent et en particulier celles qu'ils mettent en œuvre quand ils sont au pouvoir est au cœur de la théorie du mandat en démocratie représentative (Klingemann, Hofferbert et Budge, 1994; Ball, Dagger et O'Neill, 2014). La théorie stipule que les partis politiques font des promesses différenciées aux électeurs (les engagements électoraux) qu'ils tentent de remplir autant que possible une fois portés au pouvoir. La théorie est basée sur deux postulats. Premièrement, les partis se font concurrence en présentant des programmes distincts les uns des autres; suffisamment distincts en tout cas pour permettre aux électeurs de faire un choix non arbitraire avec un minimum d'informations. Les différences entre les partis, et les répercussions anticipées de l'élection d'un parti plutôt que d'un autre, sont facilement discernables par les électeurs et les coûts d'information de leur découverte sont peu élevés. Deuxièmement, les électeurs comparent prospectivement l'idéologie présentée par chaque parti et donnent leur vote au parti qui leur offre la plus grande utilité (bien-être). Sur la base de ces postulats, la théorie

1. Nous souhaitons remercier les étudiants chercheurs du projet Poltext qui ont participé au codage des programmes des partis canadiens analysés dans ces pages ainsi que Pierre-Marc Daigneault pour ses judicieux commentaires. Nous sommes reconnaissants au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour le financement offert via ses programmes de soutien aux regroupement stratégiques (CÉCD) et aux équipes de recherche (Poltext).

prédit que les partis sont fiables, c'est-à-dire que leurs engagements électoraux, en particulier ceux qu'ils réalisent quand ils sont au pouvoir, correspondent à leur idéologie. Ce chapitre teste la théorie du mandat à l'aide d'une approche innovante qui consiste à comparer le contenu des énoncés idéologiques (c'est-à-dire les énoncés qui ne contiennent pas de promesses spécifiques, mais qui exposent des idées) avec celui des énoncés d'engagements (c'est-à-dire les promesses spécifiques sur lesquelles ils s'engagent à agir), en particulier les énoncés d'engagement qui sont réalisés par les partis au pouvoir. Les données d'analyse proviennent des programmes électoraux des partis canadiens pour les élections de 1997 à 2011. Deux résultats clairs émergent de nos analyses. Premièrement, les partis canadiens sont généralement fiables; leurs promesses (y compris les promesses qu'ils réalisent quand ils sont au pouvoir) correspondent assez fidèlement à leur idéologie, hormis quelques variations mineures. Deuxièmement, la comparaison des promesses avec les énoncés idéologiques des partis fait clairement apparaître un biais de mesure dans l'échelle gauche-droite que nous utilisons. En conclusion, nous proposons une solution simple pour contrôler ce biais dans l'évaluation de la fiabilité des partis.

10.1 APPROCHES EMPIRIQUES POUR MESURER LA FIABILITÉ DES PARTIS

Il existe trois approches pour mesurer la correspondance entre l'orientation idéologique d'un parti et ses actions une fois au pouvoir. La première compare le contenu des discours électoraux au contenu des discours parlementaires (Louwerse, 2011) mettant l'accent davantage sur les idées que sur les actions. La deuxième (approche des dépenses publiques) consiste à chiffrer les positionnements des partis dans des domaines de politiques prédéfinis (loi et ordre, éducation, défense) et à les corréler ensuite avec les dépenses publiques des gouvernements dans les mêmes domaines afin de vérifier si les changements de positionnement idéologique des partis correspondent à des changements de dépenses publiques. L'approche des dépenses publiques fait partie du programme de recherche du *Comparative Manifesto Project* (CMP) devenu en 2010 le *Manifesto Research on Political Representation* (MARPOR), un regroupement de

chercheurs internationaux mis en place initialement pour mesurer le positionnement idéologique des partis politiques².

L'approche des dépenses publiques a donné lieu à plusieurs tests empiriques (Budge et Hofferbert, 1990; Hofferbert et Klingemann, 1990; Hofferbert et Budge 1992; Klingemann, Hofferbert et Budge, 1994; Pétry, 1988, 1991 et 1995) aux résultats statistiques parfois mitigés. Ainsi King et Laver (voir King et coll., 1993) et Thome (1999) ont montré que les fortes corrélations entre l'idéologie des partis et les dépenses publiques obtenues aux États-Unis par Budge et Hofferbert (1990) et en Angleterre par Hofferbert et Budge (1992) par voie de régression linéaire ordinaire perdent leur signification statistique quand on utilise une méthode statistique plus appropriée qui tient compte des séries temporelles.

L'approche des dépenses publiques se heurte en outre à deux problèmes majeurs. Premièrement, les domaines politiques préétablis dans lesquels les partis sont positionnés ne correspondent pas toujours aux domaines dans lesquels les dépenses publiques sont enregistrées dans les statistiques officielles des pays analysés. Deuxièmement, et de manière plus directement liée à la fiabilité des partis, la relation entre le positionnement idéologique des partis et les dépenses publiques du gouvernement est souvent incertaine (Royed, 1996, p. 52). En particulier, le fait qu'un parti adopte un positionnement idéologique donné dans un domaine ne constitue pas un indicateur précis de ce qu'il a l'intention de dépenser dans ce domaine s'il est élu.

La troisième approche (approche des engagements) consiste à répertorier les engagements spécifiques dans les programmes électoraux des partis et à examiner ensuite le détail des décisions gouvernementales afin de déterminer dans quelle mesure ces engagements ont été réalisés. Contrairement à l'approche des dépenses publiques, l'approche des engagements ne sacrifie pas la substance de la politique (Royed, 1996). Les chercheurs qui l'utilisent sont donc mieux en mesure de contrôler la validité interne de leurs résultats d'analyse. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles cette approche est utilisée par un cercle plus large de chercheurs que celle des dépenses publiques.

2. Pour plus d'information, se référer à : <https://manifesto-project.wzb.eu/publications/all>.

Les recherches basées sur l'approche des engagements ont été d'abord menées par des spécialistes travaillant chacun de leur côté (Rallings, 1987; Royed, 1996; Thomson, 2001; Pétry et Collette, 2009; Naurin, 2011), mais elles sont maintenant coordonnées sous l'égide du *Comparative Party Pledge Group* (CPPG) un regroupement de chercheurs internationaux dont l'objectif est de mesurer de manière comparative si les engagements des programmes des partis sont réalisés après les élections (Thomson et coll., 2017). Le CPPG applique un ensemble de normes méthodologiques et s'assure qu'elles sont respectées par les experts nationaux. Son rôle de coordination est un peu comparable à celui du CMP/MARPOR à cet égard.

En dépit de son succès, l'approche des engagements se heurte à certaines limites : elle n'est pas conçue à l'origine pour mesurer l'idéologie des partis, mais plutôt leur capacité à réaliser leurs promesses. À elle seule, l'approche ne permet pas d'évaluer si l'on peut faire confiance aux partis pour promettre (et réaliser) des politiques qui reflètent leur idéologie. Pour rendre compte de la correspondance entre l'idéologie des partis et leurs engagements spécifiques, il faut introduire une mesure plus « directe » de l'idéologie des partis dans notre test empirique. C'est ce que nous faisons dans ce chapitre en développant et en comparant deux mesures, l'une pour le positionnement d'ensemble des énoncés idéologiques des partis et l'autre pour le positionnement d'ensemble de leurs énoncés d'engagements³. La différence entre les deux types de positionnements constitue notre indicateur de la correspondance entre l'idéologie des partis et leurs engagements tels qu'exprimés dans leurs programmes électoraux (y compris les énoncés d'engagements réalisés des partis quand ils sont au pouvoir). Plus la différence est grande, moins les partis sont fiables.

10.2 MÉTHODE

Pour tester l'hypothèse que les promesses des partis correspondent à leur idéologie, nous évaluons si le positionnement de

3. La distinction entre les deux types d'énoncés des programmes est rendue possible du fait que Pétry et Duval sont membres à la fois du CMP/MARPOR et du CPPG. Ceci est à notre connaissance, la première tentative d'établir un pont entre les programmes de recherche du CMP/MARPOR et du CPPG.

leurs énoncés d'engagements est statistiquement différent ou non du positionnement de leurs énoncés idéologiques sur l'axe gauche-droite. Nous avons choisi l'axe gauche-droite comme échelle sur laquelle positionner les énoncés des programmes des partis parce que c'est le clivage partisan dominant au Canada (Irvine, 1987; Pétry, Collette et Klingemann, 2012), en plus d'être la façon la plus courante de caractériser l'idéologie. La plupart des électeurs canadiens positionnent correctement les partis sur l'axe gauche-droite (Cochrane, 2015). Enfin, la simplicité de l'échelle gauche-droite explique sa popularité parmi les chercheurs dans de nombreux pays (McDonald, Mendes et Kim, 2007).

Nous analysons le contenu des programmes électoraux plutôt que celui des discours de campagne, des communiqués de presse des partis ou des publicités de la campagne parce que les programmes sont les documents les plus représentatifs des positions défendues par les partis. Ils définissent de manière exhaustive les principaux thèmes d'une campagne. Les programmes des partis sont des sources documentaires accessibles aux chercheurs, spécifiquement datées, facilement archivables de manière fiable et mises en forme pour des analyses de contenu (Merz et Regel, 2013).

Deux critiques fréquentes adressées à l'utilisation des programmes des partis comme source documentaire sont qu'ils ne sont lus que par très peu de gens, et qu'ils constituent souvent des déclarations vides de sens ou, à tout le moins, sans lien avec les politiques gouvernementales subséquentes. Ces critiques sont toutefois facilement réfutables. Si les électeurs sont peu informés des programmes des partis, ils le sont probablement encore moins des communiqués de presse et autres documents susceptibles de faire connaître les positions des partis. Par ailleurs, le faible niveau d'information du public sur les promesses que les partis s'engagent à réaliser ne signifie pas que les électeurs sont politiquement incompetents. Les recherches récentes sur l'opinion publique ont révélé l'existence de raccourcis d'information qui aident les électeurs à correctement évaluer les engagements des partis sur les grands enjeux politiques (Thomson, 2011). Les recherches ont également démontré que les partis élus au pouvoir remplissent la plupart des engagements spécifiques contenus dans leurs programmes électoraux (pour le Canada voir Rallings, 1987; Monière, 1988; Pétry et Collette, 2009; Pétry, 2012; Pétry et

Duval, 2015) et que leur idéologie influence leur choix de politiques publiques (Hartman, 2015). Il s'avère que la croyance populaire selon laquelle les partis ne tiennent pas leurs promesses électorales est en grande partie un mythe⁴.

Concrètement, l'analyse du contenu des programmes des partis par la méthode CMP/MARPOR se déroule en trois étapes successives. La première étape consiste à identifier les énoncés des programmes des partis qui seront retenus pour analyse et à les coder chacun dans une des 26 catégories de l'échelle gauche-droite, dont 13 sont classées à droite et 13 sont classées à gauche. L'identité de ces catégories a été établie par le CMP/MARPOR sur la base d'analyses factorielles exploratoires de données provenant de différents pays (Laver et Budge, 1992), les catégories retenues étant celles qui corrèlent le plus fortement avec les deux principaux facteurs produits par ces analyses et qui permettent, de ce fait, de distinguer les partis quant à leur positionnement⁵.

La deuxième étape consiste à séparer les deux types d'énoncés. Conformément aux directives du CPPG (Naurin, Håkansson et Werner, 2012, p. 7), un *engagement électoral* est défini comme « une déclaration contenant un appui sans équivoque en faveur d'une action gouvernementale spécifique qui est testable ». Les engagements équivoques ou pas suffisamment spécifiques sont codés comme étant des *énoncés idéologiques*. Par exemple, un énoncé indiquant que le parti s'engage à augmenter la durée des prestations d'assurance-emploi dans le prochain budget constitue un engagement électoral parce qu'il est spécifique et testable, tandis qu'un énoncé indiquant que le parti se préoccupe du sort des chômeurs est un énoncé idéologique, car non testable.

La dernière étape consiste à calculer les scores gauche-droite associés aux énoncés idéologiques de chaque programme par addition et soustraction des pourcentages de mentions des

4. Selon les calculs de l'équipe du projet Poltext, au Canada, le taux moyen de réalisation des promesses électorales au niveau fédéral entre 2000 et 2011 s'établit à 72 % (Pétry et Duval, 2015).

5. La nature invariante des catégories de codage de l'échelle gauche-droite du CMP/MARPOR risque d'entraîner des erreurs de mesure dans le cas où la signification de ces catégories change dans le temps (Lowe et coll., 2011; Benoit et coll., 2012). Le risque semble toutefois limité ici étant donné que la période d'analyse (à peine quinze ans) est trop courte pour que des différences importantes émergent dans la signification des catégories de codage.

catégories classées à gauche et à droite (Volkens et coll., 2013)⁶. Le même calcul se fait ensuite pour les énoncés d'engagements. En théorie, l'échelle gauche-droite varie de -100 (extrême gauche) à +100 (extrême droite). Ainsi, un programme électoral dont tout le contenu serait codé dans la catégorie « la loi et l'ordre », classée à droite de l'échelle, se verrait attribuer un score de +100, alors qu'un programme électoral dont le contenu entier serait codé dans la catégorie « expansion de l'État-providence », classée à gauche de l'échelle, aurait un score de -100. Dans la pratique, les écarts entre les valeurs sur l'échelle gauche-droite sont beaucoup plus faibles que l'écart théorique maximum.

Pour s'assurer que la comparaison que nous faisons entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements est valide et précise, il faut notamment contrôler les erreurs de mesure susceptibles de fausser notre instrument ou l'utilisation qu'on en fait. Les chercheurs qui codent manuellement le contenu des programmes des partis risquent parfois de se tromper en identifiant mal les énoncés à analyser et/ou en attribuant des codes incorrects à certains énoncés (Mikhaylov, Laver et Benoit, 2012). Plusieurs précautions sont donc prises pour assurer que des biais de codage humain ne menacent pas la fiabilité et la validité de nos estimations (Laver, 2001). Nous avons fait appel à un double codage à l'aveugle par deux codeurs indépendants et nous avons procédé à des tests de fiabilité intercodeurs. Ces tests ont révélé que les scores coïncident 90 % du temps ou mieux à chaque étape du codage. Les cas de désaccord ont été réconciliés après une deuxième ronde de codage. Les codeurs ont tous suivi une formation intensive sur le manuel adapté du CMP/MARPOR comprenant des tests de codage avant d'être habilités à coder les programmes des partis. Les règles mises en place par le CPPG pour contrôler les biais de codage humain sont très similaires, y compris le test préalable et la vérification ultérieure.

6. Les programmes des partis canadiens sont recueillis et codés par l'équipe du projet Poltext en collaboration avec le CMP/MARPOR. Les textes numérisés des programmes sont accessibles dans la partie « textes » du site Web du projet <https://www.poltext.org/fr/plateformes-aux-elections-canadiennes>. Les scores des partis canadiens dans chaque catégorie CMP/MARPOR au fil du temps sont affichés dans la partie « données et analyses » du site <https://www.poltext.org/fr/volet-2-positionnement-des-acteurs-politiques/m%C3%A9thode-comparative-manifesto-project>. Les définitions des catégories CMP/MARPOR sont aussi accessibles sur le site.

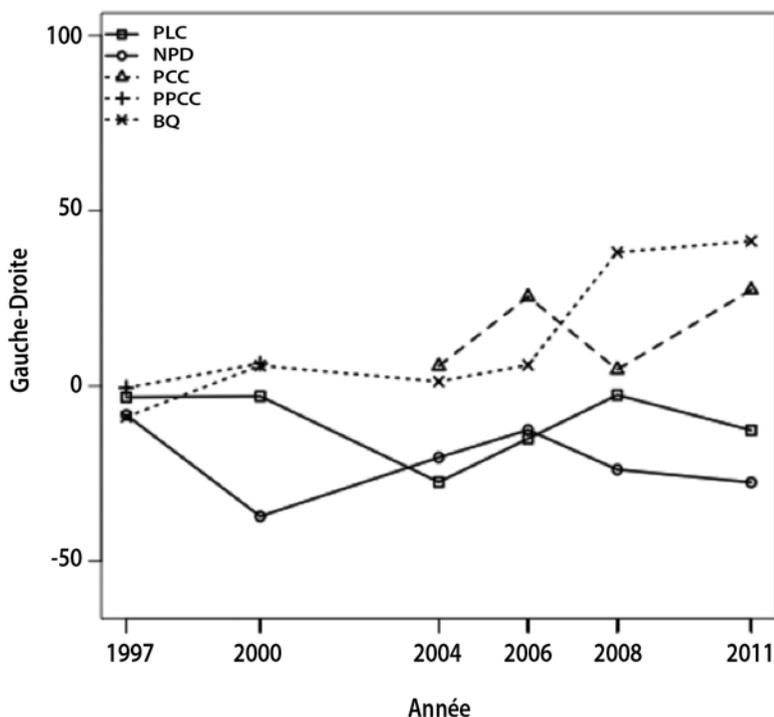
Il se peut également que l'instrument de mesure lui-même conduise à des erreurs de positionnement des partis. Un biais de mesure bien connu des experts est lié à l'inclusion de la catégorie de codage « autorité politique » à droite de l'échelle gauche-droite du CMP/MARPOR (Zulianello, 2014). Pour des raisons sur lesquelles nous ne nous attarderons pas, la définition de la catégorie « autorité politique » fait non seulement référence à l'idée d'un gouvernement fort et stable, ce qui correspond bien à une idéologie de droite, mais aussi à l'idée qu'on est soi-même compétent à gouverner, mais pas les autres partis, une idée qui ne correspond pas uniquement à une idéologie de droite. En effet, les partis en campagne, qu'ils soient de droite, de centre ou de gauche, multiplient dans leurs programmes les allusions au fait qu'ils sont plus compétents que les autres à gouverner. Le codage de chacune de ces allusions (souvent très nombreuses) dans la catégorie « autorité politique » enfle de manière indue le pourcentage d'énoncés à droite de l'échelle gauche-droite.

Il faut donc s'attendre à ce que la catégorie « autorité politique » introduise un biais vers la droite dans le positionnement observé des partis sur l'échelle gauche-droite par rapport à leur positionnement réel. Mais ça n'est pas tout. Par définition, les énoncés d'engagements ne peuvent faire référence à la compétence ou à l'incompétence des partis à gouverner. En effet, aucune action gouvernementale concrète, spécifique et mesurable ne peut résulter de ces références à la compétence des partis. Il faut donc s'attendre à ce que le biais vers la droite affecte seulement les énoncés idéologiques, mais pas les énoncés d'engagements. C'est pourquoi nous ferons la comparaison entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements avec et sans cette catégorie, l'attente étant que la différence sera moindre dans le dernier cas.

10.3 RÉSULTATS

Le diagramme de la Figure 10.1 reporte le positionnement des partis canadiens tel qu'il émerge de l'analyse de contenu de leurs programmes tous énoncés confondus lors des élections fédérales de 1997 à 2011. L'échelle gauche-droite, variant en théorie de -100 (extrême gauche) à +100 (extrême droite), est indiquée sur l'axe vertical à gauche du diagramme. Les six élections entre 1997 et 2011 sont marquées sur l'axe horizontal.

FIGURE 10.1 : POSITIONNEMENT IDÉOLOGIQUE DE TOUS LES PARTIS ET POUR TOUS LES TYPES D'ÉNONCÉS



Sources : Manifesto Project Data https://visuals.manifesto-project.wzb.eu/mpdb-shiny/cmp_dashboard_dataset/ et projet Poltext <https://www.poltext.org/fr/volet-2-positionnement-des-acteurs-politiques/methode-comparative-manifesto-project>

Le Parti conservateur du Canada (PCC) a été créé en 2003 par la fusion du Parti progressiste-conservateur du Canada (PPCC) et de l'Alliance canadienne, anciennement le Parti réformiste du Canada fondé en 1987, face à l'insatisfaction de politiciens conservateurs de l'Ontario et de l'Ouest du Canada envers la politique centriste du PPCC et désireux de retourner à une véritable idéologie de droite. Notre analyse porte sur les programmes du PPCC en 1997 et en 2000 et sur les programmes du PCC pour les élections subséquentes. Le PCC se positionne en moyenne au centre-droit sur l'échelle gauche-droite (+11,5), sensiblement plus à droite que les positions moyennes du PPCC (-6). À noter que le PCC s'est positionné de plus en plus à droite entre 2004 et 2011, avec un déplacement temporaire vers le centre en 2008.

Le Parti libéral du Canada (PLC) est habituellement considéré comme étant un parti de centre ou un parti « attrape-tout » (*brokerage party*) soucieux avant tout de maximiser son soutien dans l'électorat en adoptant des positions modérées, même si cela signifie une ligne idéologique assez floue (Carty et Cross, 2010). Le PLC a dominé la politique fédérale pour une grande partie de l'histoire du Canada (il a détenu le pouvoir pendant près de 70 ans durant le 20^e siècle). Sa trajectoire sur l'axe gauche-droite entre 1997 et 2011 a été plutôt stable, avec un zigzag de faible amplitude entre un positionnement au centre en 1997 et 2000 et en 2008 et 2011 et un positionnement plus au centre-gauche en 2004 et en 2006. Sa position moyenne pendant la période est au centre-gauche (-12) sur l'axe gauche-droite.

Né en 1961 de la fusion du Congrès du travail du Canada et de la Fédération du Commonwealth coopératif, le Nouveau Parti démocratique (NPD) est habituellement classé à gauche par les observateurs, bien que le contenu de certains récents programmes électoraux le positionne plutôt au centre-gauche (Bittner et Koop, 2013; Pétry, 2014). Le NPD se positionne en moyenne à gauche sur l'échelle gauche-droite (-29). Le Bloc québécois (BQ) est un parti régional présentant des candidats seulement au Québec sur la base d'un programme centré presque uniquement par la défense des intérêts du Québec à Ottawa. Le BQ est réputé être un parti de centre-gauche, bien que la nature particulière des enjeux qu'il défend rende difficile son classement sur l'axe droite-gauche. La trajectoire du BQ, demeurée stable jusqu'en 2006, s'est brusquement déplacée vers la droite en 2008 (+ 40), un déplacement qui s'est confirmé en 2011 (+42). Le Parti vert ne sera pas étudié ici, car il n'a pas été représenté au Parlement pendant toute la durée de l'analyse.

Le positionnement des partis qui émerge de l'analyse du contenu de leurs programmes semble compatible avec la sagesse populaire; le PCC (et le PPCC avant lui) étant classé à droite du PLC, et ce dernier se positionnant lui-même plus au centre que le NPD. Les déplacements à court terme des partis semblent eux aussi correspondre avec l'interprétation générale; avec notamment un déplacement à droite du PCC par rapport au PPCC après 2004 et un déplacement récent du NPD de la gauche vers le centre de telle sorte que son positionnement s'est rapproché de celui du PLC.

Considérons maintenant le positionnement des partis obtenu à partir de l'analyse comparée des énoncés d'engagements et des énoncés idéologiques pendant la période étudiée. Le PPCC a présenté 273 engagements spécifiques sur un total de 1 606 énoncés de programmes (17%) en 1997 et en 2000 et le PCC a présenté 652 engagements spécifiques sur un total de 1 672 énoncés de programmes (39%) entre 2004 et 2011. Les chiffres pour le NPD sont 1 360 engagements sur un total de 3 317 énoncés (41%) depuis 1997. Il y a 674 engagements sur un total de 7 489 énoncés (9%) pour le PLC entre 1997 et 2011, et 265 engagements sur un total de 8 833 énoncés (3%) pour le Bloc pendant la même période⁷.

Le Tableau 10.1 compare les fréquences de mentions des 26 catégories gauche-droite dans les énoncés idéologiques et dans les énoncés d'engagements des programmes de chacun des partis à l'étude. Les treize catégories dans la partie supérieure du tableau sont classées à droite; les treize catégories dans la partie inférieure sont classées à gauche. Les cases grises en bas de la partie supérieure donnent le total des énoncés classés à droite dans chaque colonne et ce que cela représente en pourcentage du total des énoncés dans la colonne. Les cases grises en bas de la partie inférieure donnent le total des énoncés classés à gauche dans chaque colonne et ce que cela représente en pourcentage du total des énoncés dans la colonne. Ainsi le Parti conservateur (et le Parti progressiste-conservateur avant lui) a produit 1 263 énoncés idéologiques classés à droite (63,5% du total de ses énoncés idéologiques) et 726 énoncés idéologiques de gauche (36,5% du total). Le Parti conservateur a produit 217 énoncés d'engagements classés à droite (46,7% du total des énoncés d'engagements) contre 248 énoncés d'engagements classés à gauche (53,3% du total).

7. Il y a une grande variation dans le nombre total d'énoncés d'une élection à l'autre et d'un parti à l'autre, allant d'un minimum de 212 énoncés dans le programme du NPD en 2006 à un maximum de 1 362 énoncés dans le programme du PLC en 2011. Le nombre d'énoncés d'engagements varie lui aussi énormément, d'un minimum de 36 dans le programme du PLC en 2008 à un maximum de 311 dans le programme du NPD en 2008.

TABLEAU 10.1 : FRÉQUENCE DE MENTIONS DES CATÉGORIES DE L'ÉCHELLE GAUCHE-DROITE
DANS LES ÉNONCÉS IDÉOLOGIQUES (ID) ET D'ENGAGEMENTS (EN) DE CHAQUE PARTI 1997-2011

	PPC+PCC		PLC		NPD		BQ	
	ID	EN	ID	EN	ID	EN	ID	EN
Militaire : positif	132	31	96	9	9	12	20	0
Liberté	21	3	47	0	24	9	178	4
Constitution : positif	7	6	8	0	0	3	2	0
Autorité politique	351	0	383	0	349	1	803	0
Libre marché	24	7	10	1	4	0	21	0
Incitations économiques	82	31	126	36	17	17	261	3
Protectionnisme : négatif	58	8	164	12	9	4	122	2
Orthodoxie économique	58	12	183	13	36	5	47	1
État-providence : négatif	8	2	3	0	2	0	0	0
Mode de vie national	134	17	253	9	28	9	915	18
Valeurs traditionnelles	13	3	1	0	0	0	24	0
Loi et ordre	369	96	258	30	51	65	122	12
Esprit civique	6	1	41	0	8	0	3	0
Énoncés de droite (% de la colonne)	1 263 (63,5)	217 (46,7)	1 573 (42,6)	110 (28,8)	537 (39,7)	125 (18,4)	2 518 (59,6)	40 (28,6)

	PCPC-PCC		PLC		NPD		BQ	
	1997-2011		1997-2011		1997-2011		1997-2011	
	ID	EN	ID	EN	ID	EN	ID	EN
Anti-impérialisme	0	0	0	0	0	0	0	0
Militaire : négatif	0	0	13	4	16	9	47	3
Paix	3	0	47	8	21	12	19	2
Internationalisme : positif	89	16	421	29	57	52	403	13
Démocratie	88	48	106	15	35	42	206	16
Réglementation du marché	59	45	131	18	155	135	215	12
Planification économique	0	0	0	0	0	0	1	0
Protectionnisme : positif	3	1	3	0	36	15	184	0
Régulation de l'économie	2	0	0	0	12	11	49	0
Nationalisation	0	0	0	0	12	2	0	0
État-providence : positif	373	100	1 135	153	329	225	441	46
Éducation	103	34	221	45	44	34	54	4
Syndicats : positif	6	4	44	0	100	19	88	4
Énoncés de gauche (% de la colonne)	726 (36,5)	248 (53,3)	2 121 (57,4)	272 (71,2)	817 (60,3)	556 (81,6)	1 707 (40,4)	100 (71,4)

On établit si les partis sont fiables en mesurant la corrélation entre le rang (par ordre descendant de fréquence de mention) de chaque catégorie de codage dans les énoncés d'engagements et leur rang dans les énoncés idéologiques pour chaque parti. À droite, les coefficients de corrélation de Spearman ainsi obtenus sont 0,43 pour le PCC, 0,12 pour le PLC, 0,17 pour le NPD et 0,33 pour le Bloc. Les faibles corrélations suggèrent que, mis à part le PCC dont le coefficient est statistiquement significatif à 90 %, les partis ne sont pas fiables puisque les politiques qu'ils promettent ne corrélatent pas de manière significative avec leur idéologie. On notera toutefois, comme nous l'attendions, que la catégorie « autorité politique » est en tête de liste pour la fréquence de mentions dans les énoncés idéologiques, alors qu'elle n'est pratiquement jamais mentionnée dans les énoncés d'engagements. Ce déséquilibre suggère clairement la présence d'un biais qu'on peut corriger en retirant la catégorie « autorité politique » du calcul. Les coefficients de corrélation recalculés sans la catégorie « autorité politique » augmentent à 0,81 pour le PCC, 0,59 pour le PLC, 0,44 pour le NPD et 0,75 pour le Bloc. Tous les coefficients sont maintenant statistiquement significatifs à 95 % sauf celui pour le PLC qui l'est à 90 %.

À gauche, les coefficients de corrélation de Spearman sont égaux à 0,77 pour le PCC, 0,66 pour le PLC, 0,53 pour le NPD et 0,68 pour le Bloc, tous statistiquement significatifs à 95 %. Les corrélations pour les catégories de gauche et pour les catégories de droite sans la catégorie « autorité politique » indiquent que dans l'ensemble les énoncés idéologiques des partis sont de bons prédicteurs des énoncés d'engagements. Les données du Tableau 10.1 suggèrent que la mesure de l'idéologie par l'analyse des énoncés d'engagements génère des mesures similaires à celles basées sur l'analyse des énoncés idéologiques. Donc, les partis canadiens proposent effectivement des énoncés d'engagements correspondant fortement à leurs énoncés idéologiques.

FIGURE 10.2 : POSITIONNEMENT DE L'IDÉOLOGIE ET DES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR ET DU PARTI CONSERVATEUR

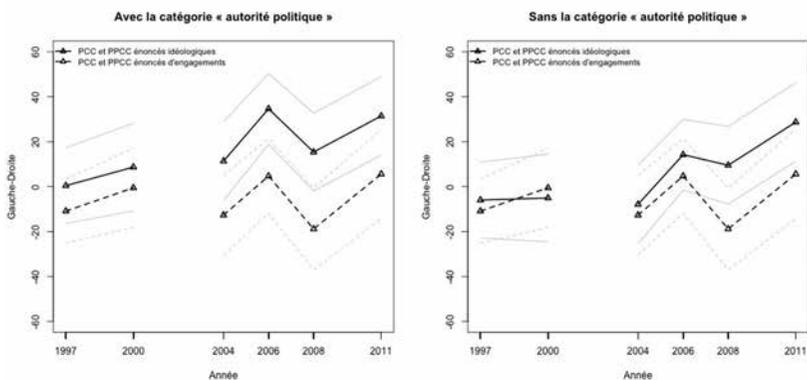


FIGURE 10.3 : POSITIONNEMENT DE L'IDÉOLOGIE ET DES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES DU PARTI LIBÉRAL

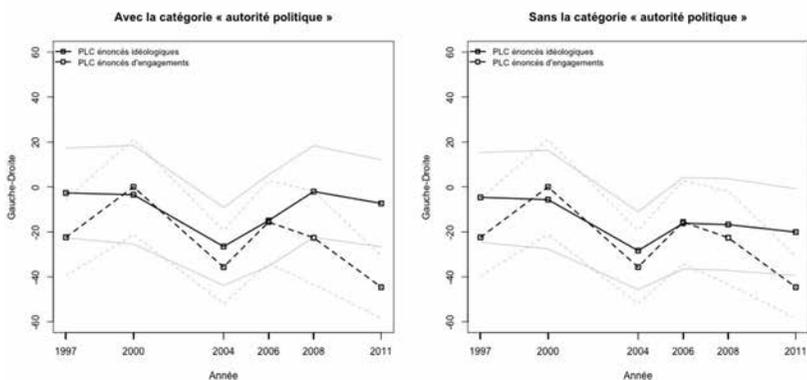


FIGURE 10.4 : POSITIONNEMENT DE L'IDÉOLOGIE ET DES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

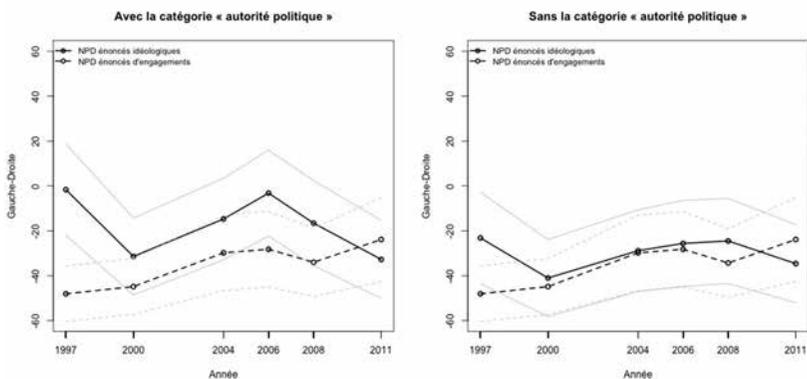
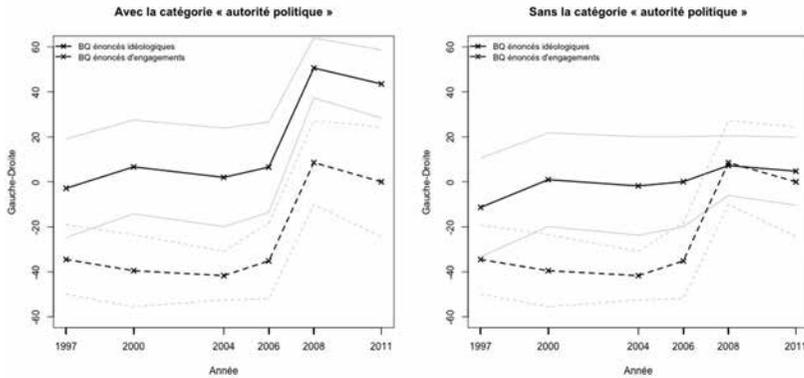


FIGURE 10.5 : POSITIONNEMENT DE L'IDÉOLOGIE ET DES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES
DU BLOC QUÉBÉCOIS



Les diagrammes des Figure 10.2 à 10.5 apportent une confirmation visuelle retraçant les positions gauche-droite des énoncés idéologiques et des énoncés d'engagements des programmes de chaque parti pris individuellement. Deux diagrammes sont produits pour chaque parti, celui avec la catégorie « autorité politique » et celui sans la catégorie, de manière à évaluer l'effet de la suppression de cette catégorie sur notre mesure de la fiabilité des partis. Les trajectoires des énoncés idéologiques sont en trait plein et celles des énoncés d'engagements sont en pointillés. Nous estimons les intervalles de confiance pour nous assurer que l'exactitude et la validité des résultats d'analyse ne sont menacés par le bruit statistique associé à des facteurs que nous ne pouvons contrôler (Benoit, Laver et Mikhaylov, 2009).

L'examen des trajectoires de la Figure 10.2 indique que le changement de positionnement du PCC par rapport au PPCC a été le résultat d'un changement à droite dans les énoncés idéologiques des programmes conservateurs après 2004 alors que les énoncés d'engagements sont demeurés ancrés au centre de l'axe droite-gauche, comparables dans leur modération aux énoncés d'engagements du Parti progressiste-conservateur. La différence est telle que les intervalles de confiance cessent presque de se chevaucher dans le diagramme 10.2 avec la catégorie « autorité politique » en 2006 et en 2008. Ce résultat appuie la thèse de la modération de certaines politiques mises en œuvre par le parti conservateur de Stephen Harper malgré le langage idéologique

de droite de son programme (Wells, 2013). La comparaison des diagrammes 10.2 avec et sans la catégorie « autorité politique » montre que le retrait de la catégorie « autorité politique » a pour résultat de tirer vers la gauche la plupart des énoncés idéologiques du PPCC et du PCC, les rapprochant ainsi de leurs énoncés d'engagements. La distance moyenne entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements passe de 11 points de pourcentage avec la catégorie à 4 points de pourcentage sans la catégorie pour le PPCC et de 23 points de pourcentage avec la catégorie à 9,5 points de pourcentage sans la catégorie pour le PCC. L'élimination de la catégorie « autorité politique » contribue ainsi à augmenter la fiabilité du PCC comme nous l'attendions. À noter toutefois le peu d'effet du retrait de cette catégorie sur notre mesure de la fiabilité du PCC aux élections de 2008 et 2011.

Tout comme pour le Parti conservateur, la trajectoire des énoncés d'engagements du Parti libéral est plus à gauche que celle des énoncés idéologiques (mise à part l'élection de 2000) et la différence entre les deux trajectoires s'est accentuée avec le temps. Contrairement au Parti conservateur, ce sont les énoncés d'engagements qui ont évolué (vers la gauche à partir de 2004), tandis que les énoncés idéologiques sont demeurés ancrés au centre de l'axe droite-gauche. La comparaison des diagrammes 10.3 avec et sans la catégorie « autorité politique » révèle que la distance moyenne entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements du PLC passe de 15,9 points de pourcentage avec la catégorie « autorité politique » à 9,8 points de pourcentage sans cette catégorie. Tout comme pour le PPCC et le PCC, le retrait de la catégorie « autorité politique » a pour effet d'augmenter la fiabilité du PLC.

Les énoncés d'engagements du NDP ont presque toujours été plus à gauche que ses énoncés idéologiques, mais ils ont constamment évolué vers le centre tant et si bien qu'ils dépassent par la droite les énoncés idéologiques en 2011. Le mouvement vers la droite des engagements du NPD est compatible avec les résultats de recherche sur l'évolution récente de l'idéologie néodémocrate (Bittner et Koop, 2013; Laycock et Erickson, 2014; Pétry, 2014). La comparaison des diagrammes 10.4 avec et sans la catégorie « autorité politique » montre que le retrait de la catégorie « autorité politique » diminue la distance moyenne entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements du NPD de

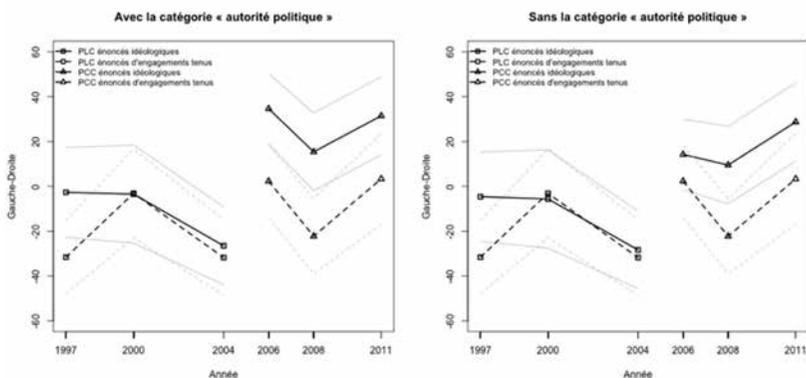
19,4 points de pourcentage avec la catégorie à 10 points de pourcentage sans la catégorie, rapprochant ainsi la trajectoire idéologique de la trajectoire des engagements au point de les rendre parfois indiscernables.

La trajectoire des énoncés d'engagements du Bloc est nettement plus à gauche que la trajectoire de ses énoncés idéologiques pendant toute la période d'analyse. La distance moyenne entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements du Bloc diminue de 42 points de pourcentage avec la catégorie « autorité politique » à 26 points de pourcentage sans cette catégorie. À noter dans le diagramme 10.5 avec la catégorie « autorité politique » que le décalage à droite des énoncés idéologiques par rapport aux énoncés d'engagements est statistiquement significatif à toutes les élections sauf en 1997, alors que dans le diagramme 10.5, sans la catégorie « autorité politique », le décalage n'est significatif qu'en 2000, 2004 et 2006.

Logiquement, la théorie du mandat nous amène à anticiper une forte correspondance entre les énoncés idéologiques des partis élus au pouvoir et les promesses qu'ils réalisent une fois au gouvernement. Comme nous l'avons vu plus haut, les partis au pouvoir remplissent la plupart des engagements spécifiques contenus dans leurs programmes électoraux (voir la note 3 pour le cas du Canada). La Figure 10.6 compare les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements qui ont été réalisés par les deux partis qui se sont succédé au pouvoir pendant la période analysée, soit le PLC après les élections de 1997, 2000 et 2004 et le PCC après les élections de 2006, 2008 et 2011. Le test de la comparaison avec les engagements réalisés est encore plus probant du point de vue de la fiabilité des partis que celui de la comparaison avec les énoncés d'engagements en général. On constate dans le diagramme 10.6 avec « autorité politique » que le PLC au pouvoir a été très fiable dans le sens où le positionnement gauche-droite des engagements qu'il a tenus ne diffère pas statistiquement parlant de celui de ses énoncés idéologiques. En fait, les énoncés d'engagements tenus sont indiscernables des énoncés idéologiques en 2000 et en 2004. À l'inverse, le PCC au pouvoir n'a pas été très fiable; la différence entre le positionnement de ses énoncés idéologiques et ses énoncés d'engagements est statistiquement significative à 95 % en 2006 et en 2008 (les intervalles de confiance ne se chevauchent pas). Les positionnements du PLC et

du PCC changent très peu dans le diagramme 10.6 sans « autorité politique » par rapport au diagramme 10.6 avec « autorité politique », mais suffisamment tout de même pour qu'on puisse dire que le PCC au gouvernement a été fiable. En effet, la différence entre ses énoncés idéologiques et ses énoncés d'engagements n'est plus statistiquement significative.

FIGURE 10.6 : POSITIONNEMENT DE L'IDÉOLOGIE ET DES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES RÉALISÉS PAR LE PLC ET LE PCC AU GOUVERNEMENT



Source : Polimètre, <https://www.poltext.org/fr/polimetre>

CONCLUSION

La distinction entre les énoncés d'engagements et les énoncés idéologiques de leurs programmes nous a permis d'apporter un éclairage inédit sur la question de la fiabilité des partis mesurée par le degré de correspondance entre leur idéologie et leurs engagements à mener certaines politiques (et les engagements réalisés dans le cas des gouvernements du PLC et du PCC). Nos données d'analyse suggèrent que les trois principaux partis canadiens sont généralement fiables au sens où leurs énoncés d'engagements correspondent à leurs énoncés idéologiques. C'est le cas dans cinq cas sur six pour le PLC et pour le NPD et dans quatre cas sur six pour le PCC. Les engagements électoraux du Bloc Québécois correspondent à ses énoncés idéologiques seulement une fois sur six, indiquant une fiabilité faible selon notre définition. Il convient de garder à l'esprit que le manque de fiabilité du Bloc est probablement la conséquence de la rareté de ses énoncés d'engagements relativement à ses énoncés

idéologiques. Il faut donc éviter d'y voir une signification autre que statistique. Les résultats de la Figure 10.6 indiquent également que les énoncés d'engagements réalisés par le PLC et par le PCC quand ils ont été au pouvoir ont correspondu à leur idéologie, attestant ainsi de la fiabilité des partis politiques fédéraux portés au pouvoir au cours des deux dernières décennies⁸.

La distinction entre les énoncés d'engagements et les énoncés idéologiques des programmes des partis nous a aussi permis d'identifier la présence d'un biais de notre instrument de mesure, qui trouve son origine dans la catégorie « autorité politique » de l'échelle gauche-droite du CMP/MARPOR, et d'en mesurer l'impact. Ce biais de mesure s'est avéré être un obstacle sur la voie vers la résolution de la question de la correspondance entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagement ainsi qu'entre ces derniers et les engagements réalisés – une mesure qui reflète ultimement la fiabilité des partis. Sans cette catégorie, les énoncés idéologiques correspondent assez bien aux énoncés d'engagements (y compris les engagements réalisés) donc les partis apparaissent fiables comme l'affirme la théorie du mandat⁹.

Le biais de mesure lié à la présence de la catégorie « autorité politique » dans l'échelle gauche-droite du CMP/MARPOR est *de facto* contrôlé lorsque les chercheurs codent uniquement les énoncés d'engagements des programmes des partis. Toutefois, cela implique de capter uniquement la fonction instrumentale des programmes des partis politiques en ignorant ce que révèlent les énoncés idéologiques de ces programmes, c'est-à-dire les idées des partis – leurs explications des problèmes collectifs prioritaires, leurs critères d'évaluation et leurs grandes valeurs pour guider les choix de politiques publiques (Ball, Dagger et O'Neill, 2014). Une autre solution pour éliminer le biais de mesure lié à la présence de la catégorie « autorité politique » consiste à analyser

-
8. La distance moyenne entre les énoncés idéologiques et les énoncés d'engagements réalisés dans le diagramme 10.6 sans la catégorie « autorité politique » est de 8,7 points de pourcentage pour le PLC au pouvoir et 26 points de pourcentage pour le PCC au pouvoir.
 9. On peut spéculer que le biais de mesure lié à la présence de la catégorie « autorité politique » explique en partie pourquoi Hartman (2015) ne trouve pas de corrélation statistiquement significative entre les politiques publiques des gouvernements européens et l'idéologie des partis mesurée sur la base de l'échelle gauche-droite du CMP/MARPOR alors qu'il trouve une corrélation significative lorsqu'il utilise d'autres mesures de l'idéologie des partis.

tous les énoncés, et à exclure ensuite la catégorie « autorité politique » lors des calculs de l'échelle gauche-droite. Cette solution risque toutefois de fausser les résultats en ignorant les énoncés qui reflètent vraiment une idéologie autoritaire. Le nouveau guide de codage de MARPOR (Werner, Lacewell et Volkens, 2015) ouvre la porte à une troisième solution pour calculer l'idéologie gauche-droite : inclure la sous-catégorie 305.3 « autorité politique forte » pour les idées autoritaires en faveur d'un gouvernement fort et stable et exclure toutes les autres sous-catégories de l'autorité politique (compétences partisanses [305.1, 305.2] et transitions démocratiques [305.4, 305.5, 305.6]).

Pour mieux asseoir la robustesse de nos conclusions sur la correspondance entre l'idéologie et les engagements des partis, nous prévoyons procéder, dans une prochaine étape, à des analyses de contenu des énoncés idéologiques et des énoncés d'engagements à l'aide de méthodes automatisées de positionnement telles que Wordscores (Laver, Benoit et Garry, 2003; voir aussi le chapitre de Daigneault, Duval et Imbeau et celui d'Imbeau et Temporão, dans cet ouvrage) et Wordfish (Slapin et Proksch, 2008; voir aussi le chapitre de Couture, dans cet ouvrage).

Le biais de mesure lié à la catégorie de codage « autorité politique » n'est probablement pas le seul facteur expliquant pourquoi les énoncés d'engagements sont parfois plus à gauche que les énoncés idéologiques des partis. Nous conjecturons une deuxième explication, plus substantive, du glissement à gauche des énoncés d'engagements de certains partis. Notre explication s'inscrit dans la logique de la théorie de la contagion de la gauche de Duverger (1951). La théorie affirme que les partis de droite imitent les programmes des partis de gauche par lesquels ils se sentent menacés électoralement. Chandler (1977), Pétry (1988) et Tellier (2005) ont démontré que le NPD a eu un effet contagieux sur les politiques budgétaires des gouvernements de droite dans les provinces canadiennes et à Ottawa¹⁰. L'important glissement à gauche des énoncés d'engagements du PCC par rapport à ses énoncés idéologiques avec ou sans la catégorie

10. La contagion de la gauche ne se limite pas aux décisions budgétaires des gouvernements. Matland et Studlar (1996) ont montré que l'adoption de quotas de femmes par les partis de gauche conduit les gouvernements de droite à adopter ces mêmes quotas par contagion même si cela est en contradiction avec leur idéologie conservatrice en matière de droit des femmes.

«autorité politique» appuie la théorie tout comme l'absence de glissement à gauche des énoncés d'engagements du NPD par rapport à ses énoncés idéologiques sans la catégorie «autorité politique». L'explication du glissement à gauche des énoncés d'engagements des partis par la contagion de la gauche restera une conjecture tant qu'elle n'aura pas été testée de manière comparée avec des données en provenance d'autres pays, notamment les pays comme les États-Unis où l'effet de contagion ne devrait pas se matérialiser étant donné l'absence d'un parti de gauche qui compte électoralement.

RÉFÉRENCES

- Ball, Terence, Richard Dagger et Daniel O'Neill (2014), *Political Ideologies and the Democratic Ideal*. 9^e éd., Boston, Pearson Education.
- Benoit, Kenneth, Michael Laver et Slava Mikhaylov (2009), «Treating Words as Data with Error: Uncertainty in Text Statements of Policy Positions», *American Journal of Political Science*, vol. 53, n° 2, p. 495-513.
- Benoit, Kenneth, Michael Laver, Will Lowe et Slava Mikhaylov (2012), «How to Scale Coded Texts Units Without Bias: A Response to Gemenis», *Electoral Studies*, vol. 31, n° 3, p. 605-608.
- Bittner, Amanda et Royce Koop (dir.) (2013), *Parties, Elections, and the Future of Canadian Politics*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- Budge, Ian et Richard I. Hofferbert (1990), «Mandates and Policy Outputs: U.S. Party Platforms and Federal Expenditures», *The American Political Science Review*, vol. 84, n° 1, p. 111-131.
- Carty, Kenneth et William Cross (2010), «Political Parties and the Practice of Brokerage Politics», dans John C. Courtney et David E. Smith (dir.), *Handbook of Canadian Politics*, Oxford, Oxford University Press, p. 191-207.
- Chandler, William (1977), «Canadian Socialism and Policy Impact: Contagion from the Left?», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 10, n° 4, p. 755-780.
- Cochrane, Christopher (2015), *Left and Right. The Small World of Political Ideas*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Duverger, Maurice (1951), *Les partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hartmann, Sebastian (2015), *Partisan Policy-Making in Western Europe: How Ideology influences the Content of Government Policies*, Mannheim, Springer VS.

- Hofferbert, Richard I. et Hans-Dieter Klingemann (1990), «The Policy Impact of Party Programmes and Government Declarations in the Federal Republic of Germany», *European Journal of Political Research*, vol. 18, n° 3, p. 277-304.
- Hofferbert, Richard I. et Ian Budge (1992), «The Party Mandate and the Westminster Model: Election Programmes and Government Spending in Britain 1948-1985», *British Journal of Political Science*, vol. 22, p. 151-182.
- Irvine, William P. (1987), «Canada 1945-1980: Party Platforms and Campaign Strategies», dans Ian Budge, David Robertson et Derek Hearl (dir.), *Ideology, Strategy and Party Change: Spatial Analyses of Post-War Election Programmes in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 73-95.
- King, Gary, Michael Laver, Richard Hofferbert, Ian Budge et Michael D. McDonald (1993), «Party Platforms, Mandates and Government Spending», *American Political Science Review*, vol. 87, n° 3, p. 744-750.
- Klingemann, Hans-Dieter, Richard I. Hofferbert et Ian Budge (1994), *Parties, Policies and Democracy*, Boulder, Westview.
- Laver, Michael (dir.) (2001), *Estimating the Policy Position of Political Actors*, New-York, Routledge.
- Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry (2003), «Extracting Policy Positions from Political Texts Using Words as Data», *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 311-331.
- Laycock, David et Lynda Erickson (dir.) (2014), *Social Democracy in Canada: Understanding the Transformation of the New Democratic Party*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- Lowe, Will, Kenneth Benoit, Slava Mikhaylov et Michael Laver (2011), «Scaling Policy Preferences from Coded Political Texts», *Legislative Studies Quarterly*, vol. 36, n° 1, p.123-155.
- Louwerse, Thomas P. (2011), *Political Parties and the Democratic Mandate: Comparing Collective Mandate Fulfillment in the UK and the Netherlands*, Thèse de doctorat, Universiteit Leiden, Pays-Bas.
- Marks, Gary, Liesbet Hooghe, Marco R. Steenbergen et Ryan Bakker (2007), «Crossvalidating Data on Party Positioning on European Integration», *Electoral Studies*, vol. 26, n° 1, p. 23-38.
- Matland, Richard E. et Donley T. Studlar (1996), «The Contagion of Women Candidates in Single-Member District and Proportional Representation Electoral Systems: Canada and Norway», *The Journal of Politics*, vol. 58, n° 3, p. 707-733.
- McDonald, Michael D., Silvia M. Mendes et Myunghye Kim (2007), «Cross-Temporal and Cross-National Comparisons of Party Left-Right Positions», *Electoral Studies*, vol. 26, n° 1, p. 62-75.
- Merz, Nicolas et Sven Regel (2013), «What are Manifestos for? Selecting and Typing Documents in the Database», dans Andrea Volkens, Judith Bara, Ian

- Budge, Michael McDonald et Hans-Dieter Klingemann (dir.) *Mapping Policy Preferences From Texts III*, Oxford, Oxford University Press, p. 146-168.
- Mikhaylov, Slava, Michael Laver et Benoit R. Kenneth (2012), « Coder Reliability and Misclassification in the Human Coding of Party Manifestos », *Political Analysis*, vol. 20, n° 1, p. 78-91.
- Monière, Denis (1988), *Le discours électoral. Les politiciens sont-ils fiables ?* Montréal, Québec Amérique.
- Naurin, Elin (2011), *Election Promises, Party Behaviour and Voter Perceptions*, New-York, Palgrave Macmillan.
- Naurin, Elin, Nicklas Håkansson et Björn Werner (2012), *Do Swedish Parties Give and Fulfill Election Promises ?*, Rapport technique, Département de science politique, Université de Göteborg.
- Pétry, François (1988), « The Policy Impact of Canadian Party Programs: Public Expenditure Growth and Contagion From the Left », *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, vol. 14, n° 4, p. 376-389.
- Pétry, François (1991), « Fragile Mandate: Party programmes and Public Expenditures in the French Fifth Republic », *European Journal of Political Research*, vol. 20, n° 2, p. 149-71.
- Pétry, François (1995), « The Party Agenda Model: Election Programmes and Government Spending in Canada », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 28, n° 1, p. 51-84.
- Pétry, François (2012), « Les partis tiennent-ils leurs promesses? », dans Réjean Pelletier (dir.), *Les partis politiques québécois dans la tourmente. Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 195-225.
- Pétry, François (2014), « Ideological Evolution of the Federal NDP, As Seen Through its Election Campaign Manifestos », dans David Laycock et Lynda Erickson (dir.), *Social Democracy in Canada: Understanding the Transformation of the New Democratic Party*, Vancouver, University of British Columbia Press, p. 140-162.
- Pétry, François et Benoît Collette (2009), « Measuring How Political Parties Keep Their Promises: A Positive Perspective from Political Science », dans Louis M. Imbeau (dir.), *Do They Walk the Talk: Speech and Action in Policy Processes*, New-York, Springer, p. 65-86.
- Pétry, François, Benoît Collette et Hans-Dieter Klingemann (2012), *Left-Right in Canada: Comparing data from party manifesto content and expert surveys*, Paper presented at the annual congress of the Canadian political science association, University of Alberta, Edmonton.
- Pétry, François et Dominic Duval (2015), « To What Extent Do Political Parties Follow Their Campaign Promises? », *Journal of Parliamentary and Political Law*, numéro spécial, p. 341-364.
- Rallings, Colin (1987), « The Influence of Election Programmes: Britain and Canada 1945-79 », dans Ian Budge, David Robertson and Derek Hearl (dir.),

- Ideology, Strategy, and Party Change: Spatial Analysis of Post-War Elections Programmes in Nineteen Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-14.
- Royed, Terry (1996), «Testing the Mandate Model in Britain and the United States: Evidence from the Reagan and the Thatcher Eras», *British Journal of Political Science*, vol. 26, n° 1, p. 45-80.
- Slapin, Jonathan B. et Sven-Oliver Proksch (2008), «A Scaling Model for Estimating Time-Series Party Positions from Texts», *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 3, p. 705-722.
- Tellier, Geneviève (2005), *Les dépenses des gouvernements provinciaux canadiens*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Thome, Helmut (1999), «Party Mandate Theory and Time-Series Analysis: A Methodological Comment», *Electoral Studies*, vol. 18, n° 4, p. 569-585.
- Thomson, Robert (2001), «The Programme to Policy Linkage: The Fulfillment of Election Pledges on Socio-Economic Policy in the Netherlands, 1986-1998», *European Journal of Political Research*, vol. 40, n° 2, p. 171-197.
- Thomson, Robert (2011), «Citizens' Evaluation of the Fulfillment of Election Pledges: Evidence from Ireland», *The Journal of Politics*, vol. 73, n° 1, p. 187-201.
- Thomson, Robert, Terry Royed, Elin Naurin, Joaquin Artés, Rory Costello, Laurenz Ennser-Jedenastik, Mark Ferguson, Petia Kostadinova, Catherine Moury, François Pétry et Katrin Prapotnik (2017), «The Fulfillment of Parties' Election Pledges: A Comparative Study of the Impact of Power Sharing», *American Journal of Political Science*. DOI: 10.1111/ajps.12313.
- Volkens, Andrea, Judith Bara, Ian Budge, Michael McDonald et Hans-Dieter Klingemann (dir.) (2013), *Mapping Policy Preferences From Texts III*, Oxford, Oxford University Press.
- Wells, Paul (2013), *The Longer I am Prime Minister: Stephen Harper 2006-*, Toronto, Random House.
- Werner, Annika, Onawa Lacewell et Andrea Volkens (2015), *Manifesto Coding Instructions*, 5^e édition révisée, MARPOR (Manifesto Research on Political Representation).
- Zulianello, Mattia (2014), «Analyzing Party Competition Through the Comparative Manifesto Data: Some Theoretical and Methodological Considerations», *Quality and Quantity*, vol. 48, n° 3, p.1723-1737.

CHAPITRE 11

L'analyse de contenu automatisée et les entretiens font-ils bon ménage ? Caractériser l'idéologie d'une réforme de politique sociale à l'aide de Wordscores

Pierre-Marc Daigneault, Dominic Duval, Louis M. Imbeau¹

L'entretien (entrevue) est une méthode de collecte de données des plus populaires chez les chercheurs en sciences sociales (Brinkmann, 2008). Cette méthode offre en effet une bonne flexibilité tout en permettant de générer une compréhension riche de phénomènes complexes (Savoie-Zajc, 2006; Coman et coll., 2016; Mace et Pétry, 2017). Plusieurs méthodes qualitatives sont disponibles pour analyser les données d'entretiens dans cette perspective riche, notamment l'analyse thématique et l'analyse par théorisation ancrée (Royer, Baribeau et Duchesne, 2009; voir aussi le chapitre de F.-Dufour et Richard, dans cet ouvrage). Le point commun de ces méthodes qualitatives est de privilégier la « profondeur » (des inférences riches générées à partir d'un nombre limité de cas) à l'« étendue » (des inférences plus limitées, mais applicables à un grand nombre de cas). L'analyse qualitative

1. Nous tenons à remercier Michael Laver et Kenneth Benoit pour leurs réponses à nos questions générales sur Wordscores ainsi que Marc André Bodet, Dominic Forest et François Pétry pour leurs commentaires sur une version antérieure de ce chapitre. Toutes les erreurs qui pourraient subsister sont évidemment de notre seule et entière responsabilité. Nous sommes en outre reconnaissants au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour le financement offert via son programme de Soutien aux équipes de recherche en fonctionnement.

exige toutefois davantage des chercheurs en termes de ressources, de temps et d'énergie (Johnson et Onwuegbuzie, 2004; Bazeley et Jackson, 2013, p. 91-92), ce qui peut se révéler problématique lorsque le corpus à analyser est important.

Plusieurs méthodes quantitatives peuvent par ailleurs être utiles pour analyser des données d'entretiens, que ce soit comme complément ou comme substitut aux méthodes qualitatives traditionnelles. La quantification des thèmes générés par l'analyse qualitative et l'analyse inductive des (co)occurrences des mots d'un corpus sont deux exemples de méthodes fréquemment utilisées par les chercheurs qualitatifs afin de renforcer leurs conclusions (Sandelowski et Barroso, 2007; Bazeley et Jackson, 2013). D'autres méthodes automatisées sont disponibles, notamment l'analyse lexicométrique centrée sur l'analyse factorielle des correspondances (Larose et coll., 2009; voir aussi les chapitres de Thibault, de Forest et coll. et de Brissaud, dans cet ouvrage), l'analyse de contenu automatisée à l'aide d'un dictionnaire (voir les chapitres de Birch et Escalera et de Crête, dans cet ouvrage) et les méthodes de positionnement comme Wordscores et Wordfish (Lejeune, 2010; voir aussi les chapitres d'Imbeau et Temporão et de Couture, dans cet ouvrage). Les méthodes automatisées permettent de traiter un grand volume de données. Wordscores, en particulier, démontre un grand potentiel pour l'analyse d'entretiens, mais ce potentiel est demeuré jusqu'ici inexploité.

Cette étude vise deux principaux objectifs. Il s'agit premièrement d'expliquer en termes accessibles le fonctionnement de Wordscores et d'en illustrer l'application à un cas concret, soit une réforme de politique sociale adoptée dans une province canadienne à la fin des années 1990. Il s'agit deuxièmement d'évaluer dans quelle mesure Wordscores permet de produire des inférences valides sur le positionnement de cette réforme à partir de transcriptions d'entretiens.

Ce chapitre est structuré en cinq sections. Dans la première section, nous expliquons les principes de la méthode Wordscores, nous dressons un bref bilan de son utilisation pour estimer le positionnement des acteurs et nous discutons des défis liés à son application à des données d'entretiens. Dans la seconde section, nous présentons les objectifs, le cas, le devis et le cadre conceptuel de cette étude. Les méthodes et le corpus employés sont détaillés à la troisième section. La quatrième section présente nos résultats.

Ce chapitre se conclut sur une discussion de la contribution et des limites de cette étude et propose des pistes de recherche future.

11.1 LA MÉTHODE WORDSCORES

11.1.1 Principes généraux

Wordscores est une méthode automatisée d'analyse de contenu qui a été développée par des politologues afin d'estimer le positionnement d'acteurs politiques (Laver et Benoit, 2002; Laver, Benoit et Garry, 2003). Wordscores repose sur le postulat – très différent de celui de l'analyse qualitative – qu'un texte n'est ni plus ni moins qu'un « sac de mots » dont l'ordre n'a aucune importance (Grimmer et Stewart, 2013). Chaque mot est ainsi considéré de manière individuelle et non pas dans sa relation avec les autres mots. Ainsi, malgré des sens opposés, les phrases « je m'engage à *augmenter* les impôts et à *diminuer* le déficit public » et « je m'engage à *diminuer* les impôts et à *augmenter* le déficit public » sont traitées de manière identique par Wordscores parce qu'elles contiennent exactement les mêmes mots.

Le fonctionnement de Wordscores est simple. Cette méthode compare deux types de textes, soit les textes dits « vierges » (dont on souhaite connaître le positionnement) et les textes dits « de référence » (dont le positionnement sur une dimension d'intérêt est déjà connu ou postulé):

Plus précisément, on utilise la fréquence relative observée de chacun des mots différents dans chacun des textes de référence pour calculer la probabilité qu'on soit en train de lire un texte de référence donné, considérant qu'on est en train de lire un mot donné. Pour une dimension politique donnée (établie *a priori*), cela nous permet de générer un score numérique pour chaque mot. Ce score est la position attendue de tout texte, étant donné qu'on est en train de lire ce seul mot. (Laver, Benoit et Garry, 2003, p. 313: notre traduction)

Ces scores servent ensuite à estimer la position de chaque texte vierge en fonction de l'ensemble des mots qu'il contient. Wordscores est fondé sur le postulat selon lequel il y a une relation étroite entre la fréquence relative des mots contenus dans les textes de référence et les textes vierges (Laver, Benoit et Garry, 2003, p. 316).

La sélection des textes de référence dans Wordscores est une décision cruciale ayant des conséquences sur la validité des résultats. Les inventeurs de la méthode ont fourni quatre lignes directrices pour cette étape délicate (Laver, Benoit et Garry, 2003, p. 314-315). Premièrement, on doit disposer de données valides sur le positionnement des textes de référence ou, à tout le moins, être en mesure d'établir a priori ce positionnement de manière crédible. Deuxièmement, les textes de référence doivent bien couvrir l'étendue de la dimension d'intérêt, idéalement ses deux extrêmes. Troisièmement, les textes de référence et vierges doivent utiliser le même lexique, et ce, dans le même contexte. Ainsi, nous disent Laver, Benoit et Garry (2003, p. 314), des livres de recettes ne doivent pas être utilisés pour analyser des discours parlementaires. Cette ligne directrice est toutefois plus exigeante que la boutade précédente ne le laisse croire. En effet, les auteurs ont constaté que le lexique d'une plateforme électorale (un texte officiel *écrit*) est très différent de celui du discours parlementaire (un texte officiel *parlé*), et ce, malgré une parenté évidente entre les deux types de documents. Quatrièmement, les textes de référence doivent contenir autant de mots différents que possible afin de diminuer l'incertitude causée par les mots se retrouvant uniquement dans les textes vierges.

11.1.2 Procédures de calcul des scores²

Estimer le positionnement d'un texte est une démarche qui se décline en trois étapes (Laver, Benoit et Garry, 2003). La première consiste à estimer le modèle Wordscores. Pour ce faire, nous devons estimer la probabilité conditionnelle que nous soyons en train de lire le texte de référence r , sachant que nous avons présentement sous les yeux le mot m . L'estimation ($P(m|r)$) est obtenue en divisant la fréquence de chaque mot se trouvant dans un document de référence (F_{mr}) par sa fréquence totale dans l'ensemble des documents (Laver, Benoit et Garry, 2003, p. 316):

$$P(m|r) = \frac{F_{mr}}{\sum_r F_{mr}}$$

2. Nous invitons les lecteurs rebutés par les détails techniques à passer directement à la section suivante.

Supposons par exemple que le mot « fœtus » se retrouve 40 fois par 10 000 mots dans le texte de référence A et 10 fois par 10 000 mots dans le texte de référence B. Si on lit le mot « fœtus » sans savoir de quel texte de référence il s'agit, on sait néanmoins que la probabilité que nous lisions le texte A est de 0,8 (40/50) tandis qu'elle est de 0,2 pour le texte B (10/50). Les textes de référence (A_r) sont alors pondérés en fonction de ces estimations de probabilité afin d'obtenir les scores actuels des mots (S_{md}):

$$S_{md} = \sum_r (P(m|r) \cdot A_{rd})$$

Pour poursuivre avec l'exemple précédent, supposons que les textes de référence A et B ont un positionnement respectif de -1 (« pro-choix ») et +1 (« pro-vie ») sur la dimension d (« position sur l'avortement »), alors le mot « fœtus » a le score suivant : 0,8 (-1) + 0,2 (1) = -0,6. Ce chiffre signifie que si on lit le mot « fœtus » dans un texte vierge, sa position attendue sur la dimension qui nous intéresse est de -0,6, soit relativement près du texte « pro-choix » en l'occurrence.

La seconde étape consiste à estimer le positionnement de chaque texte vierge (v) à l'aide du modèle Wordscores, c'est-à-dire de la matrice des scores obtenus pour l'ensemble des mots. À cette fin, on doit calculer S_{vd} , soit le score moyen sur la dimension d des mots du texte vierge pour lesquels un score a été calculé (seuls les mots qui sont aussi présents dans les textes de référence reçoivent un score). On obtient ce score en multipliant la fréquence relative des mots (F_{mv}) du document vierge par le score obtenu par ces mots (S_{md}):

$$S_{vd} = \sum_m F_{mv} \cdot S_{md}$$

La troisième étape vise à faciliter l'interprétation des résultats bruts en transformant l'échelle de mesure. Laver, Benoit et Garry (2003) ont proposé une transformation consistant à ajuster la variance des textes vierges de manière à ce qu'elle corresponde à celle des textes de référence. Cependant, Martin et Vanberg (2008) soutiennent que cette transformation déforme l'échelle

de mesure des scores (voir aussi Slapin et Proksch, 2008, p. 707). La solution de rechange qu'ils proposent consiste à prendre les scores bruts des textes vierges et à les « étirer » de manière à ce qu'ils correspondent parfaitement aux scores des textes de référence. Considérant les scores des textes de référence (A_r), la procédure de transformation MV est donnée par (Martin et Vanberg, 2008, p. 98):

$$MV_d = \left\{ (S_d - S_{r1}) \frac{A_{r2} - A_{r1}}{S_{r2} - S_{r1}} \right\} + A_{r1}$$

Cette procédure de transformation comporte deux avantages par rapport à celle proposée par Laver, Benoit et Garry (2003). Premièrement, elle « ancre » les documents de référence à leurs valeurs assignées, rendant ces valeurs plus significatives et plus faciles à interpréter (Martin et Vanberg, 2008). Deuxièmement, l'ancrage des textes de référence corrige également l'effet de traîne (*drag*) vers le texte comptant le plus de mots qui survient lorsque les textes sont de longueur inégale. Dans leur réplique à Martin et Vanberg (2008), Benoit et Laver (2008) recommandent la procédure MV lorsqu'un petit nombre de textes vierges sont directement comparés à deux textes de référence (voir aussi Herzog et Benoit, 2015).

11.1.3 Bilan de la méthode

La méthode Wordscores a été employée avec beaucoup de succès par les politologues pour estimer le positionnement idéologique d'acteurs à partir d'une grande diversité de documents, soit des plateformes politiques (p. ex., Laver, Benoit et Garry, 2003; Collette et Pétry, 2014), des discours et débats parlementaires (p. ex., Laver et Benoit, 2002; Imbeau, 2009; Proksch et Slapin, 2010; voir aussi le chapitre d'Imbeau, dans cet ouvrage), des mémoires de groupes d'intérêt et autres documents de politique publique (p. ex., Benoit, Cantin et Duchesne, 2013; Klüver, 2009), des rapports annuels de gestion (Charbonneau, 2009), des articles de presse (Marzagão, 2015) et même des micromessages (gazouillis) publiés sur Twitter (Toff et Kim, 2013). À notre connaissance, cependant, aucun chercheur n'a encore utilisé Wordscores pour analyser des transcriptions d'entretiens et des

publications scientifiques, deux sources de données très courantes en sciences sociales.

Un bref survol de la littérature nous a par ailleurs permis de constater que Wordscores a généralement été utilisé dans des conditions optimales ou, à tout le moins, très favorables, ce qui signifie qu'on ne sait pas si et dans quelle mesure la méthode performerait bien dans des conditions plus difficiles. Premièrement, les études que nous avons identifiées sont presque toutes fondées sur des textes écrits relativement bien structurés tels que les plateformes électorales et les documents officiels (voir toutefois Baek, Cappella et Bindman, 2011). Contrairement à Laver, Benoit et Garry (2003), nous incluons dans cette catégorie les discours parlementaires qui, même s'ils sont de nature parlée plutôt qu'écrite, sont généralement rédigés d'avance avec grand soin. Deuxièmement, les textes de référence qui ont été sélectionnés comportent généralement un grand nombre de mots, ce qui augmente la proportion de mots codés dans les textes vierges et réduit du même souffle l'incertitude associée aux estimés de Wordscores. Troisièmement, les textes de référence et textes vierges sélectionnés sont très similaires. Par exemple, les plateformes électorales des partis britanniques en 1992 ont été utilisées pour établir le positionnement des mêmes partis selon leurs plateformes électorales en 1997 (Laver, Benoit et Garry, 2003). De même, les discours parlementaires des chefs de partis irlandais ont servi à analyser les discours de simples députés (Laver et Benoit, 2002). Des exemples plus audacieux – en ce sens que les textes de référence et vierges utilisés sont davantage éloignés les uns des autres – incluent le recours à des plateformes électorales fédérales aux États-Unis pour analyser, d'une part, la position des gouverneurs à partir de leurs discours sur «l'état de l'État» (Weinberg, 2010) et, d'autre part, la position de candidats, chefs de parti et commentateurs politiques à partir de leurs micromessages Twitter (Toff et Kim, 2013). Si les micromessages sont moins structurés que les plateformes électorales, on peut néanmoins présumer qu'ils ont été rédigés avec soin par des acteurs politiques bien informés.

11.2 LES DONNÉES D'ENTRETIENS ET WORDSCORES

La méthode Wordscores recèle un potentiel important pour l'analyse d'entretiens, notamment dans une perspective dite

« mixte » ou « multiméthode », c'est-à-dire une perspective qui combine les méthodes qualitatives et quantitatives (Johnson et Onwuegbuzie, 2004; Pluye, 2012). Deux applications semblent particulièrement prometteuses. La première utilise Wordscores pour déterminer le positionnement des différents participants aux entretiens sur une dimension d'intérêt (p. ex., position en matière d'avortement allant de pro-vie à pro-choix). Le score obtenu sur cette dimension (la « valeur » de cet « attribut » dans le logiciel d'analyse NVivo) est consigné pour chaque cas afin d'appuyer l'analyse qualitative. Par exemple, des répondants situés à chaque extrémité de cette dimension pourraient être sélectionnés pour, en amont, développer une grille de codage pour l'analyse thématique, ou, en aval, pour comparer l'application des thèmes à travers différents sous-groupes de répondants (Bazeley et Jackson, 2013). La seconde application, plus ambitieuse, consiste à utiliser Wordscores pour caractériser directement des phénomènes politiques (une réforme politique, une crise, etc.) sur une dimension d'intérêt. C'est ce que nous faisons dans ce chapitre.

Si l'application de Wordscores à des données d'entretiens semble prometteuse, elle pose par ailleurs plusieurs défis. Le premier est que, contrairement aux autres formes de texte que l'on trouve abondamment et librement sur le Web, les transcriptions d'entretiens sont plus difficiles à obtenir. Les chercheurs sont généralement réticents à partager leurs données d'entretiens, que ce soit pour des raisons éthiques ou stratégiques. Même lorsqu'on réalise ses propres entretiens, il n'y a aucune garantie que les participants donneront leur consentement à l'enregistrement, ce qui empêche la production de transcriptions intégrales (verbatim). Une solution de rechange à l'enregistrement consiste à produire, de mémoire, un compte rendu des entretiens. Ces comptes rendus sont toutefois plus courts et susceptibles de ne pas rapporter aussi fidèlement les propos des répondants que les transcriptions intégrales.

Un second défi a trait à la nature relativement spontanée et non structurée des entretiens, incluant ceux de type semi-dirigé (semi-directif). En effet, le contexte de production des entretiens diffère substantiellement de celui des plateformes électorales, discours parlementaires et documents officiels. Une transcription d'entretien contient les questions et commentaires de l'enquêteur,

les banalités échangées pour mettre le répondant à l'aise, des anecdotes, des souvenirs, des clarifications et des suggestions de répondants potentiels. De plus, les termes et les formulations plus familières propres à la langue parlée influencent la teneur des transcriptions. Enfin, les entretiens semi-dirigés traitent parfois de plusieurs sujets ou du même sujet sous plusieurs angles. Un chercheur pourrait ainsi, au sein d'un même entretien, poser des questions sur l'orientation idéologique d'une politique et sur les facteurs qui ont mené à son adoption. Dans une perspective d'analyse automatisée, les transcriptions sont donc susceptibles de contenir beaucoup de « bruit » (des mots non pertinents) nous distrayant du « signal » (des mots qui nous renseignent sur la dimension d'intérêt). Une solution consiste à supprimer certains passages afin d'accroître la pertinence des mots contenus dans les transcriptions. Ce genre de mise en forme exige toutefois du temps, à plus forte raison si le corpus est important, et diminue du même coup la valeur ajoutée du recours à Wordscores pour l'analyse d'entretiens.

Le dernier défi, mais non le moindre, concerne la sélection des textes de référence appropriés à l'analyse des entretiens. On se rappellera que les textes de référence et vierges devraient partager le même lexique (Laver, Benoit et Garry, 2003). Une avenue intéressante à cet égard consiste à utiliser comme textes de référence les transcriptions de deux personnes se situant chacune à une extrémité de la dimension qui nous intéresse. À titre d'exemple, on pourrait réaliser un entretien avec un environnementaliste notoire et la dirigeante d'une entreprise pétrolière afin d'établir le positionnement d'autres acteurs (décideurs politiques, fonctionnaires, leaders autochtones, représentants des syndicats et du patronat, etc.). Cependant, le positionnement a priori et même a posteriori des acteurs est loin d'être toujours évident et, même lorsque c'est le cas, « sacrifier » ainsi deux transcriptions peut représenter un coût prohibitif dans une étude à petit N comme celle-ci. Plus fondamentalement, identifier le positionnement des acteurs n'est pas nécessairement le but visé. En effet, les politologues s'intéressent souvent à des phénomènes qui se situent au-delà des acteurs individuels : un coup d'État en Amérique latine, l'élargissement de l'Union européenne, etc. Dans ce cas, les répondants ne sont pas l'objet de l'étude (on ne cherche pas à savoir comment chaque acteur se positionne par

rapport aux autres), mais plutôt une source d'information qui nous permet de comprendre un objet d'étude dont l'unité d'analyse se situe au niveau meso ou macro. Selon le postulat du « sac de mots », les transcriptions d'entretiens individuels peuvent être fusionnées et traitées comme un seul texte. Par ailleurs, les chercheurs ont fréquemment recours à des cadres conceptuels développés *a priori* afin de caractériser ces phénomènes. Dans ce cas, d'autres types de textes de référence, notamment des publications universitaires, peuvent être davantage pertinents que les transcriptions pour déterminer le positionnement du phénomène étudié. Bien que Laver, Benoit et Garry (2003, p. 315) déconseillent le recours à des textes de référence et vierges de nature dissemblable, nous croyons pour notre part que la compatibilité des textes de référence et vierges est d'abord une question empirique. Cela est d'autant plus vrai que les inférences produites avec toute méthode automatisée d'analyse de contenu doivent être validées avec des éléments de preuve empiriques et substantifs (Grimmer et Stewart, 2013).

11.3 OBJECTIFS, DEVIS DE RECHERCHE ET CADRE CONCEPTUEL

11.3.1 Objectifs

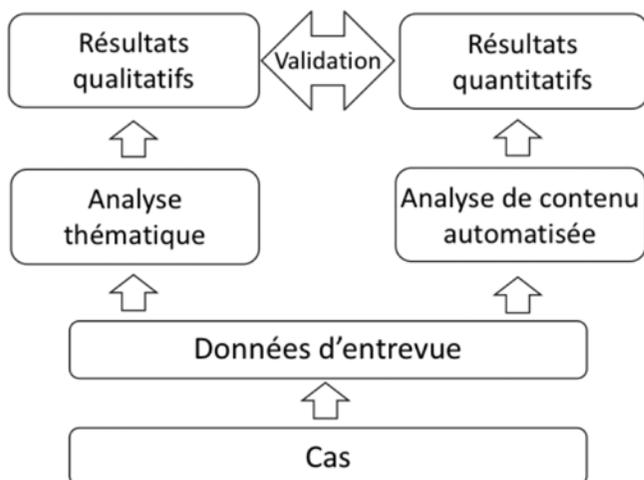
Cette étude porte sur la réforme de politique sociale *Building Independence: Investing in Families* qui a été adoptée en 1998 en Saskatchewan (Daigneault, 2015). Dans sa version initiale, cette réforme consistait en deux suppléments de revenu, une prestation pour les soins de santé complémentaires destinés aux parents à faible revenu qui sont actifs sur le marché du travail et une allocation de formation pour les prestataires d'aide sociale inscrits à des cours et des formations de base. Cette étude vise à déterminer si Wordscores peut générer des inférences valides sur le positionnement idéologique de cette réforme en utilisant des textes de référence et vierges de nature très différente, soit des extraits de publications universitaires et des transcriptions d'entretiens.

11.3.2 Devis de recherche

Le devis de recherche est fondé sur une logique de validation convergente (Adcock et Collier, 2001 ; Durand et Blais, 2006). La présente étude a recours aux données générées dans le cadre

d'une étude antérieure visant à caractériser *Building Independence*, soit douze entretiens semi-dirigés réalisés auprès d'acteurs clés de la réforme (Daigneault, 2015). Les données avaient alors été analysées à l'aide d'une méthode qualitative assez commune : l'analyse thématique. L'étude antérieure a démontré que les idées sous-jacentes à la réforme sont principalement associées au paradigme de l'activation, mais présentent également des alignements mineurs avec deux autres paradigmes, en particulier le *workfare* (les paradigmes sont présentés à la prochaine section). Par conséquent, nous posons l'hypothèse que la réforme est située au centre ou légèrement à droite du centre de la dimension idéologique (H1). Dans la présente étude, nous analysons les mêmes données d'entretiens à l'aide d'une méthode différente, soit Wordscores. Nous postulons que les résultats qualitatifs de Daigneault (2015) sont valides et peuvent par conséquent servir d'étalon pour évaluer la validité des inférences générées par Wordscores. Si les résultats des méthodes qualitatives et quantitatives convergent, alors on a de bonnes raisons de croire que Wordscores peut produire des inférences valides sur le positionnement de la réforme à partir de transcriptions d'entretiens (Figure 11.1).

FIGURE 11.1 : STRATÉGIE DE VALIDATION CONVERGENTE



11.3.3 Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel consiste en une typologie des paradigmes d'assistance sociale développée par Daigneault (2014) et qui est librement inspirée des travaux de Levitas (2005). Comme son nom l'indique, le paradigme du « droit social » (*entitlement*) considère l'assistance sociale comme un droit. Un niveau de vie décent devrait être assuré à tous les citoyens de manière à tenir en échec la pauvreté et l'insécurité. À cette fin, des transferts inconditionnels relativement généreux sont fournis à toute personne dans le besoin.

Le second paradigme, fondé sur une idéologie néolibérale et néoconservatrice, est celui du *workfare* (un mot-valise formé des termes anglais *work* et *welfare*). La responsabilité individuelle en est une valeur centrale et l'assistance sociale est considérée comme un privilège et non pas comme un droit. Les politiques qui s'inscrivent dans ce paradigme visent à combattre la « culture de la dépendance » chez les prestataires. Par conséquent, les prestations sont peu généreuses, conditionnelles et sujettes à de multiples contrôles et mesures intrusives visant à contrer la fraude. Ainsi, les prestataires « non méritants » tels que les personnes sans enfant aptes à l'emploi doivent se soumettre à des conditions sévères pour obtenir leur prestation telles que se présenter en personne au bureau d'aide sociale, participer à diverses mesures obligatoires de recherche d'emploi ou encore occuper un emploi créé avec les fonds publics (le *workfare* au sens strict).

L'activation occupe une position mitoyenne, une « troisième voie » entre les deux autres paradigmes. Ce paradigme, qui est fondé sur des valeurs de réciprocité, de productivité et d'égalité des chances, appréhende l'assistance sociale comme un contrat entre l'État et l'individu. L'activation cible le manque d'incitations des prestataires à joindre le marché du travail (le « mur de la pauvreté » ou la « trappe à inactivité ») et un capital humain insuffisant. Dans ce paradigme, on vise à encourager les prestataires à joindre le marché du travail en rendant le travail financièrement attrayant (*make work pay*) et en développant leurs compétences. Si la prestation de base est faible, de généreux suppléments conditionnels viennent la compléter. De même, différentes mesures visant à développer l'employabilité des prestataires sont offertes en lien avec la philosophie de l'investissement social.

Bien que ces trois paradigmes soient qualitativement distincts, Daigneault (2014), les positionnent sur une seule et même dimension idéologique gauche-droite. Les paradigmes du droit social et du *workfare* sont respectivement situés à gauche et à droite de cette dimension. Le positionnement exact de l'activation est toutefois plus délicat à établir car ce paradigme fait l'objet de débats dans la littérature. Plusieurs sources universitaires soutiennent néanmoins que l'activation est caractérisée par une idéologie centriste de type « troisième voie » (voir Driver et Martell, 2000; van Berkel et Møller, 2002; White, 2004; Huo, 2009; Weishaupt, 2013), ce qui nous amène à poser l'hypothèse que l'activation se situe au centre de la dimension idéologique (H2).

11.4 MÉTHODES

11.4.1 Corpus

Le corpus de cette étude est en anglais. Les textes de référence sélectionnés sont composés d'extraits de publications universitaires provenant de deux sources. La première est l'article qui a présenté le cadre conceptuel original (Daigneault, 2014). Seul le texte contenu dans une brève section présentant chaque paradigme et dans un tableau comparatif a été utilisé. Le nombre de mots consacrés à chaque paradigme étant très limité (environ 300 à 700 mots), le prétest effectué avec cette version courte des textes de référence a donné des résultats décevants (la proportion de mots codés dans les textes vierges n'était que d'environ 10 %). Nous avons par conséquent décidé de construire une version plus longue des textes de référence. La seconde source de données textuelles utilisée est la caractérisation des trois discours d'exclusion sociale développée par Levitas (2005, p. 9-27)³. C'était là un choix naturel étant donné que les trois paradigmes d'assistance sociale sont explicitement inspirés des travaux de cette sociologue britannique (Daigneault, 2014). Nous avons réalisé nos analyses à l'aide de seulement deux textes de référence plutôt que trois. Les textes « droit social » (1 281 mots) et « *workfare* » (1 614 mots) ont été considérés comme les extrémités de la

3. Le discours redistributif correspond au paradigme du droit social, le discours de la « sous-classe morale » au paradigme du *workfare* et le discours de l'intégration sociale au paradigme de l'activation.

dimension qui nous intéresse : le premier s'est vu assigner la valeur de -1 tandis que le second texte s'est vu assigner la valeur de $+1$. Le texte « activation » (1 615 mots) a été traité comme un texte vierge plutôt qu'un texte de référence, et ce, pour deux raisons. D'abord, cela nous permet de tester l'hypothèse selon laquelle le texte « activation » sera positionné au centre de la dimension idéologique (H2), ce qui représente un moyen supplémentaire pour vérifier la validité des inférences générées à partir de Wordscores. Ensuite, un texte de référence médian ne peut être qu'un mélange des deux textes extrêmes, ce qui ajoute peu à l'analyse du point de vue substantif⁴.

Les autres données textuelles analysées consistent en douze transcriptions d'entretiens avec des acteurs clés de la réforme (Daigneault, 2015). Puisque ces entretiens ont été réalisés avec l'objectif d'en apprendre davantage sur la réforme (par opposition aux acteurs individuels, c'est-à-dire les répondants), nous postulons que ces transcriptions peuvent être considérées comme un seul texte vierge. Un document composite a donc été créé à partir des douze transcriptions (« Réforme », 32 594 mots).

11.4.2 Procédures

La suite Quanteda (*Quantitative Analysis of Textual Data*) sur le logiciel R a été utilisée pour préparer les textes et leur assigner un score (Benoit et Nulty, 2017). La préparation des textes a été effectuée selon une procédure standard qui consiste à éliminer la ponctuation, les lettres majuscules, les nombres, ainsi que les « mots vides » (*stop words*), c'est-à-dire les mots comme « le », « la » et « du » qui n'ont pas de sens et servent principalement une fonction grammaticale, car ils tirent les résultats vers le milieu⁵. Nous avons également retiré les affixes des mots pour ne garder que leur racine et les mots utilisés seulement une fois dans le corpus parce qu'il est impossible d'établir leur position sur la dimension. Dans le contexte d'une application à des données d'entretiens, le retrait des mots comportant une seule occurrence a l'avantage additionnel de mitiger l'impact des coquilles qui subsistent suite à la transcription. Ces procédures sont

4. Nous remercions Kenneth Benoit pour cette précision.

5. Bien qu'on postule que ces mots se retrouvent en proportion égale dans les textes (il s'agirait alors de bruit aléatoire), il demeure préférable de les retirer.

conservatrices au sens où les chercheurs vont fréquemment retirer les mots ayant le plus faible nombre d'occurrences parce que ceux-ci possèdent un faible pouvoir discriminant (Hopkins et King, 2010; Grimmer et Stewart, 2013). De plus, il a été démontré que le retrait des mots vides et des affixes améliore la performance de Wordscores (Ruedin, 2013; Collette et Pétry, 2014).

11.5 RÉSULTATS

Les résultats des analyses Wordscores, présentés au Tableau 11.1, vont clairement dans la direction attendue et ce, pour nos deux hypothèses. D'abord, les résultats confirment notre seconde hypothèse (H2) selon laquelle l'activation incarne une idéologie centriste. En effet, à $-0,05$ (score transformé), le positionnement de l'« activation » est très près du point médian de la dimension gauche-droite (voir la Figure 11.2). De plus, l'examen des intervalles de confiance (scores originaux) révèle que nous ne pouvons rejeter l'hypothèse selon laquelle le texte de l'activation est situé au milieu de la dimension car la limite supérieure de l'intervalle de confiance chevauche le point zéro (Tableau 11.1).

TABLEAU 11.1 : POSITIONNEMENT DE LA RÉFORME ET DE L'ACTIVATION, SCORES ORIGINAUX ET TRANSFORMÉS (MV)^a

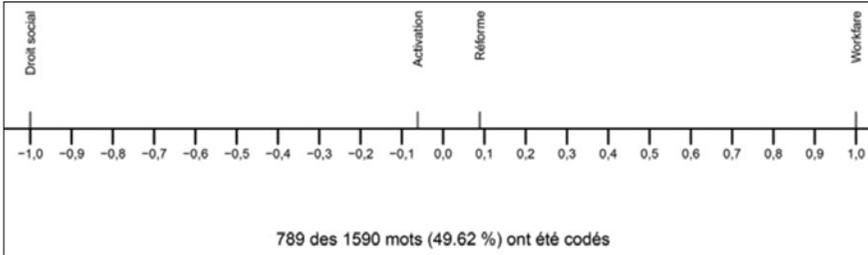
	SCORES MV	SCORES ORIGINAUX	INTERVALLES DE CONFIANCE ORIGINAUX		MOTS
			BAS	HAUT	
Droit social	-1,00	-0,46	-0,49	-0,44	1 281
Workfare	1	0,46	0,44	0,49	1 614
Activation	-0,05	-0,03	-0,06	0	1 615
Réforme	0,08	0,04	0,03	0,05	32 594

^a MV = Scores transformés selon la méthode Martin-Vanberg décrite précédemment.

Ensuite, la réforme *Building Independence* est positionnée à $+0,08$ (score transformé) sur la dimension, ce qui est conforme à notre première hypothèse (H1) selon laquelle la réforme est située au centre ou légèrement à droite de la dimension. Nous devons toutefois rejeter l'hypothèse selon laquelle le paradigme de l'activation et la réforme sont caractérisés par une orientation idéologique totalement identique car les intervalles de confiance de leurs résultats (scores originaux) ne se chevauchent pas. En revanche, la distance entre ces deux textes est extrêmement

limitée. Ainsi, nous concluons que Wordscores a relativement bien performé en ce qui a trait au positionnement de la réforme.

FIGURE 11.2 : POSITIONNEMENT DE LA RÉFORME ET DE L'ACTIVATION (SCORES TRANSFORMÉS)



Jusqu'ici, nous avons considéré les transcriptions comme des indicateurs du positionnement de la réforme (par opposition à celui des acteurs) qui peuvent de ce fait être fusionnées en un seul texte vierge. Nous considérons maintenant ce postulat comme une hypothèse. Si les résultats précédents corroborent cette hypothèse, des analyses supplémentaires sont nécessaires afin d'écarter deux possibilités : 1) les répondants pourraient présenter une grande diversité d'orientations idéologiques, mais leur positionnement moyen pourrait néanmoins converger de manière fortuite avec le positionnement attendu pour la réforme ; 2) les répondants pourraient tous partager la même idéologie qui convergerait de manière fortuite avec le positionnement idéologique de la réforme. Les résultats transformés présentés au Tableau 11.2 et à la Figure 11.3 indiquent que les répondants sont caractérisés par une diversité idéologique relativement limitée (de $-0,04$ à $+0,25$), ce qui nous amène à rejeter la première possibilité. Examinons maintenant la seconde possibilité. À l'exception du répondant 2 dont le score original est statistiquement différent de celui des répondants 4, 5, 6, 10 et 11, le positionnement idéologique des répondants est assez similaire. La seconde possibilité selon laquelle les répondants partagent tous la même idéologie est toutefois peu convaincante. En effet, les répondants ont délibérément été sélectionnés afin de représenter une grande diversité de fonctions (politiciens, fonctionnaires et activistes) et d'orientations idéologiques (Daigneault, 2015). En outre, selon un classement manuel réalisé *a posteriori* de la collecte de données, mais *a priori* des analyses Wordscores, quatre répondants sont classés à gauche (4, 5, 10 et 12), six au centre (1, 2, 6, 7, 9 et 11) et

deux à droite (3 et 8). Les implications de ce classement sont que nous devrions observer quatre répondants positionnés près de l'extrémité négative (-1), six répondants au centre (0) et deux répondants près de l'extrémité positive (+1). Or, ce n'est clairement pas ce qu'on observe à la Figure 11.3.

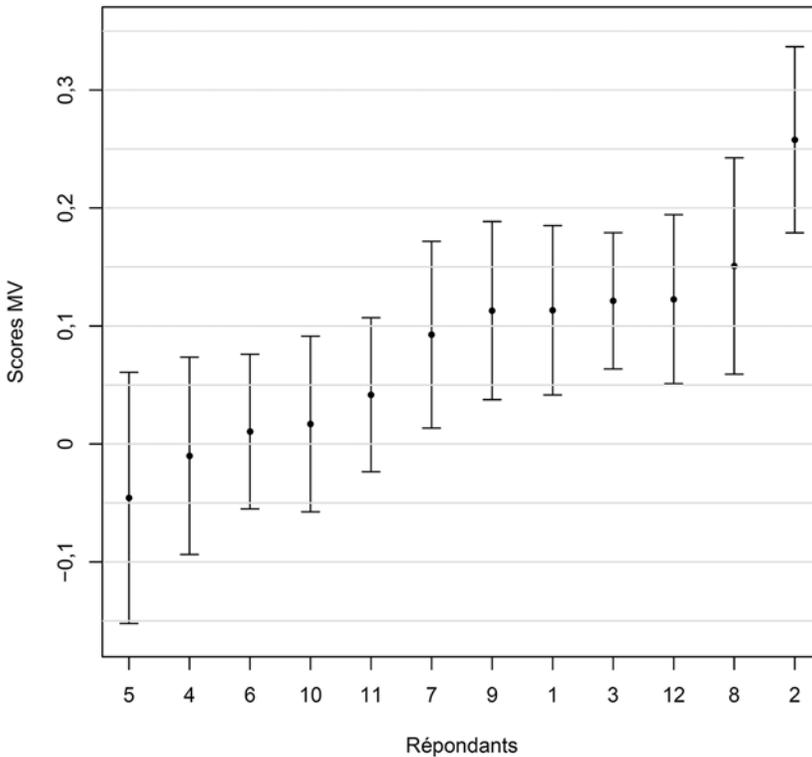
TABLEAU 11.2 : POSITIONNEMENT DES RÉPONDANTS, SCORES ORIGINAUX ET TRANSFORMÉS (MV)^{a,b}

	SCORES MV	SCORES ORIGINAUX	INTERVALLES DE CONFIANCE ORIGINAUX		MOTS
			BAS	HAUT	
Droit social	-1,00	-0,46	-0,48	-0,43	1 272
<i>Workfare</i>	1	0,46	0,43	0,48	1 600
Répondant 1	0,11	0,05	0,02	0,08	3 029
Répondant 2	0,25	0,12	0,08	0,015	2 623
Répondant 3	0,12	0,06	0,03	0,08	4 283
Répondant 4	-0,01	0	-0,04	0,03	2 151
Répondant 5	-0,04	-0,02	-0,07	0,03	1 224
Répondant 6	0,01	0,01	-0,02	0,03	3 672
Répondant 7	0,09	0,04	0,01	0,08	2 362
Répondant 8	0,15	0,07	0,03	0,11	1 835
Répondant 9	0,11	0,05	0,02	0,09	2 740
Répondant 10	0,02	0,01	-0,03	0,04	2 473
Répondant 11	0,04	0,02	-0,01	0,05	3 635
Répondant 12	0,12	0,06	0,02	0,09	3 090

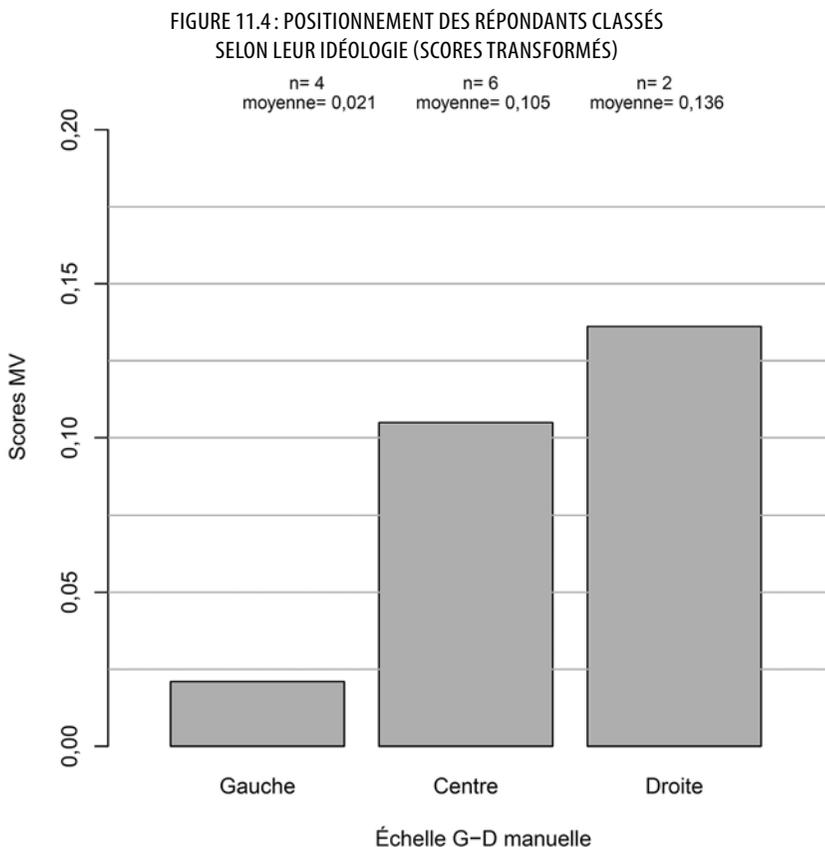
^a MV = Scores transformés selon la méthode Martin-Vanberg décrite précédemment.

^b Les résultats pour le droit social et le *workfare* peuvent légèrement différer de ceux présentés précédemment en raison des règles de nettoyage des textes (p. ex., nombre de mots présents dans au moins deux documents).

FIGURE 11.3 : POSITIONNEMENT DES RÉPONDANTS (SCORES TRANSFORMÉS)



Les éléments de preuve théoriques et empiriques présentés précédemment suggèrent donc que les entretiens mesurent bel et bien le positionnement idéologique de la réforme plutôt que celui des répondants. Toutefois, une éventualité à considérer est que les entretiens mesurent principalement, *mais pas exclusivement* le positionnement de la réforme. L'idéologie des répondants individuels pourrait par exemple exercer un effet modérateur qui viendrait « teinter » leur caractérisation de la réforme. Des analyses exploratoires ont donc été réalisées à partir du classement précédent. Même si les différences observées sont très minces, les résultats de nos analyses exploratoires suggèrent que l'idéologie des répondants pourrait agir comme modérateur (Figure 11.4). On note en effet une relation positive entre l'idéologie des répondants et leur positionnement de la réforme.



Par ailleurs, un résultat inattendu est le positionnement plus à droite qu'attendu de deux répondants par Wordscores. Bien qu'il soit classé de centre, le répondant 2 est *le* plus à droite de l'échantillon selon Wordscores. De même, le répondant 12, classé de gauche, est également plus à droite que la plupart des répondants. Comment expliquer ces résultats inattendus ? En rétrospective, nous croyons que l'explication de ce déplacement vers la droite est que ces répondants ont tous deux consacré une part significative de leur entretien à décrire les politiques d'aide sociale en place à différentes périodes de l'histoire de la Saskatchewan, notamment les années 1930-1950 et les années 1980, afin de mettre en perspective la réforme étudiée qui a été mise en place dans les années 1990. Or, l'assistance sociale à ces époques était de nature résiduelle et stigmatisante – des mesures de type *workfare*

« pur » ont même été mises en place dans les années 1980 –, ce qui a eu pour effet de tirer leur positionnement vers la droite.

DISCUSSION ET CONCLUSION

Le principal objectif de cette étude empirique consiste à déterminer si Wordscores est en mesure de produire des inférences valides sur le positionnement idéologique d'une politique publique à partir de données textuelles provenant d'entretiens semi-dirigés et de publications universitaires. Les résultats empiriques de cette étude vont dans la direction attendue et sont globalement très encourageants. Premièrement, Wordscores a estimé que la réforme *Building Independence* est située légèrement à droite du centre de la dimension, un résultat quantitatif qui converge avec les résultats qualitatifs d'une étude antérieure qui nous ont servis de base de comparaison (Daigheault, 2015). Deuxièmement, le positionnement près du point zéro du texte de l'activation corrobore nos attentes quant à l'orientation centriste de ce paradigme. Troisièmement, les résultats de nos analyses sur les transcriptions individuelles suggèrent que Wordscores mesure bel et bien le positionnement idéologique de la réforme et non pas celui des répondants.

Les méthodes automatisées d'analyse de contenu ne devraient jamais être utilisées de manière « bête et aveugle », c'est-à-dire que les inférences générées par ces méthodes devraient toujours être validées (Grimmer et Stewart, 2013). Bien que nous considérions que des analyses supplémentaires s'imposent pour valider nos résultats, ce principe a été suivi à la lettre dans cette étude. Nous nous sommes en effet servis de notre connaissance intime du cas, des répondants et de la littérature sur les politiques sociales, de même que des résultats qualitatifs d'une étude antérieure afin de valider le positionnement idéologique de la réforme. Au-delà des résultats portant sur le cas examiné, cette étude fait la démonstration que Wordscores a une portée d'application beaucoup plus grande que celle originalement envisagée par ses inventeurs (Laver, Benoit et Garry, 2003), tant sur le plan des données utilisées (de courts extraits de textes universitaires et des transcriptions d'entretiens) que du niveau d'analyse (positionnement de la réforme plutôt que des acteurs individuels).

Trois limites méthodologiques de cette étude doivent néanmoins être reconnues. La première concerne la sélection des textes de référence, une décision cruciale qui pourrait affecter la robustesse de nos résultats. Afin de s'assurer de la comparabilité des résultats avec l'étude qualitative utilisée comme étalon pour la validation, les textes de référence devaient porter sur la même dimension, soit l'idéologie gauche-droite en matière d'assistance sociale. Nous nous sommes donc servis d'extraits de la publication qui présentent le cadre conceptuel original (Daigneault, 2014) et d'extraits de la publication dont ce cadre est inspiré (Levitas, 2005). Or, plusieurs autres textes universitaires sur les politiques sociales auraient pu être utilisés à cette fin. Ainsi, nous ignorons dans quelle mesure le positionnement de la réforme par Wordscores est robuste, c'est-à-dire dans quelle mesure il pourrait être reproduit avec un ensemble de textes de référence différents.

Une seconde limite concerne la petite taille des textes de référence (1500 mots environ en moyenne), ce qui explique probablement la faible proportion de mots codés dans les deux textes vierges (43,2%). À titre de comparaison, d'autres chercheurs ont obtenu une proportion de mots codés oscillant entre 85 et 95 % en utilisant, il est vrai, des textes de référence et vierges très similaires (voir, p. ex., Laver, Benoit et Garry, 2003 ; Galli, Grembi et Padovano, 2009 ; Weinberg, 2010). Une proportion beaucoup plus faible de mots codés (de 51,7 % à 78,3 %) a toutefois été observée dans une étude non publiée ayant recours à des textes de nature différente, soient des plateformes électorales et des micromessages Twitter (Toff et Kim, 2013). Mais pourquoi devrait-on se soucier de la proportion de mots codés ? Laver, Benoit et Garry (2003) soutiennent que plus la proportion de mots codés dans les textes vierges est faible et plus l'incertitude associée aux estimations générées par Wordscores est élevée. Cela étant dit, «... si les textes de référence auxquels nous sommes véritablement intéressés sont courts, alors ils sont courts et nous devons simplement tirer le meilleur parti de la situation dans laquelle nous nous trouvons » (Laver, Benoit et Garry, 2003, p. 315 : notre traduction).

Une troisième et dernière limite a trait à la création d'un document composite à partir des transcriptions d'entretien. Parce que la durée des entretiens varie, les transcriptions sont de

longueur inégale. Cela n'a que peu d'importance lorsque les transcriptions sont analysées individuellement par Wordscores. Toutefois, un document composite accorde davantage de poids aux entretiens plus longs, ce qui peut biaiser les résultats (p. ex., les entretiens avec des répondants positionnant la réforme à droite pourraient être systématiquement plus courts ou plus longs que ceux la positionnant à gauche).

Ces limites ne doivent toutefois pas être exagérées. Wordscores nous a en effet permis de déterminer avec justesse l'orientation idéologique d'une réforme de politique sociale à partir de publications universitaires et de transcriptions d'entretiens. Il faut également noter que l'analyse des entretiens avec cette méthode n'exige que peu de ressources et peut être réalisée rapidement, même sur un corpus imposant, du moment que les transcriptions sont disponibles. Bien que cette étude ne porte que sur un seul cas, nous entrevoyons un potentiel énorme pour Wordscores dans le cadre de recherches mixtes ou multiméthode ayant recours à des entretiens et à d'autres types de données textuelles pour analyser des institutions et des politiques publiques dans une perspective comparative.

Pour conclure, nous proposons plusieurs pistes méthodologiques pour de futures recherches. D'abord, cette étude est la première du genre et ses résultats ne sont peut-être pas transférables à d'autres contextes. Il importe par conséquent de vérifier empiriquement dans quelle mesure Wordscores permet de générer des inférences valides à partir d'une diversité de données d'entretiens, dans divers contextes et à divers niveaux d'analyse. À ce sujet, l'idéologie individuelle d'un répondant a-t-elle véritablement un effet modérateur sur sa caractérisation d'un phénomène plus large (réforme, etc.)? En outre, est-il rentable de « nettoyer » davantage les transcriptions ou encore de n'utiliser que certains passages plus pertinents? Dans la présente étude, les analyses auraient par exemple pu être limitées aux passages des entretiens où les répondants discutaient explicitement de l'orientation réforme. Enfin, il apparaît opportun de réfléchir au postulat selon lequel une proportion élevée de mots codés est une condition *sine qua non* de la validité des inférences produites par Wordscores. Existe-t-il un seuil à partir duquel on peut être certain de nos inférences? Plus fondamentalement, dans la mesure où la dimension d'intérêt est claire et bien couverte par les textes de

référence, quelle différence cela fait-il qu'une proportion de 10 %, 50 % ou 100 % des mots soient codés ? Comme le soulignent Grimmer et Stewart (2013), tous les modèles quantitatifs du langage sont erronés, mais certains sont utiles. Nous avons démontré que, même avec une faible proportion de mots codés, l'utilité de Wordscores ne fait aucun doute.

RÉFÉRENCES

- Adcock, Robert et David Collier (2001), «Measurement Validity: a Shared Standard for Qualitative and Quantitative Research», *American Political Science Review*, vol. 95, n° 3, p. 529-546.
- Baek, Young Min, Joseph N. Cappella et Alyssa Bindman (2011), «Automating Content Analysis of Open-Ended Responses: Wordscores and Affective Intonation», *Communication Methods and Measures*, vol. 5, n° 4, p. 275-296.
- Bazeley, Pat et Kristi Jackson (2013), *Qualitative Data Analysis with NVivo*, 2^e éd., Thousand Oaks, Sage.
- Benoit, Kenneth et Michael Laver (2008), «Compared to What? A Comment on “A Robust Transformation Procedure for Interpreting Political Text” by Martin and Vanberg», *Political Analysis*, vol. 16, n° 1, p.101-111.
- Benoit, Kenneth et Paul Nulty (14 février 2017), *Quanteda: Quantitative Analysis of Textual Data* (logiciel), version 0.9.9-24.
- Benoit, Maude, Marie-Hélène Cantin et Érick Duchesne (2013), «Une nouvelle culture émergente? L'évaluation du positionnement des groupes d'intérêt anglophones face au Cadre stratégique agricole canadien de 2007», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 46, n° 4, p. 921-950,
- Brinkmann, Svend (2008), «Interviewing», dans Lisa M. Given (dir.), *The SAGE Encyclopedia of Qualitative Research Methods*, Thousand Oaks, Sage, p. 71-72.
- Charbonneau, Étienne (2009), «Talking Like a Tax Collector or a Social Guardian? The Use of Administrative Discourse by U.S. State Lottery Agencies», dans Louis M. Imbeau (dir.), *Do They Walk Like They Talk? Speech and Action in Policy Processes*, New-York, Springer, p. 223-240,
- Collette, Benoît et François Pétry (2014), «Comparing the Position of Canadian Political Parties Using French and English Manifestos as Textual Data», dans Bertie Kaal, Isa Maks et Annemarie van Elfrinkhof (dir.), *From Text to Political Positions: Text Analysis Across Disciplines*, Amsterdam, John Benjamins, p. 27-44.

- Collier, David, Henry E. Brady et Jason Seawright (2010), « Outdated Views of Qualitative Methods: Time to Move on », *Political Analysis*, vol. 18, n° 4, p. 506-513.
- Coman, Ramona, Amandine Crespy, Frédéric Louault, Jean-Frédéric Morin, Jean-Benoit Pilet et Émilie van Haute (2016). *Méthodes de la science politique: De la question de départ à l'analyse des données*. Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.
- Daigneault, Pierre-Marc (2014), « Three Paradigms of Social Assistance », *Sage Open*, vol. 4, n° 4 (octobre-décembre), p. 1-8. DOI: 10.1177/2158244014559020.
- Daigneault, Pierre-Marc (2015), « Ideas and Welfare Reform in Saskatchewan: Entitlement, Workfare or Activation? », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 48, n° 1, p. 147-171.
- Driver, Stephen et Luke Martell (2000), « Left, Right and the Third Way », *Policy & Politics*, vol. 28, n° 2, p. 147-161.
- Durand, Claire et André Blais (2006), « La mesure », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 185-209.
- Galli, Emma, Veronica Grembi et Fabio Padovano (2009), « Would you Trust an Italian Politician? Evidence from Italian Regional Politics », dans Louis M. Imbeau (dir.), *Do They Walk Like They Talk? Speech and Action in Policy Processes*, New-York, Springer, p.109-129.
- Grimmer, Justin et Brandon M. Stewart (2013), « Text as Data: The Promise and Pitfalls of Automatic Content Analysis Methods for Political Texts », *Political Analysis*, vol. 21, n° 3, p. 267-297.
- Herzog, Alexander et Kenneth Benoit (2015), « The Most Unkindest Cuts: Speaker Selection and Expressed Government Dissent during Economic Crisis », *The Journal of Politics*, vol. 77, n° 4, p. 1157-1175.
- Hopkins, Daniel J. et Gary King (2010), « A Method of Automated Nonparametric Content Analysis for Social Science », *American Journal of Political Science*, vol. 54, n° 1, p. 229-247.
- Huo, Jingjing (2009), *Third Way Reforms: Social Democracy after the Golden Age*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Imbeau, Louis M. (2009), « Dissonance in Fiscal Policy: A Power Approach », dans Louis M. Imbeau (dir.), *Do They Walk Like They Talk? Speech and Action in Policy Processes*, New-York, Springer, p. 167-184.
- Johnson, R. Burke et Anthony J. Onwuegbuzie (2004), « Mixed Methods Research: A Research Paradigm whose Time has Come », *Educational Researcher*, vol. 33 n° 7, p. 14-26.
- Klüver, Heike (2009), « Measuring Interest Group Influence using Quantitative Text Analysis », *European Union Politics*, vol. 10, n° 4, p. 535-549.

- Larose, François, Vincent Grenon, Johanne Bédard et Jimmy Bourque (2009), «Analyse des pratiques enseignantes et la construction d'un référentiel de compétences: perspectives et contraintes méthodologiques», *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, vol.12, n° 1, p. 65-82.
- Laver, Michael et Kenneth Benoit (2002), «Locating TDs in Policy Spaces: The Computational Text Analysis of Dáil Speeches», *Irish Political Studies*, vol. 17, n° 1, p. 59-73.
- Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry (2003), «Extracting Policy Positions from Political Texts using Words as Data», *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 311-331.
- Lejeune, Christophe (2010), «Montrer, calculer, explorer, analyser. Ce que l'informatique fait (faire) à l'analyse qualitative», *Recherches qualitatives*, volume hors-série, n° 9, p. 15-32.
- Levitas, Ruth (2005), *The Inclusive Society? Social Exclusion and New Labour*, New-York, Palgrave Macmillan.
- Mace, Gordon et François Pétry (2017), *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3^e édition revue et augmentée, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Martin, Lanny W. et Georg Vanberg (2008), «A Robust Transformation Procedure for Interpreting Political Text», *Political Analysis*, vol. 16, n° 1, p. 93-100.
- Marzagão, Thiago (2015), «Using NLP to Measure Democracy», document disponible à l'URL suivante: <http://arxiv.org/pdf/1502.06161.pdf>.
- Pluye, Pierre (2012), «Les méthodes mixtes», dans Valéry Ridde et Christian Dagenais (dir.), *Approches et pratiques en évaluation de programmes*, 2^e éd., Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 125-143.
- Proksch, Sven-Oliver et Jonathan B. Slapin (2010), «Position Taking in European Parliament Speeches», *British Journal of Political Science*, vol. 40, n° 3, p. 587-611.
- Royer, Chantal, Colette Baribeau et Audrey Duchesne (2009), «Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous? Un panorama des usages», *Recherches qualitatives*, volume hors-série, n° 7, p. 64-79.
- Rubin, Herbert J. et Irene S. Rubin (2011), *Qualitative Interviewing: The Art of Hearing Data*, 3^e éd., Thousand Oaks, Sage.
- Ruedin, Didier (2013), «The Role of Language in the Automatic Coding of Political Texts», *Swiss Political Science Review*, vol. 19, n° 4, p. 539-545.
- Sandelowski, Margarete et Julie Barroso (2007), *Handbook for Synthesizing Qualitative Research*, New-York, Springer.
- Savoie-Zajc, Lorraine (2006), «L'entrevue semi-dirigée», dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4^e éd., Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.

- Slapin, Jonathan B. et Sven-Oliver Proksch (2008), « A Scaling Model for Estimating Time-Series Party Positions from Texts », *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 3, p. 705-722.
- Toff, Benjamin J. et Young Mie Kim (2013), « Words that Matter: Twitter and Partisan Polarization », communication présentée au colloque du Political Behavior Research Group, University of Wisconsin, Madison, document disponible à l'URL suivante: <http://users.polisci.wisc.edu/behavior/Papers/Toff%26Kim2013.pdf>.
- Van Berkel, Rik et Iver Hornemann Møller (2002), « The Concept of Activation » dans Rik van Berkel et Iver Hornemann Møller (dir.), *Active Social Policies in the EU: Inclusion Through Participation?*, Bristol, UK, The Policy Press, p. 45-71.
- Weinberg, Micah (2010), « Measuring Governors' Political Orientations Using Words as Data », *State Politics & Policy Quarterly*, vol. 10, n° 1, p. 96-109.
- Weishaupt, J. Timo (2013), « Origin and Genesis of Activation Policy in "Old" Europe: Towards a Balanced Approach? », dans Ivo Marx et Kenneth Nelson (dir.), *Minimum Income Protection in Flux*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 190-216
- White, Stuart (2004), « Welfare Philosophy and the Third Way », dans Jane Lewis et Rebecca Surender (dir.), *Welfare State Change: Towards a Third Way?*, Oxford, Oxford University Press, p. 25-46.

CHAPITRE 12

Idéologie partisane et déficit budgétaire : le conservatisme budgétaire des premiers ministres provinciaux au Canada, 1971-2015

Louis M. Imbeau et Mickael Temporão¹

L'existence d'un cycle partisan dans les politiques publiques a été l'objet d'une importante littérature en science politique et en économie politique. Il y a quinze ans, Imbeau, Pétry et Lamari (2001, p. 5) recensaient plus de 600 publications savantes sur ce sujet². Selon l'hypothèse du cycle partisan, les partis de gauche et de droite adoptent des politiques différentes lorsqu'ils sont au pouvoir (Hibbs, 1977, 1986, 1992, 1994). Il est généralement soutenu que ces variations dans les choix de politiques publiques sont dues à des différences dans les idéologies fondatrices de ces mouvements (Przeworski et Sprague, 1986, cités dans De Simone et Sapio, 2013, p. 5). Hibbs (1977), par exemple, soutient que les gouvernements de gauche adoptent des politiques macroéconomiques qui contribuent à diminuer le chômage même si elles provoquent de l'inflation; en revanche, les partis de droite préfèrent favoriser un taux d'inflation plus bas même si cela implique plus de chômage. En résumé:

-
1. Nous remercions pour leur assistance Lisa Birch, Anthony Weber et Olivier Pelletier dans la cueillette des données. Nous remercions les directeurs de l'ouvrage pour leurs utiles commentaires. Nous sommes reconnaissants au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour son soutien financier. Nous assumons l'entière responsabilité pour les limites de notre texte.
 2. Pour d'autres recensions de cette littérature, voir Franzese, 2001; Imbeau, 2004 a, b; Imbeau et Chenard, 2005; Eslava, 2011.

Les partis de droite favorisent de faibles niveaux de taxation et d'inflation, et des budgets modestes et équilibrés ; ils s'opposent à la redistribution de la richesse et acceptent le chômage plus facilement que l'inflation. Les partis de gauche favorisent la redistribution, un faible taux de chômage et des budgets plus importants, et ils se préoccupent moins du solde budgétaire ; ils acceptent l'inflation plus facilement que le chômage (Franzese, 2002, p. 391 : notre traduction).

Les résultats des tests empiriques de cette hypothèse que l'on trouve dans les travaux savants sont mitigés. Dans leur méta-analyse de 693 tests statistiques publiés dans 43 analyses quantitatives de l'hypothèse partisane, Imbeau et ses collègues (2001) rapportent un taux de succès global de 0,22 (c'est-à-dire 22 % des estimations statistiques publiées confirment l'hypothèse affirmant que les gouvernements de gauche dépensent plus que les gouvernements de droite). Ce taux de succès varie de 0,00 (lorsque la variable dépendante est la progressivité de la taxation ou la participation à des alliances internationales ou les dépenses militaires) à 0,37 pour les dépenses totales. De plus, 71 % des estimés ne rejettent pas l'hypothèse nulle alors que sept pour cent contredisent l'hypothèse partisane. Imbeau et ses collègues trouvent donc un soutien limité pour l'idée que les partis de gouvernement alignent leurs politiques sur leur idéologie. De la même façon, Clark conclut que « les preuves d'une relation Hibbsienne entre la politique budgétaire et l'orientation idéologique d'un gouvernement sont, au mieux, mitigées » (Clark, 2003, p. 49, cité dans Eslava, 2011, p. 655 : notre traduction).

Par ailleurs, il a été démontré que cette différence entre les partis ne se manifeste pas dans la discipline budgétaire comme l'hypothèse le prédit. Les gouvernements de gauche ne font pas des déficits plus grands que ceux de droite, contrairement à l'opinion conventionnelle selon laquelle « les préférences des politiciens de gauche pour un gouvernement important qui stimule l'activité économique (...) se traduisent par des déficits importants lorsqu'ils sont au pouvoir alors que l'on s'attend à l'inverse avec des politiciens de droite » (Eslava, 2011, p. 655 : notre traduction). Cette hypothèse a été soumise à de nombreux tests statistiques qui, le plus souvent, ne sont pas arrivés à la confirmer et qui parfois même l'ont contredite. Alesina et Perotti (1995), par exemple, ont montré que la probabilité qu'un

gouvernement de gauche adopte une politique budgétaire restrictive est plus élevée que pour un gouvernement de droite. D'autres résultats empiriques vont dans le même sens (Persson et Svensson, 1989; Borrelli et Royed, 1995; Franzese, 1999). Dans une recension des travaux empiriques sur les déficits publics dans les pays de l'OCDE, Imbeau a rapporté que seize des dix-sept études publiant des résultats statistiques sur l'hypothèse partisane ne la confirmaient pas (Imbeau, 2004b). De même, une recension semblable portant sur les déficits publics dans les états fédérés rapporte que neuf analyses empiriques sur douze ne réussissent pas à rejeter l'hypothèse nulle (Imbeau, 2004a). On trouve même plusieurs études qui contredisent l'hypothèse partisane: des gouvernements du centre ou de la droite ont parfois des soldes budgétaires systématiquement plus faibles (c.-à-d., des déficits plus élevés). Il est donc justifié de soulever la question: Est-il temps de déclarer que l'hypothèse d'un cycle partisan dans le solde budgétaire et la dette publique a été définitivement falsifiée par l'observation empirique systématique? Nous répondons par l'affirmative. Pour paraphraser la fameuse citation du biologiste anglais Thomas Henry Huxley, c'est une autre manifestation de «la grande tragédie de la science – l'assassinat d'une jolie hypothèse par un horrible fait³» (Huxley, 1870, cité dans Larkey, Stolp et Winer, 1981, p. 203: notre traduction). Nous soutenons que les conceptions du déficit public et de la dette ne correspondent pas à une dichotomie gauche-droite, interventionnisme – laissez-faire, mais à une dichotomie vision totale – vision partielle du budget.

Ce chapitre est structuré en trois parties. Dans la première partie, nous présentons notre argument en termes théoriques montrant qu'une représentation spatiale des principales dimensions de la politique budgétaire (revenus, dépenses, solde) est utile pour comprendre la relation entre l'idéologie partisane et la discipline budgétaire. Dans la deuxième partie, nous proposons une méthode visant à mesurer le niveau de conservatisme budgétaire – ou, de façon équivalente, la vision totale du budget – des premiers ministres provinciaux au Canada et nous l'appliquons à sept provinces canadiennes durant la période 1971-2015. Nous

3. «*The great tragedy of Science – the slaying of a beautiful hypothesis by an ugly fact*».

présentons des résultats préliminaires dans la troisième partie puis nous concluons.

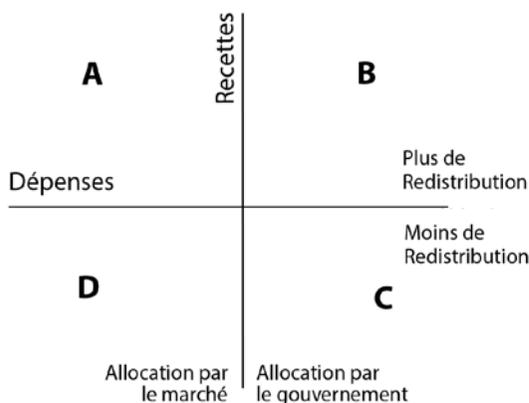
12.1 D'UNE DICHOTOMIE GAUCHE – DROITE À UNE DICHOTOMIE VISION TOTALE – VISION PARTIELLE DU BUDGET

Pour éclairer la différence entre la dichotomie gauche – droite et la dichotomie vision totale – vision partielle du budget, représentons l'espace de la politique budgétaire sur un plan cartésien où l'axe horizontal correspond aux dépenses totales du gouvernement et l'axe vertical à ses recettes, les deux axes se coupant en leurs centres qui représentent le résultat budgétaire escompté pour l'année en cours (*cf.* Figure 12.1)⁴. Cet espace représente toutes les combinaisons possibles de dépenses et de recettes que les partis politiques privilégient. Certains, par exemple, voudraient voir les dépenses diminuer par rapport à la situation présente, car ils préfèrent une allocation des ressources faite par le marché plutôt que par le gouvernement. Nous les situerions alors à gauche de l'axe vertical. Ceux qui privilégient une allocation des ressources par le gouvernement seraient placés à droite de l'axe vertical.

De la même façon, nous placerions les partis qui aimeraient voir le gouvernement augmenter ses recettes – pour améliorer les services publics, par exemple – au-dessus de l'axe horizontal. Ces partis soutiennent une plus grande redistribution de la richesse dans la société par l'entremise de programmes gouvernementaux universels financés par la taxation. Ceux qui préfèrent moins de redistribution seraient localisés en dessous de l'axe horizontal. Nous obtenons ainsi une cartographie du système partisan en quatre zones idéologiques, A, B, C et D, la zone B regroupant les partis de gauche et la zone D les partis de droite. Concentrons-nous sur ces deux zones.

4. Il va de soi que les idéologies politiques de droite et de gauche couvrent un ensemble d'enjeux beaucoup plus vaste. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, les politiques dites «de droite» ont tendance à avoir pour effet de réduire les impôts et les dépenses, les politiques «de gauche» ayant l'effet inverse. Nous réduisons les enjeux de la politique budgétaire aux dépenses et aux recettes dans un souci de simplification et pour mettre en évidence la place du solde budgétaire dans ces idéologies.

FIGURE 12.1 : ZONES IDÉOLOGIQUES RELATIVES AUX DÉPENSES ET AUX RECETTES

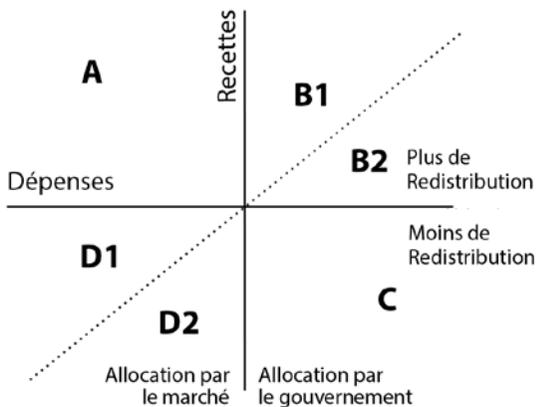


L'hypothèse partisane veut que l'orientation idéologique d'un gouvernement dicte sa politique budgétaire. Un gouvernement de gauche (zone B) adopterait des politiques ayant pour effet d'augmenter les recettes et/ou les dépenses. Un gouvernement de droite (zone D) ferait l'inverse. Cette représentation classique de la dichotomie gauche – droite ne permet pas de prédire la politique relative au solde budgétaire. Pour en rendre compte, nous devons amender le modèle.

Le solde budgétaire correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Une diagonale positive à 45 degrés passant par le centre des deux axes représente toutes les combinaisons possibles de recettes et de dépenses correspondant au solde budgétaire anticipé de l'année en cours (*cf.* Figure 12.2). Tout point sur cette diagonale représente une augmentation (ou une diminution) des dépenses, compensée par une augmentation (ou une diminution) équivalente des recettes générant ainsi des soldes budgétaires stables. Si le budget est équilibré (c.-à-d., solde budgétaire = 0), par exemple, il restera équilibré tant que tout changement dans les dépenses sera compensé par un changement équivalent dans les recettes. Toute autre combinaison des dépenses et des recettes implique un solde budgétaire se situant soit au-dessus de la diagonale (solde plus élevé ou déficit moindre) soit en dessous de la diagonale (solde plus faible ou déficit plus élevé). Cette diagonale définit donc une nouvelle division idéologique entre ceux qui ont une vision totale du budget (c.-à-d., ceux

qui donnent priorité au solde budgétaire par rapport à leurs préférences concernant les niveaux de dépenses ou de recettes) et ceux qui ont une vision partielle du budget (c.-à-d., ceux qui donnent priorité à leurs préférences concernant les niveaux de dépenses et de recettes par rapport au solde budgétaire). Les premiers se trouvent au-dessus de la diagonale, les seconds, en dessous. Nous avons ainsi une nouvelle représentation des zones idéologiques relatives à la politique budgétaire. La zone D (la droite) se divise maintenant en deux zones: D1 (droite à vision totale ou droite budgétairement conservatrice) et D2 (droite à vision partielle ou droite budgétairement libérale). Un parti de droite qui soutient les baisses d'impôt au détriment du solde budgétaire se situe dans la zone D2. Il a une vision partielle du budget. Un parti de droite qui résiste à la tentation de diminuer les impôts pour protéger le solde budgétaire se situe dans la zone D1. Le même raisonnement s'applique aux partis de gauche (zones B1 et B2).

FIGURE 12.2: ZONES IDÉOLOGIQUES RELATIVES AUX DÉPENSES, AUX RECETTES ET AU SOLDE



Dans ce contexte, soutenir que les partis de droite préfèrent des budgets équilibrés et que les partis de gauche préfèrent des déficits revient à postuler que les premiers se situent dans la zone D1 et les seconds dans la zone B2. Cela est possible, mais cela n'est pas toujours le cas. On a souvent vu des gouvernements de droite promouvoir des baisses d'impôt sans souci pour le solde

budgétaire (zone D2) et des gouvernements de gauche défendre une réduction du déficit au prix d'une baisse des dépenses (zone A). La distinction idéologique qui importe lorsqu'il s'agit de prédire le solde budgétaire n'est donc pas la différence gauche-droite, mais bien la différence entre vision totale et partielle du budget ou entre conservatisme et libéralisme budgétaire. Qu'ils soient de gauche ou de droite, les gouvernements à vision partielle (ou budgétairement libéraux) auront des déficits plus élevés que les gouvernements à vision totale (ou budgétairement conservateurs). Par ailleurs, il ne s'agit plus de distinguer l'idéologie *partisane* des acteurs du processus budgétaire, mais leur idéologie *budgétaire*.

Dès lors, la question qui se pose est la suivante: comment mesurer le conservatisme budgétaire des acteurs du processus budgétaire? Dans la section qui suit, nous proposons une réponse basée sur la conceptualisation du processus budgétaire proposée par Aaron Wildavsky (1964, 1988), le précurseur en ce domaine. Cette conceptualisation nous permettra de caractériser le discours des principaux acteurs. En comparant ces discours, nous serons en mesure de calculer un indice de conservatisme budgétaire des premiers ministres provinciaux au Canada.

12.2 LA MESURE DU CONSERVATISME BUDGÉTAIRE

À l'instar de Wildavsky (1964, 1968), nous postulons que les acteurs du processus budgétaire jouent l'un de deux rôles, selon le siège qu'ils occupent: gardien du trésor ou défenseur des dépenses de programme. S'agissant du système politique canadien, on s'attend à ce que le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, par exemple, jouent le rôle de gardiens et que les ministres responsables de portefeuilles tels que la Santé, l'Éducation et le Transport soient des défenseurs des dépenses de programme. Nous postulons aussi que ces rôles dictent le contenu des discours de ces acteurs suivant la fameuse expression de Graham Allison: «Ce que l'on défend dépend du siège que l'on occupe» (Allison, 1969, p. 711: notre traduction)⁵. En d'autres mots, nous postulons que le discours du ministre des Finances est

5. «Where you stand depends on where you sit». Allison attribue cet aphorisme au politologue américain Don K. Price.

un discours de gardien du trésor qui défend l'intégrité financière du gouvernement, un discours conservateur du point de vue budgétaire. À l'opposé, les discours des ministres de l'Éducation ou de la Santé sont plutôt libéraux du point de vue budgétaire en ce qu'ils défendent d'abord les dépenses de programme.

Par ailleurs, une particularité du système parlementaire canadien par rapport au système présidentiel américain veut que le premier ministre, au Canada, agisse un peu comme un arbitre entre ses ministres gardiens et ses ministres dépensiers. C'est ce qu'ont observé plusieurs observateurs de la politique canadienne (Savoie, 1990; Imbeau, 2000; Good, 2014). Alors que dans le modèle de Wildavsky la négociation entre les dépensiers et les gardiens détermine la politique budgétaire, c'est l'arbitrage du premier ministre qui importe dans le cas canadien. Le premier ministre conservateur Brian Mulroney, par exemple, était réputé soutenir ses ministres dépensiers alors que le premier ministre libéral Jean Chrétien accordait un solide appui à son ministre des Finances. Malgré ses efforts en ce sens, le premier n'a pas réussi à éliminer son déficit budgétaire, ce que le second a fait.

Par conséquent, connaître la position du premier ministre par rapport à ses ministres gardiens et dépensiers suffit pour caractériser l'idéologie budgétaire de son gouvernement: entretient-il une vision totale du budget ou une vision partielle? Accorde-t-il plus d'importance au solde budgétaire, comme ses ministres gardiens, ou laisse-t-il s'exprimer ses préférences de droite (baissier les impôts) ou de gauche (soutenir les programmes de dépenses)? Il est possible de déterminer la position du premier ministre à cet égard en analysant le contenu de ses discours à l'aide d'une méthode d'analyse de contenu reconnue, la méthode Wordscores (Laver, Benoit et Garry, 2003).

En utilisant la méthode Wordscores décrite en détail précédemment (voir le chapitre de Daigneault, Duval et Imbeau, dans cet ouvrage), nous comparons les discours d'un premier ministre à ceux de ses ministres des Finances, de la Santé ou de l'Éducation pour déterminer si le premier ministre parle comme un gardien ou comme un promoteur de programmes. Nous évaluons la position de politique publique de ces acteurs du processus budgétaire en comparant deux ensembles de textes. D'une part, les discours prononcés par les ministres des Finances, de l'Éducation et de la Santé représentent les deux extrémités d'un continuum

allant du conservatisme budgétaire (le discours du Budget prononcé par le ministre des Finances) au libéralisme budgétaire (les remarques préliminaires des ministres de la Santé ou de l'Éducation devant la commission parlementaire examinant leurs budgets). Ce sont les «textes de référence». D'autre part, pour déterminer la position du premier ministre (est-il plutôt un gardien ou un promoteur de programmes?) nous comparons les discours inauguraux qu'il prononce à ceux de ses ministres. Les discours inauguraux sont les «textes vierges».

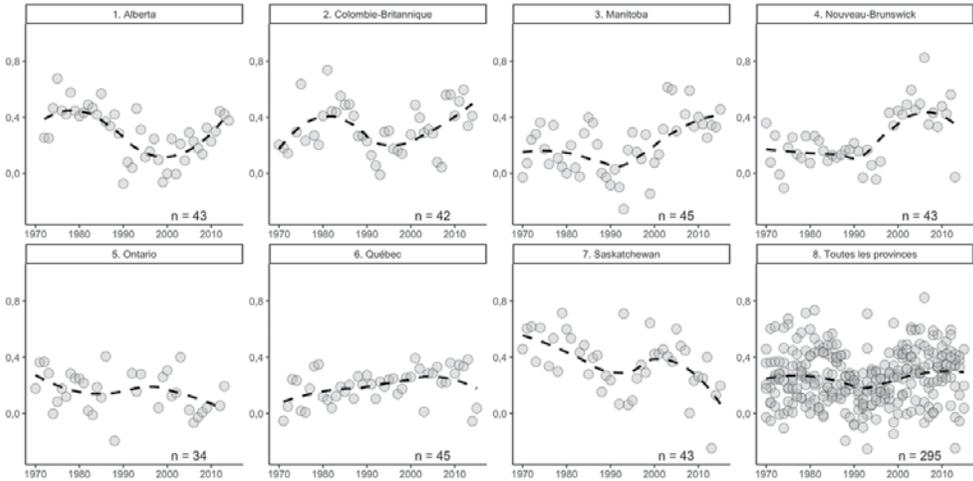
Ainsi, chaque discours inaugural (le texte vierge) est comparé à deux textes de référence qui représentent chacun une extrémité du continuum du libéralisme-conservatisme budgétaire: le discours du Budget représente le conservatisme (codé arbitrairement +1), les remarques préliminaires des ministres de la Santé ou de l'Éducation sont plutôt l'expression du libéralisme budgétaire (codé -1)⁶. Les textes de référence associés à un budget dans une province sont comparés au texte vierge qui les précède dans le temps pour cette province. Les discours que nous avons ainsi comparés utilisent un lexique comparable dans la mesure où ce sont tous des discours officiels prononcés dans le même environnement, c.-à-d., une assemblée législative provinciale.

12.3 RÉSULTATS

Nous avons appliqué cette méthode aux discours inauguraux des premiers ministres de sept provinces canadiennes sur la période 1971-2015⁷ en les comparant aux discours de leurs ministres des Finances, d'une part, et de l'Éducation ou de la Santé, d'autre part. Cette analyse a permis de générer un score de conservatisme budgétaire pour chaque province-année (Figure 12.3).

6. Les discours des ministres de la Santé sont juxtaposés aux discours des ministres de l'Éducation pour ne former qu'un seul texte. Tous les discours sont en anglais, sauf pour le Québec où ils sont en français.
7. Les discours ne sont pas tous disponibles pour trois provinces de l'Atlantique: Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons limité la recherche à la période la plus récente de façon à maximiser le nombre de provinces pour lesquelles nous pouvions calculer notre indice, car, pour plusieurs provinces, un nombre important de discours ne sont pas accessibles pour la période précédant 1971. Notre collection de discours, nos données et nos résultats détaillés sont disponibles sur le site www.poltext.org.

FIGURE 12.3 : INDICE DE CONSERVATISME BUDGÉTAIRE (ICB) PAR PROVINCE, 1971-2015



Le Tableau 12.1 rapporte les statistiques descriptives de l'indice de conservatisme budgétaire (ICB) par province. La colonne « moyenne » donne le score moyen pour chaque province sur la période. Ces moyennes varient de 0,16 en Ontario à 0,36 en Saskatchewan avec des variations relativement importantes à l'intérieur des provinces. Les discours inauguraux de la Saskatchewan, par exemple, couvrent une large plage idéologique allant de -0,25 (un niveau de libéralisme budgétaire relativement important) à 0,72 (un très haut niveau de conservatisme budgétaire)⁸. Le plus haut score de conservatisme budgétaire a été atteint par le premier ministre du Nouveau-Brunswick en 2006 (ICB = 0,83) et le plus haut score de libéralisme budgétaire par les premiers ministres du Manitoba en 1993 et de la Saskatchewan en 2013 (ICB = -0,25). En somme, les premiers ministres provinciaux canadiens ont prononcé des discours plutôt conservateurs du point de vue budgétaire si nous considérons que les moyennes provinciales sont toutes positives et que la moyenne non pondérée des moyennes provinciales est de 0,25.

8. Une valeur négative correspond à l'expression de libéralisme budgétaire. Le plus haut score de libéralisme budgétaire possible est de -1,00. Le plus haut score possible de conservatisme budgétaire est de +1,00.

TABLEAU 12.1 : INDICE DE CONSERVATISME BUDGÉTAIRE (ICB) : STATISTIQUES DESCRIPTIVES

	N	MIN	MAX	MOYENNE	ÉCART-TYPE	COEFFICIENT DE VARIATION (%)
Alberta	43	-0,07	0,68	0,29	0,18	62
Colombie-Britannique	43	-0,01	0,74	0,32	0,18	55
Manitoba	45	-0,25	0,61	0,20	0,20	100
Nouveau-Brunswick	43	-0,11	0,83	0,25	0,20	80
Ontario	34	-0,20	0,41	0,16	0,15	91
Québec	45	-0,05	0,39	0,20	0,12	59
Saskatchewan	43	-0,25	0,72	0,36	0,20	56
Moyenne non pondérée				0,25		

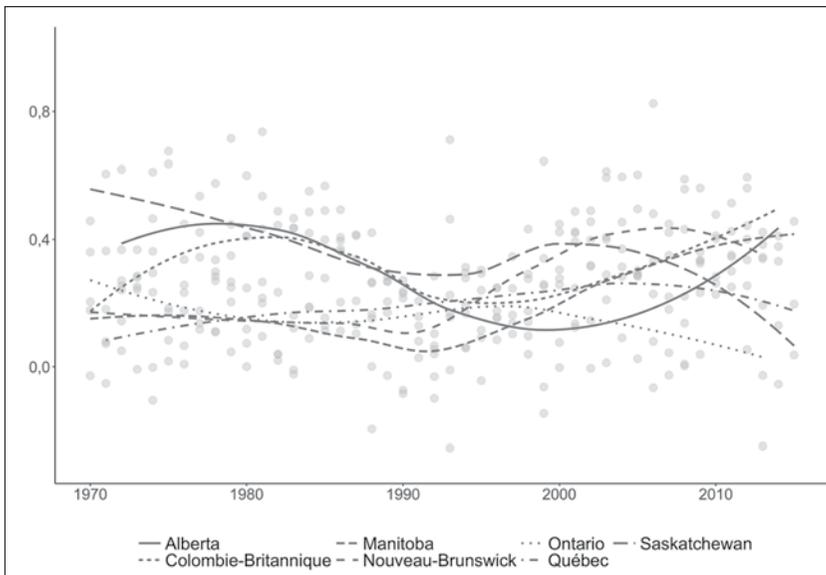
La faible variance entre les provinces (les moyennes, minima et maxima sont relativement semblables) cache une importante variance pour chaque province prise séparément, les coefficients de variation allant de 55 à 100 pour cent. La Figure 12.3 montre l'évolution de l'ICB pour la période⁹. Nous retenons deux leçons de l'observation de ces évolutions. D'une part, il y a une variation non négligeable à l'intérieur de chaque province et cette variation n'est pas la même partout. L'idéologie budgétaire exprimée par les premiers ministres dans leurs discours inauguraux varie dans le temps et elle est plus stable dans certaines provinces que dans d'autres. C'est ce qu'expriment aussi les coefficients de variation déjà cités. D'autre part, en plus de cette variation, les lignes de tendance révèlent la présence de cycles: périodes de libéralisme croissant suivies de périodes de conservatisme croissant en Alberta, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan. Le Québec, pour sa part, manifeste un niveau remarquable de stabilité dans le temps, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de différences entre les premiers ministres de cette province (voir à cet égard Imbeau et Weber, 2015).

Par ailleurs, l'examen des lignes de tendance illustrées à la Figure 12.4 suggère qu'il y aurait un certain synchronisme entre les provinces. En effet, nous pouvons observer que la dispersion des scores de l'ICB diminue dans les années 1990. Cette diminution de la dispersion est bien illustrée par la convergence des lignes de tendance qui se concentrent dans les années 1990 pour se

9. Un test non paramétrique de régression locale (*lowess*) est utilisé pour illustrer la tendance.

dispenser à nouveau par la suite. Nous observons donc une convergence dans les discours des premiers ministres provinciaux dans les années 1990. Chacun suivant son propre chemin, ils semblent avoir convergé vers l'expression d'une même idéologie budgétaire. Le huitième graphique de la Figure 12.3 où une courbe de tendance a été tracée pour caractériser l'ensemble des discours des premiers ministres provinciaux suggère qu'à ce moment, le discours était légèrement moins conservateur que dans les périodes précédentes ou suivant le moment de la convergence. Bref, les années 1990 ont vu les premiers ministres provinciaux adopter conjointement un discours plus libéral du point de vue budgétaire.

FIGURE 12.4 : CONSERVATISME BUDGÉTAIRE DES PREMIERS MINISTRES DE SEPT PROVINCES CANADIENNES, 1971-2015 (COURBES DE TENDANCE « LOWESS »)



Il n'est pas inutile de noter que la convergence du discours budgétaire des premiers ministres provinciaux suit la sévère récession qu'a connue l'économie canadienne au début des années 1990 et qu'elle coïncide avec la période de discipline budgétaire qu'ont connue les gouvernements provinciaux et fédéraux dans la même période alors qu'ils ont tous équilibré leurs budgets. Le changement de comportement ayant mené à plus de discipline budgétaire a donc été accompagné d'une

stratégie discursive commune de la part des premiers ministres. Trois phénomènes sont observés ici de façon indépendante : le conservatisme par l'analyse du discours, la discipline budgétaire par l'analyse des comptes publics et l'état de l'économie par l'analyse des indicateurs macroéconomiques. Ces observations permettent de conjecturer qu'à la suite d'une période de récession, les premiers ministres auraient ajusté leur discours en s'éloignant sensiblement de leur idéologie personnelle pour adopter le ton qu'imposait la situation économique à laquelle tous faisaient face tout en adoptant une politique budgétaire restrictive. Une analyse plus approfondie des tenants et aboutissants de ces évolutions exigerait une démarche explicative appelant le recours à des données plus complètes qui dépasse le cadre de ce texte.

CONCLUSION

La recherche empirique a montré qu'en général il n'y a pas de relation entre l'idéologie gauche – droite d'un gouvernement et la discipline budgétaire, et que, lorsqu'une telle relation était trouvée, les gouvernements de gauche ont alors des déficits et des dettes plus faibles, en contradiction avec l'hypothèse généralement acceptée. Dans ce chapitre, nous avons présenté un argument théorique à l'effet que la division idéologique appropriée pour prédire la discipline budgétaire d'un gouvernement n'était pas une dichotomie gauche – droite, mais la dichotomie vision totale – vision partielle du budget ou conservatisme – libéralisme budgétaire. Nous avons ensuite proposé une méthode visant à mesurer l'idéologie budgétaire des premiers ministres provinciaux telle qu'exprimée dans leurs discours, l'indice de conservatisme budgétaire (ICB). En appliquant cette méthode aux discours inauguraux des premiers ministres de sept provinces canadiennes sur la période 1971-2015, nous avons montré que les premiers ministres sont plutôt conservateurs du point de vue budgétaire et que l'expression de leur idéologie semble suivre des cycles.

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction de ce chapitre, nous avons présenté ici une analyse préliminaire de nos résultats empiriques. L'état d'avancement de notre réflexion sur ces données ne nous permet pas encore d'évaluer avec confiance la validité de l'indice de conservatisme budgétaire. Mais nous pouvons d'ores et déjà proposer que l'indice ICB jouit d'un

certain niveau de validité de contenu à cause de la robustesse de la méthode Wordscores et du respect des normes établies par ses concepteurs (Laver, Benoit et Garry, 2003). Les nombreuses applications de la méthode Wordscores ont bien montré que les résultats qu'elle génère ont une validité certaine (Klemmensen, Hobolt et Hansen, 2007; Lowe, 2008). La conception des rôles budgétaires dont nous nous sommes inspirés pour l'application de la méthode a, par ailleurs, montré son utilité pour comprendre le processus budgétaire au Canada (Savoie, 1990; Imbeau, 2000; Good, 2014). Enfin, le comportement de l'indice ICB quant à la comparabilité interprovinciale et à la présence de cycles témoigne déjà d'un niveau certain de validité manifeste, car nous sommes loin d'être en présence de résultats aléatoires. Reste à évaluer la validité de construit de l'ICB. C'est la tâche à laquelle il faut maintenant se consacrer.

RÉFÉRENCES

- Alesina, Alberto et Andrea Passalacqua (2015), «The Political Economy of Government Debt», *NBER Working Paper Series*, n° 21 821.
- Alesina, Alberto et Roberto Perotti (1995), «The Political Economy of Budget Deficits», *IMF Staff Papers*, vol. 42, n° 1, p. 1-31.
- Allison, Graham T. (1969), «Conceptual Models and the Cuban Missile Crisis», *American Political Science Review*, vol. 63, n° 3, p. 689-718.
- Barro, Robert J. (1989), «The Ricardian Approach to Budget Deficits», *The Journal of Economic Perspectives*, vol. 3, n° 2, p. 37-54.
- Borrelli, Stephen A. et Therry J. Royed (1995), «Government "Strength" and Budget Deficits in Advanced Democracies», *European Journal of Political Research*, vol. 28, n° 2, p. 225-260.
- Congleton, Roger D. (2003), «The Median Voter Model», dans Charles K. Rowley et Friedrich Schneider (dir.), *Encyclopedia of Public Choice*, New-York, Springer, p. 707-712.
- De Simone, Elina et Alessandro Sapio (2013), «What Lies Behind the Promise of Fiscal Austerity? Unveiling the Determinants of Party Positioning in the EU», *LSE Political Science and Political Economy Working Paper*, n° 4.
- Dharmapala, Dhammika et Etienne Lehmann (2003), *A Median Voter Theorem for Postelection Politics*, Storrs, University of Connecticut.
- Downs, Anthony (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New-York, Harper and Row.

- Eslava, Marcela (2011), «The Political Economy of Fiscal Deficits: A Survey», *Journal of Economic Surveys*, vol. 25, n° 4, p. 645-673.
- Ferejohn, John et Keith Krehbiel (1987), «The Budget Process and the Size of the Budget», *American Journal of Political Science*, vol. 31, n° 2, p. 296-320.
- Franzese, Robert J. (1999), «Electoral and Partisan Manipulation of Public Debt in Developed Democracies, 1956-1990», dans Rolf R. Strauch et Jürgen von Hagen (dir.), *Institutions, Politics, and Fiscal Policy*, New-York, Kluwer Academic Publishers, p. 61-83.
- Franzese, Robert J. (2002), «Electoral and Partisan Cycles in Economic Policies and Outcomes», *Annual Review of Political Science*, vol. 5, p. 369-421.
- Good, David A. (2014), «The Politics of Public Money», 2^e éd., Toronto, University of Toronto Press.
- Hibbs, Douglas A. (1977), «Political Parties and Macroeconomic Policy», *American Political Science Review*, vol.71, n° 4, p. 1467-1487.
- Hibbs, Douglas A. (1986), «Political Parties and Macroeconomics Policies and Outcomes in the United States», Ninety-Eighth Annual Meeting of the American Economic Association, *The American Economic Review*, vol. 76, n° 2, p. 66-70.
- Hibbs, Douglas A. (1992), «Partisan Theory after Fifteen Years», *European Journal of Political Economy*, vol. 8, n° 3, p. 361-373.
- Hibbs, Douglas A. (1994), «The Partisan Model and Macroeconomic Cycles: More Theory and Evidence from the United States», *Economics and Politics*, vol. 6, n° 1, p. 1-23.
- Hotelling, Harold (1994), «Stability in Competition», dans Jean-François Thisse et George Norman (dir.), *The Economics of Product Differentiation*, Aldershot, Elgar, vol.1, p. 3-19.
- Imbeau, Louis M. (2000), «Guardians and Advocates in Deficit Elimination: Government Intervention in the Budgetary Process in Three Canadian Provinces», dans Jürgen Kleist et Shawn Huffman (dir.), *Canada Observed: Perspectives from Abroad and from Within*, New-York, Peter Lang, p. 145-156.
- Imbeau, Louis M. (2004a), «Public Deficits and Surpluses in Federated States: A Review of the Public Choice Empirical Literature», *Journal of Public Finance and Public Choice*, vol. 23, n° 3, p. 123-145.
- Imbeau, Louis M. (2004b), «The Political-Economy of Public Deficits», dans Louis M. Imbeau et François Pétry (dir.), *Politics, Institutions, and Fiscal Policy: Deficits and Surpluses in Federated States*, Lanham, Lexington Books, p. 1-19.
- Imbeau, Louis M. et Kina Chenard (2005), «Déficits et surplus budgétaires dans les États fédérés», dans Louis M. Imbeau (dir.), *Politiques publiques comparées dans les États fédérés*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 211-242.

- Imbeau, Louis M., François Pétry et Moktar Lamari (2001), «Left-Right Party Ideology and Public Policies: A Meta-Analysis», *European Journal of Political Research*, vol. 40, n° 1, p. 1-29.
- Imbeau, Louis M. et Anthony Weber (2015), «Le conservatisme budgétaire chez nos premiers ministres: une tendance à la hausse», dans Annick Poitras (dir.), *L'état du Québec 2016*, Montréal, Institut du Nouveau Monde, p. 191-196.
- Klemmensen, Robert, Sara B. Hobolt et Martin E. Hansen (2007), «Estimating Policy Positions using Political Texts: An Evaluation of the Wordscores Approach», *Electoral Studies*, vol. 26, n° 4, p. 746-755.
- Larkey, Patrick D., Chandler Stolp et Mark Winer (1981), «Theorizing About the Growth of Government: A Research Assessment», *Journal of Public Policy*, vol. 1, n° 2, p. 157-220.
- Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry (2003), «Extracting Policy Positions from Political Texts Using Words as Data», *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 311-331.
- Lowe, Will (2008), «Understanding Wordscores», *Political Analysis*, vol. 16, n° 4, p. 356-371.
- Müller, Andreas, Kjetil Storesletten et Fabrizio Zilibotti (2016), «The Political Color of Fiscal Responsibility», *Journal of the European Economic Association*, vol. 14, n° 1, p. 252-302.
- Osborne, Martin J. (1995), «Spatial Models of Political Competition under Plurality Rule: A Survey of Some Explanations of the Number of Candidates and the Positions They Take», *The Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie*, vol. 28, n° 2, p. 261-301.
- Persson, Torsten et Lars E. O. Svensson (1989), «Why a Stubborn Conservative would Run a Deficit: Policy with Time-Inconsistent Preferences», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 104, n° 2, p. 325-345.
- Persson, Torsten et Guido Tabellini (2000), *Political Economics: Explaining Economic Policy*, Cambridge, London, MIT Press.
- Savoie, Donald J. (1990), *The Politics of Public Spending in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- Wildavsky, Aaron (1964), *The Politics of the Budgetary Process*, Toronto, Little, Brown and Co.
- Wildavsky, Aaron (1988), *The New Politics of the Budgetary Process*, Harper Collins Publishers.

CHAPITRE 13

Mesurer les préférences budgétaires des maires et mairesses québécois à l'aide de Wordfish

Jérôme Couture

On a coutume d'expliquer la politique budgétaire d'un gouvernement à partir de ses préférences idéologiques (Hibbs, 1977). Ces dernières sont souvent mesurées en recourant à l'étiquette partisane, certains partis se réclamant de la gauche ou de la droite (Imbeau, Pétry et Lamari, 2001). Récemment, les chercheurs ont multiplié les méthodes pour identifier la position idéologique des partis politiques sur la base du contenu de leurs plateformes électorales. Il y a d'abord eu les méthodes de codage manuel, telles que la technique du Comparative Manifesto Project (CMP) (Budge et coll., 2001; Klingemann et coll., 2007; voir le chapitre de Pétry, Duval, Birch et Crête dans cet ouvrage), puis les méthodes informatisées recourant à un dictionnaire (Laver et Garry, 2000; Ray, 2001) et finalement les méthodes plus complexes d'analyse assistée par ordinateur comme Wordscores (Laver, Benoit et Garry, 2003; pour une explication détaillée, voir le chapitre de Daigneault, Duval et Imbeau dans cet ouvrage) et Wordfish (Slapin et Proksch, 2008). Nous assistons à une multiplication des études estimant la position des partis politiques sur l'axe gauche-droite qui ont recours à l'analyse de contenu des plateformes électorales des partis. Le développement des différentes techniques d'analyse de contenu assistée par ordinateur a ouvert de nouvelles perspectives pour la recherche. Il est non seulement possible d'analyser quantitativement des documents

qui ne sont pas des plateformes de partis politiques comme les Constitutions ou les discours budgétaires, mais les résultats générés sont valides (Imbeau, 2009; Imbeau et Jacob, 2015; voir également le chapitre d'Imbeau et Temporão, dans cet ouvrage). L'analyse de contenu assistée par ordinateur offre ainsi des possibilités jusqu'ici inexploitées pour comprendre les politiques budgétaires, notamment au niveau local.

D'abord, il faut savoir que le modèle classique de compétition politique où des partis de gauche ou de droite élaborent des plateformes électorales afin de s'attirer le vote de l'électeur médian (Downs, 1957) est incompatible avec la dynamique politique municipale au Québec. En effet, les partis politiques sont quasi inexistants dans la plupart des villes (Couture, Breux et Bherer, 2014; Breux, Couture et Goodman, 2016). De plus, les quelques partis présents au niveau municipal n'ont aucune affiliation avec ceux des niveaux supérieurs et présentent un certain apolitisme par rapport aux clivages idéologiques classiques qu'on y retrouve (Breux et Bherer, 2011).

Cela pose à la fois un défi technique et théorique. Sur le plan technique, il est impossible de faire une analyse systématique des plateformes électorales puisque la plupart des candidats aux élections municipales n'en ont pas. De plus, puisqu'il y a très peu de partis ou de candidats se réclamant de la gauche ou de la droite, il est difficile pour le moment de poser des hypothèses claires et falsifiables sur la manière dont les préférences des élus peuvent affecter la politique budgétaire à ce niveau de gouvernement.

Sur le plan théorique, il y a un débat sur le rôle des préférences idéologiques au niveau municipal. Par exemple, l'ouvrage *City Limits* de Paul Peterson (1981), considéré comme un classique en politique urbaine (Sancton, 1991), présente comme thèse centrale que les enjeux locaux ne sont pas suffisamment importants pour être en mesure de générer une dynamique politique où les préférences idéologiques peuvent influencer les politiques publiques. *A contrario*, une étude récente vient justement de déboulonner ce mythe (Tausanovitch et Warshaw, 2014). Les auteurs montrent que les dépenses et la taxation au niveau local concordent avec les préférences des citoyens dans les villes américaines de plus de 20 000 habitants. D'ailleurs, cette étude montre que ces préférences sont le facteur explicatif le plus important du niveau de dépenses et de taxation pour le palier local.

Aucune étude publiée ne s'est encore intéressée au rôle des préférences budgétaires des élus dans un contexte non partisan. De quelle manière les élus locaux favorisent-ils ou non la congruence entre les finances publiques locales et les préférences de la population? Cette question est pertinente d'autant plus que le volontarisme des gestionnaires n'est pas une thèse couramment défendue pour expliquer les finances publiques locales. En effet, la thèse dominante est plutôt celle du fédéralisme fiscal (Tiebout, 1956). Les citoyens, en « votant avec leurs pieds », peuvent choisir le niveau de taxation et de dépenses publiques qui coïncide avec leurs préférences. Ainsi, en l'absence de données utilisables et de mesures pertinentes, le rôle et l'influence des préférences des acteurs politiques lors de l'élaboration des budgets municipaux sont des facteurs qui ont été négligés par les chercheurs.

Ce chapitre propose de combler cette lacune à partir d'une analyse de contenu assistée par ordinateur des rapports des maires sur la situation budgétaire. Ces discours sont l'équivalent des discours sur le budget fédéraux et provinciaux au niveau municipal. L'analyse sera réalisée auprès d'un échantillon de villes et municipalités québécoises de plus de 5 000 habitants ($n = 132$). La méthode privilégiée sera celle de Wordfish (Slapin et Proksch, 2008). Il a récemment été démontré que cette méthode est en mesure d'offrir des estimations plausibles dans un contexte canadien et francophone (Collette et Pétry, 2014).

13.1 WORDFISH

Le programme Wordfish fonctionne sur le logiciel R (Slapin et Proksch, 2008). Il s'agit d'une méthode inductive qui considère les mots d'un texte comme des données (*text as data*). Wordfish a recours à une hypothèse naïve bayésienne qui est le point de départ d'un processus itératif. Le processus itératif signifie que chaque prédiction permet d'améliorer la prédiction suivante et ce, jusqu'à ce que le modèle atteigne une valeur cible comme critère de qualité du modèle d'estimation. Ainsi, les mots d'un corpus de texte sont traités afin d'en faire sortir une dimension permettant de classer des textes les uns par rapport aux autres. Chaque texte est donc un vecteur de fréquences de mots (aussi appelé occurrences) représenté dans une matrice (voir l'exemple fictif du Tableau 13.1). Le postulat de cette méthode est que les mots sont distribués aléatoirement, c'est-à-dire que la probabilité

qu'un mot apparaisse dans un texte est considérée comme indépendante de la position des autres mots dans ce texte. Bien que fallacieux d'un point de vue empirique, l'utilisation de ce postulat comme point de départ d'un processus itératif est montrée comme très utile à la classification de texte (McCallum et Nigam, 1998).

TABLEAU 13.1 : EXEMPLE FICTIF D'UNE MATRICE DE MOTS ANALYSÉE PAR WORDFISH

	TEXTE 1	TEXTE 2	...	TEXTE 132
Mot 1	5	12	...	0
Mot 2	0	18	...	5
...
Mot 2564	13	0	...	7

Il est recommandé de faire un prétraitement des textes avant de procéder à l'analyse Wordfish. L'un de ces prétraitements recommandés est d'effectuer une racinisation. La racinisation (*stemming*) est un procédé de transformation des mots en leur radical (*stem*). La racine d'un mot correspond à la partie du mot restante une fois que l'on a supprimé son (ses) préfixe(s) et suffixe(s). Il est également possible de procéder à la lemmatisation (*lemmatization*) qui désigne l'analyse lexicale du contenu d'un texte regroupant les mots d'une même famille. Lemmatiser signifie que chacun des mots d'un contenu se trouve réduit en une entité appelée lemme (forme canonique). La lemmatisation regroupe les différentes formes que peut revêtir un mot, soit le nom, le pluriel et le verbe à l'infinitif. Il est également recommandé de retirer aux fins d'analyse les chiffres, les mots « vides » (*stop words*), les mots que l'on retrouve dans un seul texte et les mots qui présentent une fréquence qui soit trop faible pour être en mesure de distinguer les textes (voir également le chapitre de Daigneault, Duval et Imbeau, dans cet ouvrage).

Wordfish postule que la fréquence des mots dans un texte suit la loi de Poisson. La loi de Poisson est une loi des probabilités discrètes qui décrit un nombre d'événements se produisant sur un intervalle quelconque. Sur un intervalle T , un événement, par exemple la présence d'un mot dans un texte, arrive en moyenne λ fois. Plus précisément, la loi de Poisson s'intéresse aux événements rares. Un processus Poisson se modélise comme une situation où la fréquence d'un événement (λ) survient de façon

aléatoire avec une probabilité qui tend vers zéro. Plus la probabilité qu'un événement survienne est faible, plus la distribution de λ est asymétrique. Cette particularité de la distribution d'échantillonnage de type Poisson permet de calculer une estimation de la convergence de la distribution d'un événement λ avec la loi de Poisson. Si λ est suffisamment rare alors sa distribution s'apparentera à celle de la loi de Poisson (pour la démonstration mathématique voir le texte original de Slapin et Proksch [2008]).

À titre illustratif, nous recourons intuitivement à ce type de raisonnement lors d'une partie de *Poker Texas Hold'em*. En utilisant l'information que l'on possède (52 cartes divisées en 4 couleurs; les 2 cartes en main; les 3 cartes ouvertes), un joueur va calculer la probabilité que les deux prochaines cartes tirées lui permettent de remporter la partie ou fassent plutôt gagner son adversaire. Si cet événement est suffisamment rare, un joueur va probablement poursuivre la partie s'il a une bonne main ou bien se coucher si sa main est jugée trop faible. Le joueur appliquera un raisonnement semblable sur la « rivière » où il calculera cette fois la probabilité que la dernière carte lui fasse remporter ou perdre la partie. La méthode Wordfish procède selon un raisonnement inductif semblable. En se basant sur l'information que l'on possède déjà, soit la matrice de distribution des mots, Wordfish calcule la probabilité qu'un mot soit assez rare pour distinguer les textes entre eux. Il donnera un score pour chaque mot. La somme des scores des mots d'un texte donnera le positionnement de chacun des textes d'un corpus. Ainsi, la méthode Wordfish estime deux types de résultats: 1) le score et l'écart-type de chaque mot trouvé dans un corpus; 2) la position des textes sur un axe avec un intervalle de confiance pour chacun des textes. L'estimation de la position d'un texte est simplement la somme des scores des mots qui se trouvent dans ce texte.

Wordfish offre deux stratégies d'identification d'un point de départ pour le processus itératif permettant d'identifier le score de chaque mot. D'abord, le programme définit qu'une fréquence moyenne pour un mot obtient la valeur de 0 et un écart-type de 1. Il s'agit de la valeur initiale par défaut. Cela est intuitif puisqu'un score moyen ne permet pas d'identifier ce mot à l'une ou l'autre des extrémités d'une dimension. Si on exécute la première stratégie, il est nécessaire d'identifier deux textes de référence, l'un ayant un score plus faible que l'autre sur l'axe. Les textes de

référence sont fixés par défaut sur un axe allant de 0 à 10, c'est-à-dire que la somme des mots du premier texte sera égale à 0 et celui du deuxième texte à 10. Il est recommandé de choisir des textes de référence qui sont susceptibles d'être différents dans la composition du vocabulaire. En d'autres termes, des textes qui ont le potentiel de représenter les extrémités d'un spectre politique quelconque.

Si le chercheur n'est pas en mesure de choisir deux textes qui s'opposent, il existe une seconde méthode qui le fait à sa place. Dans ce cas de figure, il s'agira des deux textes qui offrent la plus grande diversité de vocabulaire à l'intérieur de la matrice. Cette seconde stratégie, entièrement inductive, est particulièrement intéressante dans le cas des municipalités québécoises où il n'est pas possible d'identifier *a priori* des textes de références selon un critère pertinent d'opposition idéologique. Pour cela, il faudrait lire et coder l'ensemble des textes. C'est justement pour profiter de la puissance d'analyse de ce logiciel que nous utilisons Wordfish. En adoptant cette stratégie inductive, il reviendra alors au chercheur d'interpréter la dimension générée par Wordfish.

Le processus itératif se réalise en trois étapes. Wordfish utilisera le point de départ pour prédire le score des mots dans les textes de référence. Ensuite, il estimera la position des autres textes à partir des scores de chaque mot. Finalement, cette prédiction sera à son tour utilisée pour prédire un nouveau score et un écart-type pour les mots qui ne sont pas présents dans les textes de référence. À la suite de chacune des itérations, un calcul du log de vraisemblance (*log likelihood*) est effectué pour juger de la convergence des estimations avec la loi de Poisson. Le processus d'apprentissage se poursuit jusqu'à ce que le critère de convergence se situe à une limite acceptable qui, par défaut, est fixée à $1e-7$ (soit 0,0000001). L'objectif de l'étude présentée dans ce chapitre est donc de mesurer les préférences budgétaires des maires et mairesses québécois à l'aide de cette méthode et ensuite d'en évaluer la pertinence pour comprendre l'influence des préférences des élus sur la politique budgétaire au niveau municipal.

13.2 MÉTHODOLOGIE

Jusqu'à l'année financière 2016-2017, l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* du Québec obligeait les maires et mairesses à faire rapport sur la situation financière de leur municipalité au moins quatre semaines avant la présentation du budget. Cette loi stipulait que les maires doivent traiter des éléments touchant les exercices passés et en cours. Ils devaient également donner les grandes orientations du prochain budget. L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* obligeait ces derniers à divulguer leur rémunération. Finalement, les maires étaient forcés de déposer à ce moment une liste de tous les contrats dépassant 25 000 \$ et de tous les contrats à une même entreprise dont le total dépasse 25 000 \$. Ce rapport sur la situation financière devait être disponible et publié et de nombreuses municipalités ont choisi de le rendre disponible sur leur site internet.

Leur disponibilité a facilité la cueillette des rapports auprès des 182 municipalités québécoises de plus de 5 000 habitants. Toutefois, la cueillette s'est aussi butée à certains problèmes. D'abord pour la plupart des villes, seul le dernier rapport de 2015 était disponible en version électronique sur leur site internet. Il a donc fallu limiter l'analyse à cette seule année. Ensuite, plusieurs municipalités offraient le texte, mais dans une version sécurisée qui ne permettait pas d'extraire les mots aux fins de l'analyse. Ces villes ont été contactées pour obtenir une version utilisable. Parmi celles-ci, certaines ont refusé et d'autres ont fait parvenir une version utilisable du texte. Finalement, d'autres villes ont opté pour un autre mode de publicité. Celles-ci furent aussi contactées pour obtenir une version utilisable. Il y a eu des refus et plusieurs non-réponses. Au total, l'analyse porte sur 132 des 182 plus grandes villes et municipalité du Québec. L'échantillon comprend les dix plus grandes villes qui représentent près de la moitié de la population du Québec. Il est également composé de villes de toutes les tailles et de toutes les régions. Il n'y a donc pas de patron lié à la taille ou à la région qui permettrait d'expliquer les villes et municipalités manquantes. Par ailleurs, 132 cas sont amplement suffisants pour obtenir des résultats à l'aide du programme Wordfish. Le nombre minimum de textes pour effectuer une analyse est de trois (dont deux textes de référence). Les créateurs du logiciel ont analysé 25 plateformes électorales (cinq partis

politiques sur cinq années d'élection) dans l'article fondateur de cette méthode (Slapin et Proksch, 2008).

Nous avons extrait une matrice de mots tirés de l'ensemble des textes à l'aide du logiciel Jfreq¹. Ce logiciel permet d'effectuer une racinisation, d'éliminer les chiffres ainsi que les mots « vides ». Par la suite, les mots uniques à un seul texte, les mots dont la fréquence totale est inférieure à cinq et les noms de personnes ou de lieux furent retirés de la matrice. Au final, 2 564 mots sur les 9 106 mots présents dans les textes composent cette matrice. Wordfish a identifié de manière inductive les deux textes de référence : le texte de la municipalité de Shannon est codé 0 et le texte de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts est codé 10. Rappelons que c'est le travail du chercheur d'appréhender les résultats de cette procédure inductive.

Les deux discours démontrent la validité apparente des scores Wordfish. Ils montrent que Shannon est moins conservatrice sur le plan budgétaire que Sainte-Anne-des-Monts. Le discours de Shannon mentionne notamment que la municipalité va « utiliser ses surplus accumulés pour financer son déficit ». Le discours s'étend longuement sur les nombreux achats et projets (véhicule pour le service des incendies, égouts pluviaux, nouveaux parcs-écoles, maison de la culture, installation d'oriflammes, piste cyclable...) impliquant des résultats qui sont inférieurs aux attentes.

De son côté, le discours de Sainte-Anne-des-Monts utilise un vocabulaire lié à la prudence budgétaire. Il affirme que grâce à une récente « diminution de la dette », « l'équilibre budgétaire semble se dessiner pour 2015 ». L'accent est mis sur le fait que « les choix du Conseil municipal se font en tenant compte de la capacité de payer des contribuables » de telle sorte que « la santé financière de la ville se porte bien ». Cette dimension s'apparente fortement à la dynamique que l'on retrouve entre les acteurs dans un processus budgétaire selon ce que décrit Wildavsky (1964) selon laquelle il y a des partisans de la dépense publique et des gardiens du trésor public. La Figure 13.1 permet d'illustrer cette dimension. Du point de vue de la validité apparente, les textes de

1. Pour plus d'information se référer à : <http://conjugateprior.org/software/> (page consultée le 15 janvier 2017).

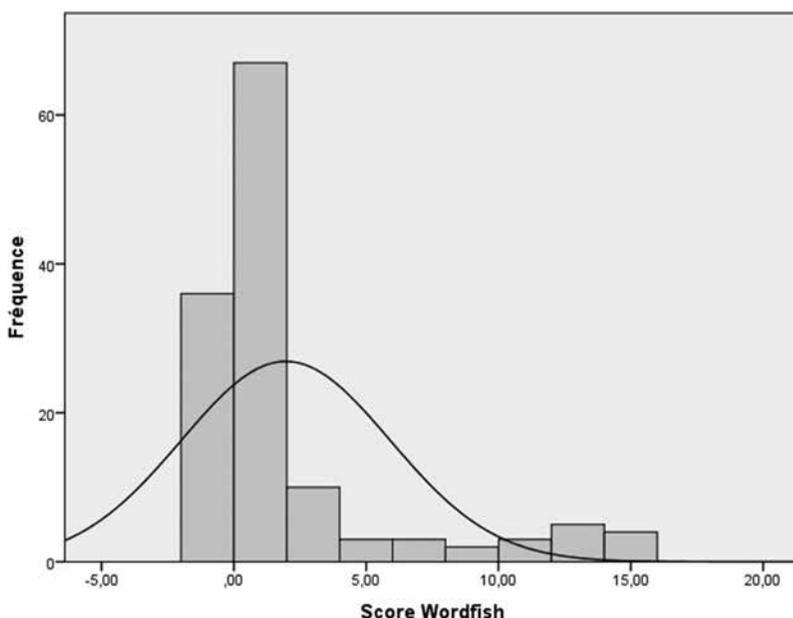
référence semblent bien indiquer une dimension pertinente pour l'analyse des finances publiques locales.

FIGURE 13.1 : DIMENSION DE L'ANALYSE WORDFISH



L'analyse Wordfish a convergé au seuil prescrit de $1e-7$ suite à 343 itérations. Les scores obtenus par chaque ville sont disponibles sur demande auprès de l'auteur. La Figure 13.2 présente la distribution des scores

FIGURE 13.2 : DISTRIBUTION DES SCORES WORDFISH



La Figure 13.2 montre qu’une proportion importante des villes se situe près de la valeur zéro sur l’axe horizontal qui est le score de la municipalité de Shannon. Il s’agit des villes dont le discours est dépensier. C’est le cas en particulier de la Ville de Québec (score de -0,34). Les villes se situant près de la valeur 10 (le score de Sainte-Anne-des-Monts) sont beaucoup moins nombreuses. Il s’agit des villes dont le discours est conservateur. C’est notamment le cas de la Ville de Montréal (score de 15,70). On remarque que le score de Québec est inférieur à zéro et que celui de Montréal est supérieur à 10. En effet, les deux textes de référence ne sont pas des bornes absolues. Le discours de la municipalité de Shannon n’est pas le plus dépensier des discours de l’échantillon; et celui de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts n’est pas le plus conservateur².

TABLEAU 13.2 : RÉSUMÉ DES COMPOSANTES DE L'ANALYSE WORDFISH

NOMBRE DE DOCUMENTS ANALYSÉS	132
Texte de référence (0)	Shannon
Texte de référence (10)	Sainte-Anne-des-Monts
Nombre de mots analysés	2 564 (sur 9 106)
Méthode de réduction de mots	Racination
Mots retirés	Noms propres, mots « vides », chiffres, fréquence < 5
Nombre d'itération	343
Critère de convergence	1e-7 (critère par défaut)
Log de vraisemblance	521 204,64

13.3 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Rappelons que l’objectif de ce chapitre est de déterminer si les scores obtenus par Wordfish sont pertinents pour comprendre la politique budgétaire au niveau municipal. En d’autres termes, il s’agit principalement d’évaluer la validité de construit des scores obtenus à l’aide du programme Wordfish. Pour ce faire, nous effectuerons un test empirique qui permettra de déterminer si le score Wordfish est adéquat pour capturer le construit théorique qu’il est présumé mesurer. À ce propos, la stratégie de validation des créateurs du programme Wordfish (Slapin et Proksch, 2008)

2. Les discours sur la situation financière 2015 à Montréal, Québec, Shannon et Sainte-Anne-des-Monts sont accessibles auprès de l’auteur sur demande.

a notamment été de montrer à l'aide d'une analyse de régression que les scores obtenus par Wordfish corrèlent avec des facteurs que l'on peut relier à l'axe idéologique gauche-droite. Une stratégie semblable sera appliquée ici.

Pour ce faire, trois grandes hypothèses seront testées. D'abord, puisque les rapports sur la situation financière concernent la politique budgétaire des municipalités, les scores Wordfish devraient être corrélés avec les indicateurs budgétaires comme les dépenses, la taxation et le déficit. Cela signifie que l'on s'attend à ce que les préférences exprimées dans les discours se reflètent dans les finances publiques. Ensuite, étant donné que les maires et les mairesses s'adressent à leur électorat respectif, il est plausible qu'ils tentent de se coller aux préférences de leurs citoyens. Cela signifie que l'on s'attend à ce que les préférences des élus exprimées dans le discours soient une réponse aux préférences de la population. À ce sujet, les préférences des électeurs peuvent dépendre du contexte socioéconomique propre à chacune des municipalités, ce qui signifie que le score Wordfish devrait aussi être corrélé avec certains indicateurs socioéconomiques. Finalement, si les scores Wordfish expriment les préférences quant au rôle du gouvernement, ils devraient aussi être corrélés avec la façon dont sont produits les services publics dans les municipalités.

Hypothèse 1 : Les scores obtenus à l'aide de Wordfish sont corrélés avec les indicateurs de finances publiques.

Hypothèse 2 : Les scores obtenus à l'aide de Wordfish sont corrélés avec les indicateurs socioéconomiques.

Hypothèse 3 : Les scores obtenus à l'aide de Wordfish sont corrélés avec le mode de production des services publics.

Nous allons tester ces hypothèses à l'aide de différents indicateurs. Rappelons qu'un score Wordfish faible renvoie à un discours dépensier et qu'un score élevé est associé au conservatisme budgétaire. Un discours conservateur sur le plan budgétaire va mettre l'accent sur la capacité de payer des contribuables en limitant la hausse des taxes. Il insistera également sur la prudence budgétaire notamment en prônant une limitation ou une croissance moins rapide des dépenses. De son côté, un discours dépensier va plutôt se concentrer sur la nécessité ou l'opportunité de réaliser

de nouveaux investissements (voir à ce propos le chapitre d'Imbeau et de Temporão dans cet ouvrage).

La première hypothèse touchera trois variables: 1) Le niveau des dépenses en 2015 mesuré à l'aide des charges nettes; 2) le changement dans le niveau de taxation entre 2014 et 2015; 3) le solde budgétaire en 2015. Ces données sont disponibles en ligne sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT)³. Elles servent au ministère à comparer les municipalités entre elles afin d'évaluer les compensations financières auxquelles elles ont droit pour les édifices gouvernementaux situés sur leur territoire (ce que l'on nomme les paiements tenant lieu de taxe). Nous nous attendons à une relation négative entre les indicateurs de finances publiques et le score Wordfish. Ainsi, plus le taux de taxation ou les dépenses sont élevées, moins le score Wordfish devrait être élevé.

La seconde hypothèse sera testée à partir d'indicateurs socio-économiques disponibles en ligne sur le profil des communautés 2011 de Statistique Canada⁴. Ainsi, la taille de la population et la densité sont des indicateurs du niveau d'urbanisation d'une municipalité. Conformément à la loi de Wagner (Peacock et Wiseman, 1961) qui stipule que l'urbanisation est associée à une demande pour davantage de dépenses publiques, nous nous attendons donc à une relation négative entre les indicateurs de taxation et de dépenses avec le score Wordfish. Par ailleurs, le taux de faible revenu est un indicateur de la pression politique exercée par certains groupes demandeurs de services publics (Garand et Kapeluck, 2004). Les dépenses publiques profitent souvent à l'ensemble de la population, mais elles sont financées davantage par les contribuables les plus aisés financièrement. Ainsi, l'intérêt de certains groupes d'électeurs d'obtenir davantage de services publics peut différer selon la part du financement pour laquelle ils devront contribuer via leur avis d'imposition. À cet effet, un taux élevé de personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu devrait être corrélé négativement avec le score

3. Pour plus d'information se référer à : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/> (page consultée le 15 janvier 2017).

4. Pour plus d'information se référer à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (page consultée le 15 janvier 2017).

Wordfish. En effet, les maires et les mairesses, réactifs aux préférences de l'électeur médian, devraient être tentés de plaire à cet électorat en lui offrant davantage de services publics. Cela devrait alors se traduire par un discours plus dépensier.

Finalement, la troisième hypothèse sera testée à partir d'un indice de privatisation des services publics municipaux. Cet indicateur est tiré d'une enquête menée auprès des municipalités québécoises.⁵ Celles-ci ont été interrogées pour connaître le mode de production pour trois services: le traitement de l'eau potable, la collecte des matières résiduelles et le déneigement des voies publiques municipales. Ainsi, un discours conservateur devrait être associé à la présence d'une privatisation des services publics. La distribution de ces différentes variables se trouve au Tableau 13.3.

TABLEAU 13.3 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES

	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	ÉCART-TYPE
Score Wordfish	1,87	-1,79	15,70	3,83
Dépenses	1,54	0,86	3,22	0,49
Δ Taxes	-0,01	-0,15	0,28	0,05
Solde budgétaire	6,19	-9,71	36,79	7,48
Log population	4,24	2,86	6,24	0,49
Log densité	2,29	-0,33	3,71	0,73
Taux de faible revenu	7,84	1,80	24,60	3,66
Services privatisés	0,90	0	3	0,75

13.4 RÉSULTATS

Le Tableau 13.4 présente l'analyse de régression qui teste simultanément l'effet de toutes les variables indépendantes sur le score Wordfish⁶. Les résultats montrent que les données n'appuient pas la première hypothèse. En effet, les dépenses et le solde budgétaire ne sont pas corrélés avec les scores Wordfish. De son côté, le changement dans le taux de taxation est associé avec le score Wordfish, mais pas dans le sens attendu. En effet, plus le taux de taxe a augmenté et plus le discours s'est avéré

5. Les détails concernant cette enquête sont disponibles auprès de l'auteur.

6. Il n'y a pas de multicollinéarité entre les variables indépendantes du modèle. Les coefficients de tolérance sont tous amplement supérieurs à 0,20.

conservateur. Plus précisément, un changement d'un point de pourcentage dans le taux de taxation (mesuré en pourcentage de la richesse foncière) fait augmenter le score Wordfish de 12,90. Cette relation est significative au seuil de cinq pour cent.

TABLEAU 13.4 : ANALYSE DE RÉGRESSION (MOINDRES CARRÉS ORDINAIRES)

VD : SCORE WORDFISH	B	(E.T.)
Constante	-0,41	(3,28)
Dépenses	0,53	(0,81)
Δ Taxes	12,90*	(6,04)
Solde budgétaire	0,02	(0,03)
Log population	-0,42	(0,84)
Log densité	0,18	(0,57)
Taux de faible revenu	0,25*	(0,12)
Services privatisés	1,03*	(0,46)
N		132
F		2,32*
R ²		0,12

*p < 0,05; *** p < 0,01; **** p < 0,001

Les données n'appuient pas non plus la seconde hypothèse. En effet la taille de la population et sa densité ne sont pas corrélées avec les scores Wordfish. De son côté, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est corrélé avec les scores Wordfish mais, encore une fois, pas dans le sens attendu. Plus le taux de faible revenu est important dans une municipalité et plus le discours s'est avéré conservateur. Ainsi, une augmentation d'un point de pourcentage dans le taux de faible revenu fait augmenter le score Wordfish de 0,25. Cette relation est significative au seuil de 5 pour cent.

Les données appuient toutefois la troisième hypothèse. Plus il y a de services privatisés, plus le discours est conservateur. Plus précisément, pour chaque service privatisé supplémentaire, le score Wordfish augmente de 1,03. Cette relation est significative au seuil de 5 pour cent.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons testé la méthode Wordfish pour analyser les rapports sur la situation financière de 132 villes

québécoises de plus de 5 000 habitants. Les municipalités québécoises ont la particularité d'être, dans leur vaste majorité, des lieux de compétition politique non partisans. De par sa grande flexibilité et son approche inductive, la méthode Wordfish est utile pour la classification de textes dans un contexte où il est justement difficile de poser *a priori* une dimension d'analyse pertinente. En recourant à Wordfish, nous avons pu mesurer les préférences budgétaires des maires québécois sans avoir à préjuger de leur préférence idéologique.

Les résultats sont toutefois mitigés. D'une part, les discours de référence (Sainte-Anne-des-Monts et Shannon) que l'analyse de contenu initiale identifie montrent que l'interprétation opposant les discours conservateurs aux discours dépensiers a une certaine validité apparente. Par ailleurs, la troisième hypothèse s'est avérée statistiquement significative. On retrouverait donc un discours plus conservateur dans les municipalités où les services rendus ont été privatisés.

Toutefois, l'analyse de régression qui a testé la corrélation entre les scores Wordfish et les indicateurs socioéconomiques d'une part et les indicateurs de finances publiques locales d'autre part s'est avérée peu concluante. Il y a lieu de s'attarder sur cette découverte de deux relations significatives inverses par rapport à nos attentes théoriques. En effet, les discours ne semblent pas être consonants avec l'évolution de la taxation et le niveau de faible revenu sur le territoire. D'abord, pourquoi certains maires et certaines mairesses ont-ils tenu un discours conservateur au moment où ils ont mis en œuvre une hausse du taux de taxation? Une première interprétation serait de soutenir que le discours peut être utilisé pour persuader les électeurs de la rigueur de la gestion. L'information diffusée par un discours d'autoévaluation faisant la promotion de la rigueur peut alors permettre d'atténuer l'effet d'une hausse de la taxation. En outre, il est également envisageable que le discours conservateur soit associé avec une crise budgétaire. Dans ce contexte, cette seconde interprétation veut que la hausse de la taxation et le discours de rigueur soient la conséquence de cette crise des finances publiques.

Ensuite, quel est le lien entre la présence d'un discours conservateur et le taux de faible revenu? Ici également, il y a deux interprétations qui sont envisageables. Premièrement, la capacité financière d'une municipalité qui est dévitalisée est moindre.

Dans ce contexte, un discours de rigueur peut s'avérer une manière de limiter les attentes budgétaires. Une seconde interprétation est que la visibilité du faible revenu puisse s'accompagner d'une stratégie de mobilisation à son encontre. Ainsi, plutôt que de s'attirer le vote des électeurs plus pauvres, les élus pourraient au contraire chercher à s'attirer le vote des autres électeurs par un discours de rigueur ne favorisant pas la croissance des dépenses publiques.

Enfin, ces résultats contraires aux attentes peuvent aussi suggérer que l'axe conservateur-dépensier n'est peut-être pas pertinent pour analyser les préférences budgétaires des maires et mairesses dans le cas présent. La nature inductive du classement opéré par le logiciel ne nous permet malheureusement pas de déterminer si les résultats obtenus par l'analyse Wordfish dévoilent une autre dimension saillante dans les discours des maires que l'axe conservateur-dépensier qui a été identifié au départ.

RÉFÉRENCES

- Breux, Sandra, Jérôme Couture et Nicole Goodman (2016), «Fewer Voters, Higher Stakes? The Applicability of Rational Choice for Voter Turnout in Quebec Municipalities», *Environment and Planning C*, article disponible en ligne avant publication papier. DOI: 10.1177/0263774X16676272
- Breux, Sandra et Laurence Bherer (2011), *Les élections municipales au Québec: Enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Budge, Ian, Hans-Dieter Klingemann, Andrea Volkens, Judith Bara et Eric Tanenbaum (2001), *Mapping Policy Preferences. Estimates for Parties, Electors, and Governments 1945-1998*, Oxford, Oxford University Press.
- Collette, Benoît, Jérôme Couture et François Pétry (2008), «Comparing Method to Locate Policy Positions in Political Parties in Quebec», communication présentée lors du Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique (ACSP), University of British Columbia, Vancouver.
- Collette, Benoît et François Pétry (2014), «Comparing the Location of Canadian Political Parties Using French and English Manifestos as Textual Data» dans Bertie Kaal, Isa Maks et Anne Marie van Elfrinkhof (dir.), *From Text to Political Positions: Text Analysis Across Disciplines*, Amsterdam, Benjamins Publishing Company, p. 27-46.
- Couture, Jérôme, Sandra Breux et Laurence Bherer (2014), «Analyse écologique des déterminants de la participation électorale municipale au

- Québec», *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 47, n° 4, p. 787-812.
- Downs, Anthony (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New-York, Harper.
- Garand, James C. et Branwell D. Kapeluck (2004), «Understanding Surpluses and Deficits in the American States, 1961-1997», dans Louis M. Imbeau et François Pétry (dir.), *Politics, Institutions and Fiscal Policy: Deficits and Surpluses in Federated States*, New-York, Lexington, p. 49-87.
- Hibbs, Douglas A. (1977), «Political Parties and Macroeconomics Policy», *American Political Science Review*, vol. 71, n° 4, p. 1467-1487.
- Imbeau, Louis M. (2009), «Dissonance in Fiscal Policy: A Power Approach», dans Louis M. Imbeau (dir.), *Do They Walk Like They Talk*, New-York, Springer, p. 167-181.
- Imbeau, Louis M. et Steve Jacob (2015), «Measuring the Opacity of the “Veil of Ignorance” in Constitutions: Theory, Method, and some Results», dans Louis M. Imbeau et Steve Jacob (dir.), *Behind a Veil of Ignorance? Power and Uncertainty in Constitutional Design*, New-York, Springer, p. 55-82.
- Imbeau, Louis M., François Pétry et Moktar Lamari (2001), «Left-Right Ideology and Government Policies: a Meta-Analysis», *European Journal of Political Research*, vol. 40, n° 1, p.1-29.
- Klingemann, Hans-Dieter, Andrea Volkens, Judith Bara, Ian Budge et Michael D. McDonald. (2007), *Mapping Policy Preferences II: Estimates for Parties, Electors and Governments in Central and Eastern Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Laver, Michael, Kenneth Benoit et John Garry (2003), «Extracting Policy Positions from Political Texts Using Words as Data», *American Political Science Review*, vol. 97, n° 2, p. 311-331.
- Laver, Michael et John Garry (2000), «Estimating Policy Positions from Political Texts», *American Journal of Political Science*, vol. 44, n° 3, p. 619-634.
- McCallum, Andrew et Kamal Nigam (1998), «A Comparison of Event Models for Naive Bayes Text Classification», communication présentée à AAAI-98 *Workshop on Learning for Text Categorization*.
- Peacock, Alan T. et Jack Wiseman (1961), «Public Expenditure Growth in Post-Industrial Society», dans Bo Gustafsson (dir.), *Post-Industrial Society*, Londres, Croom Helm, p. 80-95.
- Peterson, Paul E. (1981), *City Limits*, Chicago, University of Chicago Press.
- Proksch, Sven-Oliver et Jonathan B. Slapin (2010), «Position Taking in European Parliament Speeches», *British Journal of Political Science*, vol. 40, n° 3, p. 587-611.
- Ray, Leonard (2001), «A Natural Sentence Approach to the Computer Coding of Party Manifestos», dans Michael Laver (dir.), *Estimating the Positions of Political Actors*, New-York, Routledge, p. 149-161.

- Sancton, Andrew (1991), « Recension de *Partis politiques municipaux: une étude de sociologie électorale* par Louise Quesnel et Serge Belley », *Urban History Review*, vol. 20, n° 3, p. 129.
- Slapin, Jonathan B. et Sven-Oliver Proksch (2008), « A Scaling Model for Estimating Time-Series Party Positions from Texts », *American Journal of Political Science*, vol. 52, n° 3, p. 705-22.
- Tausanovitch, Chris et Christopher Warshaw (2014), « Representation in Municipal Government », *American Political Science Review*, vol. 108, n° 3, p. 605-641.
- Tiebout, Charles. M. (1956), « A Pure Theory of Local Expenditures », *Journal of Political Economy*, vol. 64, n° 5, p. 416-424.
- Wildavsky, Aaron B. (1964), *The Politics of the Budgetary Process*, Toronto, Little Brown and Co.

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Frédéric Bastien (Ph.D.) est professeur agrégé au Département de science politique de l'Université de Montréal. Il est chercheur au Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique (CÉCD) et au Groupe de recherche en communication politique (GRCP). Ses principaux intérêts de recherche et d'enseignement portent sur la communication politique, le journalisme et la méthodologie, en particulier les sondages et l'analyse de contenu. Il est l'auteur, entre autres, de *Tout le monde en regarde! La politique, le journalisme et l'infodivertissement* (Presses de l'Université Laval, 2013) et le directeur principal de l'ouvrage collectif *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne* (Presses de l'Université de Montréal, 2013).

f.bastien@umontreal.ca

Lisa Birch (Ph.D.) est membre du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) où elle occupe les fonctions de directrice administrative, membre de l'équipe Poltext qui bénéficie du soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et professeure en science politique et économique au cégep Champlain Saint Lawrence. Après son baccalauréat à l'Université de Waterloo, elle a obtenu sa maîtrise en économie rurale et son doctorat en science politique avec spécialisations en analyse des politiques publiques et relations internationales à l'Université Laval. Ses recherches visent à comprendre les choix politiques, les jeux des acteurs et l'utilisation des connaissances à travers le cycle des politiques publiques.

lisa-maureen.birch@capp.ulaval.ca

Constantin Brissaud est doctorant en science politique au laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE) et enseignant en science politique à l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg. Sa thèse porte sur la sociohistoire de la redéfinition à

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais aussi dans d'autres organisations internationales (Banque mondiale, Organisation mondiale de la santé), des politiques publiques de santé des années 1970 à aujourd'hui. Ses thèmes de recherche incluent la sociologie historique de la quantification, la sociologie des intellectuels et de l'expertise, l'histoire sociale des idées et des savoirs économiques, ainsi que la sociologie de l'action publique dans une perspective transnationale.

cbrissaud@gmail.com

Hélène Brousseau est bibliothécaire, spécialiste de la collection numérique et des systèmes au Centre d'information Arttexte. Elle s'intéresse aux enjeux liés à l'accessibilité et à la diffusion en libre accès de contenus scientifiques ainsi qu'à l'utilisation d'outils de fouille de textes et de visualisation de l'information dans la recherche.

helenebrousseau@gmail.com

Jérôme Couture (Ph.D.) est chercheur postdoctoral au Laboratoire sur les élections locales du Centre Urbanisation Culture Société (UCS) de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et est boursier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Ses travaux portent sur les finances publiques locales. Ses recherches ont été publiées dans *European Journal of Public Health*, *Environment and Planning C*, *Revue canadienne de science politique* et *Canadian Journal of Urban Research*. Il est coéditeur d'un ouvrage collectif sur la démocratie municipale canadienne, *Accountability and Responsiveness at the Municipal Level. Views from Canada* (à paraître, McGill-Queen's University Press). Il enseigne la méthodologie de la recherche au département de science politique de l'Université Laval. Il a été conseiller municipal de 2005 à 2013.

jerome.couture@pol.ulaval.ca

Jean Crête (D.Phil., Oxford) est professeur associé au Département de science politique à l'Université Laval et membre du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP). Ses recherches en cours portent sur l'analyse comparée des constitutions nationales, sur les plateformes électorales, les politiques publiques ainsi que sur les techniques de sondage d'opinion et d'analyse textuelle. Il a publié des livres, des articles dans des revues spécialisées et des chapitres dans des ouvrages collectifs. Il a dirigé ou codirigé une dizaine

d'ouvrages collectifs dont *Génération et politique* (1990, PUL) et *Les surveillants de l'État démocratique* (2014, PUL).

jean.crete@pol.ulaval.ca

Pierre-Marc Daigneault (Ph.D.) est professeur adjoint au Département de science politique de l'Université Laval et chercheur au Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP). Son expertise porte sur l'analyse des politiques, l'administration publique, les politiques sociales, la méthodologie et l'évaluation de programme. Dans ses recherches actuelles, financées par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), il étudie les programmes et mesures d'activation destinés aux prestataires de l'aide sociale. Il a publié des articles scientifiques dans plusieurs revues internationales (*American Journal of Evaluation*, *Journal of European Public Policy*, *Journal of Mixed Methods Research*, *Political Studies Review*, *Revue canadienne de science politique*, etc.) ainsi qu'un ouvrage collectif, avec Daniel Béland, intitulé *Welfare Reform in Canada: Provincial Social Assistance in Comparative Perspective* (2015, University of Toronto Press).

pierre-marc.daigneault@pol.ulaval.ca

Dominic Duval est candidat au doctorat à l'Université Laval. Ses recherches portent sur la représentation, l'opinion publique et les médias de masse avec un intérêt marqué pour l'analyse quantitative de textes politiques. Sa thèse de doctorat porte sur différents enjeux entourant les promesses électorales au Canada et au Québec. Il est membre du Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique (CÉCD), du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) et du Comparative Party Pledge Group (CPPG).

dominic.duval.3@ulaval.ca

Sandra P. Escalera est doctorante en science politique à l'Université Laval, membre étudiant du Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) et boursière des fonds François-et-Rachel Routhier. Elle a obtenu sa maîtrise en économie appliquée à l'Université autonome de Barcelone et elle a travaillé comme chargée de cours à l'Université de Monterrey. Elle a aussi occupé un poste comme conseillère en genre et coopération internationale au sein du ministère des Relations extérieures du Mexique. Elle collabore actuellement comme coordonnatrice des projets de recherche pour WOMERANG (organisme mexicain pour l'autonomisation des femmes). Sa recherche doctorale porte sur l'analyse politique des lois sur la fin de vie.

sandra.escalera-gonzalez.1@ulaval.ca

Dominic Forest (Ph.D.) est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Il mène des activités de recherche et d'enseignement dans les domaines de la fouille de textes, de la diffusion de l'information numérique et des humanités numériques.

dominic.forest@umontreal.ca

Isabelle F.-Dufour (Ph.D.) a réalisé un doctorat en service social. Elle est maintenant professeure en psychoéducation à l'Université Laval. Ses principaux intérêts de recherche portent sur l'évaluation des programmes visant à réduire la récidive chez les personnes contrevenantes et l'analyse des processus qui mènent au désistement du crime chez des populations adolescentes et adultes. Elle porte un intérêt particulier à la validité scientifique de la recherche qualitative qu'elle enseigne aux étudiants des cycles supérieurs de sa faculté.

isabelle.f-dufour@fse.ulaval.ca

Louis M. Imbeau (Ph.D., Northwestern University) est professeur titulaire au département de science politique de l'Université Laval et chercheur au Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP). Il a été professeur ou chercheur invité en France, en Italie et aux États-Unis. Récipiendaire du Third Stein Rokkan Award pour sa thèse de doctorat, il a publié ses travaux sur le processus budgétaire, les dépenses publiques et sur la politique canadienne dans des ouvrages collectifs et dans des revues savantes, notamment *European Journal of Political Research*, *Canadian Public Policy/Analyse de politiques*, *Revue canadienne de science politique*, *Public Finance Review*, *Journal of Conflict Management*, *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, *Journal of Public Finance and Public Choice*, *Social Science Information* et *Administration publique du Canada*.

louis.imbeau@pol.ulaval.ca

Olivier Lacombe est un diplômé en sciences de l'information de l'Université de Montréal. Il possède aussi une maîtrise et un baccalauréat en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal. Il s'intéresse entre autres à la représentation documentaire par extraction statistique dans une optique d'indexation automatique et de description documentaire.

lacombe.olivier.ol@gmail.com

Pascal Lalancette est étudiant à la maîtrise en affaires publiques à l'Université Laval et détenteur d'un baccalauréat en science politique de la même université. Il travaille actuellement sur les questions liées à l'évaluation des politiques publiques. Plus particulièrement, ses intérêts de recherche portent sur la métaévaluation, notamment les moyens à mettre en œuvre pour mesurer avec sérieux et objectivité la qualité des rapports d'évaluation de politiques publiques.

pascal.lalancette.1@gmail.com

Ariane Legault-Venne est bibliothécaire, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement au Cégep du Vieux Montréal. Ses champs d'intérêt comprennent la fouille de textes, le comportement de recherche des amateurs de musique et le développement des services aux usagers en bibliothèque.

a.legaultvenne@gmail.com ariane.legault-venne@umontreal.ca

Mathieu Ouimet (Ph.D.) est professeur titulaire au Département de science politique de l'Université Laval et chercheur au Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP), au Centre de recherche du CHU de Québec et à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires. Ses travaux de recherche portent principalement sur le transfert et l'utilisation de la recherche dans les organisations des secteurs public et parapublic.

mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

François Pétry (Ph.D.) est professeur associé au Département de science politique de l'Université Laval et chercheur au Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) et au Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique (CÉCD). Il a publié récemment la 3^e édition du *Guide d'élaboration d'un projet de recherche* (2017) avec Gordon Mace aux Presses de l'Université Laval et *Health Care Policy and Opinion in the US and Canada* (2014) avec Richard Nadeau, Éric Bélanger, Stuart Soroka et Antonia Maioni chez Routledge.

francois.petry@pol.ulaval.ca

Alexandre Racine est étudiant à la maîtrise en affaires publiques et à la maîtrise en administration des affaires (profil finance) de l'Université Laval. Il a fait ses études de premier cycle en administration des affaires à l'Université du Québec en Outaouais. Ses domaines d'intérêts incluent les politiques publiques, les finances publiques et la finance appliquée.

alexandre.racine.3@ulaval.ca

Marie-Claude Richard (Ph.D) a obtenu son doctorat en service social de l'Université Laval en 2012 et travaille comme professeure à l'École de psychologie de cette université depuis 2013. Elle fait partie de quelques regroupements de chercheurs, notamment la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance, le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), l'Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec (CJQ-IU) et le Laboratoire de recherche Jeunes en transition et pratiques psychoéducatives (JETEPP). Ses intérêts d'enseignement et de recherche concernent la psychologie communautaire, et plus particulièrement la transmission intergénérationnelle de la maltraitance et la transition à la vie adulte en contextes de vulnérabilité.

marie-claude.richard@psy.ulaval.ca

Benoît Rihoux (Ph.D.) est Professeur ordinaire de science politique à l'Université catholique de Louvain, où il dirige le Centre de science politique et de politique comparée (CESPOL). Ses recherches portent entre autres sur les partis politiques, la relation citoyens-politique, les mouvements sociaux, le genre et la politique, et le changement organisationnel. Il contribue, sur le plan international, au développement et à la dissémination de méthodes comparatives innovantes dont la méthode QCA (Qualitative Comparative Analysis) au sujet desquelles il coordonne le réseau COMPASSS (www.compass.org) et est en outre porteur d'initiatives plus larges en termes de méthodes en science politique en tant qu'Academic Convenor de la ECPR Methods School. Il participe à divers projets de recherche comparatifs nationaux et internationaux, disciplinaires et interdisciplinaires.

benoit.rihoux@uclouvain.be

Mickael Temporão est étudiant au doctorat en science politique à l'Université Laval et boursier du programme Mitacs Accélération. Il est chercheur étudiant de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaire (CDIP) et du Groupe de recherche en communication politique (GRCP). Ses principaux intérêts de recherche portent sur l'opinion publique, les médias sociaux et la politique, et la méthodologie quantitative. Il se spécialise dans l'utilisation de méthodes non supervisées permettant l'analyse de données massives (*Big Data*). Sa thèse porte sur l'évolution de la structure des idéologies politiques et de leurs effets sur le comportement des différents acteurs politiques.

mickael.temporao.1@ulaval.ca

Adrien Thibault est doctorant en science politique depuis octobre 2012 au laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE – Centre national de la recherche scientifique (CNRS)/Université de Strasbourg), sous la codirection des professeurs Vincent Dubois et Jean-Philippe Heurtin. Il est également chargé de cours de sociologie et science politique depuis janvier 2016 sur le campus de Paris-Dauphine à Tunis. Il a publié récemment « Être ou ne pas être. La genèse de la consécration théâtrale ou la constitution primitive du talent » (*Sociologie et sociétés*, 2015) et « Les trois corps de l'acteur. Ethnographie des auditions d'une école de théâtre britannique d'élite » (*Genèses*, 2016).

adrien.thibault@misha.fr

Olivier Turbide (Ph.D.) est professeur au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Spécialisé en analyse du discours et des interactions médiatiques et politiques, il est l'auteur de plusieurs articles sur la gestion de l'image publique en situation de crise et sur les dynamiques médiatiques de la communication conflictuelle. Chercheur au sein du Groupe de recherche en communication politique (GRCP), il dirige le Laboratoire d'analyse de presse Caisse Chartier de l'UQÀM.

turbide.olivier@uqam.ca

Sofia Wickberg est doctorante en science politique au Centre d'études européennes (CEE) de Sciences Po Paris où elle travaille sous la direction de Colin Hay et de Marc Lazar sur la construction de la corruption politique comme problème public en Europe occidentale. Elle est également affiliée au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP) de Sciences Po Paris et participe activement au réseau interdisciplinaire de jeunes chercheurs sur la corruption ICRNetwork. Elle a occupé plusieurs postes au sein du département de recherche de l'organisation non gouvernementale Transparency International à Berlin.

sofia.wickberg@sciencespo.fr

L'ouvrage collectif dirigé par Daigneault et Pétry représente l'un des rares efforts systématiques visant à explorer, en français, les méthodes d'analyse de contenu automatisées de textes principalement politiques. Les chapitres couvrent un large éventail de thèmes et de techniques d'analyse de contenu – allant de la compilation des fréquences de mots jusqu'au positionnement idéologique des acteurs à l'aide de Wordfish et Wordscores, en passant par l'analyse de sentiments. À une époque où les textes électroniques sont devenus facilement disponibles, ce volume inspirera de nombreux chercheurs travaillant sur des techniques d'analyse de contenu, à partir d'une gamme de plus en plus large de plateformes et de langues.

Stuart Soroka

Institute for Social Research, University of Michigan

Cet ouvrage, à la fois théorique et méthodologique, s'adresse aux étudiants et chercheurs en sciences sociales qui souhaitent approfondir leurs connaissances en analyse des données textuelles qualitatives et quantitatives. L'ouvrage examine en détail les dimensions principales de l'analyse des données textuelles en les appliquant à plusieurs objets d'étude provenant de domaines variés, tels la santé, l'administration publique, le journalisme et les sciences politiques et sociales. À l'ère des médias sociaux, des données massives (*big data*) et de l'analyse qualitative automatisée, cet ouvrage constitue un guide utile et accessible.

Isabelle Bourgeois

Professeure à l'École nationale d'administration publique

Ont collaboré à cet ouvrage

Frédéric Bastien, Lisa Birch, Constantin Brissaud, Hélène Brousseau, Jérôme Couture, Jean Crête, Pierre-Marc Daigneault, Isabelle F.-Dufour, Dominic Duval, Sandra P. Escalera, Dominic Forest, Louis M. Imbeau, Olivier Lacombe, Pascal Lalancette, Ariane Legault-Venne, Mathieu Ouimet, François Pétry, Marie-Claude Richard, Mickael Temporão, Alexandre Racine, Adrien Thibault, Olivier Turbide et Sofia Wickberg

Préface de **Benoît Rihoux**, professeur à l'Université catholique de Louvain

